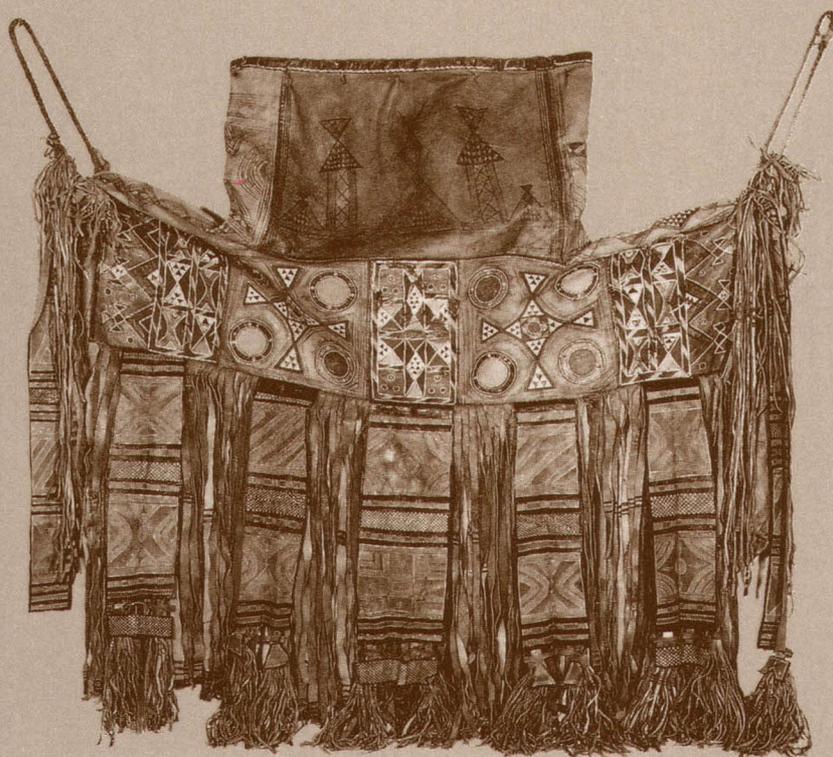


ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XI

Bracelets — Caprarienses



Ouvrage publié avec le concours
et sur la recommandation du
Conseil international de la Philosophie
et des Sciences humaines
(UNESCO)

EDISUD

ENCYCLOPÉDIE
BERBÈRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

GABRIEL CAMPS

professeur émérite à l'Université de Provence
L.A.P.M.O., Aix-en-Provence

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

G. CAMPS (Protohistoire et Histoire)
H. CAMPS-FABRER (Préhistoire et Technologie)
S. CHAKER (Linguistique)
M.-C. CHAMLA (Anthropobiologie)
J. DESANGES (Histoire ancienne)
M. GAST (Anthropologie)

COMITÉ DE RÉDACTION

M. ARKOUN (Islam)	J. LECLANT (Égypte)
E. BERNUS (Touaregs)	T. LEWICKI (Moyen Age)
D. CHAMPAULT (Ethnologie)	K.G. PRASSE (Linguistique)
R. CHENORKIAN (Préhistoire)	L. SERRA (Linguistique)
H. CLAUDOT (Ethnolinguistique)	G. SOUVILLE (Préhistoire)
M. FANTAR (Punique)	J. VALLVÉ BERMEJO (Al Andalus)
E. GELLNER (Sociétés marocaines)	M.-J. VIGUERA-MOLINS (Al Andalus)

UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PRÉ- ET PROTOHISTORIQUES
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET
ETHNOLOGIQUES
LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE DES PAYS
DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE
INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XI

Bracelets - Caprarienses

Ouvrage publié avec le concours
et sur la recommandation du
Conseil international de la Philosophie
et des Sciences humaines
(UNESCO)

ÉDISUD
La Calade, 13090 Aix-en-Provence, France

ISBN 2-85744-201-7 et 2-85744-581-4

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de ses auteurs ou des ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Édisud, 1992.

Secrétariat : Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, Maison de la Méditerranée, 5 bd Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.

B103. BRACELETS DE PIERRE**Préhistoire**

Des anneaux de pierre, généralement en stéatite, ont été trouvés dans de nombreux gisements néolithiques du Sahara central et méridional. Les rares bracelets ayant fait l'objet d'une étude sont ceux recueillis par la mission Augieras-Draper dans la région d'Asselar, ceux d'Amekni et ceux de la région de Foug el-Ahba et de l'erg Jmeya dans le Sahara malien. Les diamètres intérieurs de ces bracelets oscillent entre 50 et 70 mm ; les variations du diamètre extérieur sont considérables et n'ont pas grande signification car beaucoup d'anneaux brisés sont restés à l'état d'ébauche. L'un des rares exemplaires entiers est celui trouvé à Timelaïn, dans la Tefedest par J.-P. Maître. Les sections de ces bracelets sont en majorité triangulaires ou subtriangulaires, plus rarement subcirculaires.

A côté de ces bracelets dont les dimensions ne laissent aucun doute sur leur destination, il existe une série d'anneaux beaucoup plus épais. Tous ne sont pas des ébauches comme celles trouvées en abondance dans le gisement de l'Adrar Tiouiyne qui était certainement un atelier de fabrication de ces anneaux. Plusieurs peintures rupestres du style des Têtes rondes (dans la phase que A. Muzzolini a appelé les Martiens évolués), ces objets épais, volumineux sont de section semi-circulaire, et dans certaines représentations comme à Sefar et T-in Tazarift, ils ont l'aspect d'une sphère qui aurait été perforée pour permettre le passage du bras ; mais rien ne permet d'affirmer que ces objets de parure étaient nécessairement en pierre. Il existe cependant des fragments très épais, achevés, ayant plus de 20 mm d'épaisseur et portant des stigmates qui prouvent qu'ils ont été portés ou utilisés ; il est vrai que de telles boules, perforées plus ou moins largement, pouvaient lester des bâtons à four comme celui représenté dans une peinture de style bovidien de Sefar.

Relativement fréquents au Sahara central et méridional, les anneaux de pierre semblent inconnus ou du moins très rares dans le Nord et au Maghreb, alors que les boules perforées ne sont pas exceptionnelles dans ces régions. Les anneaux de bras ou de poignet que portent sur les gravures rupestres les personnages de style naturaliste (Gada el Kharrouba, Aïn Naga...) ne sont indiqués que par un trait simple ou deux incisions très rapprochées.

BIBLIOGRAPHIE

MONOD Th., « Découverte d'un homme fossile. Quelques observations sur les habitants actuels et la Préhistoire ». *D'Algérie au Sénégal. Mission Draper-Augieras, 1927-1928*, Paris, Challamel, 1931, p. 252-284.

CAMPS-FABRER H., *Parures des temps préhistoriques en Afrique du Nord*, Alger, Impr. officielle, 1961.

CAMPS G. éd., *Amekni, Néolithique ancien du Hoggar*, Mém. du CRAPE, X, Paris, A.M.G., 1969, p. 153.

MAÎTRE J.-P., *Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar. I. La Tefedest centrale*, Mém. du CRAPE, XVII, Paris, A.M.G., 1971.

PETIT-MAÎTRE N. et RISER J. éd., *Sahara ou Sahel. Quaternaire récent du Bassin de Taoudenni (Mali)*, Paris, CNRS, 1983. « Parures et engins de pêche » par H. Camps-Fabrer, p. 367-409.

H. CAMPS-FABRER

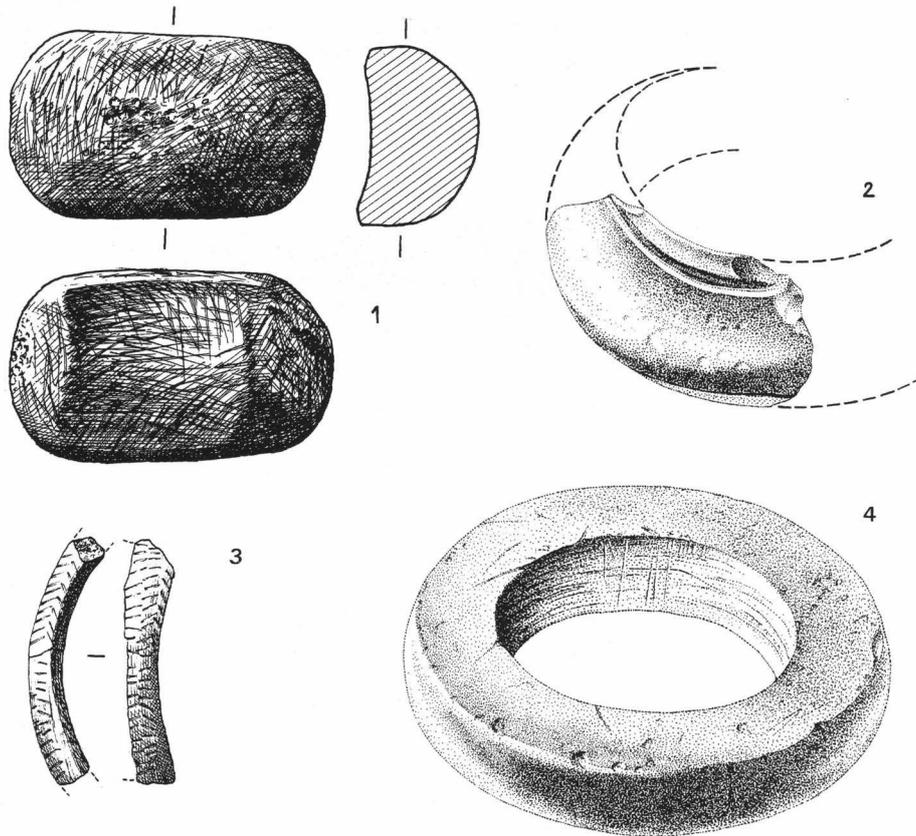
Bracelets en pierre (chez les Touaregs)

Les anneaux de bras de formes diverses que portent les Touaregs – et parfois aussi, les Peuls Bororo de l'Azawak – au-dessus du coude d'un ou des deux bras,

sont faits d'une stéatite provenant du massif de l'Air. Les Touaregs de la Boucle du Niger portent aussi des anneaux, faits d'une sorte de marbre provenant des Monts Hombori, selon Henri Lhote.

Dans l'Air, la matière première est donc une stéatite de couleur gris-verdâtre, ayant parfois au toucher l'onctuosité du savon ; cette roche ne se trouverait que près d'un petit massif, l'Adrar Aré, situé à l'est des Monts Bagzane, en bordure du désert du Ténéré. La pierre est extraite du sol, sous le sable dunaire. Ce lieu d'extraction est situé à deux jours de chameau du village de Tabelot, soit à peu près une cinquantaine de kilomètres.

Un certain nombre de forgerons fabriquant ces anneaux sont originaires des environs d'Abardak et de Tabelot, au pied des Bagzane. Les hommes demeurent une semaine environ sur le lieu d'extraction avec des vivres et de l'eau pour tirer la pierre du sol et l'apprêter. Après avoir chargé leurs bêtes, ils prennent la direction d'Agadez. A chaque halte, pendant la préparation du repas, chacun travaille la pierre. A Agadez, leur arrêt se prolonge jusqu'à l'achèvement de la fabrication et l'épuisement de la matière première. Un certain nombre d'anneaux est acheté par des revendeurs sur le marché de la ville ; mais souvent les artisans prennent la piste de Dakoro, marché important à la jonction des zones nomades et sédentaire, et où les anneaux de bras se vendent à un prix supérieur.



Bracelets de pierre néolithiques du Hoggar
 1 et 3 d'Amekni,
 2 d'Ouhet,
 4 de Timelaïn (dessins Y. Assié).

Fabrication des bracelets

La roche schisteuse, extraite du sol, est débitée en plaques grossièrement rectangulaires (environ 25 cm × 12 cm × 3-5 cm). Le type d'anneau fabriqué dépendra de l'épaisseur de la plaque ; ainsi une pierre aux dimensions indiquées plus haut permet d'obtenir quatre anneaux du type *asket* ou deux anneaux du type *agosrer*.

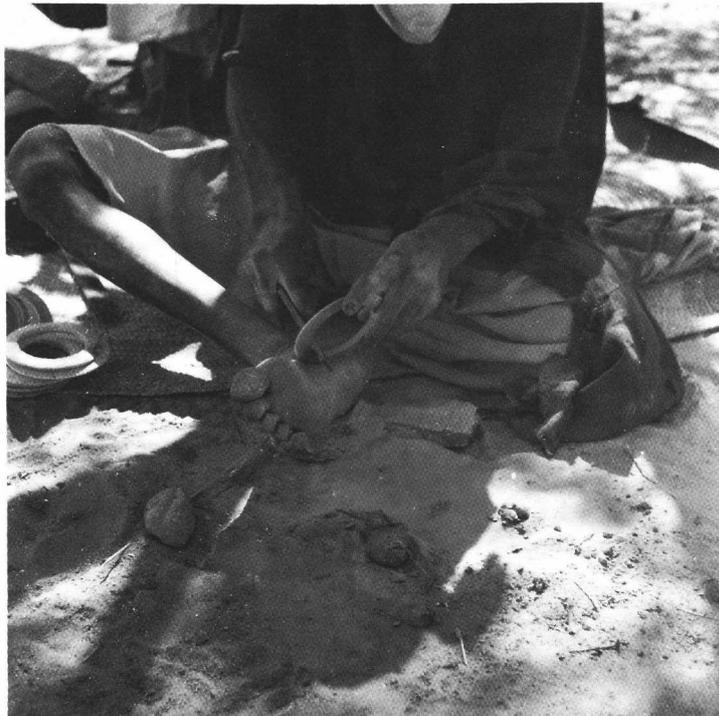
La plaque rectangulaire est divisée en deux morceaux sensiblement carrés ; puis chacun est arrondi à coups d'herminette et creusé sur les deux faces d'un sillon circulaire ; peu à peu les deux sillons finissent par se rejoindre et la partie centrale se détache : on obtient ainsi une ébauche appelée *maraba* ; celle-ci est sciée en deux, dans le sens du plan circulaire, quand on veut obtenir deux anneaux *asket* ; il n'est pas scié quand il s'agit d'obtenir des modèles plus épais, du type *agosrer*, ou *abambey* ou *imi n'ezennou*.

L'artisan donne alors l'ébauche de la forme désirée avec une herminette à lame plus étroite. On désigne les anneaux en général, ainsi que la pierre dont ils sont tirés, par le nom d'*iwuki* ; mais chaque type d'anneau porte un nom propre : *asket*, *abambey*, *agosrer*, *imi n'ezennou*, *ebelbal*.

Les anneaux sont ensuite polis à la lime.

Enfin ils sont enduits de matière grasse, huile ou beurre, puis exposés à la fumée et à la flamme d'un feu de paille durant quelques instants ; frottés ensuite avec un chiffon, ils apparaissent recouverts d'un beau poli noir. La sueur, le frottement sur la peau de celui qui le portera, et aussi l'indigo des vêtements, donneront à l'anneau sa patine définitive.

Les artisans fabriquent aussi des anneaux de bras plus petits, de même modèle que les grands, destinés aux très jeunes garçons. De cette pierre, il font aussi des



Achèvement à la lime d'un bracelet de pierre (photo B. Dudot).

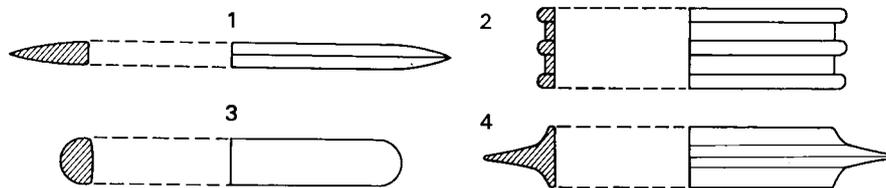
sortes de coupelles ressemblant à des bols européens, mais plus petites et sans pied, dans lesquelles les femmes touaregues conservent du beurre pour graisser leurs cheveux.

Depuis quelques années, certains forgerons d'Agadez fabriquent avec cette pierre des cendriers et des porte-couteaux en forme de margouillat, et proposent ces objets aux touristes.

Les outils utilisés pour le travail des anneaux sont en nombre réduit :

- une grosse herminette servant à dégrossir et à tailler les pierres et les anneaux bruts ;
- une herminette plus petite destinée à donner la forme propre à chaque type d'anneau ;
- une lame de scie assez rudimentaire, fabriquée dans un morceau de tôle de fer, tendue sur un support en fer, à l'imitation des scies à métaux européennes ;
- un jeu de limes d'importation, pour le polissage des anneaux.

L'habileté manuelle de l'artisan compense la grossièreté de l'outillage ; un bon ouvrier peut confectionner une trentaine d'anneaux par jour, me disait mon informateur qui était spécialisé dans ce travail ; il ajoutait qu'il lui arrive d'en casser quatre à cinq au cours de la fabrication, notamment pendant la taille.



Principaux types de bracelets en pierre des Touaregs de la région d'Agadez
1. Asket, 2. Imi n-Ezenou, 3. Abambey, 4. Agosrer (Dessin Y. Assié).

Le port des anneaux de pierre chez les Touaregs

Dans son ouvrage sur les Touaregs, Henri Lhote attribue aux anneaux de pierre un caractère à la fois ornemental et magique, contredisant Duvoyrier qui les a décrits comme étant des armes. Lhote écrit : « ... l'anneau de pierre est tellement fragile qu'on ne saurait lui faire subir une forte pression sans le faire éclater, ce qui risquerait de blesser gravement l'homme qui le porte ». Il ajoute plus loin que « si l'anneau de bras ne doit pas être considéré comme une arme, il a certainement un caractère magique qui a pour but de rendre le bras plus fort dans son action. »

M.-F. Nicolas, à propos des Ioullemmeden de l'Est, affirme lui aussi que c'est une arme ; il écrit : « *L'iwuki* est un ornement et une arme ; comprimant le biceps à la base pendant l'effort, il donne, disent les nomades Twareg, un surcroît de vigueur ; dans la lutte athlétique entre deux hommes, la prise de tête entre le coude et la hanche comprime le cou ou la tempe de l'adversaire et le met hors de combat. »

Une opinion répandue chez les Européens tendrait à faire croire que ces anneaux étaient destinés à amortir les coups de takouba dans les combats ; quand on a manipulé cette pierre et qu'on a vu par expérience le peu de résistance qu'offrent ces anneaux à des chocs violents, on se rend compte que cette opinion est irrecevable. Je pense, par ailleurs, que, s'il en était ainsi, les Touaregs qui, encore aujourd'hui, ne sont pas avares de coups de takouba lors de querelles avec les Peuls autour des puits, en feraient état ; mais l'explication qu'ils donnent, au Niger, rejoint celle de H. Lhote.

Les Touaregs du nord de Tahoua m'avaient confirmé ce caractère magique à

plusieurs reprises. A Agadez et dans l'Air, les porteurs d'anneaux interrogés m'ont tous dit que leur bracelet était un ornement et surtout une protection contre toutes paroles malveillantes ; un forgeron d'Agadès-Toudou expliquait cela ainsi : « Lorsque des injures, des paroles blessantes étaient adressés à un homme porteur d'un anneau, l'influence malfaisante des mots atteignait l'anneau et non la personne : la pierre protégeait l'homme, mais sous le choc maléfique, se brisait. »

Me parlant des différents types d'anneaux, ce même forgeron expliquait que beaucoup de Touaregs blancs préféraient porter les modèles *asket*, *agosrer*, *imi n'ezennou*, laissant le type *abambey* aux *bouzou* captifs ou anciens captifs de race noire. En pratique, les types *asket* et *agosrer* sont les modèles les plus répandus chez tous les Touaregs.

Ces anneaux sont souvent agrémentés ou surchargés d'amulettes de cuir, de formes diverses, qui augmentent encore le pouvoir protecteur magique de la pierre. Il semblerait bien que la vertu magique réside dans la matière elle-même : ce schiste tendre, réduit en poudre et saupoudré sur les plaies des hommes et des chameaux, aide à guérir les blessures : c'est le « sulfamide » local.

Souvent les anneaux portent des inscriptions en tifinar : elles sont parfois tracées par des femmes ou des jeunes filles et ont un caractère sentimental, mais ce n'est pas toujours le cas.

En conclusion, je citerai une anecdote qui m'a été contée à Agadez, montrant l'importance qu'attachaient les Touaregs à ces anneaux de bras : Durant la guerre qui opposa les troupes françaises aux Touaregs de Kaosen, les anneaux de bras de l'Air parvenaient très difficilement chez les Ioullemmeden de l'Azawak. Si d'aventure un Touareg de l'Air, porteur d'anneaux de bras, était surpris, isolé, par les « Tegarey-garey » (nom donné aux Touaregs de l'Azawak par ceux de l'Air) et s'il était vaincu dans le combat qui s'ensuivait, ses adversaires, dans leur hâte de s'emparer des anneaux, n'hésitaient pas à couper le bras de l'homme terrassé quand ils ne pouvaient pas retirer facilement ceux-ci.

Les noms des types d'anneaux

Asket : voudrait dire littéralement : couper en tranche. En effet, cet anneau est obtenu en « coupant en tranche » l'anneau de pierre brut.

Abambey : ce mot désigne un rouleau de bandes tressées en feuilles de palmier doum, bandes dont les femmes se servent pour confectionner des nattes. L'anneau de ce nom ferait-il penser à ces rouleaux ?

Agosrer : voudrait dire : « le plus joli des anneaux », celui qui plaît le plus. C'est en effet l'un des plus répandus.

Imi n'ezennou : mot composé de *imi*, la bouche, et *ezennou*, le fruit de la gourde, variété de calabasse* dont on fait des récipients, après en avoir vidé la pulpe et les graines desséchées ; le nom haoussa de cet anneau est : *baaki n'tulu* (ce qui veut dire : la bouche du canari, de *baaki*, la bouche et *tulu*, grand vase à large ouverture contenant la réserve d'eau potable). L'anneau fait donc penser au col plus ou moins large d'un récipient à eau (léger et facile à porter comme la calabasse pour le nomade, ou de grande capacité et volumineux comme les grands canaris des sédentaires).

BIBLIOGRAPHIE

- LHOTE H., *Les Touaregs du Hoggar*, Paris, Payot, 1944.
Collections ethnographiques, Musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo, Alger, Paris, A.M.G., 1959, pl. V, légende de M. Gast.
 ARKELL A., « Autour des anneaux de pierre polie », *Notes africaines*, Dakar, octobre 1959, p. 84-99.

B. DUDOT

B104. BRAHIM AG ABAKADA, Amghar des Ajjers

Brahim ag Abakada, plus connu chez les Français sous le nom de Caïd Brahim, est né vers 1885 à Ghat. Son père était un Oghaghen de la fraction des Kel-Imirho et sa mère une toubbou nommée Mia. Pendant toute sa jeunesse, du fait de l'origine de sa mère, il ne fut pas traité avec considération par son oncle Boubaker ag Legoui et son cousin Khoussini.

Aussi, dès qu'il le put, Brahim s'empressa de quitter Ghat pour s'installer dans le Tassili, près de ses imrads, partageant sa vie entre l'Oued Imirho et Aharar. En effet, lors de la répartition de l'hadda, entre les tribus vassales, faite par Ikheroukhen vers 1840 (?), les Kel-Imirho s'étaient vu reconnaître les Kel-Teberen et les Idjeradjerihouen comme celles devant leur « fournir le lait ».

Très vite, il prit un grand ascendant sur toutes les tribus du Tassili, grâce à sa finesse d'esprit et à son courage. En 1910, il montait le rezzou de Tahihahout. On a longtemps dit qu'il aurait participé à l'assassinat du Marquis de Mores, en 1896, mais cela n'est guère possible car il n'avait que dix ans à cette date.

Vers 1916, à la mort d'Inguedazzen, dernier aménokal Ajjers, avec l'idée de contrebalancer l'influence de Boubakeur ag Legoui qui n'avait pu être intronisé du fait de la guerre et de la coupure entre le territoire français et Ghat, il offrait ses services aux militaires français contre les Sénoussistes tripolitains. Il exigeait d'être chef de goum et de disposer librement d'armes et de munitions. Ses conditions ayant été refusées, quelques semaines après la chute de Djanet, il devint l'un des adversaires les plus actifs de la France.

Chef de bande adroit et brave, il livre de durs combats : In-Amedgen, 12-7-16 – Oued Ehan, 6-9-16 – Aïn Zabat, 27-11-16 – Aïn Rerou, 3-12-16 – Base d'Aïn el Hadjaj, 13-2-17 – Tanezrouft, 12-5-17.

On a prétendu que le guet-apens d'Aïn Guettara (route de Fort-Miribel à In-Salah) où, en février 1918, une section automobile fut anéantie, aurait été son œuvre. Le fait n'a pu être établi, mais un de ses lieutenants, Mahdi ould El Hadj Baba (qui finit d'ailleurs première classe, médaillé militaire et retraité à la Compagnie des Ajjers), n'a jamais caché y avoir pris part.

Une chose a toujours été reconnue par tous : sitôt les combats terminés, les blessés étaient recueillis et soignés par lui. Dès qu'ils étaient guéris, une escorte leur était fournie et ils étaient renvoyés vers le poste français le plus proche. Après l'évacuation de Fort-Polignac en 1917, l'on raconte que c'est lui qui interdit le saccage du poste, qu'il en ferma la porte à clef (elle avait été oubliée) et mit celle-ci dans sa poche en disant : « Je la redonnerai aux Français, s'ils reviennent ».

En 1919, à la suite de sa soumission à Tarat, au Lieutenant Guillot et au Colonel Sigonney, il reçut le titre d'Amghar des Imrads du Tassili. Après de longues négociations, il obtint pour ses Touaregs :

- que des convois de transport de ravitaillement leur soient réservés.
- des dotations de cartouches de fusils 1874, pour la chasse.
- des engagements comme militaires.

Pour sa part, il avait droit à six goumiers et a un petit traitement.

Par la suite, le Capitaine Gay, qui avait succédé en 1933 au Capitaine Duprez, comme chef de l'Annexe des Ajjers, lui fit attribuer chaque mois une dotation de 100 kg de blé, 15 kg de sucre, 5 kg de thé.

Le Caïd Brahim était toujours entouré d'une bande de « pique-assiettes ». L'un des plus rapaces était son demi-frère Djebrin ag Abdallah, mais son secrétaire, Taleb Belkheir et son serviteur de confiance, un noir affranchi nommé Brahim, étaient devenus plus riches que lui.

Vers 1925, il avait épousé une femme des Kel-Toberen dont il eu un fils, Doudou. Après le décès de cette femme, il se remaria avec une noble que l'on ne connaissait que sous le nom de la « Noggariaté ». Très violente et jalouse, elle lui

faisait publiquement des scènes mémorables car il était grand coureur de jupons. Il ne s'en tirait qu'en payant chaque fois une « amende » (naïls, tissu, tabac à chiquer, etc.).

Durant l'été 1946, la mort, à Fort-Polignac, de sa mère qu'il aimait profondément, le changea et lui donna une nouvelle autorité. Avec elle avaient disparu en effet les humiliations de sa jeunesse et la preuve qu'il était en partie d'ascendance toubou. Certains talebs essayèrent alors de prouver qu'il avait du sang du Prophète dans ses veines...

Au fil des années et avec la disparition de ses vieux compagnons de baroud, il s'appuya sur l'autorité morale d'un grand Oghaghen, Mohamed ag Abegouan dit Latrèche, qu'il appelait son oncle.

Rallié loyalement au gouvernement français, il est resté fidèle jusqu'à la fin. De 1930 (date de la prise de Ghat par les Italiens) à 1942 (occupation du Fezzan par les Français), il a refusé toutes les offres que lui faisaient les officiers de Hon, Sebbah et Ghat. Quémendeur insatiable, plus pour les autres que pour lui, il s'était fixé entre autres buts, celui de faire engager le maximum de Touaregs comme militaires. Il savait, en effet, qu'un méhariste dans une famille était une source de bien-être et d'indépendance matérielle pour celle-ci.

Nommé Conseiller général lors de la création de la sous-préfecture des Ajjers en 1960, il est mort en juillet 1962, dans les bras de son grand ami, le Commandant Rossi, sous-préfet de Djanet, en lui disant : « Tu vois, Rossi, je pars, j'ai tenu parole depuis l'aman de 1919, de ne plus tirer sur les Français ».

Avec lui disparaissait un des derniers guerriers du Tassili qui avaient combattu contre les méharistes du Groupe mobile des Ajjers, que Joseph Peyré appelait « Ceux de la Compagnie des ergs et des paysages lunaires ».

M. VACHER

B105. BRANES

On sait par Ibn Khaldun que les généalogistes « rattachent toutes les branches du peuple (berbère) à deux grandes souches : celle de Bernès et celle de Madghis. Comme ce dernier était surnommé el-Abter on appelle ses descendants les Botr* de même que l'on désigne par le nom de Béranès les familles qui tirent leur origine de Bernès » (trad. de Slane, I, p. 168).

Toujours par les mêmes sources on apprend que Bernès/Branès était fils de Mazigh ; on retrouve dans ce nom l'appellation que la plupart des Berbères se donnent encore aujourd'hui en se déclarant Imazighen. Il est intéressant de noter que cet ethnonyme était déjà largement répandu durant l'Antiquité sous la forme « Mazices » depuis la Maurétanie jusqu'en Cyrénaïque. Ibn Khaldun nous apprend aussi que les Branès constituaient sept grandes tribus qui sont les Azdaja (dont font partie les Ghomara) les Masmouda, les Awreba*, les Adjica, les Kétama*, les Sanhadja* et les Awrigha. Mais selon un de ces généalogistes, Sabec ibn Soleïman, il conviendrait d'ajouter à cette liste les Lemta (ou Lemtouna), les Heskoura et les Guezoula, tandis que selon une autre tradition, celle transmise par Ibn el Kelbi, Kétama et Sanhadja ne seraient pas des Berbères mais des Yéménites. Il s'agit là d'une tentative de certains groupes berbères de se trouver une origine orientale. En fait les Kétama étaient établis dans le nord constantinois dès l'époque romaine puisqu'on retrouve leur nom sous la forme hellénisée Koidamousii chez Ptolémée (IV, 2, 5) et sous la forme (U)cutamani dans une inscription chrétienne du col de Fdoulès (C.I.L., VIII, 8379 et 20216), or cette localisation est exactement celle des Kétama du x^e siècle.

Quant on examine globalement l'ensemble des tribus considérées comme branès, on est conduit à admettre qu'elles constituent le fond du peuplement

berbère. Ces Mazices, ces Imazighen, sont bien représentés par les Sanhadja et Kétama de l'est, par les Sanhadja du sud-ouest, par les Awreba qui sous Kocéïla* s'opposèrent vigoureusement aux premiers conquérants arabes, par les Masmouda du Haut-Atlas...

Jusqu'au XII^e siècle ce sont ces tribus branès qui font l'histoire du Maghreb : les Idrissides du Nord du Maroc s'appuient sur les Awreba, les Fatimides deviennent maîtres du Maghreb central et de l'Ifrigiya grâce aux Kétama, les Sanhadja de l'est héritent de leur domination et créent les royaumes ziride et hammadite tandis que d'autres, les Sanhadja voilés venus du Sahara occidental créent l'empire almoravide, plus tard les Masmouda furent à l'origine de la puissance almohade. Au contraire, les Zénètes*, qui s'identifient aux Botr puisqu'ils sont les descendants de Madghes el-Abter, font figure de nouveaux venus ; ils se distinguent si nettement des premiers qu'Ibn Khaldun les distingue toujours des Berbères et réserve cette appellation aux seuls Branès. Ce n'est qu'après l'effondrement de la domination almohade sous leurs coups que les Zénètes jouèrent un rôle prépondérant. Ils avaient certes, auparavant, contribué à l'édification des royaumes kharédjites, celui des Rostémides de Tihert et celui de Sidjilmasa mais ce ne fut vraiment qu'au XIII^e siècle que ces tribus de pasteurs nomades, déjà en voie d'arabisation, réussirent à constituer des États durables, celui des Mérinides au Maroc, celui des Abdelwadides (ou Zyanides) à Tlemcen et dans le Maghreb central.

Si on tente, non sans témérité, de pointer sur la carte les tribus considérées comme branès, il apparaît clairement qu'elles se répartissent en deux ensembles homogènes nettement séparés. À l'est se trouve ce que l'on peut appeler synthétiquement le « bloc kabyle » (Sanhadja, Kétama) qui va du Dahra au nord de la Tunisie actuelle avec des centres et des points forts : Ténès, Miliana, Alger (« fondé » par Bologgin), Achir création de Ziri, la Kalaa des Beni Hammad née de la volonté de Hammad, Bejaïa ; à l'ouest nous avons le groupe Masmouda, Awreba et Ghomara, et au sud-ouest, les Sanhadja au litham, Lamtouna, Guezoula... Ces deux ensembles branès sont largement séparés par la zone occupée par les Zénètes descendants de Madghès el-Abter ; venus de l'est et du sud, Magrawa, Louata, Beni Ifren et bien d'autres tribus se sont enfoncés comme un coin énorme, progressant vers la mer qu'ils atteindront sur les rivages de l'Oranie et du Maroc oriental.

Sans tomber dans les errements d'E.-F. Gautier qui avait brillamment mais trop hâtivement établi l'équation Botr = Nomades et Branès = Sédentaires, il est tentant, de voir dans les Branès, ces porteurs de burnous* suivant une séduisante hypothèse de W. Marçais, les représentants des Paléoberbères, descendants des anciens Maures, Numides et Gétules (dont le nom a été conservé par les Guezoula) par opposition aux groupes botr ou zénètes qui sont des Néoberbères. Ce sont ces groupes néoberbères qui, en contact avec les Hilaliens s'arabiseront plus ou moins profondément tandis que les descendants de Branès conservaient leur langue et leurs coutumes.

BIBLIOGRAPHIE

- IBN KHALDUN, *Histoire des Berbères*, traduction de Slane, t. I, p. 168-176.
 GAUTIER E.-F., *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris, Payot, nouvelle édition, 1952.
 GOLVIN L., *Le Maghrib central à l'époque des Zirides*, Paris, A.M.G., 1957.
 CAMPS G., « Une frontière inexploitée : la limite de la Berbérie orientale, de la Protohistoire au Moyen Âge », *Maghreb et Sahara. Études géographiques offertes à Jean Despois*, Paris, 1973, p. 59-67.
 Id., *Berbères. Aux marges de l'Histoire*, Édition des Hespérides, 1980.

G. CAMPS

B106. BRESHK/BARASHK

Ville et port actifs au Moyen Âge situés sur le site même de l'antique Gunnugu* sur le promontoire qui porte la Koubba de Sidi Brahim, à quatre kilomètres à l'ouest de Gouraya, sur la côte algérienne. Les principales sources sont Ibn Hawqal (x^e siècle), qui ne cite que deux villes maritimes entre Alger et Ténès : Cherchel et Barashk – il place à tort Matifou (ancien Icosium) à l'ouest d'Alger –, Edrisi (xii^e siècle) qui ne connaît que Breshk entre Ténès et Alger, Jean Léon l'Africain et Pîrî Raïs au xvi^e siècle.

Jean-Léon l'Africain rapporte une curieuse pratique des habitants de cette ville : « ils se tatouent une croix noire sur les joues et sur les mains... coutume qui rappelle leur ancienne conversion au christianisme » ; conversion qu'il date de l'époque du royaume des Goths, c'est-à-dire des Vandales. Jean-Léon, aussi bien que son prédécesseur Ibn Hawqal, vante les avantages de Breshk ; tous deux insistent sur l'importance des ruines de la cité romaine qui la précéda. Ibn Hawqal parle d'un mur, sans doute celui de la ville antique, qui s'est écroulé et Jean-Léon écrit, quatre siècles plus tard, que la muraille de Breshk (Pîrî parlera de forteresse) a été construite avec les matériaux extraits de ces ruines. Les auteurs insistent sur la fertilité des terres voisines qui produisent blé et orge au-delà des besoins de la population, le bétail est une source de richesse et le pays produit beaucoup de miel et surtout du lin qui est exporté jusqu'à Bougie et Tunis. Ibn Hawqal décrit une variété de coing piriforme, à long col qui serait un produit spécifique de la région. Edrisi vante lui aussi les coings de la région, ces fruits « sont d'une grosseur et d'une qualité admirables ».

Breshk, contrôlée par les montagnards du Dahra était une ville berbère qui sauvegarda son indépendance jusqu'à l'établissement des corsaires turcs de Barberousse sur la côte algérienne. Entre temps la cité avait reçu des réfugiés andalous, mais en nombre insuffisant pour assurer son développement. Elle avait trop peu d'étendue et d'intérêt pour attirer l'attention des Espagnols lors de leurs tentatives en Afrique. Cependant, à lire la description qu'en donne Pîrî Raïs, dans la première moitié du xvi^e siècle, on en tire l'impression que Breshk, qu'il appelle Birchik, est encore une place importante, il y voit « une forteresse située sur un lieu élevé au bord de la mer ». Il est vrai que beaucoup de constructions sont ruinées et qu'il n'y a pas de port ; le minuscule îlot de Takich Indich qui ne dépasse guère le niveau des flots offre, dit-il, un bon mouillage.

Il n'est plus fait mention de Breshk comme ville après le xvi^e siècle. Ses vestiges se confondent aujourd'hui avec ceux de la colonie romaine de Gunnugu.

BIBLIOGRAPHIE

- IBN HAWQAL, Traduction J.-H. Krammers et G. Wiet, Paris, Maisonneuve, 1965, p. 73.
 EDRI SI, *Kitab nuzhat al-mushtak*, trad. R. Dozy et M.-J. de Goeje, « *Description de l'Afrique et de l'Espagne* », Leiden, Brill, 1968, p. 65.
 JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. A. Épaulard, 1956, p. 343-344.
 MANTRAN R., La description des côtes de l'Algérie dans le Kitab-i Bahriye de Pîrî-Reis, *Rev. de l'Occident musulm. et de la Médit.*, n° 15-16, 1973, p. 159-169.

C. AGABI

B107. BRÉZINA

Appuyée au versant méridional de l'Atlas saharien par 33° 5' 30'' N et 1° 15' W, l'oasis de Brézina est implantée en bordure de l'oued Seggeur dans un

paysage de gour, vestiges de dépôts quaternaires. Les traces d'occupations préhistoriques y sont nombreuses.

A l'ouest de l'oasis, sur une butte et ses versants, s'observe un ensemble de gros éclats et nucléus, fortement patinés, relevant du Paléolithique inférieur. Au nord, P. Estorges découvrit en 1964 des pièces de débitage levallois avec racloirs, dans la partie sommitale d'une butte, immédiatement en contrebas du niveau précédent. Au niveau suivant s'associe l'Atérien. Bien représenté, il est généralement remanié et rassemblé par ruissellement; à l'est, il constitue un niveau de 20 à 30 cm d'épaisseur dans la partie subsuperficielle d'une terrasse inférieure et forme un niveau discontinu à 1 m du sommet de cette même terrasse. A un Epipaléolithique indifférencié se rattachent quelques éléments trouvés à l'est, associés à un remblaiement sableux type « El Haouita ».

Le Néolithique est connu au nord, dans un réseau de grottes dites « grottes d'El Arouia », creusées dans la muraille saharienne. R. Vaufrey y reconnaît quatre groupes : trois à l'est du Kheneg el Arouia – dont la première, dite Rhar Msakna fut fouillée en 1938-1939 par R. Vaufrey – un à l'ouest dit « grotte de la piste » où un sondage fut pratiqué en 1969 par le C.R.A.P.E. Les couches archéologiques, de près d'1 m d'épaisseur, reposent sur un lit de pierres qui coiffe un remplissage limoneux stérile de plus de 2 m d'épaisseur. Au-dessus du dépôt archéologique figure, dans les grottes les moins obscures, un dépôt cendreux avec foyers, archéologiquement stérile. Ce sont probablement les laisses de populations qui y trouvaient refuge en cas de dangers et dont la tradition gardait le souvenir lors du début de l'occupation française de 1845. Ces dépôts sont creusés de profonds cratères dûs à l'utilisation actuelle des cendres comme engrais pour fertiliser la palmeraie. Un talus d'avant-grotte de 0,30 à 1 m d'épaisseur, fait de plaquettes calcaires amalgamées au matériel archéologique et aux sédiments cendreux, repose sur le Tertiaire continental raviné; il est par endroit écrasé par des blocs volumineux. Le matériel archéologique comporte un outillage taillé de petites dimensions, riche en lamelles à bord abattu, segments, grattoirs, perçoirs. Les têtes de flèche ne figurent que sous la forme d'armatures à tranchant transversal. Le matériel osseux renferme surtout des poinçons. Le matériel de broyage (meules, molettes, pilons) abonde. Le matériel poli est courant, en particulier les haches en boudin. Les récoltes anciennes ont mis au jour des pierres à rainures et une boule perforée. Les tessons sont abondants; leurs traits, ambigus, rapportent une tendance tellienne dans la fabrication, saharienne dans le décor. Ils proviennent de vases ovoïdes, vases resserrés, bouteilles et plus fréquemment vases à col conique, façonnés aux colombins à partir de terres franches. Les éléments de préhension sont nombreux et variés. Le décor tend à se développer largement sur la surface; dans de nombreux cas il atteint la lèvre et se poursuit sur quelques centimètres de la paroi interne. Il est souvent fait au peigne; l'impression pivotante décore 15% des tessons.

Les restes osseux, quoique brisés, ont permis d'identifier *Ammotragus lervia*, *Gazella dorcas*, *Alcelaphus buselaphus*, un grand bovidé et un rhinocéros.

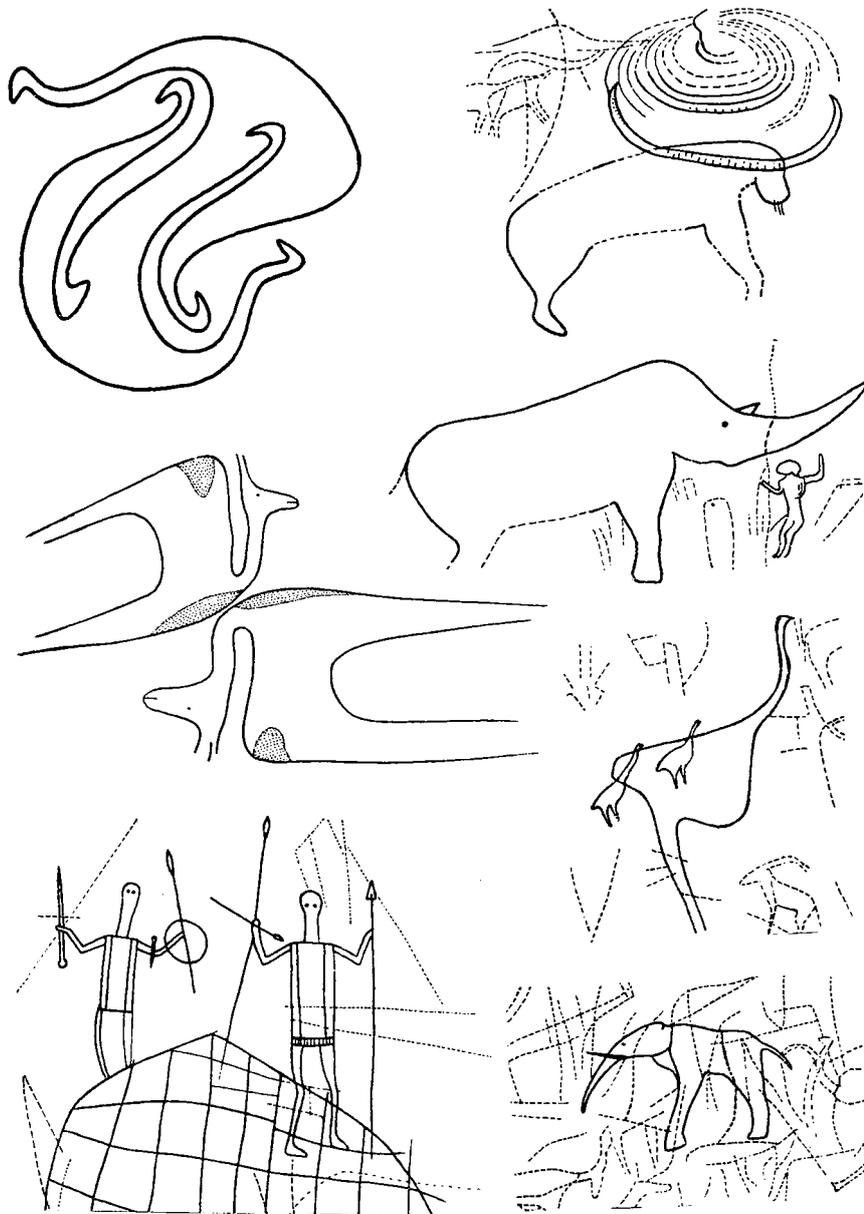
Le sommet du dépôt de la grotte occidentale est daté sur charbons de 4160 ± 100 B.P. (soit 2210 B.C.) (Mc 910A), 4190 ± 100 B.P. (soit 2240 B.C.) (Mc 910B). La base du talus d'avant-grotte de 4340 ± 200 B.P. (soit 2190 B.C.) (Mc 914) sur os et deux foyers latéraux sans matériel archéologique, inclus dans le Tertiaire continental remanié de 4730 ± 100 B.P. (soit 2780 B.C.) (Mc 911) et 4570 ± 100 (soit 2620 B.C.) (Mc 912).

L'entrée de plusieurs grottes porte des incisions dites « traits capsien ». A l'une des entrées de Rhar Msakna, un petit équidé gravé, de style naturaliste, était recouvert par le dépôt archéologique.

L'art rupestre est encore connu en trois points :

– au confluent des oueds El Melah et El Ouassa, où R. Capot-Rey découvrit en 1964 une gravure représentant une autruche.

– à Hadjrat Berrik (= Station des Couloirs), à 2 km à l'ouest de l'oasis. La station signalée en 1955 par Salmon à H. Lhote, est remarquable par les nombreux « traits capsien ». Ils sont relativement récents car ils oblitèrent des représentations animales (éléphants, antilopes, petit bubale, caballins, autruches). Des chars, de nombreux caractères libyques, motifs géométriques,



Gravures de la station du Méandre (relevés F.-E. Roubet, dessins Y. Assié).

nombre de sandales et quelques mains y figurent, ainsi que quelques dessins linéaires modernes.

– à la station du Méandre, reconnue en 1966 par B. Slimani et étudiée par F.-E. Roubet, à 2,800 km à l'aval de Brézina, sur une falaise, en rive droite de l'oued Seggeur. Les figures au trait, nombreuses, variées, souvent enchevêtrées, appartiennent à divers styles. Les patines sont grises, plus claires pour des signes vulvaires, des chars, des chameaux (certains entravés) au corps entièrement martelé, des caractères libyques et des personnages en trait fin à tunique quadrangulaire porteurs de lances et poignards de bras. Parmi ces gravures où figurent éléphants, bovidés, antilopes, gazelles, autruches se remarquent une outarde, un grand rhinocéros dont la corne abrite un petit personnage à membres fléchis et tête masquée, un petit *Bubalus antiquus* dont le cornage est surmonté d'un tracé complexe de type spiralé, une figure également de type spiralée interprétée par F.-E. Roubet comme un « monoglyphe d'autruches », un « tableau de chasse », deux gazelles tête bêche, symétriques, à tête fortement renversée.

Au pied de ces gravures un dépôt cendré de 20 à 45 cm d'épaisseur, à livré quelques objets préhistoriques et la date de 5850 ± 150 B.P. (soit 3900 B.C.) (Gif 883).

Le maintien de l'usage de la pierre taillée dans la région est attesté par des foyers associés à des pièces à coche et de la poterie retrouvés au sud de Brézina dans la partie sommitale de la basse terrasse et datés de 2400 ± 105 B.P. (Alg 54) sur charbons.

BIBLIOGRAPHIE

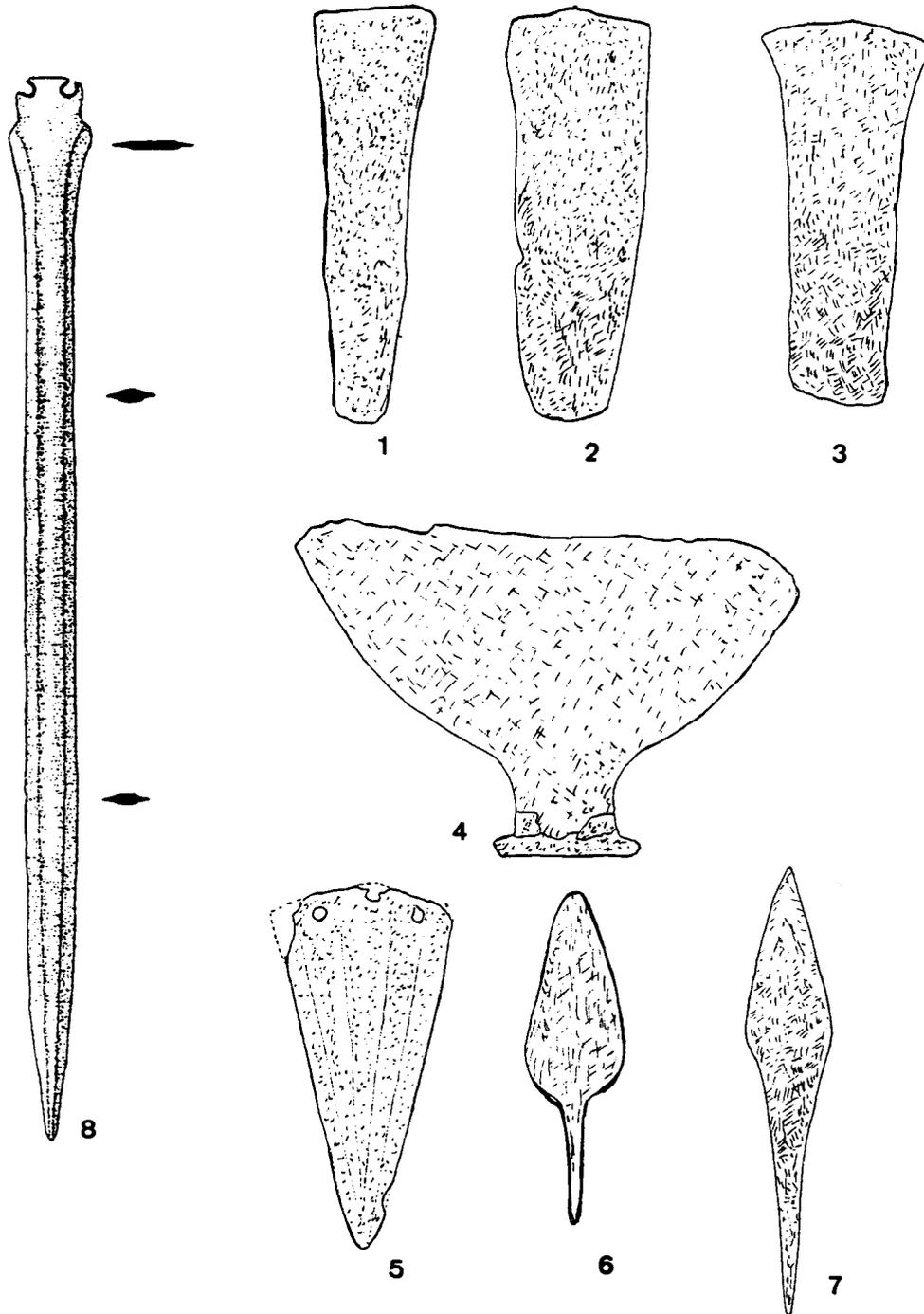
- AUMASSIP G., « La poterie des grottes d'El Arouia », *Libyca*, t. XVIII, 1970, p. 177-183.
 AUMASSIP G. et ESTORGES P., « Dépôt de "haches" polies dans un site néolithique de la région de Brézina », *Libyca*, t. XXI, 1973, p. 139-149.
 CAMPS G., *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 1974.
 CAMPS G., « Quelques réflexions sur la représentation des Equidés dans l'art rupestre nord-africain et saharien », *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, t. 81, 1984, p. 371-381.
 CAMPS-FABRER H., *Matière et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Mém. du CRAPE, n° V, Paris, A.M.G., 1966.
 DELMAS P., « Note sur les grottes de Brézina. Contribution à l'étude de l'Archéologie préhistorique dans l'Afrique du Nord », *Congrès A.F.A.S.*, Toulouse, 1910, p. 367-379.
 LHOÏTE H., *Les gravures rupestres du Sud Oranais*, Mém. du C.R.A.P.E., n° XVI, Paris, A.M.G., 1970.
 ROUBET F.-E., « Nouvelles gravures rupestres du sud de l'Atlas saharien (station du Méandre près Brézina) », *Libyca*, t. XV, 1967, p. 169-205.
 ROUBET F.-E., « L'extension septentrionale et méridionale de la zone à gravures rupestres du Sud Oranais (Atlas Saharien) », *Sixième Congr. Panafr. de Préhist.*, Dakar, 1967, p. 244-266.
 VAUFREY R., *L'art rupestre nord-africain*, Mém. I.P.H., n° 20, 1939, Paris.
 VAUFREY R., *Préhistoire de l'Afrique*, t. I, Le Maghreb. Publ. de l'Inst. des Htes Études de Tunis, vol. IV, 1955, Paris, Masson.

G. AUMASSIP

B108. BRONZE (Âge du)

En un siècle et demi de recherche archéologique, l'Afrique du Nord a livré moins d'une trentaine d'armes ou d'instruments en cuivre ou en bronze qui soit parvenue à la connaissance des spécialistes.

Comment expliquer cette carence ? La rareté des objets métalliques attribua-



Armes de cuivre ou de bronze ; 1. Hache de l'oued Akrech ; 2. Hache en cuivre du Kef el Baroud ; 3. Hache en bronze de Columnata ; 4. Hache de l'oued Kniss, Beni Snassen ; 5. Hallebarde de Mers ; 6. Pointe de Palméla de Sidi Messaoud ; 7. Pointe de Palméla d'Ain Dahlia ; 8. Épée de bronze de Larache.

Les objets sont représentés à des échelles différentes.

bles au Chalcolithique ou à l'Âge du bronze demeure l'un des problèmes non résolus de la Protohistoire maghrébine.

Ce ne peut être, en effet, la rareté des gisements de cuivre qui puisse l'expliquer; le Maghreb possède un nombre considérable de gisements. Certes, mis à part quelques gisements majeurs qui sont seuls exploités aujourd'hui, la plupart ne sont que de simples gîtes métallifères, dont l'exploitation n'est pas recommandée dans une économie moderne fondée sur la rentabilité, mais qui durant l'Antiquité et la Préhistoire étaient susceptibles d'alimenter un artisanat de valeur. L'étain est beaucoup plus rare, bien qu'un gisement d'une certaine importance, celui d'Oulmès, au Maroc, ait été exploité à l'époque moderne. Mais l'exemple de maintes régions européennes montre que l'existence d'une industrie du bronze n'est pas nécessairement associée à une exploitation locale de l'étain. Sur le plan minéralogique le Maghreb n'est donc pas plus mal desservi que l'Europe; un âge des métaux aurait pu s'y développer aussi bien qu'au nord de la Méditerranée.

A la recherche d'un Âge du bronze

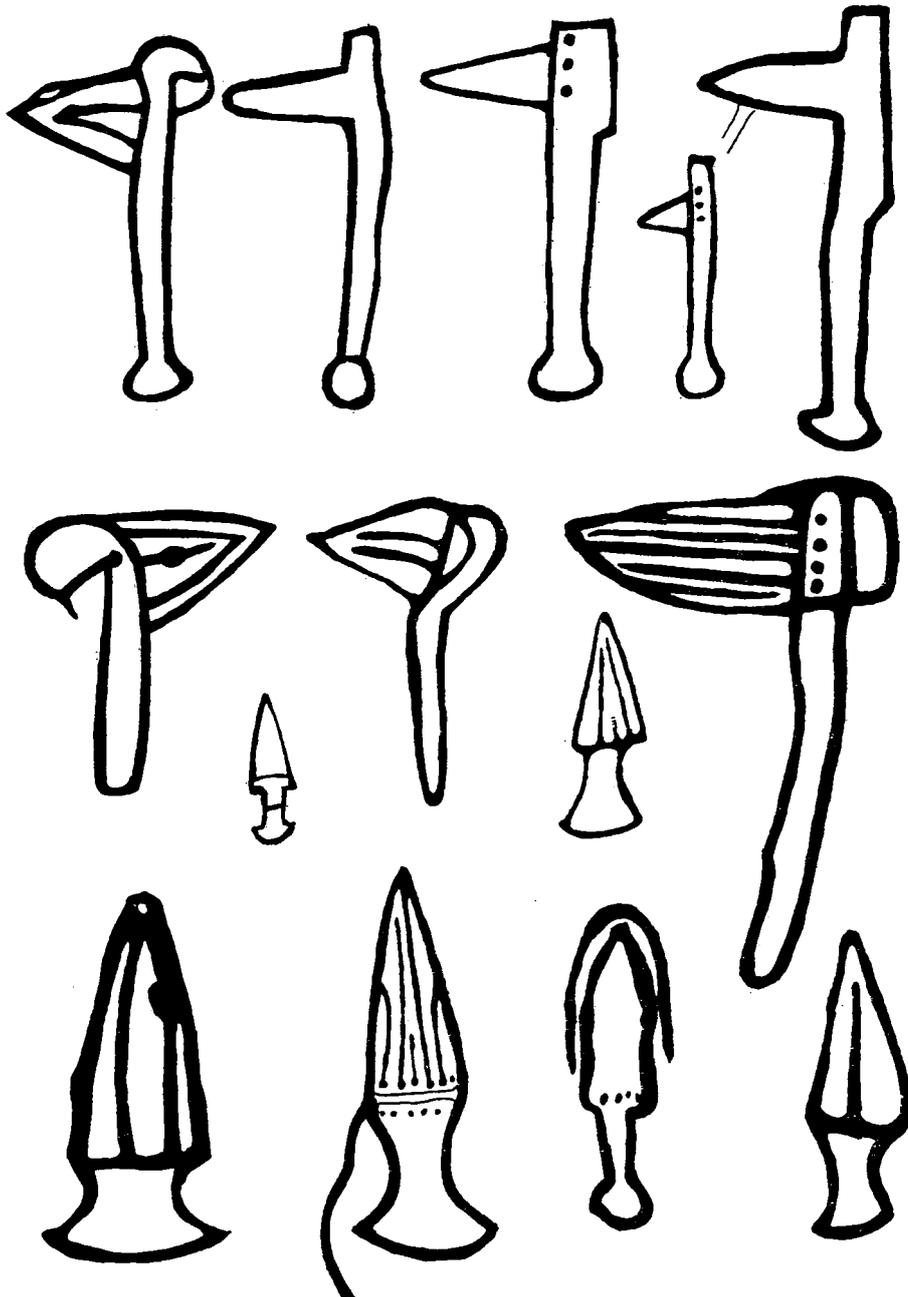
Aussi peut-on se demander si la pauvreté de notre documentation sur les armes et objets de bronze en Afrique du Nord n'est pas simplement due à la faiblesse de l'exploration archéologique.

Il suffit de remarquer combien l'action d'un homme, telle celle de J. Malhomme pour la découverte et la publication des représentations d'armes en métal dans le Haut Atlas marocain, peut être déterminante et agrandir brusquement le champ de la connaissance. Inversement plusieurs exemples douloureux révèlent la négligence de préhistoriens chevronnés à l'égard de documents en métal: ce sont soit des descriptions incomplètes, soit des pertes d'objets, soit enfin le mutisme total. Une part importante des découvertes peut ainsi avoir échappé à la connaissance des rares spécialistes.

Une autre raison, qui peut ne pas être facilement reçue dans un pays riche et fortement industrialisé mais qui ne saurait être négligée dans un pays pauvre, est l'habituel souci de récupération qui fait recueillir le moindre objet de métal pour l'utiliser tel quel ou le refondre. Pour illustrer cet état d'esprit nous rappellerons seulement l'étonnement des officiers français lorsqu'ils constatèrent, au moment de l'occupation de Tébessa (Algérie orientale) que les monnaies romaines étaient utilisées dans les transactions, encore au milieu du XIX^e siècle.

Quelle que soit la validité des différentes raisons que nous avons exposées, il n'en demeure pas moins que les instruments et les armes en cuivre et en bronze sont d'une très grande rareté au Maghreb mais moins sans doute qu'on ne le pensait, ou disait. Cette rareté ne justifie pas cependant la position négative qui fut longtemps celle des Préhistoriens quant à l'existence d'un Âge du bronze en Afrique du Nord. P. Pallary dans le premier quart du siècle n'était pas loin de croire que ce qu'il appelait le Néolithique berbère (qui, en fait, est une industrie paléolithique que nous nommons l'Atérien) florissait encore aux temps de l'Empire romain. De son côté S. Gsell, le grand historien de l'Afrique du Nord, estimait, au même moment, que «le cuivre et le bronze aient été très peu répandus parmi les indigènes, ou ignorés d'eux, avant l'époque où ils commencèrent à faire usage du fer. Chez les populations voisines du littoral, des objets en métal durent être introduits par des étrangers, surtout par les marchands des colonies maritimes phéniciennes qui furent fondées à partir de la fin du second millénaire».

Comme il arrive bien souvent, cette simple hypothèse de travail est passée pour une vérité démontrée et chacun de répéter qu'il n'y a pas d'Âge du bronze en Afrique du Nord. Du même coup se manifestait une tendance très nette à



Gravures du Haut Alas ; en haut hallebardes du type d'El Argar, au centre hallebardes du type de Carrapatos, en bas poignards. Relevés J. Malhomme.

mettre en doute l'authenticité des trop rares documents reconnus, ainsi G. Souville a peine à croire que le Dr Bourjot ait trouvé dans son jardin, à Saint-Eugène près d'Alger, en hache à talon, que E. Pelagaud remit ensuite au Musée de Lyon. C'est peut-être le Dr Gobert qui alla le plus loin dans cette position négative puisqu'il crut, au moins pendant un certain temps, à la coexistence de peuplades restées à l'état préneolithique et des premiers colons phéniciens.

Telle était la situation vers 1955. On connaissait bien quelques objets en métal mais la plupart n'avaient pas été trouvés dans des conditions archéologiquement satisfaisantes ; leur publication était insuffisante et l'idée dominait que les Berbères étaient restés à l'Âge de la pierre jusqu'à l'arrivée des Phéniciens qui leur auraient directement enseigné l'usage et le travail du fer.

Cette position n'aurait pu cependant résister à un examen attentif des données archéologiques. On y reconnaît, au départ, une grave erreur méthodologique qui consiste à ne retenir que les seuls objets métalliques et à oublier l'existence d'autres documents aussi caractéristiques tels que les céramiques, ou de négliger la pénétration de types de sépultures européennes tels que les dolmens et les hypogées, antérieurement à toute navigation orientale d'âge historique. Il y avait des relations suivies entre le Maghreb et l'Europe à l'Âge du bronze, elles faisaient suite à celles qui existaient au Chalcolithique et tout au long du Néolithique. L'Afrique du Nord n'était donc ni isolée ni fermée à toute innovation.

Un autre argument qu'auraient pu faire valoir les partisans d'un Âge du bronze nord-africain était la connaissance que l'on avait, grâce aux Égyptiens, de ces Libyens orientaux, Mashaouash, Lebou, Tehennou et autres tribus qui, maintes fois, s'attaquèrent à l'Égypte. Or, en plein Âge du bronze, au XIII^e siècle avant J.-C. nous apprenons, par exemple, par l'inscription de Karnak en l'honneur de la victoire remportée par Mineptah sur les Mashaouash qu'ils abandonnèrent aux armées du pharaon, 9 111 glaives en bronze. Ce chiffre, dont la précision ne trompe guère, est vraisemblablement exagéré, mais il témoigne de la connaissance, et certainement du travail du métal chez les Libyens orientaux. Pourquoi leurs frères d'Occident, en relation avec des pays qui, tout comme l'Égypte, avaient de solides traditions métallurgiques, seraient-ils restés dans un âge primitif de la pierre ?

Une révision des documents connus et l'exploitation de nouvelles découvertes devaient conduire l'auteur de cette notice à renverser la tendance et à se prononcer en faveur de l'existence d'un Chalcolithique et d'un Âge du bronze en Afrique du Nord.

Chalcolithique et Âge du bronze au Maroc

Cette révision avait été préparée par la découverte ou la publication correcte de nouvelles armes en cuivre comme le poignard du Chenoua près de Tipasa à l'est d'Alger, ou en bronze comme des haches de Columnata dans la région de Tiaret et de l'Oued Akrech près de Rabat. Plus intéressante encore était la mise en lumière par J. Malhomme d'un extraordinaire ensemble de gravures rupestres dans le Haut-Atlas marocain, très différentes des œuvres néolithiques de l'Atlas saharien et de l'Anti-Atlas. Cet ensemble compte de nombreuses représentations d'armes en métal fort reconnaissables : ce sont des poignards à rivets et à nervures connus en Europe dès le Bronze ancien, des hallebardes, armes très caractéristiques dont la lame de même forme que celles des poignards était renforcée et fixée perpendiculairement à un manche, d'où le nom de haches-poignards que leur avait donné J. Déchelette. Les hallebardes apparaissent au Bronze ancien et sont particulièrement nombreuses en Espagne (culture d'El Argar). Ces représentations, très méridionales, permettaient d'entrevoir l'importance de la pénétration argarique au Maroc. Mais, antérieurement, d'autres relations s'étaient déjà nouées avec la Péninsule ibérique. Elles sont prouvées par la découverte de vases campaniformes* sur le littoral marocain, depuis le détroit de Gibraltar jusque dans la région de Casablanca. En Oranie un seul tesson était connu dans la grotte de Rhar Oum el Fernan (Saïda), un second fut reconnu dans les collections du Musée d'Oran provenant de l'Oued Saïda.

Depuis 1960, durant les trois dernières décennies, de nouveaux documents de grand intérêt sont venus à notre connaissance et confirment, en les précisant les conclusions précédentes.

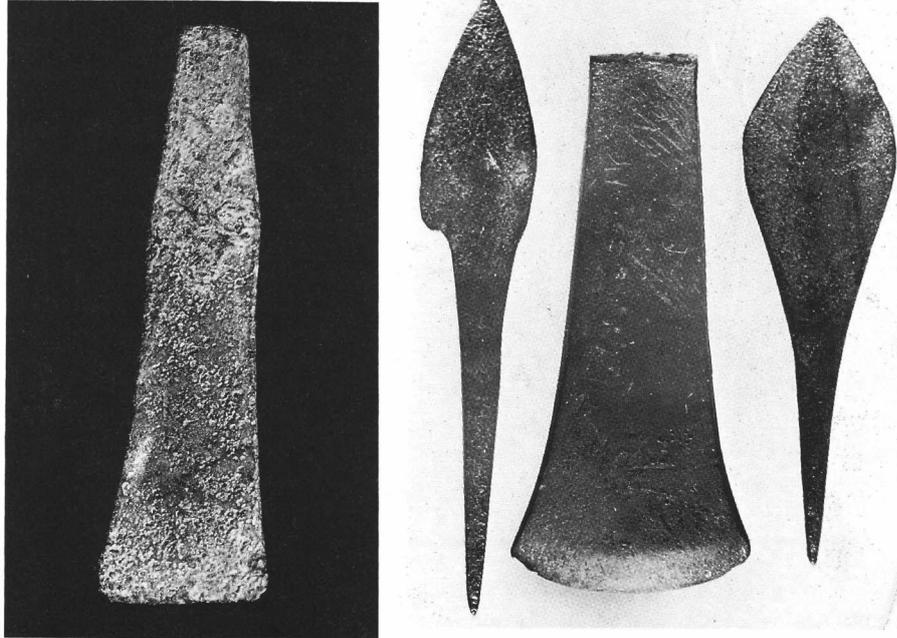
Le Maroc du Nord s'est, une fois encore, révélé plus riche que les autres régions. Il faut noter en effet la redécouverte et la publication de la pointe trouvée par G. Buchet dans une tombe en ciste d'Aïn Dalia (El Mriès) dans la région de Tanger, qui n'était connue que par une description incomplète. Suivant cette description, cette arme pouvait être considérée aussi bien comme une pointe de lance ou un poignard à languette. C'est en réalité une pointe en cuivre à limbe triangulaire allongé muni d'une soie. Il s'agit d'une variété des pointes du type de Palmela. Ces pointes d'origine ibérique se sont répandues pendant le Chalcolithique et le Bronze ancien dans les régions atlantiques et les pays méditerranéens occidentaux. La pointe d'Aïn Dalia n'est connue que par une photographie conservée au Musée de l'Homme à Paris, l'objet a disparu ainsi que l'alène (l'inventeur disait un poinçon) découverte dans le même ciste.

Plus intéressante encore est la découverte par J. Ponsich dans une autre tombe en ciste de la région (nécropole de Mers), d'une arme qualifiée de « lame de poignard ou de hallebarde en bronze ». Malgré ses faibles dimensions (10,5 cm de long et 5 cm de largeur maximum), H. Schubart et R. Chenorkian estiment qu'il s'agit d'une hallebarde, tant en raison de sa silhouette que de la présence d'une forte nervure. Les dimensions réduites de cette arme s'expliquent peut-être par le fait qu'ayant été trouvée dans une tombe, elle n'avait pas de caractère fonctionnel. Par sa morphologie, la hallebarde de Mers appartient au type ibérique de Carrapatos dont elle possède tous les caractères : nervure, cannelures, extrémités proximale à trois rivets. La même sépulture contenait deux alènes.

Deux autres documents d'intérêt moindre méritent d'être rappelés bien que leur origine soit douteuse. G. Souville a signalé une hache plate dans les collections du Musée de Tétouan, semblable à celle de l'Oued Akrech, qui est peut-être celle par C. de Montalban à Arzila. Une autre hache de grandes dimensions (18,2 cm de long et 28,8 cm de large) provient des Monts des Beni Snassen, peut-être des gorges de l'Oued Kiss. Elle est aujourd'hui déposée au Musée de Rabat. Sa forme, rare, est celle d'un éventail faiblement dissymétrique ; le talon est emboîté dans une pièce en bronze qui fut brasée sans doute à une époque plus récente. Les analyses chimiques indiquent 7 à 8% d'étain et des traces de plomb. Avec de grandes précautions G. Souville propose de rapprocher cette hache de celles en forme de pelte représentées dans les gravures rupestres de l'Oukaïmeden (Haut-Atlas) et sur certaines stèles portugaises.

Le Maroc atlantique a apporté de nouveaux témoignages de l'expansion du vase campaniforme : deux poteries entières, provenant vraisemblablement d'une sépulture, ont été mises au jour à Sidi Slimane du Rharb et publiées par G. Souville. Ces vases sont parfaitement identifiables, ils appartiennent au groupe portugais du style campaniforme. De nouveaux témoignages ont été trouvés dans la région de Fès.

La grotte du Kef el Baroud dans la région de Casablanca a livré trois objets de métal qui présentent un grand intérêt ; il s'agit d'une hache plate en cuivre et de deux grandes alènes. La hache et l'une des alènes furent recueillies dans les déblais, mais la seconde alène provient de la couche grise qui fut datée par C 14 de 5160 ± 110 ans soit 3210 BC. Cette datation paraît un peu haute, d'autant plus que la couche blanche qui lui est antérieure d'après la stratigraphie accuse un âge de 4750 ± 110 ans soit 2800 BC. Les deux objets trouvés hors stratigraphie ne doivent pas être négligés ; pour A. de Wailly ils proviennent de la couche grise puisqu'ils ont été recueillis dans une poche dont le toit était constitué de matière de remplissage de cette couche. Les conditions nous paraissent suffisantes pour



Hache de l'oued Akrech. Longueur 15,5 cm.
Pointes de Palméla de Karrouba et de la Stidia encadrant la hache de Karrouba.
Longueur de la hache 9,5 cm.

penser que le cuivre était connu au Maroc au moins au début du III^e millénaire. Cette découverte, faite malheureusement dans des conditions qui ne sont pas parfaites, est la plus importante de ces dernières années.

Il importe également de signaler la découverte par L. Wengler d'une nouvelle pointe de Palméla dans la grotte d'El Hariga (Maroc oriental) et d'une autre à Aïn Smène, dans la région de Fès.

Aux nombreuses représentations d'armes métalliques publiées entre 1950 et 1960 dans le Haut Atlas par J. Malhomme, particulièrement celles des stations de l'Oukaïmeden et du Yagour, il faut ajouter de nombreuses autres figurations signalées par A. Simoneau dans le massif du Rat ou dans l'Aougdal n'Oumghar ainsi que dans l'Anti-Atlas ; mais c'est à R. Chenorkian que nous devons l'étude la plus complète des armes* en métal figurées sur les parois rocheuses de l'Atlas marocain. En plus des boucliers, nommés « disques » par J. Malhomme, et des arcs rares, on reconnaît de nombreux poignards, des hallebardes, différentes formes de haches et des « pointes », dont le manche très court, semblable à celui des armes plus récentes qui figurent sur des monuments d'âge historique ou qui sont citées par les auteurs antiques, incite à les considérer comme des sagaies plutôt que comme des lances ou des flèches. R. Chenorkian reconnaît, parmi les quelque 300 représentations de poignards, trois types dont le premier possède une garde cruciforme (Type I a) ou faiblement saillante (Type I b). Les types II et III ont des poignées plus étroites, dépourvues de garde, avec ou sans pommeau ; comme sur les poignards à rivets ou à manche massif de l'Europe méridional, il est possible de reconnaître des lames à filets gravés parallèles aux bords ou à nervure axiale.

Plus intéressante encore est l'analyse portant sur une quarantaine de

figurations de hallebardes, parmi lesquelles R. Chenorkian reconnaît trois types ; le premier est comparable aux hallebardes ibériques du style d'El Argar à lame étroite présentant un emmanchement robuste grâce à l'élargissement de la partie proximale de la lame. R. Chenorkian remarque sur les figurations atlasiques un renflement important à la partie distale du manche, sans doute pour augmenter le poids de l'arme à son extrémité et la rendre plus efficace. Il pense justement que ce renflement qui s'étend parfois jusqu'à la région médiane du manche s'imposait en raison de la forme et des dimensions de la plaque de fixation des lames, telles que le montrent les exemplaires métalliques découverts dans la Péninsule ibérique. Le type suivant se subdivise en II a et II b d'après la place de la lame sur le manche. Les lames de ces hallebardes sont larges, de forme triangulaire, comme celles du type de Carrapatos, en Espagne. Elles sont renforcées par une nervure. La petite hallebarde, peut-être votive, trouvée dans la sépulture de Mers (région de Tanger) appartient à ce type. Les hallebardes du troisième type ont une lame moins large mais plus longue, le manche présente parfois un crochet externe à l'extrémité distale et un renflement proximal ; elles n'ont pas leur équivalent dans la Péninsule ibérique.

Parmi les haches représentées dans l'Atlas marocain, une forme particulière mérite de retenir l'attention. La hache-pelte est également figurée dans le Sahara occidental (Méran) et présente une grande ressemblance avec les «haches-idoles» des stèles ibériques étudiées par M. Almagro.

Dans le corpus des gravures rupestres de l'Atlas, il n'y a aucune représentation d'épée pouvant remonter à l'Âge du bronze mais il nous faut citer la belle épée trouvée dans l'estuaire du Loukkos (Larache). Cette arme, signalée rapidement par B. Saez Martin, en 1952, fut longtemps considérée comme perdue ; elle a été récemment retrouvée au Musée de Berlin et publiée. Il s'agit d'une lame aux bords parallèles appartenant sans discussion au complexe du Bronze atlantique.

Aux objets et armes diverses en métal qui sont des témoins principaux de l'existence d'un Âge du bronze dans l'ouest du Maghreb, il importe d'ajouter quelques traits culturels qui, sans être aussi précis, n'en contribuent pas moins à enrichir la documentation. Nous devons, en premier lieu, retenir certains types de sépulture qui, indépendamment de leurs caractéristiques ayant valeur chronologique, présentent une localisation étroite se confondant avec la zone d'expansion des influences ibériques qui sont à l'origine de l'Âge du bronze maghrébin. Si les sépultures en jarres (ces dernières non décrites) de Zemamra près de Mazagan se rattachent peut être à la culture d'El Argar (Bronze ancien ibérique), on est plus assuré du caractère protohistorique des tombes en ciste, longtemps confondues avec des dolmens, des nombreuses petites nécropoles de la région de Tanger, la forme des monuments, leur localisation et le mobilier qui y fut trouvé (hallebarde de Mers, pointe de Palméla d'Ain Dahlia) sont autant de témoins de leur appartenance à l'Âge du bronze. Les tombes en forme de silo, localisées dans le Maroc oriental et en Oranie, ont été rapprochées des sépultures de forme semblable du Chalcolithique et du Bronze ancien du Portugal et d'Andalousie.

La céramique de l'Âge du bronze commence à être mieux connue dans les divers gisements du Maroc septentrional. C'est une céramique à fond plat, grise, noirâtre ou rouge, ayant dans ce cas subi un polissage intense, qui apparaît au-dessus des niveaux à céramique campaniforme*. Malheureusement, trouvée dans des niveaux superficiels et d'aspect grossier, elle fut souvent négligée ou considérée comme récente.

Le Maroc a également livré d'autres monuments difficiles à dater et qui sont habituellement, pour des raisons uniquement stylistiques, attribués au début de l'Âge des métaux. Ce sont trois stèles ornées, deux à N'Kheila, une à Maaziz. La

mieux conservée (N'Kheila I) est en grès, elle présente une figure humaine, nue semble-t-il, à tête discoïde ; cette figure est entourée de demi-cercles concentriques et d'arceaux qui sont d'aspect atlantique et rappellent les décors des pétroglyphes de Bretagne et d'Irlande. L'autre stèle de N'Kheila présente les mêmes motifs entourant un anthropomorphe en grande partie disparu. La stèle de Maaziz présente un décor qui n'est pas sans analogie avec celui des stèles chalcolithiques des Alpes italiennes.

Les traces d'un Âge du bronze en Algérie occidentale

L'Algérie fut toujours plus pauvre en objets de métal que le Maroc atlantique et septentrional. Assez bizarrement c'est la région comprise entre Alger et Cherchel qui jusqu'en 1960 avait fait connaître de rares documents dont le plus ancien est sans conteste le poignard en cuivre du Chenoua. Près de Tiaret, P. Cadenat avait découvert en 1955, à Columnata, dans un labour, une hache plate en bronze contenant 7,60% d'étain. Quelques années plus tard, il trouvait dans la Vigne Serrero, dans la même région, une petite pièce de cuivre ou de bronze qui semble appartenir à une pointe de Palmela de petites dimensions et divers autres fragments, dont un poinçon en bronze.

Plus intéressante et inattendue fut la redécouverte, par le même chercheur dans les collections du Musée de Figeac (Lot, France), de trois pièces provenant de la région de Mostaganem (Algérie). Ces objets ont été trouvés, on ne sait dans quelles circonstances, par M. Bouyssou qui était agent voyer à Mostaganem avant 1934. Deux de ces pièces proviennent de Karrouba à 4 km au nord-est de Mostaganem. Il s'agit d'une hache et d'une pointe. La hache a de très faibles rebords à peine marqués, et un tranchant concave qui permettent de la classer dans le type de Neyruz ou de La Polada qui est très répandu au Bronze ancien en Suisse, dans l'est de la France et en Italie. Longue de 9,1 cm, cette hache a un talon relativement étroit (1,7 cm) et légèrement martelé. Le tranchant modérément convexe a une corde de 4 cm. L'autre pièce provenant de Karrouba est une pointe du type de Palmela, la dissymétrie du limbe est peut-être due à la disparition d'un aileron. La largeur maximum est actuellement de 1,8 cm, la longueur de 10 cm.

Le Musée de Figeac possède également une seconde pointe du type de Palmela recueillie par M. Bouyssou à La Stidia, village littoral situé à l'ouest de Mostaganem. Plus courte que la précédente (7,7 cm), elle possède un limbe large et peu acéré. Comme sur celle d'Aïn Dalia (Tanger) les bords ont été martelés, laissant en relief un triangle nettement délimité qui occupe l'axe de la pièce.

Monuments mégalithiques et hypogées d'Algérie orientale et de Tunisie

Fait curieux, alors que les témoignages métalliques font complètement défaut à l'est du méridien d'Alger, la partie orientale de l'Algérie et la Tunisie sont particulièrement riches en monuments funéraires qui, en Europe, sont antérieurs ou contemporains de l'Âge du bronze. Ces monuments sont rares au Maroc alors que se comptent par milliers les dolmens et hypogées d'Algérie orientale et de Tunisie. La répartition très particulière de ces monuments est un argument non négligeable en faveur de leur origine extérieure. Il existe manifestement une région mégalithique qui couvre la Tunisie centrale et l'Algérie orientale ; de part et d'autre s'étendent deux ailes littorales en Tunisie orientale et en Algérie jusqu'en Kabylie. Les derniers dolmens vers l'ouest sont ceux de Beni Messous*, à 20 km d'Alger. Nous avons déjà noté que c'est

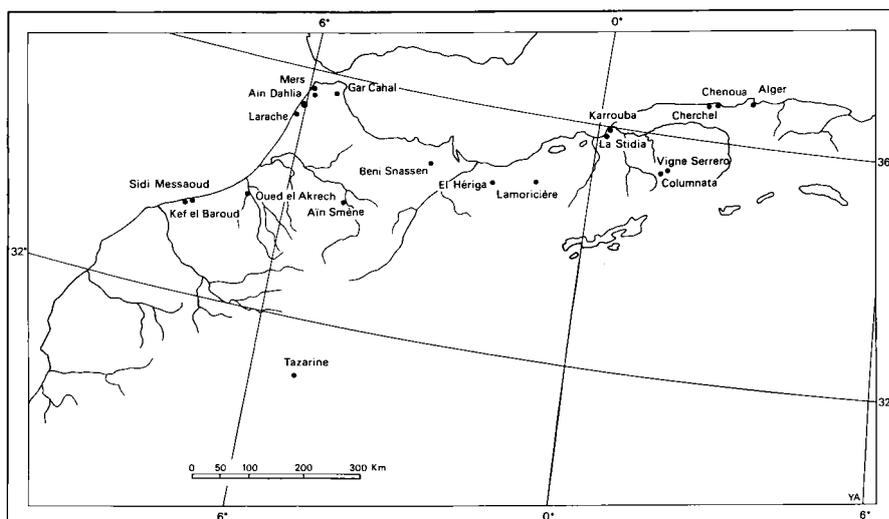
précisément dans ce secteur d'Algérie centrale que furent trouvés les derniers objets métalliques d'origine occidentale.

Ainsi les dolmens* nord-africains, qui sont de petite taille mais d'aspect tout à fait classique sont exactement dans le prolongement de ceux de Provence orientale, de Corse et de Sardaigne, constituant une sorte d'axe mégalithique méditerranéen. Mais alors que les dolmens d'Europe méridionale et des îles sont incontestablement d'âge très ancien, du Néolithique final-Chalcolithique, ceux d'Afrique du Nord n'ont livré aucun document qui permettent de leur reconnaître une aussi grande antiquité. Cependant il ne peut s'agir de monuments autochtones en raison de leur répartition particulière. Des analogies à travers la Méditerranée occidentale entre, par exemple, les Tombes de Géants de Sardaigne, les navetas de Minorque et les allées couvertes* de type kabyle, ne peuvent être le simple produit du hasard quand on reconnaît dans certains de ces monuments, aussi bien en Algérie (Aït Raouana) qu'en Sardaigne (Li Loghi) ou à Minorque (Es Tudons) une architecture intérieure à deux niveaux dans ces constructions qui sont parmi les plus spectaculaires des monuments funéraires allongés. Mais tandis que navetas et tombes de Géants se rapportent au chalcolithique et au premier Âge du bronze, les allées couvertes de Kabylie n'ont pas livré de céramiques antérieures au III^e siècle av. J.-C. !

Il nous faut donc imaginer que « l'idée mégalithique » a pénétré dans la partie orientale du Maghreb, au moment de l'extrême fin de son expansion et que cette région particulièrement conservatrice entretint longuement cette conception architecturale qui évolua sur place et donna naissance à des formes particulières. C'est le cas en Tunisie centrale, dans la région de Maktar où on peut suivre sur place le passage du dolmen simple au dolmen agrandi avec débordement volontaire de la dalle de couverture nécessitant l'implantation d'orthostates supplémentaires, parallèlement au grand côté de la cella, ainsi naît le dolmen à portique. Par ailleurs, le désir de rassembler plusieurs caveaux sous la même couverture mégalithique entraînait l'apparition des dolmens multiples. La conjonction des deux courants donna naissance aux grands monuments mégalithiques complexes à portique du type Ellez qui sont les plus belles réalisations du mouvement mégalithique au Sud de la Méditerranée. Ces monuments sont le témoin d'un culte funéraire exigeant. Les besoins de ce culte firent apparaître à leur tour de véritables chapelles qui s'insèrent entre les piliers du portique, une cour se développe en avant de celles-ci ; l'aboutissement de cette évolution est le monument de type Maktar qui présente une série de caveaux précédés de chapelles et de téménos mitoyens. A ce stade de l'évolution le monument funéraire mégalithique est devenu un sanctuaire.

On sait qu'il existe dans le nord de la Tunisie, et plus spécialement en Kroumirie et chez les Mogods, dans les petits massifs au nord de la Médjerda et au sud du cap Bon de petits hypogées cubiques creusés en flanc de rocher ou de falaise. Ils sont connus sous le nom de haouanet* ou de rhorfa ou encore de biban*. Ce mode de sépulture ne répond guère aux traditions funéraires des Carthaginois qui creusaient généralement très profondément leurs tombes, que ce soit les tombes à puits ou les caveaux construits dans une tranchée. Au contraire des nécropoles puniques voisines des principales villes, les haouanet sont dispersées dans les campagnes ou groupées à proximité de vieilles cités numides. Il arrive même que ces hypogées voisinent avec des dolmens et on a pu reconnaître des formes intermédiaires entre le hanout qui est creusé et le dolmen qui est construit.

Il est vrai aussi que les analogies entre les haouanet et les tombes puniques à puits sont très fortes : même forme cubique ou à cul-de-four, même accès par une petite baie rectangulaire, même présence de niche cultuelle dans la paroi du fond et même décor géométrique. On pourrait facilement multiplier les preuves



Armes et instruments en cuivre ou en bronze du Maghreb. Aucun objet métallique attribuable à l'Âge du bronze n'a été trouvé à l'est du méridien d'Alger.

de la contemporanéité de nombreux haouanet et des tombes puniques. La cause est entendue, mais faut-il en conclure que les haouanet sont tous d'âge punique et qu'ils ont la même origine que les tombes puniques ?

A vrai dire l'influence punique, qui est indiscutable, s'exerce sur un substrat qui ne peut être d'origine phénicienne. L'absence totale d'hypogées dans les zones les mieux punicisées (Basse Médjerda, environs de Carthage, Sahel, Syrte...) me paraît un argument non négligeable pour dissocier deux traditions funéraires d'origines distinctes. L'existence, en revanche d'hypogées de forme et de dimensions semblables en Sicile, en particulier dans la culture de Pantalica ou dans celle de Cassibile, invite à rechercher hors d'Afrique et hors des traditions phéniciennes l'origine des haouanet. Leur localisation dans le nord de la Tunisie et l'extrême nord-est de l'Algérie milite en faveur d'une origine méditerranéenne très ancienne dont la Sicile aurait pu être le relai ultime.

Il faut dire que la décoration des haouanet n'est pas toujours aussi punicisante qu'on le dit. Je retiendrai par exemple la scène sculptée en très bas relief sur une paroi d'un hanout du Jbel Mengoub qui représente un boviné aux très longues cornes devant lequel semble danser un personnage. Une scène célèbre du Kef el Blida se rapporte indiscutablement à une culture d'origine maritime, elle utilise des symboles qui ne paraissent guère puniques : le personnage principal brandit une hache bipenne et tient un bouclier à relief échancré en V datable du VII-VI^e siècle av. J.-C. Citons encore la place tenue par le taureau dans le décor de ces haouanet, en particulier le protomé de taureau en fort relief d'un hypogée du Jbel Sidi Zid qui détermine entre ses cornes une véritable niche. C'est aussi vers les plus anciennes traditions méditerranéennes qu'il faut se tourner pour expliquer la curieuse superposition de la colonne et de la niche cultuelle qui apparaît dans plusieurs haouanet du Cap Bon. Cette curieuse disposition si originale n'est connue, à mon sens, que dans la culture égéenne. Enfin comment ne pas faire de rapprochement entre la scène de danse devant le taureau du Jbel Mengoub et les jeux acrobatiques en présence du taureau dont l'art crétois a laissé d'admirables témoignages ! Bien qu'ils soient le plus souvent d'âge punique, je suis convaincu que les haouanet qui se retrouvent identiques en Sicile, particulièrement dans le quart sud-est qui échappa toujours à la domination carthaginoise, tirent leurs

origines d'un courant méditerranéen plus ancien et distinct de l'apport culturel phénicien. On a déjà associé l'apparition de ces petits hypogées dans le nord-est du Maghreb à l'introduction de la céramique peinte à décor géométrique qui a connu un brillant développement à Chypre, en Grèce archaïque, en Italie méridionale et en Sicile au cours de l'Âge du bronze et au début de l'Âge du fer. Parmi les multiples foyers de céramiques peintes susceptibles d'avoir diffusé leur technique vers l'Afrique du Nord, celui de Sicile semble devoir être retenu en priorité. Indépendamment de la proximité géographique et de l'existence dans les deux régions d'hypogées très semblables, il faut retenir l'importance et l'ancienneté des relations entre ces deux pays dès les temps néolithiques (introduction d'obsidienne en Tunisie). Les vases peints siciliens du style de Castelluccio présentent les mêmes motifs que ceux qui se sont maintenus jusqu'à nos jours sur les poteries peintes nord-africaines, de même des formes très particulières tels que les vases à filtre vertical se retrouvent de part et d'autre du détroit de Sicile, de même doit-on citer des détails techniques très caractéristiques parce que peu répandus, tel, par exemple le vernis à la résine appliquée sur les poteries siciliennes de Cassibile et sur celles de plusieurs régions de l'Algérie actuelle.

Bien que moins riche en objets métalliques que ses voisins européens, le Maghreb a participé au cours des III^e et II^e millénaires à l'intense développement des échanges, des relations maritimes et des courants de pensée, aussi bien le long des côtes atlantiques qu'à travers le bassin occidental de la Méditerranée.

BIBLIOGRAPHIE

voir Campaniforme - Cuivre (Âge du)

ALMAGRO-BASCH M., « A proposito de unos objetos hachiformes representados en el arte rupestre del Sahara occidental », *Munibe*, t. 23, 1971, p. 25-35.

Atlas préhistorique de la Tunisie, f. 6 : La Goulette, par HARBI-RIABI M., GRAGUEB A., CAMPS G., ZOUGHLAMI J., I.N.A., École franç. de Rome, 1987, fig. 64 et p. 52-60.

BATES O., *The eastern Libyans*, Londres, 1914.

BUCHET G., « Note préliminaire sur quelques sépultures anciennes du nord-ouest du Maroc », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1907, p. 396-399.

CADENAT P., « Découverte d'une hache de bronze dans la commune mixte de Tiaret », *Libyca*, t. VI, 1956, p. 283-287.

CADENAT P., « Découvertes d'objets en bronze près de Tiaret », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LVIII, 1961, p. 30-31.

CAMPS G., « Les traces d'un Âge du bronze en Afrique du Nord », *Rev. afric.*, t. 104, 1960, p. 31-55.

CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961, p. 403-408.

CAMPS G., *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 1974.

CAMPS G., « Protohistoire de l'Afrique du Nord. Questions de terminologie et de chronologie », *REPPAL*, t. 3, 1987, p. 43-70.

CAMPS G. et GIOT P.-R., « Un poignard chalcolithique au Cap Chenoua », *Libyca*, t. VIII, 1960, p. 261-278.

CAMPS G. et CADENAT P., « Nouvelle données sur le début de l'Âge des métaux en Afrique du Nord », *Société d'Études et de Recherches préhistoriques*, Les Eyzies, n° 30, 1980, p. 40-51.

CHENORKIAN R., *Les armes métalliques dans l'Art protohistorique de la Méditerranée occidentale*, C.N.R.S., Paris, 1988.

DALLONI M., *Géologie appliquée de l'Algérie*, Alger, 1939.

GIOT P.-R. et SOUVILLE G., « La hache en bronze de l'Oued Akrech (Maroc) », *II^e Congr. panaf. de Préhist.*, Alger, 1952, p. 221-239.

GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. 1, p. 212.

JODIN A., « Les gisements de cuivre du Maroc et l'archéologie des métaux », *Bull. d'Archéol. maroc.*, t. VI, 1966, p. 11-27.

- JODIN A., « L'Âge du bronze au Maroc : La nécropole mégalithique d'El Mriès (Oued Bou-Khalf, Tanger) », *Bull. d'Archéol. maroc.*, t. V, 1964, p. 11-45.
- MALHOMME J., *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Publ. du Serv. des Antiqu. du Maroc, Rabat, 1959, 1961.
- PONSICH M., *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris, 1970, p. 55 et sq., fig. 14, pl. 13.
- ROSENBERGER B., « Les anciennes exploitations minières et les anciens centres métallurgiques du Maroc », *Rev. de Géogr. du Maroc*, n° 18, 1970, p. 59-102.
- RUIZ-GALVEZ PRIEGO M., « Espada procedente de la Ria de Larache en el Museo de Berlin oeste », *Homenaje a Martín Almagro Basch*, t. II, 1987, p. 63-68.
- SOUVILLE G., « Recherches sur l'existence d'un Âge du bronze au Maroc », *Atti del VI congresso internazionale delle Scienze preistoriche e protostoriche*, 1962, p. 419-424.
- SOUVILLE G., « Influences de la Péninsule ibérique sur les civilisations post-néolithiques du Maroc », *Miscelanea en homenaje al abate H. Breuil*, t. II, Barcelone, 1965, p. 409-422.
- SOUVILLE G., « Une curieuse hache en bronze de la région de Beni Snassen », *Bulletin d'archéologie marocaine*, t. V, 1964, p. 319-323.
- SOUVILLE G., « Témoignages sur l'Âge du bronze au Maghreb occidental », *C.R.A.I.B.L.*, Janv.-mars 1987, p. 97-111.
- TARRADELL M., « Noticia sobre la excavacion de Gar Cahal », *Tamuda*, t. II, 1954, p. 344-358.
- WAILLY A. de, « Le site du Kef el Baroud (région de Ben Slimane) », *Bulletin d'Archéologie marocaine*, t. IX, 1973, p. 39-101. *Id.*, « Le Kef el Baroud et l'ancienneté de l'introduction du cuivre au Maroc », *ibid.*, t. X, 1976, p. 47-51.
- WENGLER L., « La grotte d'El Hariga (Maroc oriental) », *Bulletin d'Archéologie marocaine*, t. XV, 1983-1984, p. 81-90.

G. CAMPS

B109. BU NJEM

Cette oasis du prédésert de Tripolitaine est voisine d'un site antique important. Visité depuis 1819 par divers explorateurs, il a fait l'objet en 1928 d'un rapide sondage suivi d'une visite de R. Bartoccini, et de 1967 à 1978 de fouilles régulières de la Mission Archéologique française en Tripolitaine, prolongées en 1979 et 1980 par des prospections étendues du prédésert.

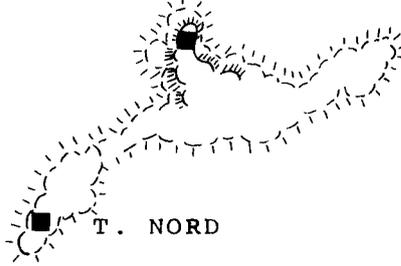
Situation

Bu Njem est à 100 km de la mer à vol d'oiseau et à 200 km pratiquement au plein sud du cap Misurata. L'oasis est dans le bassin de l'oued Kebir, le plus méridional des grands oueds de Tripolitaine après le Sofegine et le Zem Zem, et se trouve dans la vallée de l'oued Chaïb, à quelques kilomètres au sud de son confluent avec le Kebir. L'oued Chaïb ouvre en direction du sud un passage facile entre des djebels peu élevés (200 m environ).

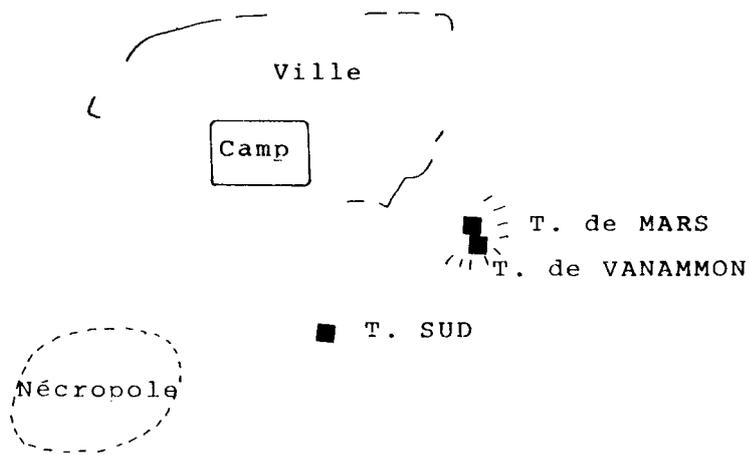
Dans un paysage déjà aride il y a environ 2000 ans, quoique probablement « désertifié » progressivement depuis l'Antiquité, les bassins des grands oueds offraient et offrent toujours de bonnes possibilités à des habitats sédentaires. Ces habitats sont maintenant largement attestés non seulement pour le Sofegine et le Zem Zem, mais encore pour le bassin du Kebir. Mais Bu Njem se situe à la limite sud-est de ces possibilités de sédentarisation.

Les environs immédiats ne convenaient peut-être qu'à une économie plus pastorale. Nomades et semi-nomades ont en tout cas toujours trouvé à y nourrir des troupeaux et la prospection a permis de rencontrer de nombreuses traces d'habitats plus ou moins précaires, dont on ne sait jamais à l'avance si le matériel recueilli va permettre de les dater de la préhistoire, de l'époque romaine, ou du XIX^e siècle.

T. de JUPITER HAMMON



T. NORD



0 100 200 300 400 500 m

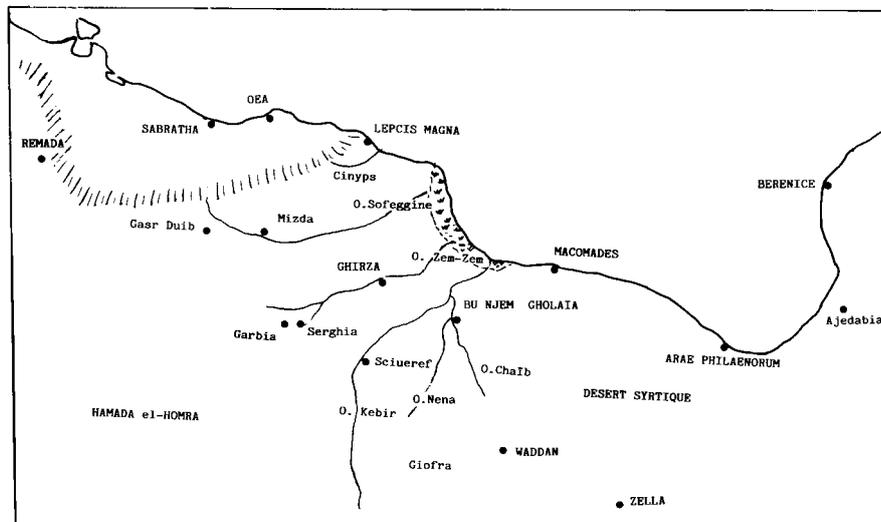
Le site de Bu Njem.

Ces données expliquent la physionomie générale de l'histoire du site : une préhistoire qui s'étend pour le moment jusqu'à la veille de l'occupation romaine, soit jusqu'au 23 janvier 201 de notre ère, puisque nous savons que les Romains sont arrivés le 24 janvier ; une période historique pour laquelle les documents sont désormais abondants, et qui s'étend jusqu'à une date précise que nous ignorons, mais antérieure à 263 et probablement de peu postérieure à l'année 259 ; une « post-histoire » éclairée pour le IV^e et V^e siècle par quelques rares vestiges, puis complètement obscure pour la période pré-arabe et arabe.

Le site du Bu Njem

Dans le couloir du Bu Njem, la vallée de l'oued Chaïb est toute proche du djebel qui le limite à l'ouest. Une longue pente monte au contraire vers un large plateau mamelonné, qui va jusqu'au piémont du djebel est. On trouve d'abord sur cette pente l'oasis de Bu Njem, puis un peu plus haut le fort italien établi en 1929, puis, en haut de la pente, le fort romain. Autour du fort romain s'est établie une ville qui s'est dotée d'une enceinte : seule la face sud du camp romain donnait alors directement sur la campagne. Autour de la ville, à quelque distance, ont été identifiés cinq temples suburbains ; au sud-ouest de la ville est une vaste nécropole. Enfin, tout le plateau du piémont du djebel est parsemé de vestiges d'habitats ou de gisements de matériel, surtout denses pour la préhistoire, pour les III-IV^e siècle, pour le « Moyen-Age » indatable, et pour la période quasi contemporaine.

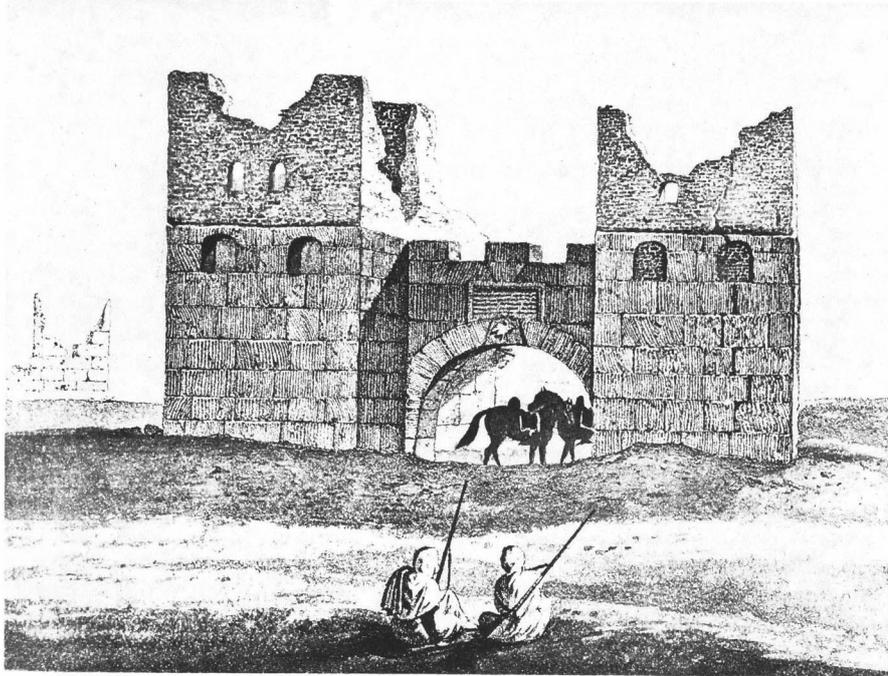
Le fort romain et les temples, largement fouillés, la ville et les nécropoles connues seulement par les sondages plus ou moins étendus, ont fourni une quantité considérable de documents écrits : une vingtaine d'inscriptions lapidaires intactes ou importantes, des dizaines de graffiti muraux, près de 150 ostraca, écrits à l'encre sur des fragments d'amphores et qui sont soit des lettres, soit des états de situation quotidiens de la garnison. Cette documentation (différente et complémentaire de celle que donnent les prospections du prédésert) fournit évidemment des renseignements abondants sur le monde où cette greffe de civilisation romaine a pu se maintenir pendant environ trois-quarts de siècle.



Situation de Bu Njem-Gholaias.

Toponymie

Le nom de Bu Njem est actuellement interprété sur place comme signifiant « l'endroit de la petite étoile », mais c'est une explication récente d'une forme qui n'est plus comprise. Il est plus satisfaisant de penser, comme nous l'a suggéré H. Slim, que le mot est apparenté à El-Djem (Thysdrus) et que dans les deux cas il s'agirait d'un vieux mot arabe signifiant « forteresse, château, palais ». Ces toponymes seraient donc dus à la présence des ruines romaines elles-mêmes : en 1819, l'anglais Lyon a encore vu, quasi intacte, la porte nord du camp, avec ses tours entièrement conservées.



La porte du camp romain, dessin de Lyon.

A quelques kilomètres au sud de Bu Njem, les cartes mentionnent un « Bir Ghelaia ». Les habitants de Bu Njem connaissent bien cet endroit où l'eau est abondante et toute proche du sol, et, disent-ils, Ghelaia est en réalité le nom de toute la contrée. Or, une inscription latine découverte en 1972 atteste le nom ancien du site sous la forme « Gholaiia ». Il est donc bien probable que les Romains ont enregistré le nom de la contrée. Ultérieurement, le point le plus remarquable de la région, l'oasis et les ruines romaines, l'ont perdu au profit du moderne « Bu Njem ».

A vrai dire, le toponyme n'a pas été noté seulement à l'arrivée des Romains en 201. La Table de Peutinger donne un « Chosol » pour lequel les distances indiquées entre Leptis Magna et Chosol d'une part, Chosol et Macomades (Sirte) d'autre part, coïncident parfaitement avec les distances mesurées jusqu'à Bu Njem, pourvu qu'on veuille bien ne pas chercher sur la côte les autres stations de la Table, par exemple Tubactis, et admettre qu'elle indiquait un itinéraire situé dans le prédésert, ce que suggèrent d'ailleurs des noms de stations comme *ad cisternas*, *dissio aqua amara* (il n'y a pas d'eau douce dans la région de Bu Njem à plus de cent kilomètres à la ronde), ou *ad ficum* (l'arbre isolé, point de repère des itinéraires désertiques). La découverte d'une

inscription qui donne le nom de « Chol », facile à rapprocher de la Table, vérifie l'identification (RR. a8).

On voit que le toponyme nous est attesté sous plusieurs formes. Dans l'état actuel des connaissances, on semble avoir affaire à des formes « simples », *chosol*, *chol*, et à des formes « élargies », *gholaia* (cf. le toponyme moderne Ghelaia) ou *golas*, utilisée par les ostraca dans le troisième quart du III^e siècle. On connaît aussi l'adjectif *golensis*.

En ce qui concerne les sites voisins du Bu Njem, on dispose de plusieurs listes. Une série de site entre la côte de Tripolitaine et Bu Njem, notés par la Table de Peutinger :

– *Tubactis Mun (icipium)* ; *Casa Rimoniana* ; *Ad cisternas* ; *Nalad* ; *Dissio, aqua amara* ; *Chosol*.

La série de sites qu'elle place entre Bu Njem et l'actuelle ville de Sirte (Macomades Sirtorum) :

– *Chosol* ; *Af ficum* ; *Pretorium* ; *Putea nig(ra)*.

Un site qu'elle place sur une variante de ces itinéraires :

– *Musula*.

Des toponymes attestés dans les ostraca :

– *Arnum*, *Boinag*, *Esuba*, *Galn...i*, *Hyeruzerian*, *Secedi* (Marichal, *Les ostraca*).

Enfin, bien qu'il s'agisse de sites probablement côtiers, il est bon de citer les *mansiones* de l'Itinéraire Antonin qui se trouvent entre Lepcis et Macomades, car elles sont aussi en pays Mace :

– *Seggera*, *Berge*, *Base (Sere?)*, *Thebunte (Tabunte)*, *Auxiqua (Auziqua)*, *Annesel*, *Auxiu (Auzui)*, *Stixgi (Astiagi)*.

En revanche, de nombreux sites repérés dans la vallée de l'oued Kebir, la Giofra, ou à Zella restent pour le moment sans nom.

Les tribus

Les ostraca fournissent, pour une période où on les perdait quelque peu de vue, des renseignements sur les Garamantes. Rien qui rappelle Tacite ! On signale des petites caravanes : « ... *introierunt Garamantes ferentes hordeum muli IIII et asinos IIII...* », « *introierunt Garamantes ducentes asinos n(umero) quattuor* ». Un soldat est détaché « *cum Garamantibus* ». Mais on peut en déduire d'abord que la paix, en ce troisième quart de III^e siècle, est assez solidement établie : même s'il était accompagné d'autres « détachés » comme lui, la présence de ce soldat « avec les Garamantes » serait autrement inconcevable. D'autre part, Gholaiia n'est pas en pays garamante : on ne signalerait pas, dans le cas contraire, le passage de ces caravanes de mulets et de bourricots conduits par eux. Sans doute ce territoire commençait-il au-delà de Bu Njem, station frontière traditionnelle pour l'époque pré-contemporaine entre le Fezzan et la Tripolitaine, ou vers la Giofra, jadis considérées comme le premier groupe d'oasis du Fezzan : on note en effet que pour les soldats des petits postes, les Garamantes « entrent ».

Les gens qui rapprochent au III^e siècle leurs villages de tentes ou de cabanes de murs de la ville romaine, qui viennent s'agglomérer en ville, ceux qui occuperont à la fin du III^e siècle le fort romain abandonné, qui survivront sur le site au IV^e et au V^e siècle, pour probablement s'éparpiller ensuite dans le bled où on trouve leurs traces indatables, n'étaient donc pas des Garamantes.

Il s'agit des Maces*. C'est un grand peuple, sur lequel nous possédons une documentation relativement abondante. Hérodote (4, 198) et le Pseudo-Scylax (92F 109M) les situent par rapport à la côte méditerranéenne : Hérodote à l'ouest des Nasamons et jusqu'à la vallée du Kinyps comprise ; le Pseudo-Scylax du creux de la Syrte au Kinyps, ce qui revient au même. Vers l'intérieur, si nous remontons le Cinyps, il est possible que le sanctuaire d'Ammon du Ras el

Haddagia (Goodchild, *The Sanctuary*), ait été sur leur territoire ou sur leur frontière, et d'ailleurs Ptolémée place les Makkooi au voisinage du mont Girgiri (IV, 6, 6) d'où coule le Cinyps (IV, 6, 3). Plus à l'est, il faut leur attribuer le grand site de Ghirza, dont l'éponyme était probablement le dieu Gurzil, apparenté à Ammon (RR. Divinités de l'oued Kebir, b 13, p. 138-142). En direction du sud, un vaste *no man's land*, constitué par la Hamada el Hamra, le Djebel Soda et le désert syrtique, devait les séparer des Garamantes.

Notre propos n'est pas actuellement d'examiner les structures de ce peuple, mais on l'imaginera peut-être plutôt comme une confédération de tribus ou de puissantes familles, dirigées par des chefs sur lesquels nous possédons diverses indications (RR. Les fermiers du désert, b 10 ; Divinités de l'oued Kebir, b 13).

A travers les textes de Diodore (3, 49) et Strabon (17, 19), qui ne nomment pas directement les Maces, on devine en tout cas déjà une contrée en cours de sédentarisation, mais partiellement vouée à l'élevage et au nomadisme. Si le pouvoir augustéen s'est préoccupé de dissuader les « Gétules des Syrtes » de troubler la contrée, le développement économique de Lepcis Magna et des villes côtières a certainement aussi convaincu les peuples de l'intérieur qu'il valait la peine d'y participer. A partir de la moitié du premier siècle, tout le prédésert est mis en valeur au mieux des possibilités offertes par les ressources en terre cultivable et en eau (RR. Les fermiers, b 10).

Nous n'avons pas découvert à Gholaia même de témoins d'un établissement antérieur à la date de l'occupation militaire, mais le site était à la limite de la zone sédentarisée.

Onomastique

Les inscriptions nous ont encore fourni très peu de noms d'habitants de Bu Njem, encore moins de noms typiquement libyco-berbères ou puniques. On peut seulement noter qu'une petite fille de dix ans, Iulia Germana, a été représentée dans une attitude hiératique, dessinée de façon à rappeler un signe de Tanit.

En revanche, nous voyons par les ostraca (Marichal, 11. cc.) que l'armée utilisait les services de chameliers (*camelarii*) indigènes qui apportaient du blé. Un soldat (détaché auprès d'une tribu au moment des récoltes?) confiait en même temps que le blé un ostracon au chamelier : celui-ci devait le présenter à la forteresse, ce qui permettait de vérifier son chargement, et peut-être aussi de le rétribuer. Nous avons plusieurs noms de ces chameliers, *Fezinis filius*, *Glareus* (peut-être ici un sobriquet, l'homme du « gravier », du « reg »), *Iaremban*, *Iassucthan*, *Iddibalis*, *Macargus*, parmi lesquels on note le nom de tradition punique *Iddibalis*, ce qui n'étonne guère, telle était l'empreinte de la civilisation punique sur le pays des oueds depuis une date reculée. Comme tous ces chameliers sont munis de lettres écrites par un soldat romain, on peut penser qu'ils sont originaires de la zone militairement contrôlée, et donc qu'ils sont Maces. Cependant, on ne peut exclure qu'ils soient par exemple Garamantes, et qu'ils aient été munis de leurs lettres au moment où ils se présentaient au premier poste romain (sur ce processus, St Augustin, Correspondance 46-47).

Même incertitude quand les ostraca nous font connaître le sort de tel ou tel : un *refuga* nommé *Abban* a pu connaître diverses aventures avant qu'un petit poste ne l'expédie à Gholaia, comme le *desertor Ammon Mededet* ou le *seruus fugitiuus Gtasazeheme Opter*. Les destinées individuelles nous échappent, mais on entrevoit cependant que bien des gens n'avaient pas, ou n'avaient plus, leur place ni dans les structures sociales de la province romaine, ni dans celles des grands peuples du prédésert. Citons encore *Ble...iu* (punique?) et *Ipalacen*

(libyque), sans contexte ; *Barlas* (araméen) acheteur d'un âne ; et, de l'*album* mural des *principia*, un *Bocus Seb...* qu'on aimerait bien sûr mieux connaître.

Pour les graffiti et peintures sur enduits muraux, leurs auteurs sont présents à Gholaiia, plutôt dans le troisième tiers du III^e siècle. Mais bien sûr, il n'est jamais sûr qu'ils soient originaires de la région. Le *Masauca* qui a laissé son nom dans les thermes du camp est très probablement un soldat, bien qu'il n'en dise rien. Dans le centre commercial du Bâtiment aux Niches, les soldats venaient comme les civils. D'autre part, bon nombre de graffiti sont illisibles au point qu'on ignore en quelle langue ils ont été écrits.

Cependant, on peut noter le graffiti (salle 11, paroi sud) : *canapari CDDII / uictorini CDDDIII*. Ce compte ou cette numérotation (où D est bien probablement pour *decem*) nous assure que *canapari* est sur le même plan que *uictorini*. C'est donc un nom propre, qui fait évidemment penser à la dédicace au Mars libyque *Marti Canapphari*. Un autre nom d'homme (salle 1 nord) semble pouvoir se lire *mastuganus*, cette initiale en *mast-* rappelant en particulier de très nombreux anthroponymes. Même initiale dans le mot isolé *mastatla* (salle 11 ouest), mais dont rien n'indique à quelle catégorie sémantique il appartient. Autre nom (salle 3, mur sud), plutôt masculin que féminin, *cirdide*, si on en juge par le contexte (*pedicauu cirdide*).

Enfin, une reconnaissance de dette (salle 8 ouest), *getulicus debet mxx lxxiiii*, nous fournit, sous la forme d'un anthroponyme, un témoin important.

Vocabulaire

En ce qui concerne le vocabulaire, les ostraca fournissent des noms de mesures de blé utilisée par les chameliers, avec leurs équivalents en boisseaux, à moins qu'il ne s'agisse de récipients (mais utilisés évidemment comme mesures de capacités) :

- des *isidarim*, qui valent 3 boisseaux (26,25 litres) ;
- une mesure de nom inconnu qui vaut 9 boisseaux (78,75 litres) ;
- des *asgatui*, des *sbitualis*, des *selesua* et des *siddipia* qui valent toutes 12 boisseaux (105 litres).

On a affaire à un système cohérent (que peut-être la conversion en boisseaux a quelque peu normalisé). Il est plus surprenant qu'il y ait quatre noms différents pour une même mesure : ces mots désignaient peut-être des récipients de formes ou de matières différentes, à moins, comme le suggère R. Marichal (*Les ostraca*), « qu'ils aient varié selon les tribus », ce qui est possible dans la mesure où nous avons vu que les Maces, en tout cas, devaient être une sorte de confédération.

Une denrée inconnue était comptée en *gural* (?).

Phonétique

En ce qui concerne la phonétique, les principales observations peuvent être faites à partir d'inscriptions militaires, c'est-à-dire qu'elles concernent plutôt l'armée africanisée que le site lui-même. Au surplus, il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre ce qui est un trait africain, ou une habitude de l'argot militaire, ou encore une évolution phonétique générale où se discerne déjà le syndrome de naissance des langues romanes. Un long poème en latin œuvre d'un centurion d'origine libyque illustre toutefois une remarque de Saint-Augustin (*De doctrina christianorum*, IV, 24) sur la difficulté que les oreilles africaines éprouvaient à distinguer les brèves des longues (RR., a 13).

Les observations les plus précises peuvent être faites à propos de la difficulté qu'on éprouvait à transcrire en latin des phonèmes libyques. Nous trouvons ainsi dans Corippe le dieu Sinifere, qui est, selon Corippe lui-même, un Mars libyque

(5, 37 ; 8, 305) : or un des quatre temples suburbains de Bu Njem est dédié *deo marti canapphari aug.* On voit que les deux graphies n'ont en commun que leur structure consonantique : S N F R/C N PPH R. A l'initiale, on pensera peut-être plutôt à une hésitation dans la transcription qu'à une évolution phonétique entre deux textes assez éloignés dans le temps (225 pour l'inscription, 649 pour Corippe). Quant à la graphie *pph* pour un phonème qui pouvait être également assimilé à *f*, elle n'est pas locale, car elle a été employée ailleurs : on connaît en Tunisie « une dédicace de la *ciuitas Tapphugabe(n)sis* à la *Fortuna Tucciane(n)sis* et le texte commence par une formule à la fois latine et punique » (Beschaouch, Dieux de Rome, p. 249). Ceci nous apprend d'abord que ce phonème appartenait au libyque commun (au moins dans la zone tuniso-libyenne). D'autre part, qu'il avait été repéré comme tel par les Romains : notre inscription militaire se réfère implicitement à une « table de concordances » entre les phonèmes libyques et l'alphabet latin. On pourrait peut-être penser que l'inscription militaire de Bu Njem utilise plutôt un système de transcription officiel, ou tout au moins reconnu par l'usage, système totalement oublié au temps de Corippe. En revanche, celui-ci, qui est d'origine africaine (Modéran, Corippe, p. 197), est probablement un bon témoin de la prononciation courante. On notera néanmoins que ce phonème était aussi près de *p* que de *f*, si on tient compte du nom d'homme *canaparus*, attesté par le graffiti du Bâtiment aux Niches que nous avons cité ci-dessus.

- | | |
|-------|---|
| 1 | Y M M H |
| | F N M Q N M |
| 2 | I M M Y N T |
| | S P P C F |
| 3 | F Y M |
| | Y O S H T S P T X V |
| | Y M Y M Q T |
| | Y H I |
| 4 | S C C H H S Y C |
| 5 | M X N Y A V O Y M I X S S Y |
| 6 | Y A A H, Y H H A, P W Y Y C Y X Y H H } |
| 7 | P Q Q W W Y Y Z |
| 8 | Y V Y Y Y O I |
| 8 bis | Y Y C |
| 9 | F A W W I |
| 9 bis | I E P P Y |

Inscriptions en « libyque de Bu Njem ».

L'alphabet libyque

La découverte la plus importante est celle d'inscriptions écrites en un alphabet local. Nous avons publié (RR. Libyque de Bu Njem, a 10) 11 inscriptions qui sont des graffiti tracés par des clients qui fréquentaient une des boutiques du « Bâtiment aux Niches », qui était une sorte de centre commercial groupant des boutiques diverses. Elles offrent l'avantage d'être assez bien datées, non seulement de la période romaine de Bu Njem, mais encore probablement de la fin de celle-ci.

Cet alphabet est évidemment apparenté aux alphabets libyques, mais il ne peut pas plus se lire à l'aide des équivalences connues pour la Tunisie et l'Algérie que les inscriptions libyques du Maroc, dont il est pourtant différent. C'est avec quelques inscriptions rupestres du Fezzan qu'il a les rapports les plus étroits. Il a également subi l'influence romaine, à en juger par la régularité du corps d'écriture, l'utilisation de l'écriture horizontale, et peut-être la forme de certaines lettres. Enfin, il est très éloigné du tifnagh.

Le petit nombre d'inscriptions connues limite les observations qu'on peut faire, et on ne sait au surplus si on doit lire de droite à gauche ou de gauche à droite. Dans plusieurs cas, on ne sait pas non plus si on a affaire à des variantes de graphie ou à des lettres différentes. L'alphabet comptait donc à peu près 22 lettres au moins, et 37 au plus. On remarque que les lettres géminées sont largement employées. En revanche, on ne rencontre pas de groupes récurrents, ni rien qui ressemble évidemment à un système numérique.

La ville enfouie constitue probablement un gisement important d'informations sur ce rameau inédit des écritures libyques.



Inscription Marti Canapphari Aug.

Les divinités

Sur les cinq temples suburbains de Bu Njem (RR Divinités de l'oued Kebir, b 13), trois sont identifiés, le temple de Jupiter Hammon, celui de Mars Canapphar, et celui de Vanammon ; deux ne le sont pas, le Temple Nord et le Temple Sud. Nous venons de mentionner le temple de Canapphar (-ar, -is, -e ?), dont la découverte permet de vérifier la solidité des renseignements fournis par Corippe sur la religion libyque. Le temple offrait cette particularité que les fidèles, admis dans la cella sur des banquettes, entouraient l'autel, tandis que la

statue divine, dont on n'a retrouvé que le socle, était dans une abside, et placée de telle façon que les fidèles ne pouvaient la voir que très difficilement. On imagine que se déroulait là un culte réservé à des initiés.

Un autre temple est dédié à Jupiter Hammon. Nous avons montré ailleurs (RR. Routes d'Égypte, b 1) que le dieu avait été adopté par les Garamantes, et qu'il était établi aux principales étapes de leurs longues randonnées. Le dieu semble aussi s'être installé dans de nombreux sanctuaires macés. A Bu Njem, c'est l'armée qui a construit le temple, à l'occasion de son « retour » : ce retour se situe en 205, et il est probable qu'il s'agit de la fin de la campagne de pacification (voir ci-dessous *Chronique*) déclenchée avec l'occupation de Bu Njem en 201. L'armée remerciait donc le dieu majeur des oasis sahariennes et cherchait, par un procédé habituel, à capter sa bienveillance pour l'avenir.

Tous ces temples sont l'œuvre officielle de l'armée. C'est l'œuvre particulière d'un centurion qu'un petit édicule consacré au dieu Vanammon : ce dieu ne nous est pas autrement connu, mais on l'a établi au voisinage immédiat du Mars libyque. On peut interpréter Van-Ammon comme signifiant « Celui d'Ammon », si on admet que Van- a le sens du berbère Ouan (Camps, Dii Mauri). Comme Vanammon est un dieu, cela peut signifier qu'il s'agit d'un dieu du cercle d'Ammon, ou apparenté à Ammon.

Nous connaissons un fils d'Ammon, c'est le dieu Gurzil, bien attesté par Corippe, et probable éponyme de Ghirza. On pourrait faire l'hypothèse que le dieu « Celui d'Ammon » pourrait être le fils d'Ammon, Gurzil. Cependant, le centurion Aurelius Varixen, qui lui construit un petit temple, n'aurait sans doute pas eu plus de répugnance à nommer Gurzil que n'en a eu le centurion qui a nommé Mars Canapphar. En revanche, cette mention par Corippe d'un fils d'Ammon atteste bien la vocation d'Ammon à avoir une sorte de « famille ». Après tout, Alexandre de Macédoine est devenu lui aussi, sans difficulté théologique, un fils d'Ammon.

Le Temple Nord offre une petite cella carrée, précédée d'un pronaos, le tout situé au fond d'un vaste péribole entouré de banquettes, destinées soit au repos des fidèles, soit peut-être aux participants à un acte de culte.

Enfin le Temple Sud est un cube, seulement orné d'une niche de façade, qui devait supporter une structure dont on ignore tout.

Tous les temples se sont placés sur des éminences, la plus nette étant celle qui porte le temple de Jupiter Hammon, comme s'il avait emprunté à Baal ce goût des hauts-lieux. La découverte d'une grande lampe cultuelle nous a conduit à nous demander si une *lux perpetua* ne brillait pas dans ces temples. Nous avons vu encore aujourd'hui ce rite observé dans un sanctuaire rural du Maroc.

Ces temples possédaient des images cultuelles. C'est bien probable pour Jupiter Ammon. Dans le temple de Mars Canapphar, un socle d'albâtre mouluré pouvait servir à fixer l'effigie du dieu, qu'on imaginera plutôt comme une sorte de terme que comme une statue. Dans le Temple Nord, un petit carré de ciment, au centre de la cella, pouvait également être destiné à placer une représentation.

On se demande cependant si les influences méditerranéennes qui sont responsables de l'utilisation des images divines ne sont pas restées superficielles. Nous avons relevé plusieurs preuves locales d'une tendance fondamentalement iconoclastique : dans la nécropole, la tête de la petite fille, représentée en bas relief, a été systématiquement martelée ; la tête de la statue de la Fortune qui se trouvait dans une niche des thermes a été cassée, et vraisemblablement détruite ; la figure de la Victoire, dessinée sur un mur de la boutique dont nous parlions, a été martelée. Compte tenu de la rapidité avec laquelle le sable envahit les locaux abandonnés, il ne nous paraît pas possible que tous ces martelages aient eu lieu au VII^e siècle, au moment de l'invasion arabe. Ils pourraient être le fait des populations locales, s'établissant à la fin du III^e siècle dans le camp

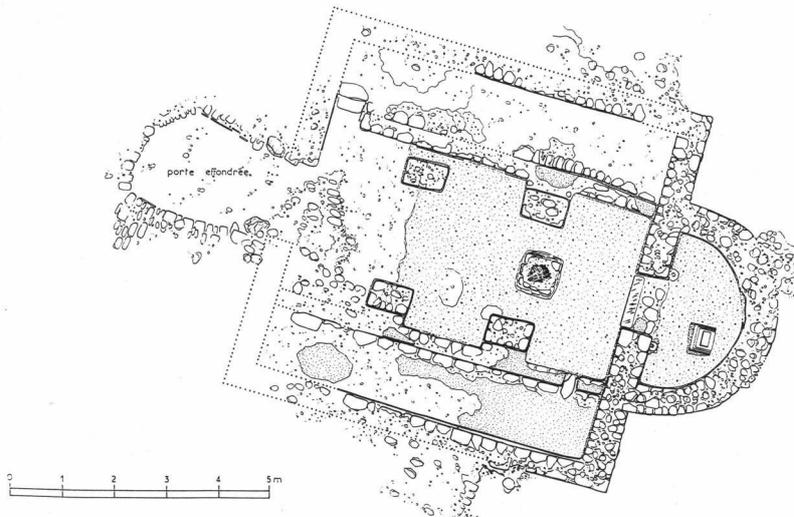
abandonné par l'armée et dans les locaux encore utilisables. Il n'est pas besoin d'ailleurs de penser que les iconoclastes obéissaient à un précepte religieux : la simple peur du mauvais œil a pu expliquer ces destructions.

La colline de Jupiter Hammon était encore fréquentée au IV^e et au V^e siècle : il n'est pas impossible que le dieu lui-même ait été encore adoré, puisque Corippe atteste encore le culte de Gurzil, de Canapphar et d'Ammon. Mais que penser alors du sort d'une éventuelle effigie divine : respectée, parce que divine ? détruite parce qu'icône ? Nous n'en savons rien.

Des temples et des lieux de culte devaient être établis dans la ville elle-même. L'énorme couche de sable qui la recouvre la transforme pour l'avenir en une réserve archéologique importante, qui pourra un jour beaucoup nous apprendre. Nous pouvons noter en attendant que cette ville était située au pied d'un camp qui l'écrasait de sa masse énorme, et rythmait son existence quotidienne des allées et venues des soldats, et de l'écho des sonneries militaires, et qu'elle dépendait en grande partie pour sa vie économique des achats des militaires. Un de ses habitants a laborieusement copié sur un mur un alphabet latin dont une main plus experte lui avait tracé le modèle. Nous ignorons qui était le propriétaire d'une boutique où était établi un petit sanctuaire de la Victoire : vétérans faisant fructifier son capital, ou indigènes voulant faire preuve de loyalisme ?

On savait en tout cas que le monde ne s'arrêtait pas aux djebels qui bornent l'horizon de Gholiaia. De tous temps y avaient fait étape des caravanes, qu'on s'amusait à dessiner, avec leurs chameaux chargés, comme plus tard les représenteront les sculpteurs de Ghirza (Brogan-Smith, Ghirza, p. 220-227 ; RR., Les fermiers, b 10, p. 58-59). Mais on connaissait aussi la phare dressé sur le rivage de la mer, et les navires dont l'arrivée était signalée par le courrier militaire au commandant du camp étaient également représentés sur les murs des boutiques.

On aimerait mieux connaître cet univers étrange.



Plan du Temple de Mars Canapphar.

La nécropole

Quelques mots de présentation peuvent être utiles ici, car on pourra attendre un jour de cette nécropole, bien conservée malgré des pillages, de nombreux renseignements sur la population. La nécropole est en effet mixte, militaire et civile, avec une prédominance de tombes civiles. Elle conserve une partie de son épigraphie, et les tombes qui ne se signalaient pas en superficie par un monument important ont échappé aux pillages.

A en juger par les toutes premières constatations, les rites d'ensevelissement sont variés : on connaît des tombes à fosses profondément creusées au-dessous du monument de surface ; et des tombes à déposition au niveau du sol, soit sous forme d'un lit de charbon et de cendre où on recueille de minuscules vestiges des ossements calcinés, soit sous forme d'un *loculus* rectangulaire, aujourd'hui vide, et qui devait contenir une urne funéraire.

L'importance du monument de surface varie du simple dôme (quelquefois une petite croûte difficile à distinguer du sol) de béton ou de pierre, jusqu'à un mausolée important, appartenant il est vrai à un soldat, composé d'une enceinte à tombe centrale. La plupart des tombes consistent en un parallélépipède de béton, très souvent façonné de façon à dessiner deux, trois ou quatre banquettes : la partie centrale est souvent perdue, mais on peut penser qu'elle dessinait tantôt un prisme tronqué, tantôt un demi-cylindre évoquant les *cupae*. Sur leur façade, outre la présence facultative d'une inscription, qui devait être quelquefois peinte, plusieurs tombes présentent une niche, un petit plateau, ou un godet peu profond (mais sans conduit à libation). Quelques tombes (jusqu'à présent un dixième) ont des « bras », soit deux barres de béton basses qui dessinent devant la tombe comme une petite cour, dans laquelle on a trouvé une fois un conduit à libation. Cette cour est limitée par un autel, petit cube de maçonnerie qui dessine souvent une légère dépression centrale (en « cuvette » ou en « selle »), et porte encore souvent des traces cendreuses. Mais ce ne sont pas seulement les tombes à bras qui ont un autel, mais environ la moitié des tombes de la nécropole.

La partie connue de cette nécropole est assez bien ordonnée le long de rues nord-sud, les tombes en général orientées vers l'est.

Le matériel déposé est encore mal connu : des céramiques, en général de belle qualité (sigillée claire) ; quelques objets de bronze, bracelets, petits miroirs circulaires sans ornements ; et des lampes, neuves semble-t-il, consacrées par un clou planté dans le réservoir.

Il est trop tôt pour combiner en théories les premières observations faites, et par exemple pour classer modes de dépositions et formes des tombes en un schéma cohérent, chaque nouvelle découverte nous ayant enseigné la prudence dans ce domaine. Il est a fortiori encore impossible de distinguer une tradition « locale » d'une tradition « importée ». On ne peut retenir provisoirement que l'intérêt de la présence d'une sorte d'enclos funéraire déterminé par les bras et l'autel sur le front de certaines tombes, qui rappelle des dispositifs adaptés aux rites indigènes (G. Camps, *Aux origines de la Berbérie*, p. 180-186) qui sont particulièrement fréquents au Sahara.

Influences méditerranéennes

Bien que les relations de la Tripolitaine intérieure avec la Cyrénaïque, et au-delà avec le Proche-Orient hellénisé constituent un centre d'intérêt évident des recherches dans le désert, le site de Bu Njem n'a pas encore fourni de documentation à ce sujet. On n'y connaît de grec que des cachets d'amphores, peut-être d'ailleurs timbrées à Leptis Magna.

Avec le monde phénico-punique, les relations ne se posent pas en termes

d'« influence » : au moment où nous pouvons étudier Bu Njem, la civilisation punique est depuis longtemps consubstantielle à la civilisation de la Libye intérieure. On n'a pas encore rencontré à Bu Njem d'inscriptions puniques (sauf un ostrakon latino-punique, mais retailé comme bouchon d'amphore, et qui, pour Bu Njem, est un bouchon d'amphore et non plus un ostrakon), ni d'inscriptions en caractères latins utilisant des mots puniques. En revanche, on ne s'étonne pas que la sculpture offre les traits punicisants communs à tout l'art spontané de la Tripolitaine.

L'impact de la romanité se définit à nouveau en termes totalement autres. Jusqu'à l'occupation de 201, ce que les Romains connaissaient de Bu Njem était simplement un nom, et les plus experts devaient savoir qu'il existait là un centre d'habitat diffus, avec peut-être un marché plus ou moins permanent. Vue de Bu Njem, la romanité ne pouvait alors guère être qu'un débouché commercial et un modèle tout proche. Puis, pendant trois quarts de siècle, a fait irruption dans ces zones périphériques du prédésert une romanité, très « romaine » d'idéologie à en juger par ce que nous savons maintenant de ce que pensaient les soldats d'origine africaine, mais très « africaine » dans ses racines et ses mœurs. Le choc causé par les nouvelles conditions politiques et économiques (RR., Une zone militaire, b 2) a sans doute été tempéré par la vocation des nouveaux arrivants à la symbiose avec les indigènes et par les possibilités d'enrichissement qu'offrait la nouvelle situation. L'agglomération des villages autour de la ville, la création de la ville elle-même qui pousse comme un champignon et qui attire donc les gens du bled qui viennent fréquenter ses boutiques et s'y établissent, en illustrent bien les conséquences. Mais le départ de l'armée a été trop précoce pour que ce phénomène d'urbanisation lui survive. La longue permanence, le succès durable des établissements de Sofeggine et du Zem Zem s'explique parce que la colonisation militaire les a favorisés sans être la condition même de leur développement. On ne voit pas encore qu'il en ait été de même ni à Bu Njem, bien qu'on y connaisse une courte période d'occupation post-militaire du site, ni dans la vallée du Kebir, où les vestiges du IV^e siècle ne se rencontrent qu'à près de la côte.

Chronique de Gholiaia

Paléolithique moyen — Occupation du couloir de Bu Njem.

Paléolithique supérieur, épipaléolithique — Non représenté à Bu Njem même.

Néolithique — Nombreux gisements dans le couloir de Bu Njem (mission : Souville, Caubit, Rostan).

Fin VI^e siècle — Les Maces alliés aux Carthaginois chassent Dorieus de Tripolitaine (Hérodote V, 42).

Vers 325-300 — Victoire des Cyrénéens sur les Maces et les Nasamons (RR. b 10, p. 36 et 66).

Auguste — Triomphe de Cornelius Balbus en 19. Fin de la guerre marmaride en 2 ap. Assassinat vers 4-5 du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons 6-7. Campagnes en 6-7 de Cossus Cornelius Lentulus, et de P. Sulpicius Quirinius (Desanges 1957, 1968, 1980 ; G. Di Vita, 1979, p. 21 ; RR., b 10, p. 38).

Flaviens — Essor de la sédentarisation du prédésert. Construction du caravansérail de Bir Sitrah. Équipement des routes caravanières (RR., b 10).

86 — Désastre des Nasamons. Septimius Flaccus chez les Garamantes et les Éthiopiens (Desanges, 1962, p. 154 ; 1964 ; RR., b 1 ; Desanges 1980, p. 413).

II^e siècle — Acmé de la sédentarisation du pays Mace (RR., b 4, b 10).
Fin II^e siècle — Chosol déjà mentionné sur les cartes routières. Table de Peutinger, Géographe de Ravenne (RR., a 8).

24 janvier 201 Arrivée de la III^e Légion à Gholoia

- C. Iuulius Dignus, centurion (RR., a 8, b 6).
10 déc. 202-9 déc. 203 — Dédicace des thermes. Poème de Q. Avidius Quintianus, centurion (RR., b 11 ; RR.-Di Vita, b 12).
26 décembre 205 — Dédicace du Temple de Jupiter Hammon. Tullius Romulus, centurion (RR., a 8 ; Speidel 1988 ; RR., b 7 et 12).
Septime Sévère — Citerne et fort de Gasr Zerzi (RR., a 3, p. 136-137, a 7, b 3).
Contrôle du Kebir et des pistes (RR., b 7, b 12).
Décembre 211 — Assassinat de Geta. Son nom martelé.
Elagabale — Affichage d'une plaque de bronze comportant des acclamations à la famille impériale (RR., a 6).
Hiver 221-222 — Reconstruction d'une des portes de la forteresse.
Début 222 — Inscription commémorant la reconstruction de la porte. M. Porcius Iasuchan, centurion (RR., a 13).
11 mars 222 — Assassinat d'Elagabale. Son nom martelé.
225 — L'armée élève un temple Deo *Marti Canapphari Aug. T.* Flavius Apronianus, centurion (RR., a 4, p. 215 et 219-220 ; a 5, p. 51-54 ; b 13).
18 mars 235 — Assassinat d'Alexandre Sévère. Son nom martelé.
3 mai 236, 237 ou 238 — Consécration d'une *ara cerei* par la *uexillatio* et le *numerus*. M. Caecilius Felix, centurion (RR., a 11, b 5).
238 — Martelage des noms de Maximin et de la III^e Légion. La *Vexillatio* devient *Vexillatio Golensis* (RR., b 8).
239 — On répare les dégâts d'un « *bellum* » à Gheriat (Loriot 1971, Mattingly 1985).
244-246 — Construction du *centenarium* de Gasr Duib (G. Di Vita 1988).
248 — Philippe l'Arabe. Restauration des principia. « Inscription du limes ». C. Iulius Donatus, décurion (RR., a 12, b 8).
253 — Réinscription du nom de la légion sur une partie des monuments.
août 254 — Manilius Florus, décurion (Marichal, *Ostraca*).
253-260 — Le soldat T. Iulius Crisontianus fait un achat en ville (RR., a 2, p. 18).
258 — Consulat de Tuscus et Bassus.
259 — Consulat d'Aemilianus et de Bassus (les consuls « d'après Tuscus et Bassus » : Marichal, *Ostraca*).
janvier 259 — Le soldat Aemilius Aemilianus envoie du blé au décurion Octavius Festus à Golas (Marichal, *Ostraca*).
30 (?) juillet 259 — Le soldat Aurelius Donatus envoie du blé à Golas (ibid.).
Août 259-263 L'armée romaine abandonne Gholoia.
263 — La *Cohors octaua fida* venue du prédésert de Tripolitaine construit le camp de Talalati (Ras el Aïn Tlalet).
298 — Campagne de Maximien contre les Ilasguas (Corippe I, 478-481 ; Mattingly, 1987).

1640 / *Bu Njem*

- Peu après le 25-7-306 — Tremblement de terre en Tripolitaine (A. Di Vita, 1988). Destructures à Bu Njem ?
- 330-331 — Monnaie de l'atelier de Rome, ultérieurement perdue près du Temple de Jupiter Hammon (RR., a 3, p. 146).
- 364-366 — Raids des Austuriens (A. Di Vita, 1964, p. 94-95 ; Desanges, Austoriani).
- 21 juillet 365 — Tremblement de terre en Afrique mineure (A. di Vita, 1988). Destructures à Bu Njem ?
- Entre 408 et 423 — Raids des Austuriens (Desanges, Austoriani).
- IV-V^e siècles — Céramiques et lampes à Gholaia (envahie par le sable), sur le site du Temple d'Hammon et passim dans la campagne (RR., a 1, p. 130 ; b 9).
- 442-455 — Les Vandales établissent leur autorité sur Oea, mais ne semblent pas aller plus loin à l'est (Courtois, p. 174 et note 6).
- 501 — Edit d'Anastase : les Macés et la Cyrénaïque (Roques, 1987, p. 271 ; RR., b 10).
- 533 — Effondrement de l'État Vandale (Courtois, 1955, p. 353-356).
- 532-544 — Restauration de Lepcis Magna (Procopé, *Aed.* VI, 4, 1-13).
- 544-548 — Guerre syrtique. Campagne de Jean Troglita. Incendie du Temple de Ghirza (Brogan-Smith, 1984, p. 85 et 232).
- 549 — Corippe, *La Johannide*
- 532-565 — Renouveau du traité avec Cidamus-Ghadamès (Procopé, *Aed.* VI, 3, 9-11).
- 568-569 — Traité de paix avec les Garamantes, qui demandent à se convertir au christianisme et l'obtiennent (Jean de Biclar, *MGH, Script. Ant.*, XI, 1, p. 212).
- 641 — Oqba ben Nafé occupe le sud du Fezzan en partant de la Cyrénaïque.
- 642-643 — Les Arabes assiègent Tripoli. Campagne de Busr ben Abi Artâ à Waddan, au sud de Bu Njem.
- 666-667 — Oqba en route pour le Maghreb hiverne à Maghmadach.
- 667-668 — Oqba se rend à Waddan (sur la conquête arabe et Bu Njem, RR., b 1, p. 4-5).
- 800 ca. — Dirham d'Haroun al-Rashid, à Ghirza (Brogan-Smith, 1984, p. 274).
- 996-1020 — Dernière monnaie islamique du Bâtiment 32 de Ghirza (Brogan-Smith, 1984, p. 274).
- 1051-52 — Les Beni Hilal et les Beni Soleim envahissent l'Ifrikia (Ibn Khaldoun, éd. de Slane, I, p. 34 sq.).
- 1050 ca. — Incendie à Ghirza (Brogan-Smith, 1984, p. 91 et 274) ; RR., Revue Arch., 1989, p. 406).
- 1819 — Le capitaine Lyon arrive à Bu Njem (Lyon, 1821).

BIBLIOGRAPHIE

- BESCHAOUCH A., « Dieux de Rome et divinités libyco-puniques : considérations sur la romanisation du pays de Carthage », *BCTH*, 12-14, 1976-1978, p. 249.
- BROGAN O. and SMITH D.-J., *Ghirza, a Libyan Settlement in the Roman Period*, Tripoli, 1984.
- CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie, Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1962.
- Id., « Qui sont les dii mauri ? », *Antiquités africaines*, 26, 1990, p. 131-153.

- CHAMOIX F., «Diodore de Sicile et la Libye», *Quaderni di Archeologia della Libia*, 12, 1990, p. 57-76.
- COURTOIS C., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.
- DESANGES J., «Le triomphe de Cornelius Balbus», *Revue africaine*, 101, 1957, p. 5-43.
- Id., *Catalogue des tribus africaines à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962.
- Id., «Un drame africain sous Auguste. Le meurtre du proconsul I. Cornelius Lentulus par les Nasamons», *Mélanges Renard*, II, 1968, p. 197-213.
- Id., «Note sur la datation de l'expédition de Julius Maternus au pays d'Agysimba», *Latomus* 23, 1964, p. 713-725.
- Pline l'Ancien, livre V, 1-46*, éd. des Belles Lettres, Paris, 1980.
- Articles de l'*Encyclopédie berbère* : «Arzuges» (1989), «Austoriani» (1990).
- DI VITA A., «Il "limes" romano di Tripolitania nella sua concretezza archeologica e nella sua realtà storica», *Libya Antiqua*, I, 1964, p. 65-98.
- Id., «Sismi, urbanistica e cronologia assoluta. Terremoti e urbanistica nelle città di Tripolitania fra il I secolo a.C. ed il IV d.C.», *L'Afrique dans l'Occident romain, I^{er} siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C.* (Rome, 3-5 décembre 1987) Rome, 1990, p. 425-494.
- DI VITA-EVRAUD G., «Quatre inscriptions du Djebel Tarhuna : le territoire de Lepcis Magna», *Quaderni di Archeologia della Libia*, 10, 1979, p. 4-34.
- Id., «Gasr Duib : construit ou reconstruit sous les Philippes?», *IV^e Colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique méditerranéenne*, Comité des Travaux Historiques, Strasbourg, 1988.
- GOODCHILD R., «Roman Sites of the Tarhuna Plateau of Tripolitania. The Sanctuary of Ammon at Ras el-Haddagia», *PBSR XIX*, 1951, p. 43-57 [Libyan Studies, Londres, 1976, p. 79-84].
- LORiot X., «Une dédicace à Gordien III provenant de Gheria el-Garbia», *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1971, p. 342-346.
- LYON G.-F., *A Narrative of Travels in Northern Africa in 1818, 1819 and 1820*, Londres, 1821 (p. 65-69).
- MATTINGLY D.-J., «IRT 895 and 896 : two Inscriptions from Gheriat el-Garbia», *Libyan Studies* 16, 1985, p. 67-75.
- «Libyans and the limes : Culture and Society in Roman Tripolitania», *Antiquités africaines*, 23, 1987, p. 71-94.
- MODERAN Y., «Corippe et l'occupation byzantine de l'Afrique : pour une nouvelle lecture de la Johannide», *Ant. afr.*, 22, 1986, p. 195-212.
- ROQUES D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque au Bas-Empire*, Paris, 1987.
- SPEIDEL M.-P., «Outpost Duty in the Desert. Building the Fort at Gholaiia Bu Njem, Libya», *Antiquités africaines*, 24, 1988, p. 99-102.
- REBUFFAT R., (cité RR.).
- a. *Dans Libya Antiqua*
- a 1. «Bu Njem 1967», *Libya Antiqua*, III-IV, p. 49-137.
- a 2. «Bu Njem 1968», *Libya Antiqua* VI-VII, p. 9-105. Typologie des céramiques et amphores de R. Guéry.
- a 3. «Bu Njem 1970», *Libya Antiqua* VI-VII, p. 107-165.
- a 4. «Bu Njem 1971», *Libya Antiqua*, XI-XII, 1974-1975, p. 189-241.
- a 5. «Bu Njem 1972», *Libya Antiqua*, XIII-XIV, p. 37-77.
- a 6. «Une plaquette de bronze inscrite du camp (1967)», Notes et documents II. Restauration de R. Boyer et Y. Fattori, *Libya Antiqua*, VI-VII, p. 175-180.
- a 7. «Zella et les routes d'Égypte», Notes et documents III, *Libya Antiqua*, VI-VII, p. 181-187.
- a 8. «L'arrivée des Romains à Bu Njem», Notes et documents V, *Libya Antiqua*, IX-X, p. 121-134.
- a 9. «Gholaiia», Notes et documents VI, *Libya Antiqua*, IX-X, 1972-1973, p. 135-145.
- a 10. «Graffiti en "libyque de Bu Njem"», Notes et documents VII, *Libya Antiqua*, X-XI, p. 165-187.
- a 11. «L'inscription de l'ara cerei», Notes et documents IX, *Libya Antiqua*, XV-XVI, 1978-1979 [1988], p. 113-124.
- a 12. «L'inscription du limes de Tripolitaine», Notes et documents X, *Libya Antiqua*, XV-XVI, 1978-1979 [1988], p. 125-138.

a 13. « L'inscription de Porcius Iasuchan », Notes et documents XI, *Libya Antiqua*, sous presse.

b. Publications diverses

b 1. « Routes d'Égypte de la Libye Intérieure », *Studi Magrebini*, III, 1970, p. 1-20.

b 2. « Une zone militaire et sa vie économique : le limes de Tripolitaine », Colloque « Armée et fiscalité », Paris, 1977, p. 395-419.

b 3. « Au-delà des camps romains de l'Afrique Mineure : renseignement, contrôle, pénétration », *Mélanges Vogt (ANRW)*, II, 1982, p. 474-513.

b 4. « Recherches dans le désert de Libye », *CRAI*, avril-juin 1982, p. 188-199.

b 5. « Ara Cerei », *MEFRA*, 1982, p. 911-919.

b 6. « L'arrivée des Romains en Tripolitaine Intérieure », II^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, Grenoble, 5-9 avril 1983, *BCTH*, nouv. sér., fasc. 19B, 1985, p. 249-256.

b 7. « Les centurions de Gholaia », *L'Africa romana*, Atti del II Convegno di Studio, 14-16 dicembre 1984, p. 225-238.

b 8. « Le limes de Tripolitaine », *Town and Country in Roman Tripolitania. Papers in Honour of Olwen Hackett*, BAR International Series, 274, 1985, p. 127-141.

b 9. « Lampes romaines à Gholaia (Bu Njem, Libye) », « Les lampes de terre cuite en Méditerranée des origines à Justinien », Table Ronde de la Maison de l'Orient, 7 au 11 déc. 1981, Lyon (1987), p. 83-90.

b 10. « Les fermiers du désert », *L'Africa romana*, Atti del V convegno di Studio, Sassari, 11-13 dicembre 1987, p. 33-68.

b 11. « Le poème de Q. Avidius Quintianus à la déesse Salus », *Karthago*, XXI, 1987, p. 93-105.

b 12. « La dédicace des Thermes », *Karthago*, XXI, 1987, p. 107-111. Avec Ginette Di Vita-Evrard.

b 13. « Divinités de l'oued Kebir », *L'Africa Romana*, VII Convegno di Studio, Sassari, dicembre 1989, p. 119-159.

Mission archéologique en Libye

SOUVILLE G., « L'industrie préhistorique recueillie à Bu Njem (1967-1968) », *Libya antiqua*, VI-VII, p. 169-173.

MARICHAL R., « Les ostraca de Bu Njem », *CRAI*, 1979, p. 436-452. Également : « Les ostraca de Bu Njem », *Libya Antiqua*, supplément, VII, Tripoli, 1992.

CAUBIT B., « Les industries préhistorique du Bu Njem », *Notes et documents*, XII.

ROSTAN E., « Préhistoire des vallées », *Notes et documents*, XIII.

R. REBUFFAT

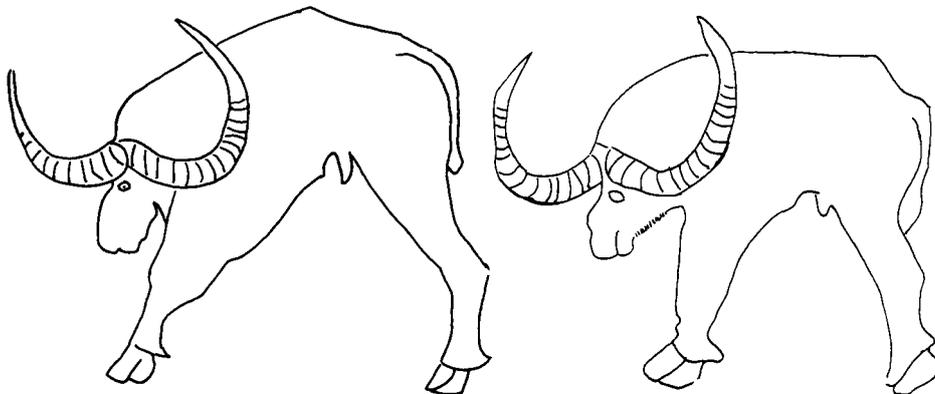
B110. BUBALE (voir Antilopes)

B111. BUBALUS ANTIQUUS (Buffle antique)

L'Afrique du Nord et le Sahara possèdent de nombreuses gravures rupestres représentant un buffle, espèce fossile connue depuis 1851 par la découverte d'un crâne fragmentaire dans les alluvions du Bou Sellam, près de Sétif (Algérie). Après avoir étudié ces restes, Duvernoy créait l'espèce *Buffelus antiquus*, appellation à laquelle Pomel, qui disposa de fossiles plus nombreux, préféra celle de *Bubalus antiquus*. L'étude de Pomel reposait sur un squelette presque complet, aux os remarquablement conservés, découvert en 1872 près de Djelfa ; cette découverte avait été précédée de celle d'un autre crâne sur les bords du Rhummel, à Aïn Smara en 1859. Dans ces célèbres *Monographies de la Carte de Géologie de l'Algérie* (1893), Pomel, en s'appuyant à la fois sur les données ostéométriques et les figurations rupestres décrivait ainsi le *Bubalus antiquus* : « Une forte tête portée basse et oblique, un garrot très élevé en s'arrondissant, un

rein large, une croupe plus ou moins anguleuse et très avalée, une queue courte, grêle, poilue au bout, pendante ou rejetée flexueusement sur la fesse, des membres très robustes et épais avec charpente puissante, donnent à cet animal une physionomie caractéristique et constituent les points les plus remarquables de son signalement» (p. 89-90). Il ajoutait que les extrémités des énormes cornes, qui décrivent un arc de cercle régulier et continu sont distantes de 2,40 m, que le front, fortement bombé en tous sens et très développé en largeur, s'étend presque des orbites jusqu'à la crête occipitale. La position des orbites, tout près du départ des cornes, est caractéristique des buffles. Les artistes néolithiques, qui ont si souvent représenté cet animal n'ont pas omis ce détail, alors qu'ils figuraient plus bas, sur les figures du grand style naturaliste, l'œil du *Bos Primigenius* et de ses descendants domestiques. Mais c'est surtout par son cornage que le *Bubalus antiquus* se distingue des autres bovinés. L'ampleur de ses cornes laisse entendre que cet animal vivait dans des espaces dégagés et peu arborés. Pomel, en s'appuyant sur les données ostéométriques, proposait les dimensions suivantes pour l'animal vivant : longueur de l'extrémité du mufle à la naissance de la queue : 3 m – hauteur du garrot : 1,85 m – hauteur de l'arrière-train : 1,70 m.

Les nombreuses découvertes de fossiles se rapportant à cette espèce n'ont pas modifié la description faite depuis un siècle. Nous signalerons toutefois que les mensurations faites sur l'atlas de l'espèce pléistocène (gisement des Allobroges à Alger) laissent entendre qu'elle était encore plus grande et plus robuste que la variété connue par le squelette de Djelfa ; de plus, les figurations de *Bubalus antiquus* du Sahara Central donnent une silhouette moins lourde à cet animal, sans qu'on puisse dire s'il s'agit d'une variété différente ou d'un trait stylistique. Connue dès le Pléistocène inférieur (Aïn Hanech), le *Bubalus antiquus* a été trouvé dans plusieurs gisements du Pléistocène moyen (Aboukir, Ternifine, Tihodaïne...) et plus fréquemment encore, dans ceux du Pléistocène supérieur (El Aliya, Allobroges, Ali Bacha, Grottes du littoral d'Alger) et dans une quinzaine au moins de sites néolithiques. Moins fréquent au Sahara, le buffle antique y est aussi moins représenté dans l'art rupestre. Des éléments de son squelette ont été recueillis dans les zones d'épandage des oueds alors puissants qui dévalaient des massifs centraux (Tihodaïne, Amekni, Ouan Mouhouggiag) ainsi que dans le Désert égyptien occidental (Bir Terfawi). Le *Bubalus antiquus* fut donc une espèce présente dans tout le Nord du Continent africain ; ses ossements et ses représentations rupestres peuvent être rencontrés sur un espace immense qui va

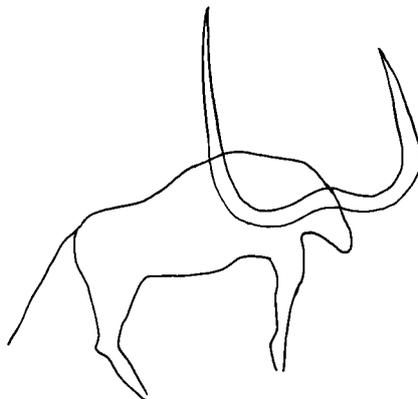


Deux buffles (*Bubalus antiquus*) gravés de la station de Kef el Akhal; ces deux figurations presque identiques appartiennent au grand style naturaliste. Relevé H. Lhote.

de la Saguiat el-Hamra, à l'ouest au Nil, soudanais, à l'est, et du littoral méditerranéen jusqu'au sud du Sahara.

Cette espèce reçut des noms successifs qui révèlent les hésitations ou les doutes des paléontologues quant à son origine et ses affinités. Au *Buffelus antiquus* de Duvernoy, A. Pomel, nous l'avons vu, préféra la dénomination *Bubalus antiquus* qui fut d'un usage exclusif pendant la première moitié de ce siècle, puis D.M.A. Bate (1949) proposa de le nommer *Homoioceras antiquus* à partir d'ossements recueillis en Afrique de l'est et du sud. Cette nouvelle appellation n'avait pas encore éliminé la précédente que le buffle antique de l'Afrique du Nord était assimilé à l'espèce *Pelorovis* ou Giant Buffalo ; enfin dans une communication au Congrès sur « L'Arte e l'ambiente del Sahara preistorico » (Milan, octobre 1990), A. Gauthier se déclarait « de plus en plus convaincu que ce bovidé appartient à la lignée des buffles actuels africains (*Syncerus afer*) dont il représentait une très grande forme adaptée à des biotopes très ouverts. »

Devant une telle avalanche taxinomique, nous préférons conserver l'ancienne appellation spécifique de *Bubalus antiquus* qui a le mérite d'avoir été utilisée depuis très longtemps et qui est communément employée, avec les inconvénients que nous verrons *infra*, dans l'étude de l'art rupestre africain.



Représentation stylisé de *Bubalus antiquus* de Fedj Naam (style de Tazina).
Relevé H. Lhote.

Le *Bubalus antiquus* occupe, en effet, une place de choix dans l'art de l'Atlas et dans celui du Sahara. Bien que tout dénombrement soit sujet à discussion, il ne me paraît pas inutile de tenter de faire le décompte, à la suite de M. Hachid (1978), des représentations de ce puissant animal. Des figures du *Bubalus antiquus* existent dans toute cette vaste zone quasi ininterrompue de gravures rupestres qui s'étend de l'Atlantique jusqu'au confins de la Tunisie : on connaît 2 représentations de *Bubalus antiquus* dans la Saguiat el-Hamra, 4 dans le Sud Marocain, 5 dans les Monts des Ksours, région d'Aïn Sefra, 57 dans la région d'El Bayadh, 5 dans le Djebel Amour, région d'Aflou, 25 dans les Monts des Ouled Naïl, au sud de Djelfa. Au nord de cette zone, on connaît encore 3 représentations dans la région de Tiaret et autant dans celle de Constantine, enfin à l'est les dernières figurations sont les 7 reconnues dans les Nemencha et la région de Tébessa. Ce dénombrement imparfait qui comptabilise 136 représentations de *Bubalus antiquus* est cependant plus proche de la vérité que celui tenté pour le Sahara où on ne connaît qu'une quarantaine de figurations dont 11 pour la seule vallée de l'Oued Djerat.

Au Maghreb, même si l'animal n'est pas toujours représenté avec le maximum de réalisme qui caractérise le style ancien, les attitudes et traits caractéristiques



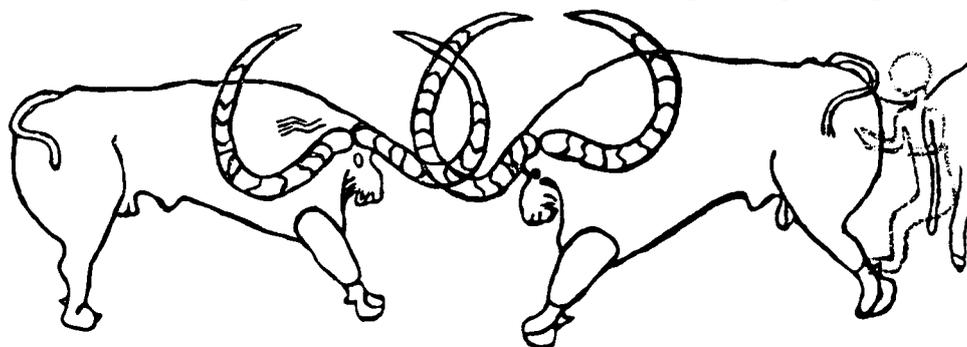
Troupeau de *Bubalus antiquus* de Wadi in-Elobu (Messak Settafet).
Photo M. Van Albada.

sont constants. L'animal est toujours représenté de profil absolu, seules les deux pattes du côté du spectateur sont figurées (l'unique exception est constituée par la scène de combat de l'oued Azouania où une troisième patte est figurée sur l'un des buffles) alors que les cornes sont représentées de face décrivant un grand arc de cercle ; quand l'œil est figuré, il est toujours, comme dans la nature, très proche de la base des cornes ; il arrive parfois que par convention, les deux yeux soient placés côte à côte alors que la tête reste de profil. Dans les gravures de style naturaliste, les détails ne font pas défaut qui accentuent le réalisme de ces représentations : indication du sexe, du fanon, de la barbiche, de l'ergot à l'arrière et au-dessus des sabots, des cannelures de l'étui corné, de la queue qui fouette la croupe ; aussi des figures comme celles du Kel el-Akhal, de la Gada el-Kharrouba, de Gouiret bent Selloul ou de Ain Sfissifa et de bien d'autres stations méritent d'être comptées parmi les chefs-d'œuvre de l'art rupestre nord-africain. Il faut leur ajouter les très belles scènes de combat entre deux buffles mâles, sujet traité à El Richa, à l'Oued Azouania, à Khrelouet Sidi Cheikh. Ces gravures sont parmi les plus grandes. Dans les décomptes réalisés par M. Hachid, à partir de 64 gravures permettant ces mesures, un peu plus de 15% sont à la grandeur naturelle, 40% aux 2/3 de la grandeur naturelle et 45% au 1/3.

Bien représenté dans le style naturaliste le plus ancien qui a donné ces œuvres de grande classe, le buffle antique continue à être représenté dans toutes les phases qui précèdent l'apparition du cheval domestique. On le reconnaît stylisé dans le style de Tazina et du Naturalisme « décadent ». Il est, au Sahara, contemporain des peintres bovidiens qui l'ont représenté en observant d'autres règles ; mais même aux époques antérieures, les artistes sahariens représentèrent le *Bubalus antiquus* d'une manière différente de celle du Maghreb. Ainsi aussi bien à l'oued Djerat qu'au Fezzan les buffles ont presque toujours leur quatre pattes visibles et plus élancées, les corps sont plus légers, parfois même levrettés.

Présent dès le début du Quaternaire, figuré dans toutes les phases de l'art rupestre néolithique, le *Bubalus antiquus* ne peut, malgré la qualité de certaines représentations du style naturaliste, servir à désigner cette époque de l'art préhistorique nord-africain et saharien. On a déjà développé les multiples arguments qui font rejeter l'expression style bubalin ou « période » bubaline (*Encyclopédie berbère*, VI, p. 920-922).

Comme pour toutes les œuvres d'art préhistorique, il est difficile de trouver un sens à la représentation de ce puissant animal qui devait impressionner autant que l'éléphant qui est encore plus souvent que lui représenté dans l'art rupestre nord-africain. Il est sûr que ces belles gravures avaient un sens symbolique et que, par exemple, une scène de la qualité du combat des buffles d'El Richa (cf. *Encyclopédie berbère*, VI, p. 918) dépassait la simple anecdote. Il n'existe aucune scène figurant explicitement une chasse au buffle bien que les spirales qui les



Combat de *Bubalus antiquus* à El-Richa (Sud Oranais).

accompagnent parfois aient été interprétées comme des lasso et que des hommes armés de hache aient pu être considérés comme des chasseurs. L'association de l'homme et du buffle est d'ailleurs peu fréquente, on ne dénombre qu'une douzaine de cas; l'homme ou les hommes représentés « touchent » l'animal sans qu'il soit possible de trouver dans cette scène la moindre vénération ou tentative d'appivoisement. De telles relations entre l'homme et l'animal apparaissent dans d'autres scènes où figurent d'autres gosses espèces. De véritables orants (?), ou du moins des personnages ayant les bras levés, accompagnent le *Bubalus antiquus* dans plusieurs scènes: Kef Mektouba, R'cheg Dirhem, Kel el Akhal... mais aucune de ces scènes ne peut être mise en parallèle avec celles qui associent les béliers à sphéroïdes* aux orants.

BIBLIOGRAPHIE

- Voir Art rupestre, *Encyclopédie berbère*, VI, p. 918-939.
DUVERNOY, Note sur une espèce de buffle antique, *C.R. Acad. des Sc.*, Paris, décembre 1851.
POMEL A., *Carte géologique de l'Algérie. Monographies. Bubalus antiquus*, Alger, Fontana, 1893.
BATE D.-M., « A new african fossil long-horned buffalo », *Ann. Mag. nat. history*, 17, 1949, p. 396-398.
HACHID M., *Le Bubalus antiquus dans l'Art rupestre nord-africain et saharien*, Université de Provence, Mémoire de Maîtrise, 1978.

G. CAMPS

B112. BUCCURES

Ces divinités connues par une seule citation d'Arnobe (*Adversus nationes*, I, 36) sont qualifiées ainsi que les Tisianes de « *mauri* » par cet auteur, ce qui permet de les compter parmi les *Dii Mauri*, au même titre que les dieux d'Henchir Ramdan et de Béja. On a justement rapproché ces Buccures du dieu Bonchor honoré à Béja. Le nom de Buccures (sing. Buccuris) rappelle aussi celui du pharaon libyen de Tanis que les Grecs nomment Bocchoris.

BIBLIOGRAPHIE

- GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, p. 138.
BENABOU M., *La résistance africaine à la romanisation*, Maspero, Paris, 1976, p. 287-295.
CAMPS G., « L'inscription de Béja et le problème des *Dii Mauri* », *Rev. afric.*, t. 98, 1954, p. 235-260.
CAMPS G., « Qui sont les *Dii Mauri*? », *Antiq. afric.*, t. 26, 1990, p. 131-153.

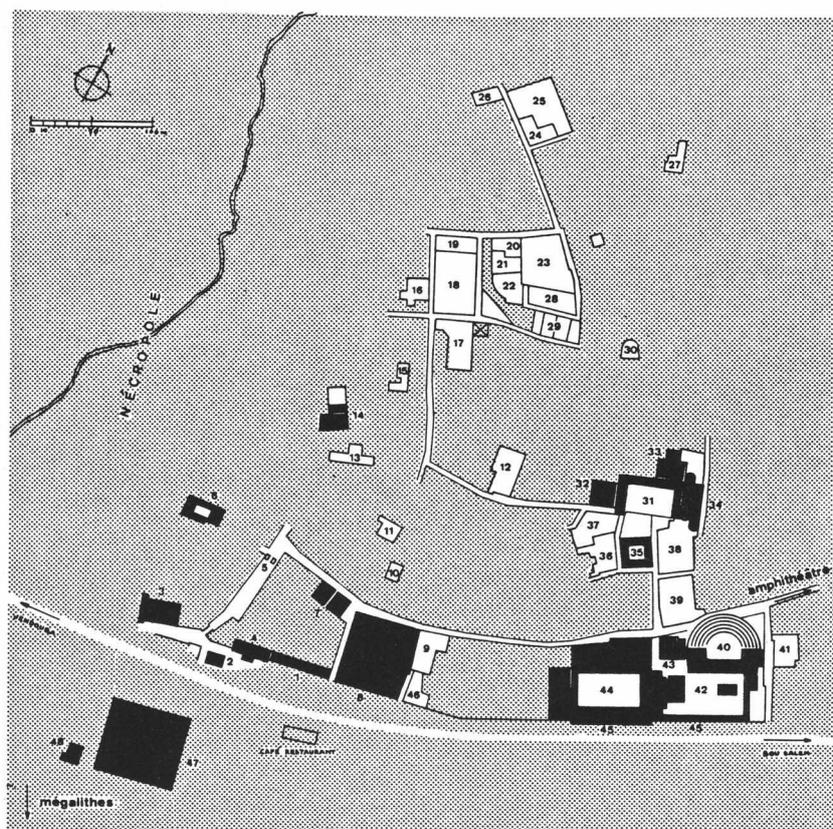
G. CAMPS

B113. BULLA REGIA

Origines de la ville

Bulla Regia est située dans la vallée moyenne de la Medjerda, les Grandes Plaines des auteurs anciens. Un accord de coopération, signé par l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis et l'École française de Rome a permis, depuis 1972, la reprise de recherches systématiques sur le site. D'ores et déjà, les premiers résultats permettent de restituer l'histoire de la cité de façon plus précise. En 203, Scipion l'Africain guerroye dans la région, qui fait alors partie du

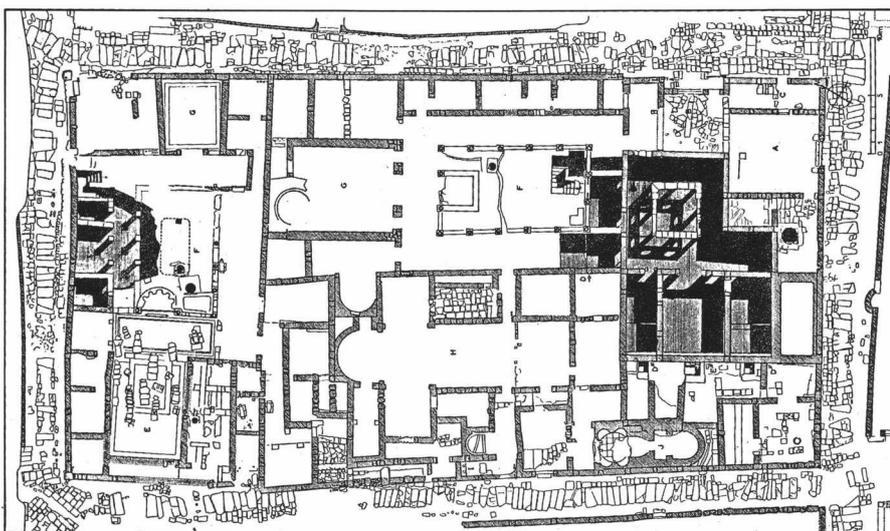
domaine punique (Polybe, XIV, 9). Massinissa s'en empare vers le milieu du II^e siècle (Appien, *Lib.*, 68) et Bulla Regia devient probablement une des résidences royales numides : c'est ce que semblent indiquer son qualificatif de *regia*, ainsi que l'épisode de la mort du roi Hiabaras qui y est tué par Pompée en 81, après avoir choisi de s'y réfugier (Orose, *Adv. pag.*, 5, 21, 14). En raison de ce passé, Bulla Regia obtient, de César ou d'Auguste, le titre d'*oppidum liberum* (Pline, *NH*, V, 22).



Site de Bulla Regia (plan H. Broise dans *Ruines de Bulla Regia*, p. 13).

Les fouilles anciennes avaient permis de connaître des installations funéraires qui doivent être rattachées aux premières phases d'occupation, mais que l'on ne peut dater avec précision. Au sud du site, une vaste nécropole de dolmens semble avoir été encore utilisée à l'époque romaine. La fouille de la seule sépulture intacte a livré un squelette en position accroupie tenant dans chaque main un vase « de type indigène ». Des alignements et des cercles de pierres accompagnent ces sépultures. En d'autres endroits, plusieurs tombes anciennes ont été dégagées, parmi lesquelles on notera une chambre funéraire à puits contenant des céramiques de tradition punique et des monnaies numides. Plusieurs stèles, dont certaines inscrites, paraissent appartenir essentiellement à la période néo-punique.

Les recherches récentes ont fourni des informations plus précises concernant l'espace urbain lui-même. Les travaux portant sur l'*insula* de la chasse (n° 18-19) ont livré une stratigraphie comprenant, au-dessus du sol vierge et sur plus de



Insula de la chasse (plan A. Olivier dans *Ruines de Bulla Regia*, p. 56). La trame hellénistique a servi de cadre à l'occupation des lieux jusqu'à l'abandon du quartier, à l'époque byzantine. L'îlot, à la suite d'une complexe série d'empiétements sur les rues, s'est légèrement dilaté mais a conservé sa forme initiale. On lit encore bien la subdivision primitive en quatre lots rectangulaires : ceux situés au nord et au sud sont orientés est-ouest, les deux autres nord-sud. Au sud, la maison de la chasse a fini par accaparer l'essentiel de trois lots. Elle est dotée, à l'époque constantinienne, d'une basilique privée de plan cruciforme visible au centre, à gauche.

trois mètres d'épaisseur, une alternance de sols de mortier de chaux et de couches d'occupation. On a pu repérer des trous de poteau dans le sol vierge, ce type de construction étant ensuite remplacé par des murs de pierre qui s'enchevêtraient en un empilement qui atteste la longue durée de l'occupation. Le matériel se caractérise par une céramique modelée dont la qualité s'améliore progressivement, la céramique tournée n'apparaissant que dans les couches supérieures. A partir du III^e siècle, on trouve des monnaies carthagoises puis, au siècle suivant, de la céramique campanienne. L'importance considérable des couches antérieures aux III-II^e siècles prouvent une occupation très ancienne des lieux, remontant à une date cependant impossible à préciser. L'intégration de la région dans le domaine carthaginois, généralement attribuée au III^e siècle, correspond effectivement à une rupture dans la nature du matériel. Le témoignage le plus spectaculaire en est la découverte d'un trésor de pièces d'électrum et d'argent frappées à Carthage et enfouies vers 230 avant notre ère.

Période numide

Malgré ces nouvelles données, nous ignorons toujours la façon dont s'organise l'agglomération à l'époque punique. En revanche, les dernières fouilles ont apporté beaucoup à notre connaissance de la cité numide et montré que celle-ci mérite alors vraiment le nom de ville.

Les prospections effectuées aux environs du site ont permis de retrouver les vestiges de la muraille signalée par les premiers explorateurs. Son mode de construction permet de l'attribuer à l'époque pré-romaine. Elle délimite une cité couvrant une trentaine d'hectares, superficie qui variera peu lors des siècles suivants. L'occupation des lieux à la période numide, sous une forme organisée,



Insula de la chasse : vue prise du sud-est (cl. Y.T. 1974).

est désormais attestée à l'est, sous le marché (n° 35), au nord, dans le cadre de l'*insula* de la chasse (n° 18-19), et au sud, à l'emplacement des thermes de Iulia Memmia (n° 8). Un des points les plus spectaculaires est la découverte du fait que la forme régulière de l'*insula* de la chasse, ainsi que sa subdivision primitive en quatre lots égaux, sont dues à une opération d'urbanisme d'époque numide qui remodela ce quartier selon une trame orthogonale. Bulla Regia offre désormais l'exemple le plus précisément connu de la création d'un espace urbain moderne, à la mode grecque, dans une ville africaine située hors du domaine punique. Il est particulièrement intéressant de noter que les dimensions relativement modestes des lots (environ 500 m²) témoignent de la profondeur de l'hellénisation de la cité, dans la mesure où elles prouvent qu'il s'agit d'une réalisation destinée non à une élite restreinte, mais aux classes moyennes.

Ces conclusions sont confirmées par la découverte, à proximité immédiate des thermes memmiens, des fondations d'un vaste bâtiment datable du début du I^{er} siècle avant notre ère, dont la destination reste inconnue. Elles témoignent d'une stéréotomie qui renvoie directement aux techniques grecques. Cette réalisation atteste que les monuments urbains numides pouvaient être élevés selon des principes comparables à ceux appliqués aux grands mausolées royaux et princiers.

Le matériel reconnu lors de ces diverses fouilles corrobore la profonde insertion de la ville dans le monde méditerranéen. Des objets proviennent de diverses régions, en particulier de la Méditerranée orientale, mais la plupart sont originaires d'Italie. La campanienne est abondante et elle s'accompagne de céramique à « engobe route-pompéien », ainsi que de nombreux fragments d'amphores Dressel 1 et Lamboglia 2, dont la présence est liée à des importations de vin. L'importance de ce commerce avec l'Italie ne doit cependant pas faire oublier le rôle des échanges internes à l'Afrique. Ces derniers sont attestés par de multiples imitations locales de campanienne, par une abondante céramique africaine à engobe coloré, plongée et peinte, ainsi que

par de nombreuses amphores de tradition punique. Il n'est pas sans intérêt de constater que l'ensemble de ce matériel est très semblable à celui qui caractérise les cités côtières contemporaines.

Période romaine

Municipe dès le I^{er} siècle de notre ère, probablement sous Vespasien, colonie sous Hadrien, l'*oppidum liberum* se transforme en classique cité romaine, dotée des institutions et des bâtiments usuels. Les recherches récentes ont permis d'illustrer avec précision quelques phases de cette histoire.

Un immense ensemble monumental (n° 2), long de plus de 200 m, a été érigé à proximité de la grande voie Carthage-Hippone au cours du I^{er} siècle. Nous n'en connaissons guère que la partie occidentale comprenant un monument à trois nefs construit en un *opus reticulatum* scandé de harpes et précédé d'un vaste espace ceint de portiques.

L'activité constructrice du II^e siècle, à laquelle nous savons désormais qu'il faut attribuer, entre autres, les temples n° 7, l'étage souterrain de la maison de Diane (n° 9) et le premier état de celui de la maison de la chasse (n° 18), est couronnée par les grands travaux de l'époque sévérienne : aménagement définitif de l'étage souterrain de la maison de la chasse ; profonde transformation de la voirie, les rues étant équipées d'égouts et d'un nouveau dallage ; un peu plus tard, dans les années 220-240, érection des thermes memmiens (n° 8), un des grands monuments de la ville.

La prospérité monumentale du IV^e siècle, bien attestée en Afrique, correspond, à Bulla Regia, à une activité constructrice intense tant en ce qui concerne l'architecture domestique que l'architecture civile. Il est désormais établi que c'est à une date très proche de 360 que sont effectués de grands travaux publics qui remanient profondément les abords occidentaux des thermes memmiens et qui comprennent, en particulier, la construction d'un cryptoportique. L'archéologie confirme ainsi ce que nous apprenait déjà l'inscription mentionnant la restauration du *tabularium* en 361. Parallèlement, l'*insula* de la chasse est



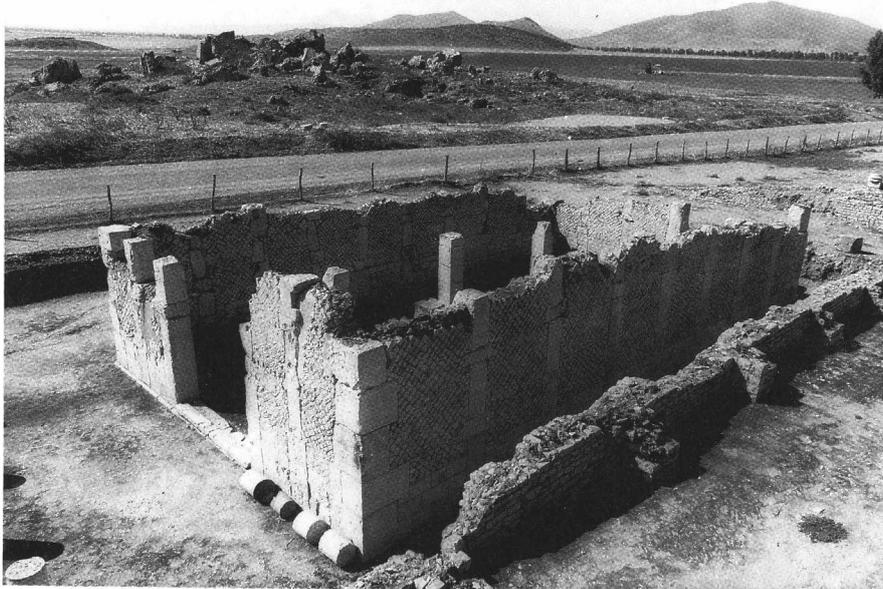
Fouilles des thermes memmiens : fondations numides (cl. Y.T. 1982).

1652 / *Bulla Regia*

profondément transformée par d'importants remaniements : fusion de lots, création d'une basilique privée à l'époque constantinienne (n° 18), ainsi que d'un nouvel étage souterrain qui n'est pas antérieur à la seconde moitié du IV^e siècle (n° 19).

Périodes vandale et byzantine

On ne constate pas de rupture violente liée aux épisodes militaires de cette époque. L'espace urbain commence à se transformer vers la fin du IV^e siècle selon un processus de longue durée qui aboutit à la période byzantine. C'est seulement alors que les *domus* de l'*insula* de la chasse sont démembrées en gourbis, installations artisanales et cimetières, tandis que le réseau de rues du quartier s'efface ; c'est alors aussi que les thermes memmiens, désaffectés depuis peu, sont soigneusement transformés en locaux dont la destination reste inconnue. La ville apparaît désormais rétrécie et organisée autour de pôles d'une nature différente, essentiellement des points fortifiés et des lieux de culte (n° 6, 14, 40, 48...).



Monument en *opus reticulatum* n° 2. Au premier plan, scandé par des contreforts, le mur d'enceinte du complexe, dont on suit le tracé sur plus de 200 m de longueur : il sert de mur de fond à un portique qui fait retour devant le monument (cl. Y.T. 1972).

Période arabe

La vie de la cité, à cette époque, n'était attestée que par quelques trouvailles, en particulier des trésors, incompréhensibles hors de leur contexte archéologique. Désormais, la découverte d'une riche céramique arabe appartenant aux premiers siècles de l'Islam démontre la permanence d'un habitat dont les traces ont souvent été détruites par les dégagements anciens. Une fois de plus, on ne constate pas de rupture catastrophique correspondant à des événements politiques. La ville s'efface progressivement : la céramique émaillée liée à l'occupation des thermes memmiens semble se raréfier à partir de la fin du X^e

siècle et disparaître après les XII-XIV^e siècles, selon une chronologie qui ne reflète pas plus l'impact des prétendues invasions hilaliennes que celui de la « conquête arabe ». De fait, on assiste alors non à une crise mais à une mutation générale et tout le réseau urbain de la vallée moyenne de la Medjerda : en quelques siècles, on passe d'une trame caractérisée par la juxtaposition de nombreux centres de dimensions moyenne à la prédominance exclusive d'une grande ville à vocation régionale, Béja. C'est dans ce contexte que Bulla Regia s'efface progressivement : cette évolution aboutit à une rupture topographique, mais ne signifie nullement une dégénérescence du système urbain dans la région, et encore moins dans le Maghreb.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas archéologique de la Tunisie, feuille de Fernana, n° 137.

Les travaux récents sont présentés dans *Recherches d'archéologie africaine* publiées par l'I.N.A.A. de Tunis et l'E.F.R., Collection de l'E.F.R. n° 28 (cette série accueillera les publications des fouilles de l'*insula* de la chasse, par R. Hanoune, A. Olivier, Y. Thébert et des thermes memmiens, par H. Broise et Y. Thébert, H.-R. Baldus assurant l'étude des monnaies provenant de ces deux chantiers) :

BESCHAOUCH A., HANOUNE R. et THÉBERT Y., *Les ruines de Bulla Regia*, 1977.

HANOUNE R., *Les mosaïques*, IV, 1, 1980.

Miscellanea, I, 1, 1983. Les publications antérieures à 1978 y sont recensées : HANOUNE R., *Bulla Regia : bibliographie raisonnée*, p. 5-48.

Après cette date, sur la ville pré-romaine :

BEN YOUNES A., « Stèles néopuniques de Bulla Regia », *Reppal*, 1, 1985, p. 1-22.

KHANOUSSE M., « Note préliminaire sur Bulla la Royale », *Reppal*, 2, 1986, p. 325-335.

COARELLI F., *Il Foro Boario*, Rome, 1988, p. 156-164 (sur l'Apollon de Bulla Regia).

COARELLI F. et THÉBERT Y., « Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide », *MEFRA*, 100, 1988, p. 761-818.

Sur les fouilles récentes, on trouvera quelques informations dans :

THÉBERT Y., « L'évolution urbaine dans les provinces orientales de l'Afrique romaine tardive », *Opus*, 2, 1983, p. 99-131.

BALDUS H.-R., « Naravas und seine Reiter », *Numismatikertag München 1981*, Munich, 1983, p. 9-19.

THÉBERT Y., « Vie privée et architecture domestique en Afrique romaine », in *Histoire de la vie privée* sous la direction de P. Ariès et G. Duby, vol. 1, dirigé par P. Veyne, Paris, 1985, p. 301-397.

THÉBERT Y., « Permanences et mutations des espaces urbains dans les villes de l'Afrique du Nord orientale : de la cité antique à la cité médiévale », à paraître dans *Actes du IV^e Congr. international d'histoire et de civilisation du Maghreb*, Tunis, 11-13 avril 1986, Cahiers de Tunisie, 39, 1986, p. 31-46.

Sur la ville romaine :

HANOUNE R., « Mosaïques en noir et blanc de Bulla Regia », *III^e Colloquio internazionale sul mosaico antico*, Ravenna, sett. 1980, 1984, p. 287-290.

Id., « *Opus africanum* à Bulla Regia (Tunisie) ». *L'Africa romana*, Atti del VII convegno di studio, Sassari, 1990, p. 409-414.

CORBIER M., « Les familles clarissimes d'Afrique proconsulaire (I-III^e siècle) », *Tituli*, 5, 1982, p. 685-754.

Y. THÉBERT

B114. BULUGGĪN B.ZĪRĪ

La fortune des Zirides est liée étroitement à celle des premiers califes fāṭimides en Ifriqiya. On sait que rôle devait jouer Zīrī, le fils de Manād pour assurer le succès de cette entreprise orientale et pour sauver la dynastie encore bien fragile lors de l'équipée d'Abū Yazīd, le fameux « homme à l'âne ». Il semble que très tôt, Buluggīn ait été associé à la gloire de son père si l'on tient pour

vraisemblable le récit d'Ibn Ḥaldūn (*Berbères* II, 6), qui dit que le chef berbère autorisa son fils Buluggīn à fonder trois villes : Alger, Miliana et Médéa (349/960). Déjà, l'autorité des Zīrides s'était affirmée par la fondation d'une véritable capitale en pleine montagne de Titteri : Achīr (324/935-6).

Cependant, l'heure de Buluggīn devait sonner après la mort de son père tué au combat contre les Zanāta, près de Tiaret (360/971).

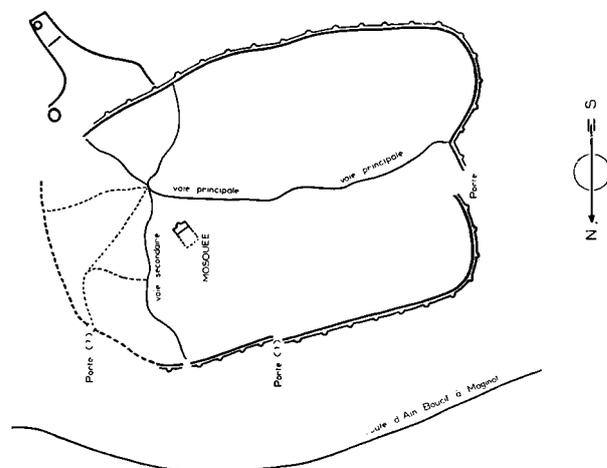
On épiloguera sans doute encore longtemps sur les raisons qui amenèrent le calife fātimide al-Mu'izz li-dīn-llāh à confier la lieutenance du royaume magribin à Buluggīn au moment où, réalisant enfin les vœux de ses aïeux, il se mettait en route pour l'Égypte (fin 361/oct. 971). Tout semblait militer en la faveur de Ġa'far b. 'Alī b. Ḥamdūn, héritier d'une grande famille andalouse, ralliée depuis longtemps à la cause fātimide et qui régnait sur un fief dont M'sila était la capitale. Le contraste entre ce seigneur arabe, aux mœurs raffinées et le fils de Zīrī, montagnard berbère, un rural à peine arabisé, était, sans aucun doute saisissant. Par ailleurs, outre ce prétendant qui semblait le favori, on comptait d'autres chefs berbères, notamment chez les Kutāma, alliés de la première heure et tout dévoués à la cause des šī'ites. En fait, Buluggīn sut manœuvrer, semble-t-il, avec une grande habileté en compromettant l'orgueilleux et imprudent Ġa'far, au demeurant trop ambitieux pour rassurer pleinement al-Mu'izz. Ce rival écarté, Buluggīn s'imposait. Il sut en l'occurrence, manifester une humilité de bon aloi et apporter aux Fātimides des preuves convaincantes de sa loyauté à la suite d'une entrevue relatée par Maqrīzī (Itti'āz, p. 142-143). Le calife, rassuré, aurait alors donné pour consigne à son futur lieutenant : 1. de ne jamais exempter les ruraux de l'impôt ; 2. de tenir toujours brandi le sabre sur la tête des Berbères (il faut entendre les Zanāta) ; 3. de ne jamais nommer à un poste d'autorité un de ses proches parents ; 4. d'accorder ses faveurs aux citoyens. De plus, étaient exclus de l'héritage la Sicile dont le gouverneur dépendait directement du Caire ainsi que Tripoli (c'est-à-dire l'actuelle Libye).

Revêtu des insignes du pouvoir – robe d'honneur, chevaux richement harnachés, officiellement reconnu sous le nom d'Abd Allāh abū'l-Futūḥ Yūzuf b. Zīrī, le berbère devait rester avant tout et jusqu'à sa mort « le chef des Šanhāğa et le souverain d'Achīr » (Idris, p. 39). Il se fait édifier, à proximité de cette capitale, un palais de pure tradition orientale (vraisemblablement inspiré de Šabra al-Manšūriyya ou, plus sûrement, de ceux de Maḥdiyya (L. Golvin, *Le palais de Zīrī*) et il vient régulièrement séjourner dans cette résidence où il se trouve parfaitement à l'aise lorsque les affaires de l'état lui donnent l'occasion de s'absenter de Kairouan. La lutte incessante contre l'ennemi traditionnel, les Zanāta, soutenus de plus en plus ouvertement par les Umayyades de Cordoue, font de la forteresse du Titteri un point d'appui et une base de départ de toute première valeur. En ramaḍān 362/juin 973, Buluggīn lance une grande offensive de pacification sur Achīr, les nouveaux arrivants y fondent un quartier que, fort curieusement, ils nomment Tlemcen (al-Nuwayrī). En l'occurrence, l'Émir ne devait pas s'aventurer au-delà vers l'ouest par ordre de son suzerain. Outre cette grande expédition, Buluggīn eut à réprimer quelques mouvements séditieux au Maḡrib central, tel celui de Ḥalaf b. Ḥayr à Baghai (365/975), mais il sut, à chaque fois, se tirer victorieusement de ces entreprises et tenir solidement en main l'empire qui lui avait été confié. Plus dangereuse cependant devait être la dernière aventure de l'Émir au Maḡrib central car il ne trouvait pas seulement devant lui les Zanāata qu'il connaissait bien, mais une véritable coalition orchestrée par le dictateur andalou Ibn Abī 'Āmir qui gouvernait alors l'Espagne musulmane au nom du calife réduit au rôle de fantoche. Grâce à cet appui, le chef zénète Ḥazrun b. Fulful avait réussi à s'emparer pour un temps de Sigilmāsā (367/978) et il prenait alors la tête des forces opposées aux Fātimides et à leurs alliés zīrides.

Buluggīn ne fut pas long à répliquer, le temps de constituer une puissante armée, il traversa tout le Magrib central en 368/979 sans rencontrer d'opposition, il entra à Fès en vainqueur en 369/980 ; de là, il fonça sur Siġilmāsa d'où il délégait les Zanāta, massacrant leur chef ; il les poursuivit jusqu'à Tanger qu'il n'osa cependant pas attaquer, vivement impressionné qu'il fut par l'importance des renforts envoyés d'Espagne. Il renonça également à attaquer Ceuta et il se rabattit alors sur les Bargawāta, tribu berbère où triomphait une hérésie bien connue, et, massacrant son faux prophète Šāliḥ ainsi que ses adeptes, il réduisit en esclavage femmes et enfants. Après quoi, il reprit le chemin de l'Ifriqiya mais il dut faire volte-face avant d'atteindre son but, les Maġrāwa (zénètes) ayant réoccupé les territoires perdus, y compris Siġilmāsa. Le zīride ne devait cependant pas mener à bien cette nouvelle expédition, la maladie le terrassant et le contraignant à s'arrêter en route. Il mourut aux environs de Taza le 21 dū'l-Ḥiġġa 373/25 mai 984.

On peut être surpris de la fidélité sans faille de Buluggīn à des maîtres si éloignés et, au demeurant, assez peu regrettés des kairouanais. Ces derniers avaient, en effet, toujours résisté à la doctrine šī'ite et ils l'avaient combattue souvent ouvertement. On ignore quelle pouvait être la profondeur des convictions du chef berbère en matière religieuse, mais on peut supposer qu'il ne fit rien pour éveiller les susceptibilités des doctes ūlamā' d'Ifriqiya attachés à l'orthodoxie sunnite. En fait, le pouvoir du « lieutenant » était essentiellement militaire. Il avait dû accepter (Maqrīzī prétend qu'il l'avait lui-même sollicité), de partager son autorité civile avec quelques hauts fonctionnaires nommés directement par le calife. Cette situation ambiguë ne devait pas manquer, tôt ou tard, de soulever de sérieux problèmes.

A dire vrai, les rivalités se manifestèrent surtout entre ces hauts fonctionnaires, notamment entre Ziyādat Allāh b. 'Abd Allāh b. al-Qadīm, nommé par al-Mu'izz



Le plan de l'Achir de Buluggin.

au poste de percepteur des impôts et ‘Abd Allāh b. Muḥammad al-Kātib, nommé par Buluggīn au gouvernement de Kairouan et de Ṣabra al-Manṣūriyya. Bien qu’ayant dû accepter contre son gré ce poste important, ‘Abd Allāh eut à cœur de conduire les affaires de l’état de son mieux et en toute indépendance. Il se heurta ainsi à Ziyādat Allāh et leur rivalité (d’autant plus étonnante qu’ils étaient tous deux d’authentiques descendants des Aġlabides) devait susciter de graves troubles à Kairouan. Buluggīn, en expédition au Maġrib, soutint vraisemblablement « son » gouverneur qui finit par faire emprisonner son rival. Ce dernier mourut en 366/977 sans avoir été libéré (*Bayān*). On ne peut prétendre, faute de preuves, que cet incident marquait de la part du zīride un désir d’indépendance à l’égard du Caire, mais il faut se rappeler qu’en d’autres occasions, Buluggīn sut opposer une fin de non recevoir aux ordres émanant du calife, notamment lorsque, en pleine offensive contre les Zanāta, le chef berbère reçut, en 371/982, une invitation pressante d’avoir à envoyer au Caire mille cavaliers et les plus valeureux de ses frères. Les arguments présentés par l’Émir suffirent à convaincre le calife.

En fait, Buluggīn apparaît comme un très fidèle lieutenant, respectueux de la parole donnée et toutes ses actions ne paraissent avoir qu’un seul but, conserver intact le patrimoine maġribin des Fāṭimides. A la mort du calife al-Mu‘izz, auquel il avait prêté serment (365/975-6), il renouvelle son allégeance à al-‘Azīz et il lui fait parvenir de nombreux cadeaux (*Bayān*, I, 229). Au demeurant, l’homme reste un berbère et sans doute faut-il voir là une des raisons qui ont déterminé le calife à lui adjoindre des sortes de vice-rois (*‘āmil*) d’origine arabe sur lesquels repose l’administration du pays. Lorsqu’‘Abd Allāh b. Muḥammad aura écarté son rival Ziyādat Allāh, c’est lui qui, en fait, gouvernera l’Ifriqiya. Il aura sa garde noire personnelle comme un souverain et il se fera bâtir un palais, Buluggīn est trop occupé au Maġrib central pour contrôler la gestion de son *kāatib* (le terme de vizīr n’apparaît nulle part à cette époque).

Au demeurant, on est enclin à penser que le chef ṣanhāġa, excellent meneur d’hommes, ne se trouve à l’aise qu’au sein de sa tribu, il a, semble-t-il, été peu préparé à la direction d’un pays de vieille civilisation citadine tel que l’Ifriqiya, et il est fort probable que le montagnard berbère se sent peu à l’aise en compagnie des lettrés arabes de Kairouan.

On vante à l’envi la beauté des enfants de Manād, celle de Zīrī entre autres, son courage, son énergie, sa force, sa vaillance au combat. Le choix, par Zīrī, entre tous ses nombreux fils, de Buluggīn qu’il associe à son commandement nous autorise à penser que le fils est digne du père. Sa seule présence à la tête d’une armée fait fuir l’ennemi. En fait, l’essentiel de son « règne » se passe en combats, il est plus souvent à Achīr qu’à Ṣabra al-Manṣūriyya. Sa famille y séjourne, son fils et successeur (le futur al-Manṣūr) y est né et c’est à Achīr qu’il apprendra son accession au trône de Kairouan après la mort de Buluggīn.

En définitive, le choix du calife devait se révéler le meilleur. Al-Mu‘izz avait fort bien jugé l’homme et il le savait digne de sa confiance.

L. GOLVIN

BIBLIOGRAPHIE

- GOLVIN L., *Le Magrib central à l’époque des Zirides*, Paris, A.M.G., 1957.
 Id., « Buluggīn, fils de Ziri, prince berbère », *R.O.M.M.*, 35, 1983, p. 93-113.
 IBN IDARI, *Bayān*.
 IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Paris, 1969, t. I, p. 271 ; t. II, p. 6, 8, 9, 131, 149, 548, 550, 689 ; t. III, p. 218, 234 et s., 256, 257, 259, 262, 294.
 IDRIS R.-H., *La Berbérie orientale sous les Zirides*.
 MAQRIZI, *Hitat et Ihi’a*.

MARÇAIS G., *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen-Age*, Paris, 1946, p. 152, 156-159.

QADI AL-MU MAN, *Ifitāh al-da'wa*.

B115. BUREAUX ARABES

Dans le cadre qui nous est proposé, le but de cette notice n'est pas d'étudier l'influence des Bureaux arabes sur la politique de la France en Algérie, mais seulement leur action sur le territoire algérien avec, dans la mesure du possible, car les études restent à faire, référence au monde berbère et plus spécialement à la Grande Kabylie.

I. Origine et organisation

1. Une nouvelle administration

Au lendemain de l'occupation d'Alger se posa un problème dont l'importance devait aller croissant avec la conquête, celui de l'administration des indigènes. On hésita longtemps entre le système turc consistant à confier cette tâche à un « agha des Arabes » et la création d'un organisme français de caractère original dont la première tentative, en 1832, prit le nom de « cabinet arabe ». Il n'y eut pas moins de huit essais différents et c'est le 16 août 1841 que fut prise l'option définitive avec la fondation par Bugeaud de la « Direction des affaires arabes » sous l'autorité du commandant Daumas. L'extension du territoire soumis à l'autorité française renforça la nouvelle administration qui affirma son importance, se diversifia et il fallut lui donner un statut : ce fut l'arrêté ministériel du 1^{er} février 1844, considéré comme l'acte de naissance des Bureaux arabes, que compléta un code de mesures administratives et judiciaires applicables aux tribus. Cet arrêté fut seulement modifié et surtout précisé par la circulaire de Mac-Mahon du 21 mars 1867.

La hiérarchie des Bureaux arabes était en rapport direct avec celle du commandant de laquelle elle dépendait :

- les bureaux de deuxième classe assistaient les officiers supérieurs placés à la tête des cercles ;
- les bureaux de première classe se trouvaient auprès des généraux commandant les subdivisions ;
- les uns et les autres dépendaient de la direction des affaires arabes de leur province laquelle était sous l'autorité du général commandant la Division ;
- au début, indépendamment de ses attributions, la direction divisionnaire d'Alger centralisait le travail des directions d'Oran et de Constantine, mais dès 1845 était nommé un directeur central des affaires arabes, sous les ordres immédiats du gouverneur général.

La circulaire du 21 mars 1867 mit à la tête des affaires arabes un bureau politique et officialisa la création de bureaux annexes de cercle. A la fin du Second Empire, il existait en Algérie 41 bureaux arabes de première et deuxième classes et cinq annexes.

Parmi ces bureaux arabes nombre d'entre eux étaient en pays berbère sans que les limites des circonscriptions fussent nécessairement ethniques ou linguistiques. Mais l'étude de cette institution en Grande Kabylie et dans les Aurès, pour se limiter à ces deux régions essentielles, impliquerait, pour le moins, le dépouillement des archives concernant les bureaux suivants :

- dans la division d'Alger : Aumale (subdivision en 1849) pour la partie septentrionale ; Beni-Mansour (au pied du Lalla Khedidja) ; Dellys (subdivision en 1858) ; Fort-Napoléon qui deviendra Fort-National ; Tizi-Ouzou ; Dra-el-Mizan.

– dans la division de Constantine : Bougie, Akbou, Aïn Beïda ; Batna (subdivision en 1847) ; Khenchela.

2. *Fonctions et pouvoirs*

Le but poursuivi est clairement indiqué par Daumas : « Cette institution, écrit-il, a pour objet d'assurer la pacification durable des tribus par une administration juste et régulière, comme de préparer les voies à notre colonisation, à notre commerce, par le maintien de la sécurité publique, la protection de tous les intérêts légitimes et l'augmentation du bien-être chez les indigènes. » Cela supposait non seulement la participation active à la conquête, mais une connaissance approfondie de la société indigène, de ses intérêts, des forces qui agissent sur elle afin de définir, dans tous les domaines, une action susceptible de la transformer et de l'amener « à accepter avec le moins de répugnance possible et notre domination et les éléments du gouvernement qui doivent l'affermir ». Isolés au milieu de tribus le plus souvent hostiles, les officiers des affaires arabes devaient se montrer à la fois hommes de guerre, diplomates, administrateurs, directeurs de travaux publics, inspecteurs des contributions, conseillers agricoles, juges, directeurs de l'enseignement... Pour reprendre un mot de Lyautey, seul pouvait réussir « un civil intelligent dans la peau d'un militaire ».

Encore fallait-il qu'il disposât des pouvoirs nécessaires. Or toutes les instructions à partir de l'arrêté fondamental de 1844 précisent bien que les Bureaux arabes sont des agents d'exécution, qu'ils ne constituent pas un corps spécial mais un simple « trait d'union », un « rouage » et que toute l'autorité appartient aux commandants des circonscriptions militaires auxquels ils doivent toujours rendre compte de leur action et demander des directives. Dès 1849 cependant, Walsin-Esterhazy, à la direction des affaires arabes à Oran, écrivait : c'est « par une fiction nécessaire peut-être à l'unité de commandement » que « les bureaux arabes sont censés n'être que des instruments entre les mains des commandants supérieurs des subdivisions et des cercles souvent étrangers aux choses arabes ». En réalité, spécialistes en contact direct avec les indigènes dont ils parlaient souvent la langue (l'arabe ou le kabyle, parfois les deux), ayant à résoudre les mêmes problèmes, se heurtant aux mêmes difficultés, mal considérés au début par les autres officiers les accusant de ne plus être de véritables militaires, ils en arrivèrent à constituer une « puissante confrérie » qui devint comme le symbole du « régime du sabre ». Ce pouvoir que les textes leur déniaient, ils l'acceptèrent et on pourrait en multiplier les preuves. Rapportons, par exemple, ce qu'écrit Rinn, ancien chef de bureau arabe et historien : « Les indigènes habitués à n'avoir qu'un seul chef, le bureau arabe... le tenaient en très haute considération et ils n'avaient qu'un souci relatif des autorités dont dépendait le bureau. Ils savaient bien que le commandant supérieur était le chef de leur circonscription et qu'au-dessus, il y avait encore des généraux : un *petit* (à la subdivision), un *grand* à la division et, plus haut encore, le *maréchal*, c'est-à-dire le gouverneur ; mais ils voyaient rarement ces hauts personnages et ils n'avaient guère affaire à eux, si ce n'est pour les actes de courtoisie, et le bureau arabe était tout. » Quant à Pein, qui servit au bureau arabe de Bou-Saada, il s'écrit : « Eh bien, moi aussi j'étais roi, je jouissais d'une liberté sans bornes ; les grandes tribus de cavaliers du Hodna, ces tribus nomades des Oulad Nail, ne reconnaissaient de chef que moi, n'obéissaient qu'à moi. »

3. *Les moyens d'action*

Dans ces conditions, il est évident que la qualité du personnel était l'élément fondamental. Or, contrairement à ce qu'écrivirent leurs adversaires, les officiers qui optèrent pour les affaires arabes, surtout ceux de la première génération, ne furent pas des médiocres mais l'élite de l'armée et cela se comprend : des

fonctions aussi complexes devaient tenter surtout des hommes de caractère, aux aptitudes diverses, poussés sans doute par l'amour du pouvoir mais aussi, chez beaucoup, par un véritable idéal et le désir de servir ce qu'ils pensaient être une grande cause. Issus dans une forte proportion des Écoles d'officiers (60% dans l'Algérois de 1844 à 1856) et notamment de Polytechnique, lieutenants ou le plus souvent capitaines, c'étaient des hommes jeunes, ambitieux, qui avaient parfois subi l'influence des grands mouvements d'idées de l'époque : le catholicisme libéral et social, les théories socialistes de Fourier et de Saint-Simon notamment.

Citons quelques noms parmi ceux qui commandèrent en Grande Kabylie. Jean-Charles Devaux sert à Beni-Mansour et à Dra-el-Mizan et en 1859, il publie *Les Kebailès du Djerdjura*, important ouvrage de 468 pages où il traite des mœurs des habitants et présente leur organisation en clans et confédérations ; il donne aussi un recueil sur les divers *kanouns* des villages de la Grande Kabylie. Aucasitain qui devait passer par Fort-Napoléon, Dellys et Beni-Mansour, publie plusieurs études sur la Kabylie et notamment, en 1864, une brochure de 180 pages intitulée *Étude sur le passé et l'avenir des Kabyles et la colonisation de l'Algérie* dans laquelle il conseille de favoriser l'évolution des Kabyles et d'en faire les éducateurs des Arabes. Gaston de Sonis commanda le bureau arabe de Fort-Napoléon de 1859 à 1861 avant de s'illustrer dans le Sud et pendant la guerre contre la Prusse comme général commandant le 17^e corps d'armée. Le polytechnicien Hanoteau, qui commanda à Dra-el-Mizan, Fort-Napoléon et Dellys, publie en 1867 un important recueil (475 p.) de *Poésies populaires de la Kabylie du Djurjura*, texte et traduction ; puis en 1872, avec la collaboration de Letourneux, conseiller à la Cour d'appel d'Alger, une œuvre capitale en trois forts volumes, *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Au total, un personnel peu nombreux et, à la fin du Second Empire, moins de 200 officiers servaient dans les Bureaux arabes, dont un tiers peut-être en pays berbère, et administraient plus de deux millions d'Algériens.

Avec quels moyens ? On a pu estimer à seulement 1% la part du budget algérien consacré aux Bureaux arabes, ce qui en faisait une administration particulièrement économe. Il faut cependant préciser que le service des affaires arabes disposait de ressources, qui, pour ne pas être inscrites au budget, n'étaient pas moins importantes. Il y avait tout d'abord les centimes additionnels à l'impôt arabe, et sous le nom de « dépenses communales », un certain nombre de dépenses auxquelles devaient pourvoir les tribus comme, par exemple, la nourriture des chevaux et des hommes du makhzen en tournée. Il existait aussi la possibilité de faire appel à des corvées et réquisitions, donnant lieu en principe à indemnisation mais pouvant aboutir à des abus. Le chef de bureau arabe exigeait parfois, pour des agents indigènes ou pour lui-même, une corvée spéciale, la *touïza*, visant à mettre en culture certaines terres et le capitaine Beauprêtre, chef de l'annexe de Beni-Mansour, fut accusé d'avoir fait cultiver à son profit une superficie assez vaste (50 hectares ?) pour lui avoir rapporté un revenu de 12 000 F par an. Cependant le contrôle fut de plus en plus efficace et il est certain que si les ressources marginales et les fonds secrets existèrent toujours, il eût fallu des possibilités autrement considérables pour assurer l'action économique et sociale à laquelle songèrent les Bureaux arabes.

Dans le domaine politique par contre, ils étaient mieux armés grâce à l'appui de la haute administration militaire et à l'institution du makhzen, empruntée aux Turcs, et qu'Azéma de Montgravier définit comme un « corps de cavalerie indigène, auxiliaire, irrégulière et privilégiée ». Pour Lapasset, les hommes du makhzen sont « les yeux, les oreilles, les bras, les jambes » du bureau arabe et pour Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, c'est « l'instrument de l'ordre ». Ce makhzen ne fut cependant jamais très nombreux et chaque chef de bureau arabe

n'eut à sa disposition que quelques dizaines d'hommes mais bien montés, bien armés et connaissant à merveille le pays, ils constituaient le noyau autour duquel, en cas de besoin, se groupaient d'autres éléments de tribus fidèles formant ce qu'on pourrait appeler « le parti français », résultat de l'action politique et militaire des Bureaux arabes.

II. L'action politique et militaire

1. *La création du parti français*

Puisque « dans ce pays l'aristocratie est tout et le peuple n'est rien » (Montgravier), c'est évidemment sur l'aristocratie qu'il faut s'appuyer pour agir et créer un parti qui non seulement acceptera la domination française mais en facilitera l'établissement.

Ces chefs dont le recrutement dépend essentiellement des Bureaux arabes seront choisis, à défaut des grandes familles de marabouts ou de djouad, parmi les notables jouissant d'un certain prestige. On fera donc appel à ceux qui traditionnellement exercent l'autorité, surtout lorsqu'il s'agit de khalifas, bachagas, aghas. Quelques familles, jugées irréconciliables, sont, dans l'immédiat tout au moins, écartées du commandement, comme les Berkani du cercle de Cherchel. Le cas est assez rare et souvent on réserve aux ralliés un sort privilégié : en 1847, par exemple, Omar Ben Salem, qui vient de faire acte d'allégeance, obtient le titre de bachaga de l'Oued Sahel au détriment d'autres chefs fidèles depuis plus longtemps et le cas n'est pas exceptionnel. Il s'agit chaque fois de trouver l'homme qui, par son influence, est le plus susceptible de ramener l'ordre. On risque évidemment de s'attirer de nouveaux ennemis. D'où un jeu subtil de bascule à mener entre les familles, et parfois à l'intérieur d'une même famille, pour ménager l'amour-propre et les ambitions de chacun.

La confiance dans ces chefs traditionnels demeurait cependant médiocre et beaucoup pensaient, comme le capitaine Richard, qu'ils « sont obligés, dans leur position délicate, d'avoir, comme Janus, deux faces opposées. Pour nous qui les employons et qui payons leurs services au poids de l'or, ils ont la face du dévouement et de l'intelligence avancée qui comprend nos idées et veut nous aider à les appliquer ; pour le peuple qu'ils administrent, ils ont celle de la pureté musulmane qui souffre à notre contact et ne supporte notre domination que comme une calamité passagère à laquelle il faut se soumettre jusqu'à ce que Dieu l'ait fait disparaître ».

Dès lors l'autorité française s'efforce d'une part d'affaiblir progressivement les élites traditionnelles et, d'autre part, d'en faire surgir d'autres. La charge de Khalifa n'est plus accordée. On hésite à réduire l'autorité des chefs qui ont rendu de réels services mais lorsqu'ils disparaissent, leurs héritiers n'obtiennent pas les mêmes pouvoirs. On donne une importance accrue au recrutement des caïds issus du makhzen, simples chaouchs parfois ou cavaliers du bureau arabe et, plus encore, spahis. Ce sont là gens de petite extraction qui n'avaient pas le prestige des notables traditionnels mais étaient beaucoup plus dociles dans les mains des Bureaux arabes. Ainsi on évoluait vers une administration qui prenait de plus en plus les caractères d'une administration directe.

Il faudrait mettre à part la politique menée auprès des chefs religieux et des confréries dont la force se révéla surtout avec l'insurrection de 1845. Les Bureaux arabes n'adoptent pas une politique hostile à l'Islam et, en Kabylie notamment, l'islamisation était considérée comme une étape dans la voie de la civilisation, une moralisation relative des indigènes et, par suite, un moyen d'améliorer l'action du gouvernement. Par contre l'évangélisation apparaissait comme un danger et le bureau arabe s'en prend à l'action des missionnaires au

point que Mgr Lavigerie rend Hanoteau responsable de l'échec de sa politique évangélique. Mais cette attitude ne signifie pas que les Bureaux arabes étaient favorables aux confréries, considérées avec méfiance parce que secrètes et entretenant des relations à l'extérieur (Maroc, Turquie). C'étaient essentiellement les Taïbia, les Derkaoua, les Kadirya, les Tidjanya et les Rahmanya, ces derniers dominant l'est de l'Algérie et notamment dans la Grande Kabylie. Si les Tidjanya avaient plutôt soutenu les Français contre Abd el-Kader, les autres confréries paraissaient beaucoup moins favorables et les Bureaux arabes s'efforçaient de les contrôler, en apparence étroitement (dans leurs rapports ils fournissaient même le nombre des affiliés), en réalité difficilement.

Quel fut le résultat de cette action ? Ce ne fut certes pas un succès comme devait le montrer la grande révolte de 1871, mais peut-on parler d'échec général ? Il y eut rapidement à Fort-Napoléon un parti français et le makhzen du caïd El Hadj Ahmed Iattaren ainsi que les goums de Belkassem ou Kassi rendirent de grands services au bureau arabe en arrêtant de nombreux voleurs et meurtriers. A partir de 1874, des gardes champêtres indigènes furent chargés spécialement du contrôle des forêts et de la police des montagnes du cercle de Fort-National. Pendant la grande révolte même, l'accord ne fut pas général contre les Français et une enquête sur les chefs indigènes dénombre 13 chefs demeurés favorables à la France contre 16 ayant pris le parti de l'insurrection.

2. *La diplomatie et la conquête*

Participer à la conquête et à la pacification du pays, puis maintenir l'ordre, tel était évidemment le but premier de l'action des Bureaux arabes. En pays berbère comme ailleurs, ils jouèrent souvent un rôle de premier plan.

Dans la conquête de la Kabylie, ils constituent l'avant-garde des colonnes françaises. La stratégie générale est fixée par Daumas en 1847 : « Maintien des formes républicaines de la tribu (Kabyle), délégation de l'exercice du pouvoir à des marabouts, emploi judicieux des çoffs et des grandes familles qui les dominent pour appuyer notre centralisation sur celle même que les tribus acceptent, et investir précisément les hommes dont l'influence personnelle est déjà reconnue ; respect aux lois antiques du pays, à ces kanouns traditionnels qui d'ailleurs ne froissent en rien les principes du droit public. Ces bases posées, notre édifice n'aura plus de secousses à craindre que sur le terrain des impôts. »

Mais auparavant, il fallait pénétrer dans le pays qui avait échappé à la domination turque, et tout d'abord l'investir. D'où toute une politique d'encercllement se manifestant par la création de smalas sur les axes de communication et par des manœuvres d'approche menées par les Bureaux arabes auprès de certains chefs indigènes comme Ben Zamoun et Ben Zitouni en pays Flissa, Bel Kassem ou Kassi dans la vallée du Sebaou et surtout Si Djoudi (marabout de la zaouïa d'Igoulmimène dans les Ouadia) et Ben Ali Chérif (marabout de Chellata), ce dernier influent sur les tribus de la moyenne vallée de l'oued Sahel. Les résultats de cette diplomatie furent médiocres et pour établir l'autorité française sur les tribus limitrophes des Zouaoua, au cœur du pays insoumis, il fallut intervenir par la force avec les goums, en particulier celui du lieutenant Beauprêtre qui appartenait alors au Bureau arabe d'Aumale. En 1850, la Kabylie était déjà largement investie au nord, à l'ouest et au sud.

De 1851 à 1856, l'action militaire proprement dite marque le pas, mais les Bureaux arabes s'efforcent toujours de faire pénétrer l'influence française en Kabylie non sans difficultés car c'est l'époque de l'insurrection de Bou Baghla (1851-1854) qui permet un moment aux tribus hostiles de desserrer l'étau qui se refermait sur elles. Le commandant français y répond en essayant de fractionner les tribus, en utilisant les oppositions entre çoffs et entre individus puis en réorganisant le makhzen du Haut Sebaou. A cause de circonstances extérieures

(guerre de Crimée), c'est une politique d'attente dans laquelle les Bureaux arabes jouent un rôle important. Ils ne peuvent empêcher une nouvelle insurrection d'éclater en août 1856, mais à ce moment le gouverneur Randon est prêt à intervenir. S'incorporant aux différentes colonnes, les officiers des bureaux arabes qui avaient mené l'action diplomatique (commandant Péchot, capitaines Colonieu, Bonnefont-Pédufau, Gandil, lieutenants de Saint-Joseph, Senaux, Jobst, Cassagnol) feront bénéficier le commandement de leur connaissance du pays et des hommes. Ce sera la campagne de 1857 que nous n'avons pas à raconter.

Suivent alors une dizaine d'années au cours desquelles les Bureaux arabes poursuivent une politique économique et sociale que nous définirons plus loin. La soumission kabyle n'est qu'apparente et comme le note un rapport de quinzaine de Fort-Napoléon en 1859 : « une foule de nouvelles circule ayant toutes plus ou moins trait à la question de notre domination en Algérie. » Il y eut en Grande Kabylie des complots ou des vellétés de révolte chaque fois que des actes de rébellion se manifestaient quelque part en Algérie ou même en Tunisie (la révolte de 1864), notamment lors des mouvements en Kabylie orientale en 1858-1860 et en 1864-1865. Par contre l'annonce du retour d'Abd el-Kader accompagnant le réembarquement des Français fut mal accueillie : « La majorité de la population n'admet qu'avec la plus grande répugnance la possibilité de la réalisation de ces bruits. Pour eux, Abd el-Kader n'est qu'un Arabe et leur fierté se révolte à la pensée qu'il pourrait être appelé à les commander » (rapport mensuel de Fort-Napoléon d'août 1865). Seules les années économiquement difficiles de 1866 à 1868 sont politiquement calmes mais, dès 1868, les Bureaux arabes traduisent certaines inquiétudes que justifieront un début de révolte en août 1870 dans la région de Bougie et surtout la grande insurrection de 1871.

A propos de celle-ci, une question se pose quant à ses origines : quel fut le rôle des Bureaux arabes dans le déclenchement de la révolte ? Depuis toujours les civils accusaient les militaires, et plus particulièrement les Bureaux arabes, de préparer sciemment, de temps à autre, un mouvement insurrectionnel plus ou moins important pour justifier le maintien du « régime du sabre » et procurer l'occasion aux officiers d'obtenir de l'avancement. Cette attitude des civils peut s'expliquer par leur hostilité à l'égard des Bureaux arabes qui s'étaient fait les défenseurs du patrimoine foncier indigène en combattant la politique du cantonnement. Dans leur ensemble les historiens ont rejeté ces accusations. Or, il se trouve que l'un d'entre eux, et non des moindres, Charles-André Julien, fait une exception pour l'insurrection de 1871. Il note, en effet, que loin d'essayer de diviser pour régner, l'armée, et en l'occurrence les bureaux arabes, s'est appliquée à mettre fin aux luttes entre les çouffs puis aux rivalités maraboutiques dans l'espoir de provoquer un mouvement limité qui favoriserait le maintien du régime militaire. Cela s'accorde mal avec le fait que les moyens de répression manquaient alors en Algérie et avec l'inquiétude que traduisent les rapports des responsables de la politique indigène, soulignant depuis longtemps le danger que représenterait pour la Kabylie une insurrection dans la province de Constantine. Mais il est certain qu'après l'écrasement de l'insurrection kabyle, le maintien des Bureaux arabes n'apparaissait plus comme une nécessité première.

III. L'action économique et sociale

Elle fut inspirée par des considérations humanitaires et politiques. C'est le responsable de la première « Direction des affaires arabes », le capitaine Pellissier de Reynaud, qui affirme : « Il n'y a de conquêtes légitimes et durables que là où le peuple vainqueur élève à lui le peuple vaincu de manière à ce que l'avenir amène une fusion complète. » Mais cela n'exclut pas les visées politiques traduites dans

de nombreux textes et exprimées en 1852 par Randon conseillant d'améliorer le bien-être de la population laborieuse car : « C'est en favorisant aussi largement que possible le développement de ce bien-être que je chercherai à modifier à notre avantage l'opinion politique des tribus. »

1. Les essais d'amélioration économique

Les Bureaux arabes entreprirent de développer la production et les échanges en introduisant les méthodes de l'économie française. Ils crurent possible de faire rapidement du paysan indigène un paysan adoptant un mode de vie importé.

a. La production

L'effort porta d'abord sur les cultures traditionnelles. En Grande Kabylie où les céréales étaient insuffisantes et où il fallait mêler le bechna (sorgho) à l'orge et aux glands doux, il n'y avait parfois pas assez de grain pour ensemençer : d'où la constitution obligatoire de réserves. Surtout les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, abricotiers, pêcheurs et d'abord figuiers et oliviers) constituaient une richesse essentielle et le bureau arabe de Fort-Napoléon fit appel à un jardinier français pour apprendre notamment aux indigènes à greffer les merisiers et les prunelliers. Il accorda des primes à certains planteurs et aurait voulu modifier le contrat coutumier qui ne leur accordait que le tiers ou le quart des récoltes contre les deux tiers ou les trois quarts au propriétaire. Les plantations de frênes furent encouragées le long des chemins et pour limiter les champs.

Les Bureaux arabes voulurent aussi réformer les conditions d'exploitation en vue d'augmenter les rendements. On vit les officiers recommander l'emploi de la charrue française (perfectionnée par Mathieu de Dombasle), de la herse, de la faux, se heurtant à l'obstacle du relief montagneux et à la nature des ressources car, comme l'écrivit l'un d'eux : « l'usage de la faux n'a pas grande chance de prévaloir dans le pays où les prairies sont rares. »

On songea aussi à introduire des cultures nouvelles et, en premier lieu, celle de la pomme de terre destinée, en Kabylie, à remplacer avantageusement le chêne à glands doux. Les résultats furent d'abord encourageants mais les indigènes préférèrent commercialiser la récolte auprès des Européens plutôt que la consommer. La vigne eut plus de succès et les Kabyles vendirent le raisin aux habitants de Fort-Napoléon à des prix rémunérateurs : 25 centimes le kilo en 1860, 30 centimes en 1862. La pépinière créée à Fort-Napoléon fournit de nombreux pieds de châtaigniers et le jardin militaire ne suffit pas pour répondre à la demande en pommiers, amandiers, orangers. On essaya aussi les plantations d'eucalyptus et de tabac ainsi que lesensemencements de luzerne, mais avec peu de résultats.

L'industrie artisanale avait toujours joué un rôle notable et elle fut rapidement menacée par la concurrence européenne. Les Bureaux arabes défendirent l'activité des ouvriers travaillant le bois (fabrication de couverts et de plats) et essayèrent de former des briquetiers et des maçons. Surtout les Zouaoua, et en particulier les Benni Yenni, développèrent la production des bijoux* filigranés, enrichis d'émaux ou de cabochons de corail qu'on put admirer à l'exposition permanente des produits algériens à Paris et aux expositions universelles de Paris en 1867 et de Vienne en 1874.

La modernisation intéressa essentiellement l'industrie de l'huile. Très tôt, aux frontières de la Kabylie, à Dellys, à Aumale, des négociants français effectuèrent des achats d'huile et dès 1851 des contrats passés devant le *cadi* ou le bureau arabe fixaient la quantité et le prix de l'huile à livrer. Après la conquête, des fabricants d'huile s'établirent au cœur du pays, à Fort-Napoléon, et les Kabyles trouvèrent avantage à leur apporter les olives : en 1870, il y avait quatre « usines à huile » dans le cercle.

b. Les échanges

Ceux-ci peuvent être effectués sur les marchés locaux et, sous le Second Empire, le cercle de Fort-Napoléon, par exemple, en compte 16 dont 2 créés par le bureau arabe. La police y est assurée par l'amin el oumena sous le contrôle de l'autorité militaire. Mais ces marchés sont autant sinon plus des lieux de réunion que de commerce et, en pays kabyle, les véritables échanges se font avec l'extérieur.

Dès 1858, le bureau arabe entreprend la construction de la première route, celle du col de Tirourda. Les travaux se poursuivent avec l'aide des Kabyles qui, selon les officiers, firent preuve « de beaucoup d'entrain et de bonne humeur », surtout pour la construction des ponts. L'inauguration de ces derniers s'accompagnait de fêtes réunissant des milliers de Berbères : 6 000 pour le pont sur l'oued Djemâa destiné à joindre les Beni Attaf et les Beni Menguellet.

Bien avant l'arrivée des Français, les Kabyles exportaient leurs productions et leurs bras. Le mouvement ne fit que s'amplifier, allant des frontières de la Tunisie à celles du Maroc avec comme pôles d'attraction essentiels Alger et, plus encore, Constantine. Les exportations portent sur l'huile, les figues, la cire, les produits de l'artisanat local mais aussi des bœufs et des chevaux que les Kabyles allaient chercher au loin pour les engraisser avant de les revendre. Chaque année, après l'Aïd-es-Seghir partent les colporteurs, les « attars », munis d'un passeport du bureau arabe et, en août 1861, à Fort-Napoléon, on délivre 100 passeports par jour, le total s'élevant d'environ 2 600 en 1857 à 15 000 en 1874 (au moment où les Kabyles sont soucieux de payer les soultes du séquestre) avec une interruption pendant les années de famine de 1867-1868. Le moyen de transport est le mulet et les seuls Beni Raten en utilisent 300. En 1866, on voit même trois Kabyles partir pour Marseille « comme pouvant leur offrir de bons débouchés pour leurs produits ». Le bureau arabe de Fort-Napoléon favorise aussi le départ des journaliers agricoles qui allaient en grand nombre dans la Mitidja travailler pour 3 francs par jour (le prix de l'orge à l'époque varie entre 10 et 20 F l'hectolitre).

Lorsque les échanges sont fructueux, les Bureaux arabes encouragent les travaux publics comme l'édification de fontaines ou la construction de maisons à l'europpéenne pour lesquelles on fit marcher à plein rendement certaines carrières. Le résultat fut parfois assez déconcertant : alors qu'en pays arabe on s'efforçait de grouper en villages le nouvel habitat, en Kabylie, on vit, contrairement à la coutume, s'élever des maisons isolées !

2. Les transformations sociales

Nous limiterons notre étude à l'enseignement et à la santé.

a. L'enseignement

S'il était moins développé qu'en pays arabe, l'enseignement musulman existait cependant en pays berbère et les chefs de bureau arabe signalent l'existence de zaouïas notables, par exemple chez les Beni Fraoussen (la zaouïa de Djema Saharidj), les Beni Raten, les Beni Aïssa, les Beni Mansour. Il est difficile de préciser l'importance de l'enseignement élémentaire et le niveau de l'instruction, mais il est certain que peu connaissaient bien la langue arabe (le gouvernement général s'étonnera du faible nombre d'abonnés au Mobacher) et ceux qui la connaissaient répugnaient souvent à la parler. En tous cas les Bureaux arabes se montraient indifférents et parfois farouchement hostiles à ces écoles traditionnelles dans lesquelles ils voyaient « des foyers de fanatisme... le lieu de réunion de tous les ennemis les plus acharnés de notre domination ».

La solution parut être la création d'écoles arabes-françaises où, en principe, on enseignait l'arabe le matin et le français le soir. Comme exemple, on peut citer celle de Fort-Napoléon ouverte en 1860 dans un local donné par un colon et qui

groupa cette année-là 12 indigènes et 7 Européens. Dirigée par un caporal, parfois obligé de s'absenter, manquant de matériel, son succès fut limité. Quant à l'ouvrage pour les filles auquel pensait le bureau arabe, il demeura à l'état de projet.

Les Pères Blancs avaient ouvert plusieurs écoles en pays berbère et, en 1872, on en comptait trois dans la région de Fort-National dont celle de Djema-Saharidj. Soutenue plus ou moins par l'autorité militaire supérieure qui y voyait une « action salutaire... dans la conquête morale du peuple », cet enseignement ecclésiastique ne plaisait pas toujours aux Bureaux arabes qui, hostiles à tout ce qui semblait être une évangélisation, craignaient de soulever l'animosité de la population.

La grande création fut l'école des Arts et Métiers de Fort-Napoléon. C'est le commandant Hanoteau qui, dès 1860, avait eu l'idée de fonder une « école d'artisanat » où l'on apprendrait à travailler le fer et le bois et qui fonctionnerait sous la forme mutualiste : elle fabriquerait des objets utiles et les bénéficiaires que procurerait leur vente seraient répartis entre les élèves sous la forme d'une solde. L'école fut construite à 800 mètres du fort et elle s'ouvrit en 1866. Elle devait recevoir des élèves de 15 à 17 ans, originaires de la division d'Alger et qui tous étaient boursiers. Il en vint effectivement d'Alger, de Médéa, de Miliana, mais la majorité était de Kabylie. L'effectif maximum fut atteint en mars 1871 avec 94 élèves. Fermée en juillet, l'école, selon les rapports, fut détruite par ses propres élèves pendant la grande insurrection kabyle.

b. La santé

Contrairement à une idée qui eut longtemps cours, les montagnes n'étaient pas à l'abri des épidémies et en 1849 les Kabyles, notamment les Zouaoua, souffrirent sérieusement du choléra et, en 1854-1855, au choléra s'ajouta la variole qui attaque surtout les tribus des environs de Dellys (Flisse El Bahr, Beni Ouaguenoun, Beni Djennad, Amaraoua, Beni Slyem).

Dans le service de santé, les Bureaux arabes virent le moyen d'exercer à la fois une action humanitaire et politique car, comme l'écrivit Lapasset en 1847 : le médecin dans les tribus « serait un puissant élément de civilisation ; un lien de reconnaissance entre le vaincu et le vainqueur ; un moyen de moraliser la race arabe, de diminuer chez elle cet aveugle principe de la fatalité. Bien des renseignements que ne peuvent savoir les chefs de Bureaux arabes seraient recueillis par les docteurs, bien des nouvelles apprises par eux. »

C'était compter sans les réalités du pays et de l'institution. Créé par un arrêté du gouverneur général du 30 juin 1847, le service de santé gratuit auprès de chaque Bureau arabe voyait ses postes pourvus en médecins dès le début de 1848. Beaucoup de ceux-ci firent preuve d'un remarquable dévouement mais les ressources dont ils disposaient étaient ridiculement faibles, les moyens manquaient au point que des médecins durent acheter un cheval de leurs propres deniers pour effectuer des tournées dans les tribus.

Et l'attitude des populations indigènes ne fut pas celle qu'on attendait. Si les malades, essentiellement des hommes, acceptaient les soins courants surtout lorsqu'ils s'avéraient rapidement efficaces, ils répugnaient à entrer dans les hôpitaux français. La vaccination contre la variole souleva une opposition qui alla jusqu'à la révolte dans les subdivisions de Miliana et d'Aumale ainsi que dans le cercle de Philippeville. Peut-être les choses se seraient-elles passées sans incident, si, comme l'écrivit le prince Napoléon en juillet 1858, « l'autorité militaire avait pris soin de réunir préalablement les chefs arabes, de leur faire comprendre le but philanthropique que nous poursuivons, enfin, si elle n'avait agi qu'après avoir reçu d'eux l'assurance que l'opinion était préparée à accueillir favorablement nos médecins ». Quoi qu'il en soit il faudra de nombreuses années avant de faire admettre cette arme moderne et efficace.

Il est certain que ni économiquement ni socialement les Bureaux arabes ne sont parvenus à provoquer une évolution sérieuse de la population indigène et en particulier de la population berbère. Leurs ennemis expliqueront cet échec par l'attitude qu'ils avaient adoptée à l'égard de la colonisation.

IV. Les bureaux arabes et la colonisation

A l'époque où l'action des Bureaux arabes se manifeste en Algérie, le pays berbère est encore relativement peu atteint par la colonisation. Il paraît cependant utile d'indiquer rapidement quels furent les caractères essentiels des rapports entre colons et officiers des Bureaux arabes.

Considérant la colonisation comme un moyen d'affermir l'occupation, les Bureaux arabes préconisent tout d'abord son extension, mais en même temps ils estiment indispensable la collaboration entre les deux éléments de la population. Lorsqu'ils penseront que celle-ci a échoué, ils changeront d'avis et d'attitude.

1. Les alliés de la colonisation

Au début donc, les officiers se dépensent pour inventorier les terres susceptibles de servir à la colonisation. Ils défendent même le principe du cantonnement car : « Il y a place pour tous sous le soleil d'Afrique. Les indigènes ont trop de terre, ils se resserreront ; ils occuperont les cases noires de l'échiquier, tandis que les Européens occuperont les blanches ; les deux colonisations s'avanceront de front vers l'intérieur du pays » (Lapasset en 1858 : dans un autre texte, il place les Européens sur les cases noires et les indigènes sur les cases blanches). Aussi les Bureaux arabes apporteront-ils leur aide à la fondation des colonies agricoles de 1848 dont aucune toutefois ne devait être établie dans le véritable pays berbère.

Mais dès le début du Second Empire, les chefs des Bureaux arabes font preuve de prudence et soulignent les dangers d'un « resserrement excessif ». En Kabylie, ils attirent l'attention sur l'importance des biens melk et l'absence de domaine rural appartenant à l'État à l'exception de certains massifs boisés. Ils en arrivent à éveiller la méfiance du gouverneur général Randon qui, dans une lettre au général Yusuf, commandant la division d'Alger, exprime ses soupçons en janvier 1856 : « J'ai eu l'occasion, écrit-il, de remarquer que les Bureaux arabes dépassaient parfois la mesure de la protection à laquelle peuvent légitimement prétendre les indigènes... Il ne faut pas que cette protection, portée jusqu'à l'abus, crée des entraves, que la population européenne recule devant la population arabe ; qu'on marchande parcimonieusement le terrain à la première et que l'on prodigue l'espace à la seconde, sous le prétexte des habitudes agricoles. Quelques-uns des rapports que vous m'avez transmis indiquent cette tendance... »

2. Les adversaires de la colonisation

C'est que dans deux domaines au moins, les officiers des Bureaux arabes, se plaçant au point de vue des indigènes, ont tiré des faits, des conclusions qui n'étaient pas favorables à l'action colonisatrice.

Si le pays berbère échappa dans son ensemble au cantonnement, cette opération foncière y eut cependant des répercussions indirectes. En effet, le cantonnement qui aurait dû asseoir la propriété indigène par la distribution de titres réguliers aboutit, au contraire, à la désagrégation foncière, les nouveaux détenteurs de titres ayant désormais toutes facilités de s'en dessaisir par la vente. Les officiers des Bureaux arabes dénoncèrent ce danger et combattirent cette politique trop favorable à la colonisation. Aussi lorsque fut promulgué le sénatus-consulte du 22 avril 1863, en Kabylie, comme ailleurs, ils le firent

rapidement connaître dans les tribus (dans la région de Fort-Napoléon il fut lu trois fois sur chaque marché), y voyant une garantie pour la propriété indigène avec d'autant plus de raison qu'ils n'avaient même pas à se justifier de ne pas appliquer la clause prévoyant l'établissement de la propriété individuelle puisque, officiellement, celle-ci était considérée comme se trouvant « déjà constituée, dans toutes les tribus kabyles, sur des bases aussi claires et aussi précises qu'en France » (rapport du général Allard au Sénat).

De plus, il apparut rapidement que l'exemple des colons n'avait pas sur les techniques des indigènes l'influence escomptée. On vit, au contraire, des colons adopter les méthodes traditionnelles et faire travailler leurs terres par des métayers indigènes. Certains, en outre, affectaient une attitude méprisante ou même brutale, sans parler de l'opposition permanente qu'ils manifestaient à l'égard de l'autorité militaire considérée, non parfois sans raisons, comme tyrannique. Et ainsi la lutte entre civils et militaires devint le trait dominant de la vie politique en Algérie sous le Second Empire.

L'aboutissement ce fut, après l'effondrement de l'Empire et la victoire des civils, le décret du 24 décembre 1870 supprimant le Bureau politique et les Bureaux arabes divisionnaires et subdivisionnaires, décret signé A. Crémieux, Fourichon, Glais-Bizoin et que Crémieux présentait le lendemain comme destiné « à rompre la hiérarchie des Bureaux arabes et la politique traditionnelle et antinationale que cette hiérarchie avait pour but de perpétuer. » Suivirent d'autres décrets dont le but était d'anéantir l'autorité militaire et notamment celle dévolue aux Bureaux arabes.

En réalité, ceux-ci ne disparurent que très progressivement. Si le Bureau arabe de Fort-National est officiellement supprimé le 9 janvier 1872, on trouve encore, daté du 24 juillet 1874, un rapport d'inspection du capitaine Ravez « Chef du Bureau arabe de première classe de Fort-National ». C'est seulement en 1880 que toute la Grande Kabylie se trouva rattachée au territoire civil. Mais il restait 47 bureaux des affaires indigènes en Algérie et, en 1881, Maupassant visita certaines régions grâce à eux. En 1887, la division de Constantine employait toujours 40 à 45 officiers dans ses Bureaux arabes.

Il est vrai cependant qu'après 1870, l'autorité des Bureaux arabes est bien amoindrie et c'est sur leur action antérieure qu'il faut les juger sans pouvoir malheureusement, faute d'études régionales suffisantes, établir, s'il y eut des différences entre le pays berbère et le reste de l'Algérie.

Il fut longtemps de règle de condamner sans appel le « régime du sabre ». Il apparaît aujourd'hui que le jugement dut être plus nuancé. Le bilan économique et social peut sembler bien mince, mais il faut l'estimer par rapport aux moyens dont disposaient les officiers et le comparer, pour une même durée de temps, à celui du régime civil. Au point de vue militaire et politique, ils ont ouvert la voie à la colonisation qui devait les combattre et ils ont créé rapidement les rouages d'une administration sans laquelle rien n'eût été possible. On oublie aussi leur apport à la vie scientifique et littéraire avec des noms comme Daumas, Hanoteau, Richard, Rinn, Margueritte, de Slane... ; il faudra des décennies aux civils pour assurer la relève, en accord, à ce moment, avec les officiers des Affaires Indigènes des Territoires du Sud, héritiers directs des anciens Bureaux arabes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous n'indiquons que les études essentielles comportant elles-mêmes, le plus souvent, une importante bibliographie. Dans l'ordre chronologique :

YACONO X., *Les Bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell*

algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou), Paris, Larose, 1953, 25 × 16,5 cm, 448 p. Une bibliographie de 185 titres.

GERMAIN R., *La politique indigène de Bugeaud*, Paris, Larose, 1955, 25 × 16,5 cm, 383 p. (pour les débuts des Bureaux arabes).

TURIN Y., *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religion*, Paris, Maspéro, 1971, 22 × 14 cm, 434 p. Étude qui repose surtout sur les archives des Bureaux arabes de l'Algérois et du Constantinois.

SANGIOVANNI G., *Le Bureau arabe de Fort-Napoléon (1857-1874)*. Travail d'étude et de recherche pour une maîtrise d'histoire, Université de Toulouse-Le Mirail, 1973, 271 pages dactylographiées. Une bibliographie de 60 titres.

COSSU P.-P., *l'« Bureaux arabes » e il Bugeaud*, Milan, Giufre, 1974, 24 × 17 cm, 135 p. Une bibliographie de 67 titres.

REY-GOLDZEIGUER A., *Le royaume arabe. La politique algérienne de Napoléon III, 1861-1870*, Alger, SNED, 1977, 814 p. Fait une large part à l'action des Bureaux arabes.

FRÉMEAUX J., *Les Bureaux arabes dans la province d'Alger (1844-1856)*. Thèse de 3^e cycle, Université de Toulouse-Le Mirail, 1976, texte dactylographié et photocopié, 512 pages en deux volumes. Une bibliographie de 146 titres.

A part :

FEYRONNET R., *Livre d'or des officiers des Affaires indigènes, 1830-1930*, Alger, 1930, 2 vol., 23 × 16 cm, 961 et 984 pages.

X. YACONO

B116. BURNOUS

Le port du burnous a été général en Afrique du Nord, chez les citadins et surtout dans les campagnes, aussi bien chez les berbérophones que les arabophones mais Ibn Khaldoun, parlant des Maghrébins de son époque, dit qu'il est le vêtement porté par les Berbères. C'est une cape très ample descendant jusqu'aux pieds et munie d'un capuchon ; elle est fermée sur la poitrine par une couture (*sader*) longue environ d'une main. Ce mode de fermeture partielle permet de porter cette cape sans avoir à la draper comme le *haïk* et sans user d'agrafes ou de boutons. L'ancienneté du port de ce vêtement caractéristique du Maghreb explique peut-être la rareté, remarquable, des fibules dans ce pays ; rareté qui contraste avec leur abondance en Ibérie et en Gaule où le *sagum* antique était une pèlerine ne possédant pas de couture sur le devant.

Bien qu'il soit normalement maintenu sur les épaules grâce au *sader* le burnous permet aussi d'élégants drapés ou un port négligé asymétrique. Il est cependant essentiellement un manteau porté contre le froid, aussi est-il tissé très serré, soit avec une laine blanche pure soit en poils de chèvre de couleur brune. Le burnous peut aussi être teint en noir. Le burnous rouge a été popularisé par l'armée française qui en fit la cape d'uniforme de ses spahis.

Le burnous possède un capuchon orné d'un gland de dimension variable et qui chez les notables citadins pouvait connaître un développement considérable.

Le nom du burnous paraît dériver du latin *burrus* qui désigne une cape de couleur brune. Il y aurait la même démarche étymologique que pour le français « bure » ; dans les deux cas on assisterait au même glissement sémantique, de la couleur au tissu. Le nom est connu aussi bien de l'arabe que du berbère. Les Kabyles et les Mzabites désignent ce vêtement sous le même nom : *abernus*, mais ils l'appellent aussi *abidi* / *ibidi*. Dans le dialecte berbère de l'oued Ghir, le nom est *abennus* et en tamahaq *abernuh*. Curieusement le mot burnous est inconnu des berbérophones marocains, c'est du moins ce qu'affirme E. Laoust qui a rassemblé de nombreuses désignations de ce vêtement : *asdelham* (forme très répandue, commune avec l'arabe), *aheddun*, *azenmar*, *aserqi*. Dans le Moyen Atlas central les groupes brabers le nomment *ahitus*, tandis que les Imeghran

appellent *tarast* un burnous noir et réservent le terme *ahanif* à un burnous de même couleur mais court.

Cette variété de dénominations peut faire douter de l'origine latine du mot burnous. Il est sûr cependant qu'un manteau que saint Augustin appelle *birrus* ou *birrum* (*Serm.*, 356, 13) était porté en Afrique à son époque. Le même vêtement figurait dans la liste des produits dont le prix est fixé par l'édit de Dioclétien, il était donc connu dans l'ensemble de l'Empire. Plus tard Procope écrit que les Maures portaient d'épais manteaux (*Bell. vand.*, II, 6) et Corripus dit qu'ils s'enveloppaient d'une couverture rugueuse (*Johan*, II, 134), description qui évoque le tissu en poils de chèvre de certains burnous bruns (*burrus*). Procope décrit aussi la cérémonie d'investiture des princes maures qui consistait en la remise, entre autres, d'un manteau blanc qui évoquerait le burnous moderne s'il n'était précisé (*Bell. Vand.*, I, 25, 7) qu'il était petit, de la taille d'une chlamyde thésaliennne et agrafé à l'aide d'une fibule en or.

L'ancienneté du burnous demeurerait donc une question non totalement résolue jusqu'au jour où A. Berthier et F. Logeart firent mieux connaître, au sud de Constantine, les gravures rupestres de Sigus déjà signalées par Charbonneau qui en avait donné des reproductions peu fidèles. Les scènes gravées reproduisent le modèle bien connu des stèles puniques et numides mais au lieu d'être mobiles elles sont gravées sur des strates calcaires, comme à Simithu et à Kalaa. Les symboles qui accompagnent les personnages sont ceux des décors habituels des stèles votives puniques : palmes, croissants, gâteaux en forme de couronne, caducées... Les personnages portent une ample cape à capuchon dont les pans tombent jusqu'à mi-jambe. Cette cape s'ouvre sur le devant et dans un cas au moins recouvre une tunique plissée. Sur l'une des figures le bras droit semble relever un pan du manteau tandis que la main gauche retient l'étoffe suivant un geste encore familier aux porteurs de burnous. Il est difficile de nier l'identité de la cape à capuchon des gravures de Sigus et du burnous maghrébin.

On sait qu'au moment de la conquête arabe, les Orientaux qui pénétrèrent au Maghreb distinguèrent chez les Berbères deux groupes bien distincts, les Branes* et les Botr*. Il est tentant de rapprocher le nom des premiers de celui du burnous (pl. *branes*). D'après une hypothèse séduisante de W. Marçais, les Arabes auraient ainsi désigné ces groupes d'après leur vêtement, d'un côté les « Porteurs de burnous », de l'autre les « Court-vêtus » (*abter*, pl. *botr*, signifiant coupé, court, puis symboliquement « sans postérité », ce qui ne convient guère à Madghès el-Abter placé précisément en tête de la généalogie des Botr). Si on remarque avec E.-F. Gautier que le vêtement court convient mieux aux cavaliers on pourrait poursuivre en prêtant aux Arabes l'intention de distinguer chez les Berbères les nomades botr et les sédentaires branes. Les séduisantes et trop brillantes hypothèses de Gautier ne font plus aujourd'hui l'unanimité mais elles ne peuvent être totalement ignorées.

BIBLIOGRAPHIE

- IBN KHALDUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 168.
 CHARBONNEAU M., « Excursion dans les ruines de Mila, Sufasar, Sila et Sigus pendant l'été 1863 », *Rec. des not. et mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XII, 1863, p. 393-456.
 LAOUST E., *Mots et choses berbères*, 1920, p. 129-130.
 GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, p. 25-26.
 BERTHIER A. et LOGEART F., « Gravures rupestres de Sigus », *III^e Congr. de la Fédér. des Soc. sav. de l'Afrique du Nord*, 1937, p. 391-393.
 GAUTIER E.-F., *Le Passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris, Payot, nouvelle édition, 1952, p. 226.
 CAMPS G., *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961, p. 111.
 BESANCENOT J., *Costumes du Maroc*, Aix, Édisud, 1988.

EL BRIGA

B117. BUZAKII

Mentionnés comme une des principales tribus de la Libye (Afrique) par Strabon (II, 5, 33, C 131), apparemment d'après Poseidonios, ils sont implantés au sud du territoire de Carthage. Leur nom est dans un rapport évident avec celui du *Byzacium**. A l'époque impériale, Byzacius est attesté comme sobriquet (*Inscr. lat. Tun.*, 283).

J. DESANGES

B118. BUZANTES ou BUZANTII

Ethnonyme, voir *Byzacium**/*Byzacène*.

B119. BYRSA

En parlant de Carthage, de sa fondation, de sa topographie et de son histoire, certains auteurs de l'Antiquité gréco-romaine mentionnent le toponyme Byrsa dont l'étymologie demeure l'objet d'une vive discussion ; deux thèses en présence : les uns y reconnaissent un nom d'origine grecque qui signifie « cuir ou peau de bœuf », interprétation qui se trouve rattachée à la naissance de Carthage telle qu'elle est racontée par Justin (XVIII, 8, 9).

« Arrivée dans un golfe d'Afrique, Éliassa sollicite l'amitié des habitants, qui voyaient avec joie dans l'arrivée de ces étrangers une occasion de trafic et de mutuels échanges. Ensuite elle acheta autant de terrain qu'en pourrait couvrir une peau de bœuf, pour y refaire, jusqu'au moment de son départ, ses compagnons fatigués par une longue navigation, puis elle fait couper la peau en lanières très minces et occupe ainsi plus d'espace qu'elle n'en avait demandé. De là vint plus tard à ce lieu le nom de Byrsa. »

Par l'intermédiaire de Trogue-Pompée, ce récit remonterait jusqu'à Timée de Taormine, historien grec de Sicile sans doute contemporain de la première guerre romano-carthaginoise (264-238) ou de ceux qui l'avaient vécue.

Servius, commentateur de Virgile au V^e siècle, est encore plus explicite en déclarant : « quia Byrsa corium dicitur » (*Aeneid.*, I, 367). Mais Stéphane Gsell a bien confirmé que « l'historiette de la peau de bœuf est d'origine grecque puisqu'elle ne s'explique que par une confusion entre le mot βυρσα signifiant cuir, peau et un nom phénicien d'un sens tout à fait différent qui se prononçait à peu près de la même manière » (*Histoire anc. de l'Afrique du Nord*, Vol. 1, Paris, 1913, p. 384). Quel serait ce nom phénicien ? On a proposé des hypothèses sans parvenir à un résultat décisif.

Au siècle dernier, on a cru pouvoir reconnaître des liens entre Byrsa et une légende estampillée sur des monnaies d'or et d'argent émises très sûrement par un atelier carthaginois. L'examen de ces monnaies, distatères, décadrachmes et octodrachmes, a permis de déchiffrer la séquence consonnantique B'RŠT serait soit une forme féminine de 'RŠ soit plutôt le féminin pluriel de ce même substantif ; il signifierait, la terre, le pays, les territoires, la circonscription, et sans doute aussi, la patrie. Ce dernier sens convient parfaitement à des monnaies émises à Carthage, « au pays » par opposition aux monnaies frappées en Sicile, par les autorités des Camps.

Quelle qu'en soit l'interprétation, la légende B'RŠT constitue une réalité. Ses rapports éventuels avec Byrsa peuvent être discutés et même contestés. Pour rendre compte du toponyme « Bursa », O. Meltzer proposa de recourir à un substantif sémitique « Boçra » attesté dans une inscription paléohébraïque avec le

sens d'« endroit inaccessible » (stèle de Mesha, roi de Moab) ; on le rencontre dans la toponymie de la Palestine (I *Chron.* VI, 63 etc.). Mais pour le passage de Boçra à Byrsa, il faut admettre une métathèse et une altération phonétique ; il s'agit donc d'une hypothèse débitrice. Cette explication a été d'ailleurs très tôt contestée. Au risque d'accroître le nombre des hypothèses fragiles, on peut rappeler qu'en débarquant en Afrique, les fondateurs de Carthage se heurtèrent aux autochtones : le roi Hiarbas et son peuple. Ne pourrait-on pas alors envisager le recours au libyque pour l'étymologie de Byrsa, auquel cas nous aurions un calembour grec sur la base d'un toponyme libyque ? Quel serait ce toponyme ? quel en serait le sens ? En tout état de cause, Byrsa « garde encore son mystère » et continue de susciter l'intérêt de l'historiographie contemporaine puisqu'il est fortement lié à l'histoire et à la topographie de la métropole africaine.

Quelle qu'en soit l'étymologie, Byrsa désigne un espace ; la question est de savoir quel espace. Des écrits grecs et latins laisseraient entendre que Byrsa était l'un des noms de Carthage, sans doute le plus ancien (Appien, *Lib.* 130 et Strabon, XVII, 3, 14). A en croire Servius, la Cité d'Elissa, avant de s'appeler Carthage, porta le nom de Byrsa. « Carthago ante Byrsa post Tyros dicta est » (Aeneid IV, 670). Charles Tissot adopta cette opinion ; et ne manqua pas d'affirmer que Byrsa désignait « non pas la citadelle mais la ville proprement dite par opposition au faubourg de Mégara » (*Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, Paris, 1884, p. 622). Cette thèse semble être complètement abandonnée. Dans l'historiographie récente, Byrsa ne désigne que l'Acropole de Carthage, sans doute la colline qui servit de premier pied-à-terre aux fondateurs de la nouvelle colonie ; au profit de cette interprétation, on a également invoqué des témoignages anciens (Appien, *Lib.* 128 et Strabon, XVII, 3, 14). Mais quelle serait cette colline ? Malgré l'absence d'une preuve irrécusable, son identification avec la colline dite de Saint Louis est communément admise ; elle présenterait toutes les conditions requises à la défense et à l'expansion de la colonie ; c'était sans doute le premier noyau de Carthage, protégé, relativement proche de la mer et capable de dominer les environs. Byrsa était donc l'Acropole, la ville haute par opposition à une ville basse expressément



Vue partielle du quartier punique de Byrsa.

nommée dans la grande inscription édilitaire de Carthage (*Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Rendiconti, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, vol. XXI, fasc. 7-12, Des, 1966, p. 201-209).

Sur cette colline fortifiée, les auteurs anciens plaçaient un grand temple consacré au dieu Eshmoun reconnu comme étant le plus beau et le plus riche de la ville ; on y accédait par un escalier monumental de soixante marches qui s'élevaient par devant l'enceinte sacrée (Appien, *Lib*, 130).

Dans l'historiographie gréco-latine, Byrsa se trouve bien associée à l'histoire de la métropole punique. Nous avons déjà cité le récit de Justin relatif à l'installation du noyau primitif de la colonie. Certaines décisions politiques semblent avoir été prises par le Sénat carthaginois au cours de réunions tenues dans l'enceinte sacrée du temple d'Eshmoun au sommet de la colline de Byrsa (Tite-Live, XLI, 22 et XLII, 24 ; Appien *Lib*. 130). Au terme de la dernière guerre romano-carthaginoise (149-146 avant J.-C.), lorsque Scipion Émilien parvint à escalader la muraille pour s'emparer de Carthage, 50 000 hommes et femmes se réfugièrent à Byrsa (Appien *Lib*. 130). Ayant obtenu de Scipion la promesse d'avoir la vie sauve, les réfugiés quittèrent la citadelle de Byrsa et se rendirent, à l'exception de l'épouse d'Asdrubal, le commandant en chef de l'armée carthaginoise ; après avoir remercié le général romain pour sa clémence et adressé de très sévères réprimandes à son mari pour sa couardise et sa lâcheté, elle se précipita avec ses enfants dans un brasier qui devait réduire en cendres la totalité du sanctuaire. Byrsa se présente ainsi comme un haut lieu intimement associé à la genèse de Carthage, à son histoire, à sa passion et à sa mort.

Aujourd'hui, Byrsa, ou plutôt, la colline dite de Byrsa laisse encore voir les stigmates du temps. Étêtée par les Romains, elle semble avoir servi de support à des édifices prestigieux : un forum et une basilique judiciaire dont on a pu reconnaître quelques vestiges. De l'époque punique, on a retrouvé des tombes qui remontent au VII^e siècle avant J.-C. A la nécropole désaffectée se substituèrent des forges dont on a repéré les foyers et récupéré des enclumes, des thuyères et des scories, matériel qui se place au IV^e siècle avant J.-C. D'autres vestiges ont été recueillis là, notamment une série de blocs en grès taillés, des



L'îlot C du quartier punique de Byrsa.

tambours de colonnes, des chapiteaux, des fragments de corniches à gorge égyptienne ou à bec de corbin, *membra disjecta* qui semblent avoir appartenu à un édifice sacré tel un mausolée ou un temple. Plus tard, sans doute après la bataille de Zama et au temps du suféat d'Hannibal, les flancs sud-est de la colline accueillirent tout un quartier d'habitations desservies par de larges artères, les paliers étant rattrapés par des marches ; des citernes pour l'alimentation en eau potable et des puits perdus pour l'évacuation des eaux usées. On a également retrouvé les traces d'une échoppe de tabletier et d'un moulin de quartier. La fouille de tout ce secteur a été l'œuvre de la mission française dans le cadre de la Campagne internationale pour la sauvegarde de Carthage promue par l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis sous le patronnage de l'UNESCO. Nous avons là, peut-être, les habitations qui d'après Strabon (XVII, 3, 14) entouraient l'acropole Byrsa, citadelle et centre religieux ouvert aux préoccupations politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- MÜLLER L., *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, 1860.
 BEULÉ M., *Fouilles à Carthage*, Paris, 1861, p. 28-31.
 TISSOT C., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, Paris, 1884, p. 622-623.
 MELTZER O., *Geschichte der Karthager*, t. II, Berlin, 1896, p. 192-193 et p. 534-537.
 DELATTRE A. L., *Nécropole punique de la colline de Saint-Louis*, Lyon, 1896.
 GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II, Paris, 1918, p. 7-11.
 LAPEYRE G. G., « L'enceinte punique de Byrsa d'après les dernières fouilles de la colline Saint Louis de Carthage », *Rev. Afric.*, 1934, p. 336-339.
 PICARD C., « Vestiges d'un édifice punique à Carthage », *Karthago* III, 1951, p. 119-126.
 FERRON J. et PINARD M., « Les fouilles de Byrsa : 1953-1954 », *Cahiers de Byrsa* V, 1955, p. 31-81 et pl. I-XVI.
 PICARD G., « Un quartier de maisons puniques à Carthage », *Rev. Arch.*, 1958, I, p. 21-32.
 FERRON J. et PINARD M., « Les fouilles de Byrsa (suite) », *Cahiers de Byrsa*, IX, 1960-1961, p. 77-168 et pl. I-XCV.
 NEIMAN D., « Phoenician Place names », *Journal of the Near Eastern Studies*, Vol. 24, 1965, p. 113-115.
 CINTAS P., *Manuel d'Archéologie punique*, t. I, Paris, 1970, p. 172-174.
 PICARD G. Ch. et C., *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 30.
 MOSCATI S., *L'Épopée des Phéniciens*, Paris, 1972, p. 205.
 SZNYCER M., « Carthage et la civilisation punique », in *Rome et la conquête du monde méditerranéen 2/ Genèse d'un empire* sous la direction de Claude Nicolet, Paris, PUF, 1978, p. 559.
 LANCEL S. et alii, « Byrsa I », *Rapports préliminaires des fouilles (1974-1976)*, Palais Farnèse, Rome, 1979.
 LANCEL S. et alii, « Byrsa II », *Rapports préliminaires sur les fouilles 1977-1978 niveaux et vestiges puniques*, Palais Farnèse, Rome, 1982.
 LANCEL S., *La colline de Byrsa à l'époque punique*, Paris, 1983.
 GROS P., « Byrsa III », *Rapports sur les campagnes de fouilles de 1977-1980, La basilique orientale et ses abords*, Palais Farnèse, Rome, 1985.
 DEBERGH J., « Carthage, archéologie et histoire : Les Ports - Byrsa », in *Studia Phoenicia* I et II, Leuven, 1983, p. 156-157.
 LANCEL S., « Les Fouilles de la mission archéologique française à Carthage et le problème de Byrsa », *Studia Phoenicia*, VI, Leuven, 1987, p. 61-89.
 LANCEL S., « Problèmes d'urbanisme de la Carthage punique à la lumière des fouilles anciennes et récentes », *Carthage et son territoire dans l'Antiquité*, IV^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, C.T.H.S., Paris, 1990, p. 9-30.
 LIPÍŃSKI E., « Byrsa », *Carthage et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1990, p. 123-129.

M. FANTAR

B120. BYZACIUM, BYZACÈNE

Stéphane de Byzance (*Ethn.*, s.v. Buzantes, éd. A. Meineke, p. 189) met en rapport un peuple des Buzantes*, situé non loin de Carthage, et une ville de Buzantion (cf. Buzakina, Ptol., IV, 3, 10, éd. C. Müller, p. 658; *episcopus Bizaciensis*, *Gesta* de 411, I, 198, « Sources chrétiennes », éd. S. Lancel, p. 854), qui lui doit son nom, avec une région appelée Busalas (*sic*) par Polybe au Livre XII, dans un contexte qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Bien que l'assimilation par Stéphane de Byzance de ces Buzantes aux Guzantes* d'Hérodote (IV, 194) soit suspecte, on peut admettre que leur ethnonyme est à l'origine des noms (Bussatis, *Byzacium*, Byzacène) qui ont servi à désigner un assez large territoire au sud de Carthage (cf. Buzakii*).

A consulter directement Polybe (III, 23, 2), on constate qu'il nommait cette région Bussatis, et non Busalas, forme certainement corrompue. Stéphane de Byzance lui-même (*loc. cit.*) l'appelle Buzakia, en remarquant que l'ethnique attendu est Buzakitēs [sous-entendu khōra (pays)], mais que l'on dit à présent Buzakeni. L'alternance* *k/t* que l'on observe entre Bussatis et Buzakia devant une voyelle palatale ne saurait étonner.

Polybe, selon Stéphane de Byzance, considérait la Bussatis comme une région voisine des Syrtes, d'un périmètre de 2 000 stades (soit quelque 355 km, si l'on évalue le stade de Polybe à 178 m) et d'une forme arrondie, ce qui, s'il s'agissait d'un cercle parfait, donnerait environ 115 km de diamètre. Par ailleurs (III, 23, 3), l'historien situe la Bussatis entre le Beau-Promontoire (presqu'île du Cap Bon) et la Petite Syrte. Le commentaire du premier traité entre Rome et Carthage, auquel il se livre, insiste sur la fertilité du pays, que les Puniques entendent soustraire à la convoitise des Romains. Cette fertilité sera par la suite affirmée pour le *Byzacium* (nom latin de cette région) par Varron (*R.*, I, 44), Pline l'Ancien (V, 24; XVII, 41; XVIII, 94) et Silius Italicus (IX, 204-205).

Tite-Live (XXXIII, 48, 1) semble indiquer que lorsqu'on arrive sur la mer, en venant de Carthage, entre *Acylla* (H^f Botria) et *Thapsus* (Ras Dimasse), on a parcouru le *Byzacium*; une nuit suffit pour en accomplir à cheval la traversée. Ptolémée, dont la documentation date au plus tard de Trajan, mentionne (IV, 3, 6, éd. C. Müller, p. 640) la région dite Buzakitis, au sud des Libyphéniciens, alors que Pline l'Ancien (V, 24) avait fait de ces Libyphéniciens les habitants du *Byzacium*. Mais l'orientation générale ouest-est, à peine infléchie vers le sud, de la côte, de *Neapolis* (Nabeul) à *Acholla* (H^f Botria), dans la conception que s'en fait Ptolémée, donne à croire que la Buzakitis, pour lui, s'étend dans l'intérieur des terres, en arrière des villes côtières libyphéniciennes. Bien que lacunaire, l'article « Buzantes » de Stéphane de Byzance (*loc. cit.*) semble confirmer cette interprétation. En effet, Stéphane distingue deux parties dans la Buzakia, dont l'une à l'intérieur des terres appartient à Carthage, et deux sortes de Buzakeni, ou habitants de ces ensembles. Cette distinction doit dater de l'époque punique, alors que le statut des villes côtières était celui des cités libyphéniciennes, qui comportait des droits et des franchises, tandis que la plaine intérieure dépendait directement de l'administration carthaginoise.

Le *Stadiasme de la Grande Mer* (112-113, dans *Geogr. Graec. Min.*, I, p. 469) considère *Thapsus* comme la limite entre le littoral de la Petite Syrte et la côte proprement punique. Inexacte géographiquement, cette distinction n'en est peut-être pas moins significative. Le *Byzacium* devait être à l'origine une région assez restreinte, dont la façade côtière s'étendait peut-être seulement de *Thapsus* à *Neapolis* (Nabeul). Le *Stadiasme* (113-117, p. 469-470) compte environ 610 stades entre ces deux villes, soit un peu moins de 115 km. À l'intérieur des terres, le *Byzacium* était vraisemblablement borné par la Dorsale tunisienne. Sans doute englobait-il la steppe, pourtant mal irriguée, où s'élèvera Kairouan. Une autre

hypothèse est que sa façade maritime partait du Ras Kaboudia pour aboutir à *Pupput* (Souk el-Abiod), localité qui, au Bas-Empire, fut située en Byzacène (Martianus Capella, VI, 670 ; *I. L. Afr.*, 314), contrairement à *Neapolis*.

Une inscription de Madaure (*I. L. Alg.*, I, 2025), postérieure à la mort de Gallien (268 de notre ère), mentionne le *tractus Biz(acenus)* englobant la *regio Leptiminen[sis]*, c'est-à-dire la région de *Lepti Minus* (Lemta). Il s'agit d'une circonscription du patrimoine impérial qui préfigure la province de Byzacène (H.-G. Pflaum, « Une inscription de Madaure », *Rev. Soc. Arch. Constant.*, LXIX, 1955, p. 121-127), tout comme la *regio Tripolitana*, attestée dès le début du III^e siècle de notre ère, a précédé la province de Tripolitaine, créée sous la Tétrarchie (G. Di Vita-Evrard, « Regio tripolitana. A Reappraisal », *Town and Country in Roman Tripolitania. Papers in honour of Olwen Hackett*, Oxford, 1985, p. 143-163). Il semble que ce soit en 303 après J.-C. (cf. Ead., dans *L'Africa romana*, II, Sassari, 1985, p. 149-177) que la province d'*Africa* fut partagée par la Tétrarchie en Zeugitane, Byzacène et Tripolitaine.

Outre *Pupput*, la nouvelle province de Byzacène (*provincia Valeria Byzacena*) comprenait, en partant de la côte au nord, les cités de *Segermes* (H^f Harat), *Būia* (Ain-Batria) : cf. *C.I.L.*, VIII, 11184, peut-être *Abthugni* (H^f Es-Souar) : cf. Cl. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, II, Paris, 1981, p. 265-266, n. 5, *Zama Regia* (très probablement Jama) : *C.I.L.*, VI, 1686, *Thugga Terebentina* (H^f Dougga) ; à l'ouest, *Thala* (Thala), mais non *Ammaedara* (Haïdra) : cf. A. Chastagnol et N. Duval, dans *Mélanges W. Seston*, Paris, 1974, p. 101-102 ; au sud-ouest, *Cillium* (Kasserine), *Thelepte* (Medinet el-Kdima) et *Capsa* (Gafsa) : cf. Procope, *De aed.*, VI, 6, 18 ; *Cod. Just.*, I, 26, 2, 1 ; sur la côte, au sud-est, *Tacapes* (Gabès) était en Tripolitaine, d'après un document, il est vrai, ecclésiastique ; en tout cas, *Gightis* (Bou Ghara) l'était assurément : cf. *Itin. Marit.*, 518, 5, éd. O. Cuntz, p. 83.

La province de Byzacène, beaucoup plus étendue donc que le *Byzacium* punique, englobait plusieurs parties d'origine différente. La région côtière, jusqu'à *Thaenae* (H^f Thyna, au sud de Sfax) avait été territoire carthaginois jusqu'en 146 avant notre ère, puis avait appartenu à la *Africa vetus* jusqu'à la disparition de celle-ci au profit de la grande province d'Afrique, à l'époque d'Octave, ou au plus tard en 27 avant J.-C. La région intérieure, située à l'ouest de la *Fossa regia* (cf. Pline l'Ancien, V, 25 et le commentaire dans l'édition de la Coll. Univ. France, Paris, 1980, p. 241-242) était de tradition numide et le demeura (A. Chastagnol, « Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine », *Ant. Afr.*, I, 1967, p. 120 ; S. Lancel, « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles », *Cah. de Tun.*, XII, n° 45-46, 1964, p. 141-142 et 150). Au sud, dans la région des chotts, c'était le pays des Arzuges*, proche du *limes* et de la Tripolitaine. En bordure de la Petite Syrte, de *Thaenae* à *Venefa* ou *Bennefa* (Pline l'Ancien, XVI, 115 ; Ferrand, *V. Fulg.*, 12 ; J. André dans *Rev. de Philol.*, 3^e s. XXXV, 1961, p. 52-53), au voisinage de *Tacapes* (Gabès), s'égrenaient les « emporia », d'abord puniques, puis, pendant plus d'un siècle avant la campagne africaine de César, numides (R. Rebuffat, « Où étaient les Emporia ? », *Semitica*, XXXIX, 1990, p. 111-124).

Fort prospère, si l'on excepte certaines steppes de l'intérieur plus arides (cf. Cl. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, Paris, 1979, p. 29-49), avec une production d'huile considérable, qui ne supplantait pas entièrement de riches cultures céréalières (H. Slim, « Nouveaux témoignages sur la vie économique à *Thysdrus* (El Jem, Tunisie) », *B.C.T.H.*, n.s. 19 B, 1983, p. 63-83), et des ateliers de céramique florissants (F. Zevi et A. Tchernia, « Amphores de Byzacène au Bas-Empire », *Ant. Afr.*, III, 1969, p. 173-214 ; A. Mahjoubi, J.W. Salomonson, A. Ennabli, *La nécropole romaine de Raqqada*, Tunis, fasc. 1 et 2, 1970 et 1973), la Byzacène connut la paix jusqu'en 439 ou 440 après J.-C., date

à laquelle les Vandales l'annexèrent (Victor de Vita, I, 13). Ils l'occupèrent entièrement, jusqu'au Djerid, et même au delà, puisqu'ils firent de *Turris Tamalleni* (Telmine), un lieu de relégation pour les évêques récalcitrants (cf. *Not. prov. et civ. Africae*, Procos., 1, *M.G.H.a.a.*, III/1, p. 63). Mais il ne semble pas que leur domination ait entraîné une décadence très sensible de la civilisation urbaine (cf. N. Duval, « Observations sur l'urbanisme tardif de *Sufetula* (Tunisie) », *Cah. de Tun.*, XII, n° 45-46, 1964, p. 87-103). Cependant nombre de campagnes, épargnées depuis des siècles par les insurrections indigènes, furent ravagées pendant une vingtaine d'années (529-548) par les « Maures », tribus insoumises à l'autorité vandale d'abord, puis, à partir de 534, à l'autorité byzantine. Hadrumète même fut pillée dans l'été de 544 (Procopé, *B.V.*, II, 23, 11-16). Par la suite, les insurrections berbères, qui sévirent à plusieurs reprises dans l'Afrique byzantine, n'épargnèrent certainement pas la Byzacène ; mais les sources nous renseignent très mal à ce sujet (cf. Y. Modéran, *De bellis Libycis. Berbères et Byzantins en Afrique au VI^e siècle*, quatrième partie, à paraître dans la *B.E.F.A.R.*).

On ne sait si les Byzantins ont réussi à contrôler le sud-ouest de la Byzacène. Ch. Diehl (*L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, p. 232-234) supposait que la frontière de la province suivait au sud la voie *Tacapés* (restée en Tripolitaine, cf. Procopé, *De aed.*, VI, 4, 14) – *Capsa* (Gafsa), puis « remontait brusquement » vers le nord, pour atteindre *Thelepte* (Medinet el-Kdim), et ensuite *Cillium* (Kasserine), d'où elle rejoignait, en Numidie, *Theveste* (Tebessa). Mais on a admis plus récemment que les Byzantins ont pu, au moins pendant un certain temps, occuper *Tusuros* (Tozeur) et l'ensemble d'oasis que les Arabes appelleront « Qastiliya », d'une part, et, d'autre part, *Ad Majores* (H^r Besseriani, près de Négrine) en Numidie (Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 326, n. 8 ; P. Troussat, « *Les fines antiquae* et la reconquête byzantine en Afrique », *B.C.T.H.*, n.s. 19 B, 1983, p. 375). En tout cas, il semble qu'en 546, pour accroître les capacités de défense de la province, le commandement des troupes qui y étaient stationnées fut divisé entre deux *duces* (Corippus, *Joh.*, VI, 49), dont l'un devait veiller plus particulièrement sur le littoral, et l'autre sur les régions intérieures (Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 472). Le premier siégeait peut-être à Hadrumète (Corippus, *Joh.*, IV, 8), tandis que le second semble avoir eu un double quartier général, à *Capsa* et à *Thelepte* (*Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a ; D. Pringle, *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest*, I, Oxford, 1981, p. 63). Cette dichotomie de la Byzacène entre une zone maritime et une zone intérieure, qui nous ramène curieusement à l'époque punique évoquée par Stéphane de Byzance à propos du pays des Byzantes*, structure le développement que Procopé (*De aed.*, VI, 6, 17, notamment) consacre aux fortifications de la province.

En 647, les Arabes commencèrent à piller l'intérieur de la Byzacène. En s'opposant à leur incursion, le patrice Grégoire, qui gouvernait l'Afrique au nom de Byzance, fut défait et tué dans la région de *Sufetula* (Sbeitla). La ville elle-même fut prise d'assaut et pillée. *Capsa* et le Djerid furent dévastés. Les Arabes se retirèrent bientôt, mais les populations berbères du sud de la Byzacène semblent dès lors avoir pris leurs distances à l'égard du pouvoir byzantin. La province fut encore razzinée en 665. Puis en 669, Okba ibn Nafi, après s'en être pris à nouveau à *Capsa*, parvint dans la steppe où il allait construire pendant cinq ans (670-675) Kairouan. La Byzacène était perdue pour les Byzantins une trentaine d'années avant que les Arabes ne prissent définitivement Carthage (698 de notre ère). La présence d'une forte garnison arabe à Kairouan, aux frontières de la Proconsulaire, a scellé le destin de l'Afrique byzantine (Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 574). Quant à la brève reconquête de Kairouan (683-688 environ) par les Berbères de Koçéila, ce fut une entreprise indépendante de l'administration byzantine, et d'ailleurs sans lendemain.

BIBLIOGRAPHIE

En l'absence d'une monographie sur le *Byzantium* et sur la Byzacène, on consultera surtout :

COURTOIS Ch., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.

DESANGES J., « Étendue et importance du Byzantium avant la création, sous Dioclétien, de la province de Byzacène », *Cahiers de Tunisie*, XI, n° 44, 1963, p. 7-22.

DIEHL Ch., *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896.

LANCEL S., « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles », *Cahiers de Tunisie*, XII, n° 45-46, 1964, p. 139-153, une carte h.t. (la Byzacène ecclésiastique).

LEPELLEY Cl., *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I et II, Paris, 1979 et 1981, cf. particulièrement II, p. 259-331 (« Notices d'histoire municipale : province de Byzacène »).

MODÉRAN Y., *De bellis Libycis. Berbères et Byzantins en Afrique au VI^e siècle* (à paraître dans la Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome).

PRINGLE D., *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest* (= B.A.R., intern. series 99, 1 et 2), Oxford, 1981.

J. DESANGES

B121. BZŪ

Petite ville marocaine (14 000 h en 1971) de la tribu bilingue des Antifa, située à 130 km de Marrakech sur la route de Beni-Mellal. Comme toutes les villes du *dir* (piémont) de l'Atlas (Aghmat, Demnate, etc.) qui sont nées des conditions géographiques, elle remonte à la plus haute antiquité. Mais, jusqu'à ce jour, on n'a pas encore découvert de vestiges préhistoriques dans sa région proche.

Léon l'Africain, au XVI^e siècle, la considère judicieusement comme faisant partie de la vieille tribu des Haskūra, et en fait une ville de commerçants aisés, au milieu d'une campagne fertile d'oliviers, d'énormes figuiers, de très hauts noyers, etc. Et Marmol renchérit encore sur la courtoisie de ses habitants, leur hospitalité pour les étrangers, la beauté de leurs femmes, etc.

Bzou a tout ce qu'il faut pour caractériser une bourgade berbère en pisé. Elle est composée d'un ensemble de petits villages très pittoresques qui bordent la rive gauche de l'Oued al 'Abīd à sa sortie du pays des Antifa. On y distingue entre autres, Aghbalou (la source) siège d'une zaouïa relevant du *shaykh* de Tameslouht; Tinoualin et Akermoud au voisinage de la Koubba de Sidi Mohammad as-Ṣaghīr al-Miār; al-Kel'a (le fort) où réside le caïd et près duquel débouche l'oued al-'abīd; enfin le Mellah, le village juif.

Comme aux temps anciens Bzou est resté une place de commerce, dont le marché hebdomadaire est toujours achalandé. On trouve aussi dans l'agglomération des ateliers de poterie et de tissage. Celui-ci s'est spécialisé dans la fabrication de fins *hayks* de laine (longues pièces sans couture qui servent de vêtements de dessous) qui sont très recherchés pour leur finesse et leur solidité.

La medersa, où fut sans doute reçu Léon l'Africain, est fort prospère et son autorité rayonne au loin sur la région. Grâce à ses efforts, Bzou, en bordure de la plaine où l'on parle arabe, est devenu le centre principal d'arabisation du pays des Antifa.

BIBLIOGRAPHIE

MARMOL, *L'Afrique*, traduction Perrot d'Ablancourt, Paris, 1776, t. II, Chap. LXXIV, p. 123.

LÉON L'AFRICAIN J., *Description de l'Afrique*, traduction Epaulard, Paris, 1956, t. I, p. 135.

BASSET H., « Rapport sur une mission chez les Ntifa », *Les Archives Berbères*, t. II, 1917.

LAOUST E., *Le dialecte berbère des Ntifa, Grammaire, textes avec traduction*, Paris, 1918.

1678 / *Bzū*

LANCRE P., *Répertoire alphabétique des tribus, des agglomérations, de la zone française de l'Empire Chérifien*, Casablanca, 1939.

BEL A., Hayk, *Encyclopédie de l'Islam*, 1^{re} édition, t. I, p. 234.

RICARD P., *Guide bleu du Maroc*.

AL-SŪSĪ M. M., *Al-Ighlāt*, I, p. 34.

G. DEVERDUN

B

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres romains sont ceux des fascicules, les chiffres arabes indiquent les pages.

Fascicule IX

- B 1 Baal (Mh. Fantar) IX, 1289-1281.
 B 2 Bab Merzouka (G. Souville) IX, 1292-1293.
 B 3 Babba (M. Euzennat) IX, 1293-1294.
 B 4 Babares (voir Bavares)
 B 5 Babii (J. Desanges) IX, 1294.
 B 6 Babor (G. Camps) IX, 1295-1296.
 B 7 Bacax (G. Camps) IX, 1297-1298.
 B 8 Bacchuiana (J. Desanges) IX, 1298-1299.
 B 9 Badias (P. Troussel) IX, 1299-1302.
 B 10 Badis, ville (C. Agabi) IX, 1303.
 B 11 Badis, émir (L. Golvin) IX, 1303-1305.
 B 12 Baga (G. Camps) IX, 1305-1306.
 B 13 Bagaï (P. Troussel) IX, 1307-1312.
 B 14 Bagrada (J. Gascoü) IX, 1310-1311.
 B 15 Bagzan (A. Bourgeot) IX, 1312-1316.
 B 16 Baiurae (J. Desanges) IX, 1316.
 B 17 Bakales (J. Desanges) IX, 1316-1317.
 B 19 Baldir/Balidir (G. Camps) IX, 1318.
 B 20 Baléares (M. Barceló) IX, 1318-1322.
 B 21 Ballene praesidium (G. Camps) IX, 1322-1323.
 B 22 Ballii (J. Desanges) IX, 1323.
 B 23 Banasa (M. Euzennat) IX, 1323-1328.
 B 24 Bandit d'honneur (J. Dejeux) IX, 1328-1331.
 B 25 Bani, Jbel (J. Riser) IX, 1331-1332.
 B 26 Babi, rupestres (J.-C. Echallier), IX, 1333.
 B 27 Banioubae (J. Desanges) IX, 1333-1334.
 B 28 Baniouri (J. Desanges) IX, 1334.
 B 29 Bantourari (J. Desanges) IX, 1334.
 B 30 Baquates (J. Desanges) IX, 1334-1336.
 B 31 Baraka (A. Faure) IX, 1336-1338.
 B 32 Baranis (L. Golvin) IX, 1338-1340.
 B 33 Bararus (R. Guery et P. Troussel) IX, 1340-1342.
 B 34 Baratte (M. Gast) IX, 1342-1344.
 B 35 Barbaresques (P. Boyer) IX, 1345-1347.
 B 36 Barbe, cheval (J. Sprytte et J.-M. Lassère) IX, 1348-1360.
 B 37 Barberousse (voir Arüdj)
 B 38 Barcaeï (J. Desanges) IX, 1360.
 B 39 Barghawata (G. Deverdun) IX, 1360-1361.
 B 40 Bari (L. Golvin) IX, 1361-1365.
 B 41 Bas-Sahara (G. Aumassip) IX, 1365-1371.
 B 42 Basilique chrétienne (N. Duval) IX, 1371-1377.
 B 43 Bassakhitae (J. Desanges) IX, 1378.
 B 44 Bât (G. Barrère et M. Gast) IX, 1378-1383.
 B 45 Bateleur (A. Robert) IX, 1383-1387.
 B 46 Batik (H. Camps-Fabrer) IX, 1387-1389.
 B 47 Batna (M. Côte) IX, 1389-1394.
 B 48 Bavares (G. Camps) IX, 1394-1399.
 B 49 Baydhak (G. Deverdun) IX, 1400.
 B 50 Bazinas (G. Camps) IX, 1400-1407.
 B 51 Béjà (E.B.) IX, 1407-1408.

- B 52 Bèjaia (M. Côte) IX, 1408-1415.
 B 53 Bélezma (M. Côte) IX, 1415-1417.
 B 54 Béliier à sphéroïde (G. Camps) IX, 1417-1433.
 B 55 Belgassem Ngadi (M. Peyron) IX, 1434-1435.
 B 56 Ben Barakat (M. Peyron) IX, 1435-1436.
 B 57 Ben Bahrou (J. Maurel et Ph. Lefranc) IX, 1436-1441.
 B 58 Ben Boulaïd Mostefa (J. Morizot) IX, 1441-1444.
 B 59 Ben Yasla (M. Longestay) IX, 1444-1449.
- Fascicule X**
- B 60 Beni Isguen (Y. Bonête) X, 1451-1452.
 B 61 Beni-Messous (G. Camps, M.C. Chamla, J. Dastugue) X, 1452-1464.
 B 62 Beni Rhenan (G. Camps) X, 1464-1468.
 B 63 Beni Snassen / Beni Iznasen (E.B. et S. Chaker) X, 1468-1470.
 B 64 Beni Snous (J. Despois, Raynal, S. Chaker) X, 1470-1472.
 B 65 Benjoin (M. Gast) X, 1472-1473.
 B 66 Berarber (A. Willms) X, 1473-1475.
 B 67 Berger (A. Bertrand) X, 1475-1478.
 B 68 Besseriani (P. Troussset) X, 1478-1480.
 B 69 Beth, oued (G. Souville) X, 1480-1482.
 B 70 Beurre (M. Gast), 1482-1486.
 B 71 Bey ag Akhamouk (G. Barrère) X, 1486-1487.
 B 72 Bezereos (P. Troussset) X, 1487-1488.
 B 73 Biban (E.B., P. Troussset, R. Paskoff) X, 1488-1492.
 B 74 Bida (E.B.) X, 1492.
 B 75 Bigoudine (A. Weisrock) X, 1492-1494.
 B 76 Biha Bilta (J. Peyras) X, 1494-1516.
 B 77 Bijoux (H. Camps-Fabrer) X, 1496-1516.
 B 78 Bisaltia (G. Camps) X, 1517.
 B 79 Biskra (M. Côte) X, 1518-1522.
 B 80 Bizerte (El Briga, H. Dlala) X, 1522-1526.
 B 81 Blé (J. Erroux) X, 1526-1536.
 B 82 Blida (M. côte) X, 1536.
 B 83 Blonds, Berbères (G. Boetsche, J.N. Férié) X, 1539-1544.
 B 84 Bocchus (G. Camps) X, 1544-1547.
 B 85 Bœuf (A. Muzzolini, C. Agabi, E. Bernus) X, 1547-1557.
 B 86 Bogud (G. Camps), X, 1557-1558.
 B 87 Boîtes en peau (B. Dudot) X, 1559-1563.
 B 88 Bologuine (voir Buluggin)
 B 89 Boqala (E.B.) X, 1563-1564.
 B 90 Botr (L. Golvin) X, 1564-1565.
 B 91 Bou Alem (G. Camps) X, 1565-1568.
 B 92 Bou Grara (R. Paskoff, P. Troussset) X, 1568-1570.
 B 93 Bou Nouara (G. Camps) X, 1570-1577.
 B 94 Bou Noura (Y. Bonête) X, 1577.
 B 95 Bou Taleb (C. El Briga) X, 1577-1579.
 B 96 Bou Zert (M. Peyron) X, 1579-1584.
 B 97 Bouclier (G. Camps) X, 1585-1589.
 B 98 Bouïa (G. Souville) X, 1589-1592.
 B 99 Boulifa (S. Chaker) X, 1592-1594.
 B 100 Bourgou, Henchir (J. Akkari-Weriemmi) X, 1594-1598.
 B 101 Bouse (M. Gast) X, 1598-1601.
 B 102 Bouzeis (J. Desanges) X, 1601.
- Fascicule XI**
- B 103 Bracelets de pierre (H. Camps-Fabrer, B. Dudot) XI, 1603-1607.
 B 104 Brahim ag Abakada (M. Vacher) XI, 1608-1609.
 B 105 Branès (G. Camps) XI, 1609-1610.
 B 106 Breshk/Barashk (C. Agabi) XI, 1611.
 B 107 Brézina (G. Aumassip) XI, 1611-1614.

Table des matières / 1681

- B 108 Bronze (Âge du) (G. Camps) XI, 1614-1626.
B 109 Bu Njem (R. Rebuffat) XI, 1626-1642.
B 110 Bubale (voir Antilopes).
B 111 Bubalus antiquus (G. Camps) XI, 1642-1647.
B 112 Buccures (G. Camps) XI, 1647.
B 113 Bulla Regia (Y. Thébert) XI, 1647-1653.
B 114 Buluggin b.Ziri (L. Golvin) XI, 1653-1657.
B 115 Bureaux arabes (X. Yacono) XI, 1657-1668.
B 116 Burnous (El Briga) XI, 1668-1669.
B 117 Buzakii (J. Desanges) XI, 1670.
B 118 Buzantes (voir Byzacium).
B 119 Byrsa (Mh. Fantar) XI, 1670-1673.
B 120 Byzacium, Byzacène (J. Desanges) XI, 1674-1677.
B 121 Bzu (G. Deverdun) XI, 1677-1678.

B
TABLE DES AUTEURS

Les chiffres qui suivent le nom des auteurs donnent le numéro des notices.

A

AGABI C. 10, 85, 106.
AKKARI-WERIEMMI J. 100.
AUMASSIP G. 41, 107.

B

BARCELÓ M. 20.
BARRÈRE G. 44, 71.
BERNUS E. 85.
BERTRAND A. 67.
BOETSCHÉ G. 83.
BONÈTE Y. 60, 94.
BOURGEOT A. 15.
BOYER A. 15.

C

CAMPS G. 6, 7, 12, 48, 50, 54, 61,
62, 78, 84, 91, 93, 97, 105, 111,
112.
CAMPS-FABRER H. 46, 77, 103.
CHAKER S. 63, 64, 99.
CHAMLA M. Cl. 61.
CÔTE M. 47, 52, 53, 79, 82.

D

DASTUGUE J. 61.
DESANGES J. 5, 8, 16, 17, 18, 22,
27, 28, 29, 30, 38, 43, 102, 117,
118.
DEJEUX J. 24.
DESPOIS J. 64.
DEVERDUN D. 39, 49, 121.
DLALA H. 80.
DUDOT B. 87, 103.
DUVAL N. 42.

E

E.B. 51, 63, 73, 74, 80, 89.
ECHALLIER J.Cl. 26.
EL BRIGA C. 95, 114.
ERROUX J. 81.
EUZENNAT M. 3, 23.

F

FANTAR Mh. 1, 119.
FAURE A. 31.
FERIÉ J.N. 83.

G

GASCOU J. 14.
GAST M. 34, 44, 65, 70, 101.
GOLVIN L. 11, 32, 40, 65, 70, 101,
114.
GUERY R. 33.

L

LASSÈRE J.M. 36.
LEFRANC J. Ph. 57.
LONGERSTAY M. 59.

M

MOREL J. 57.
MORIZOT J. 58.
MUZZOLINI A. 58.

P

PASKOFF R. 76.
PEYRAS J. 76.
PEYRON M. 55, 56, 96.

R

RAYNAL R. 64.
REBUFFAT R. 109.
RISER J. 25.
ROBERT A. 45.

S

SOUVILLE G. 2, 69, 98.
SPRUYTTE J. 36, 44.

T

THÉBERT Y. 110.
TROUSSET P. 13, 33, 68, 72, 73, 92.

V

VACHER M. 104.

W

WEISROCK A. 75.
WILMS A. 66.

Y

YACONO X. 113.

MOTS CLÉS

Les chiffres indiqués après chaque mot-clé se rapportent aux numéros des notices.

A

Agriculture : 81.
Algérie : 6, 9, 21, 24, 35, 46, 52, 53, 59, 61, 62, 64, 68, 72, 74, 76, 79, 82, 91, 93, 99, 107, 114, 115.
Alimentation : 34, 70.
Anthropologie : 61.
Antiquité : 1, 2, 5, 6, 9, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 33, 36, 38, 42, 43, 48, 62, 68, 72, 74, 78, 83, 84, 86, 102, 109, 112, 113, 117, 118, 119, 120.
Architecture : 42, 50, 59, 61, 62, 93, 100.
Art rupestre : 26, 64, 75, 91, 107, 111.
Artisanat : 45, 46, 77, 97, 103.
Arts : 45, 46, 77.

B

Biographie : 11, 12, 49, 55, 56, 58, 65, 71, 84, 86, 99, 104, 114.
Botanique : 81.

C

Christianisme : 42.
Commerce : 65.
Contemporaine (histoire) : 35, 71, 80, 99, 104, 115.

E

Élevage : 36, 54, 67, 70, 85, 101.
Ethnographie : 34, 44, 57, 65, 87, 101, 103, 116.
Ethnologie : 31, 67.

G

Géographie : 6, 9, 10, 13, 14, 15, 20, 25, 47, 51, 52, 53, 63, 73, 75, 79, 82, 92, 95, 121.

H

Histoire : 30, 32, 35, 40, 83, 90, 106, 115.

I

Italie : 40.

L

Libye : 35, 107.
Linguistique : 64, 66, 81, 95, 96, 99, 116.
Littérature orale : 24.

M

Magie : 89.
Maghreb : 85.
Maroc : 2, 10, 23, 25, 27, 35, 39, 49, 55, 56, 66, 69, 75, 86, 96, 97, 106, 121.
Maures : 12, 62, 84, 86.
Mauritanie : 97.
Mythologie : 1, 7, 19, 57, 112.

N

Nomadisme : 15, 41, 44, 67, 71, 90, 104.
Numides : 62, 84.

O

Origines : 83, 90, 105.

P

Politique : 83, 115.
Préhistoire : 41, 69, 107.
Protohistoire : 50, 57, 61, 69, 73, 93, 98, 100, 108.

- R**
Religion : 1, 7, 19, 31, 39, 42, 50, 59, 60, 65.
Rites : 54, 89.
- S**
Sahara : 15, 26, 41, 60, 71, 79, 85, 87, 94, 104.
Sahel : 85, 87, 103.
Sociologie : 24, 31, 45, 67, 115.
- T**
Technologie : 34, 44, 46, 70, 77, 97, 101, 103.
Tribus : 5, 16, 17, 18, 22, 27, 28, 2,
- 30, 32, 39, 43, 48, 63, 66, 76, 90
92, 96, 102, 105, 113, 116, 116,
117, 118.
Tunisie : 14, 35, 51, 58, 80, 100, 111,
117, 118, 119, 120.
Turcs : 35.
- V**
Villes : 3, 9, 10, 13, 21, 23, 33, 47, 51,
60, 68, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 94,
109, 113, 119, 121.
- Z**
Zoologie : 36, 54, 85, 111.

C1. CABAON

Chef berbère de Tripolitaine du début du VI^e siècle, connu essentiellement par un assez long passage de la *Guerre Vandale* de Procope.

Sous le règne de Thrasamund (496-523), pour des raisons non précisées, les Vandales lancèrent une expédition contre Cabaon. Bien que n'étant pas lui-même chrétien, le chef maure décida alors, selon Procope, d'envoyer des espions sur les arrières des Vandales afin de réparer les dégâts que ces derniers, ariens fanatiques, ne manqueraient pas de causer aux édifices du culte se trouvant sur leur route. Il espérait ainsi se concilier le dieu des catholiques, réputé puissant. Cela n'empêcha pas les Vandales d'atteindre le camp maure. Mais la bataille qui suivit, en un lieu inconnu, fut un désastre pour les troupes de Thrasamund, déroutées par la tactique des Berbères. Ceux-ci, selon un schéma qui se répétera plus tard, s'abritèrent en effet derrière un rempart de chameaux et combattirent à pied, usant essentiellement d'armes de jet qui décimèrent les escadrons vandales. Ce combat dut constituer un succès retentissant pour les Berbères, mais on en ignore les conséquences immédiates : car Procope n'évoque plus jamais ensuite Cabaon et il n'établit aucun lien entre cette guerre et les longues guerres libyques menées par les Byzantins ultérieurement.

L'épisode a cependant eu une assez riche postérité historiographique. Les compilateurs byzantins ont été en effet fascinés par le respect paradoxal manifesté par le barbare Cabaon envers le culte catholique. C'est visiblement cela qui intéresse Evagrius et le conduit à recopier le passage de Procope dans son *Histoire ecclésiastique*. Et si Nicéphore Calliste, au XIV^e siècle, reprend encore l'aventure du Maure Cabaon, c'est à nouveau pour en mettre en valeur le caractère édifiant... Trop édifiant selon C. Courtois qui trouvait cette partie du récit de Procope « très suspecte ». Le même historien en revanche a accordé une très grande importance au personnage de Cabaon lui-même. Pour Courtois, c'est en effet avec Cabaon « que les grands nomades apparaissent pour la première fois en Byzacène », c'est-à-dire dans les provinces les mieux romanisées d'Afrique. Cabaon aurait ainsi inauguré une migration qui allait se répéter dans les décennies ultérieures, de façon souvent tragique pour les populations romaines. L'argumentation de Courtois, très brillante au demeurant, est cependant contestable. Cabaon était probablement un nomade de Tripolitaine mais rien dans le texte de Procope ne permet d'affirmer qu'il avait pénétré en Byzacène. Courtois le croyait parce qu'il localisait Cabaon à Oea, traduisant le terme *Tripolis* employé par Procope par Tripoli, nom moderne d'Oea. Oea étant à 800 km de Carthage, jamais pensait-il les Vandales n'auraient lancé une expédition aussi lointaine. Cabaon avait donc dû envahir la Byzacène et parvenir à une distance de Carthage permettant une intervention vandale. Mais Oea au VI^e siècle s'appelait toujours Oed et Procope lorsqu'il parle de *Tripolis* dans son œuvre évoque toujours la Tripolitaine, sans autre précision. L'argument de Courtois ne tient donc pas et il est du reste infirmé par Corippus qui, dans la *Johannide*, ignorant totalement Cabaon, date le début des malheurs de l'Afrique des années 529-530, avec le soulèvement d'Antalas.

Cabaon n'est donc vraisemblablement pas un personnage décisif de l'histoire berbère mais plutôt, plus modestement, un de ces chefs nomades ou semi-nomades de Tripolitaine qui depuis le IV^e siècle avaient pris l'habitude de razzier occasionnellement l'hinterland des cités côtières. Ces cités étant placées sous l'obédience vandale depuis la conquête, c'est probablement à la suite d'un de ces raids que Thrasamund lança l'expédition malheureuse rapportée par Procope. Celle-ci ne dut cependant pas être d'une ampleur très considérable puisque son échec n'a apparemment eu aucune conséquence immédiate pour le pouvoir de Thrasamund. Quant à Cabaon, il semble avoir été vite oublié en Afrique. Il existe

cependant dans le Djebel Nefusa un lieu-dit Cabao, à 30 km à l'est de Nalut, où s'affrontèrent durement Italiens et Libyens en juin 1915, et qui est peut-être l'ultime trace de l'existence du chef berbère du VI^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- PROCOPE, *La Guerre Vandales* (éd. J. Haury), I, 8, 15-28.
 EVAGRIUS, *Histoire ecclésiastique* (éd. J. Bidez), IV, 15.
 NICÉPHORE CALLISTE, *Histoire ecclésiastique*, XVII, 11 (in *Patrologie Grecque*, tome 147).
 COURTOIS C., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, A.M.G., 1955, p. 350.
 MODERAN Y., *Les premiers raids des tribus maures en Byzacène et la Johannide de Corippus* (in Actes du 4^e Colloque d'Histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord, Strasbourg, 1988, t. 2, p. 479-490).

Y. MODERAN

C2. CABALLINS (Voir Art rupestre. Barbe. Cheval).

C3. CADEAUX

Dans le monde entier, l'échange de cadeaux (don et contre-don) est un élément essentiel du ciment social. Chez les Berbères, comme chez tous les Maghrébins, offrir un présent n'est pas seulement un moyen de manifester ses bonnes intentions ou son désir de faire plaisir, c'est aussi un moyen contraignant qui fait de l'obligé un débiteur en puissance. On a retenu trois exemples régionaux présentant chacun une certaine spécificité : l'échange de cadeaux en Kabylie, en Tunisie du Nord et chez les Touaregs Ahaggar.

E. B.

Échange de cadeaux en Kabylie

Les cadeaux les plus fréquents sont faits à l'occasion des petits événements familiaux (« *tunt'icîn* »).

Ceux qui ont un heureux événement dans la famille offrent à leurs parents, voisins et amis, un plat de nourriture « *tunt'ict* », pour les associer à leur joie. C'est toujours une nourriture cuite, le plus souvent du couscous.

Ces envois de « *tunt'ict* » sont fréquents : pour toutes les réjouissances familiales, petites et grandes : naissance, 3^e et 7^e jours qui la suivent, première dent, quand le bébé marche seul, pour le premier marché du petit garçon, le retour d'un absent, la conclusion d'un mariage, le premier jeûne, etc. On partage aussi avec les voisins et amis du village le premier lait d'une vache qui vient d'avoir un veau, sous forme de fromage, dont on offre un morceau sur une assiette de couscous.

Quand on a reçu ainsi un cadeau, les convenances demandent de ne pas rendre le récipient vide. On y met un peu de blé, ou de semoule, jamais d'orge, « pour la bonne augure (*i lfal*) ». Si le cadeau a été fait à l'occasion d'une naissance, on met de préférence des légumes secs (pois chiches, lentilles, ou autres, appelés « *ajedjig* »). C'est souhaiter en quelque sorte que l'enfant devienne grand, beau, fort « qu'il fleurisse (*ad yedjudjeg llufan*) », et produise des fruits comme ces plantes.

Quand on a reçu du lait, il est spécialement important de ne pas rendre le

réceptif vide : ce serait de mauvais augure et pourrait être cause que la bête tarisse. A défaut d'autre chose, on y mettrait au moins de l'eau.

On enverra aussi parfois du « *tunt'ict* » à ses voisins ou parents, sans occasion de réjouissances, simplement parce qu'on a préparé un plat qui sort de l'ordinaire : crêpes, beignets, couscous spécialement bon..., comme il arrive souvent le soir du marché. Dans ce cas, le plat est généralement rendu vide.

Ces cadeaux, toujours peu importants, sont un grand lien d'amitié entre famille. « O cadeau, tu ne m'enrichis pas, mais tu resserres notre amitié (*A tunt'ict ma d i tyennud'; kra lemb'ibba i trennud'*) ». On trouve en cela l'idée de communion à une même nourriture, qui crée un lien entre ceux qui y participent. Nous en parlerons à propos de l'hospitalité.

Cadeaux reçus pour les fêtes appelées timeyriwin : lkhir et lehna

Très différents sont les cadeaux appelés « *lkhir* » et « *lehna* ». Ils ne sont pas offerts par la famille en fête, mais au contraire reçus de tous leurs parents et leurs amis. Ils ont l'allure d'une institution : les coutumes règlent les quantités à offrir et les rendent en quelque sorte obligatoires dans certaines circonstances.

Lkhir consiste généralement en argent ou œufs ou les deux à la fois. Il est donné par les parents plus ou moins éloignées, les amis, les voisins ; aussi l'expression : « ceux qui échangent *lkhir* (*iggad yetsemyetsaken lkhir*) », sert-elle à désigner les gens qui sont en bonnes relations. On doit toujours offrir un peu plus qu'on a reçu la fois précédente.

Lehna est un cadeau plus important, offert par les parents et amis très proches. Il consiste en semoule, œufs, viande, huile, parfois en assez grosse quantité.

L'un et l'autre sont apportés pour les fêtes appelées *timeyriwin* (sing. *tameyra*), qui ont lieu à l'occasion des mariages, des naissances et des circoncisions. Pour les naissances, on ne fait pas toujours de « *tameyra* », mais les cadeaux sont quand même apportés.

Après avoir posé la corbeille, le couffin ou un autre réceptif, on dit les souhaits appropriés à la circonstance. Celle qui reçoit proteste pour la forme ; cela fait aussi partie des convenances. Elle assure que si elle avait pu prévoir ce cadeau, elle l'aurait empêché. En fait, cette redevance devenant à la longue exorbitante, ceux qui veulent la faire cesser avertissent à l'avance qu'ils ont juré de ne rien accepter ; alors, dans ce cas, on se tient pour dégagé et l'on ne donne presque rien.

Pour les deuils

A l'occasion des enterrements, les gens du village apportent à la famille du défunt des figues de première qualité, pour ceux qui viennent faire des condoléances, « *im'ezzan* ». De plus, la famille dont c'est le tour, ou une famille amie, offre le couscous à la famille du défunt pour les hôtes qu'ils ont à recevoir.

Ces cadeaux ont nettement un caractère d'entr'aide ; de même *lkhir* et *lehna* qui sont des sortes de prêts et aident efficacement celui qui les reçoit.

A l'occasion des visites : tarzeft

Lorsqu'on va en visite chez quelqu'un, on lui porte un cadeau appelé *tarzeft*. Il est parfois d'importance comme celui qui convient à la première visite dans la famille où l'on a marié une fille. Mais le plus souvent il consiste en un plat de couscous avec viande, petite corbeille de beignets ou de crêpes, fruits ou même légumes crus...

A remarquer qu'on donne le nom de *tarzeft* à tout cadeau fait à l'occasion d'une visite, qu'il soit apporté par le visiteur ou reçu par lui. Ainsi une fille mariée au loin ne vient pas en visite chez ses parents, ou inversement des parents chez

leur fille, sans apporter et remporter *tarzeft*. Et on l'offre toujours aux gens qui ont apporté leur *lehna* pour une fête.

Ces cadeaux, comme *lkhir* et *lehna* dont nous avons parlé plus haut, sont considérés comme une obligation engageant l'honneur de la famille. Aussi personne ne se permet d'y manquer : on supprimerait plutôt la visite si l'on n'avait rien à porter.

Ainsi une occasion se présentant pour une femme d'aller voir une amie malade, elle dut la laisser passer, faute d'avoir eu le temps de préparer quelque chose.

Une autre en pèlerinage dans une tribu voisine, apprend la naissance d'une petite fille chez une jeune femme de son village mariée dans ce pays : bien que passant près de la maison, elle n'entre pas, n'ayant rien à offrir.

Une femme veuve et pauvre ne pouvait rendre visite à sa fille mariée depuis plusieurs mois, parce qu'il aurait fallu faire un gros cadeau de viande, semoule, etc. et que ses moyens ne le lui permettaient pas à ce moment.

Pour ce même motif, un jeune ménage installé en ville ne remonte que rarement au village, le prix des cadeaux à apporter aux parents dépassant de beaucoup le montant des dépenses faites pendant le temps de séjour.

Il est d'autre part très important pour la jeune femme de recevoir des cadeaux de sa famille. Cela montre « qu'elle a des parents (*tes'a imawlan*), capables de subvenir, le cas échéant, à ses besoins. « Apportez-moi quelque chose, quand ce ne serait que des os (*e'nu-yi tefkid'-iyi iyés*) », lui faire dire le proverbe.

S.-M. FRANÇOIS

(Extrait d'IBLA, 1951, n° 53, p. 35-55)

Échange de cadeaux dans les campagnes du nord de la Tunisie

Ici comme ailleurs, le cadeau est un moyen de manifester son intention de faire plaisir ou de chercher à obliger quelqu'un : cadeaux reçus à l'occasion d'événements familiaux, cadeaux offerts au titre de l'amitié ou dans un but utilitaire, il y a là toute une psychologie que nous essaierons de pénétrer.

Bien qu'en général, il affectionne les manières franches, le bédouin préfère que le cadeau arrive à son destinataire par une voie détournée et secrète : « *mekhfî* », et non précédé de la trompette « *jehâr* ». Montrer avec ostentation son cadeau à l'extérieur, n'est-ce point chercher à se réserver des témoins, et de ce fait manifester l'intention de réclamer un jour ce cadeau comme sien ?

En réalité, la note dominante dans le cadeau est le souci de faire plaisir, l'expression d'un sentiment d'attachement et d'amitié. Il est même des circonstances où cette manifestation est rendue obligatoire par la coutume, lorsque l'on reçoit un enfant pour la première fois, qu'il soit le fils d'un supérieur ou d'un ami, on le renvoie avec quelque chose : un agneau ou un chevreau. C'est que les enfants sont innocents comme les anges, *mlâika*, ils ne peuvent être reçus sans une certaine démonstration d'affection.

Que le cadeau soit destiné au maître de la maison, à son épouse ou à ses enfants, c'est toujours au premier qu'il convient de le remettre. D'ailleurs, c'est une habitude de partager le cadeau entre tous les membres de la maison, « n'eût-il que la valeur d'un sou ». Tous de la sorte pourront honorer la personne généreuse qui les comble.

Le choix d'un cadeau est chose difficile entre toutes. N'est-il point la marque extérieure des sentiments du cœur ? Qui veut se montrer libéral, offrira un présent qui ne détonne point dans la maison de son ami : « *mâ it'eyyah rt'el illa ret'lîn*, pour l'emporter sur la livre, il n'est que le kilo », dit-on à ce sujet.

Mouchoirs, parfums, sandales, voire bijoux sont des cadeaux qui conviennent fort bien aux femmes.

Hors les visites, le bédouin songe rarement à offrir un cadeau pour le seul plaisir de faire un présent et d'entretenir l'amitié. Celui qui rend visite a coutume d'apporter avec lui quelques surprises destinées aux enfants ou du thé et des dattes pour les grandes personnes.

Distribuer des sucreries aux enfants est un geste bien accueilli à la campagne, surtout lors d'une première visite. Volontiers le bédouin affirme : « *'amrî mâ nedkhel lemah'all h'ad ou idâya fârr'a* : jamais je ne pénètre dans la maison d'un autre les mains vides ».

D'autre part, laisser l'hôte quitter les lieux sans lui offrir quelque chose serait de l'impolitesse : « *zâwed edh'-dh'îf ou law 'adh'ma* : donne un viatique à l'hôte, ne serait-ce qu'un œuf ! »

De manière générale, l'acceptation du cadeau est recommandée. Refuser laisserait croire qu'on nourrit une inimitié, jusqu'ici cachée. C'est pourquoi à qui offre une cigarette, on ne la refusera point, même lorsque l'on ne fume pas. D'autant que ce serait contraindre l'hôte à se priver de fumer.

Les cadeaux d'un ami qui veut prouver son amitié, d'un inférieur qui manifeste par là sa soumission, doivent être acceptés. Il est même de bon ton de ne point solliciter de service sans se faire précéder d'un présent. Ce n'est pas un salaire anticipé, mais bien plutôt un hommage rendu à une personne considérée comme supérieure.

S'il est des « non » aussi doux à entendre que des « oui », c'est parce qu'ils sont entourés d'une infinie délicatesse et que la bienveillance du langage a noyé l'amertume qu'entraîne le refus. Art difficile s'il en fut. Pour refuser une nourriture, on allègue une maladie d'estomac – au moins temporaire –, on prétexte que le miel est rare, qu'on possède des troupeaux, qu'on distribuera cela aux pauvres. Et encore ? ces raisons sont sans grande valeur auprès de celui qui vient vous obliger. Refuser, c'est être sûr, par la suite, que ce voisin ne reviendra plus jamais présenter ses difficultés ou solliciter une aide. La sagesse est donc d'accepter le cadeau, et de s'en tirer au mieux pour le service demandé.

Il n'y a pas d'inconvénient si le cadeau est divisible (œufs, fruits, volailles, etc.) à en retenir seulement une petite partie ; on abandonne le reste à son propriétaire en disant : « *ndhouq 'ala khât'rek* : je le prends par égard pour toi ! »

Pour mettre un terme à ces cadeaux à but utilitaire, il suffit de saisir une occasion propice d'offrir au quémendeur un objet sortant de l'ordinaire et dépassant en valeur ses propres cadeaux.

Pour ne point froisser, pour ne pas être en reste, on accepte et on retourne un cadeau en échange. A-t-on reçu un plat de couscous à l'occasion d'une naissance ou d'une fête ? On le renvoie par une tierce personne garni de fruits ou d'autres friandises. Si l'on devait le rendre immédiatement, il conviendrait d'y laisser quelques morceaux de viande comme heureux présage. Précaution plus importante encore pour les récipients à lait. Retournés vides, ils apporteraient avec eux le malheur, et le propriétaire des bêtes verrait infailliblement leur lait baisser. Un plat n'est-il pas fait essentiellement pour contenir quelque chose ?

Si le visiteur a offert des dattes ou des sucreries qu'il a tirées de son couffin, il convient que le maître ou la maîtresse de maison y glissent quelques petites choses, « pour que la bénédiction ne s'enfuie pas : *bâch ma tetenza' ch el-barka* ».

Minimiser la valeur de son cadeau est une chose excellente, affirmer qu'il « est peu de chose pour un si noble individu » est encore mieux.

P. DORNIER et A. LOUIS
(Extrait d'IBLA 1953, p. 46-69)

Cadeaux rituels (Ahaggar)

En Ahaggar, pour désigner un cadeau, deux termes sont principalement utilisés : *inôuf* et surtout *elkhir* (Foucauld, 1951, II, p. 754 et III, p. 1 059). Dans le cas assez fréquent en milieu nomade d'un cadeau que l'on fait parvenir à son destinataire par un intermédiaire, c'est le terme *tesiwit* qui est utilisé (Foucauld, 1951, III : 1 472).

Mais il existe aussi un certain nombre de cadeaux rituels, spécifiques de certaines situations et désignés souvent par des termes particuliers.

- Quand un jeune homme se trouve en présence d'une jeune femme (non mariée) qui se coiffe ou se fait coiffer, il se doit de lui offrir un petit cadeau (argent, parfum...). Ce dernier porte alors le nom de *taweqqint*.
- Lors de certains travaux communs (confection d'*aseddekan** ou de tente) exécutés par plusieurs femmes, il est fréquent que les hommes passant à proximité soient interpellés par les participantes. Ils se doivent alors d'offrir à ces dernières un cadeau (argent, chevreau...). Cette coutume se nomme *aseqqeyu*, terme qui désigne également le repas collectif qui réunit les femmes lorsque leur tâche est terminée.
- Quand on donne à un jeune enfant le nom d'une personne vivante, celle-ci en tant que « parrain » ou « marraine » doit offrir à son homonyme (*anemerru*) un cadeau. Ce dernier est variable quant à son importance (argent, bijou, chameau...) et quant à sa date de remise. Il est désigné par le terme *ahayuf**.
- Quand une jeune fille porte le voile (*alecco*) pour la première fois, les femmes le lui attachent au-dessous du menton à l'aide d'un fil et d'un point de couture. Les jeunes hommes présents se doivent de lui offrir de petits cadeaux et plus particulièrement celui qui revendique l'honneur de « casser le fil » (« *irza stenfus* »).
- Dans le rituel du mariage enfin, on relèvera deux épisodes marqués par des dons particuliers :
 - Au soir du premier jour, le cortège féminin qui accompagne la mariée vers la tente nuptiale est arrêté par un groupe de jeunes gens. Le cortège ne peut reprendre sa marche qu'une fois qu'auront été offertes aux jeunes gens une ou deux paires de sandales dénommées *iyatimen*. Dans la plupart des cas, c'est au fils de la sœur du père de la mariée qu'échoit ce cadeau. Il s'agit ici semble-t-il d'une véritable indemnité versée par la mariée à celui qui, suivant le type de mariage préférentiel prôné en milieu touareg, aurait du être son époux (Gast, 1973).
 - Le soir du second jour, un scénario identique se reproduit. Cette fois-ci, se sont des « serviteurs » (*iklan*) qui arrêtent le cortège de la mariée. Pour obtenir le passage, celle-ci doit alors offrir des aiguilles (*stenfassen*) aux « serviteurs » présents et plus particulièrement à ceux qui résident dans son campement.

P. PANDOLFI

BIBLIOGRAPHIE

- DORNIER P. et LOUIS A., « La politesse bédouine dans les campagnes du Nord de la Tunisie », *IBLA*, 1953, p. 47-69.
- FOUCAULD Père Ch. de, *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, 1951, Imprimerie Nationale, 4 vol., 2 028 p.
- FRANÇOIS S.-M., « Politesse féminine en Kabylie », *IBLA*, n° 53, 1951, p. 35-55.
- GAST M., « Le don des sandales dans la cérémonie du mariage chez les Kel-Ahaggar », in *Actes du 1^{er} Congrès des Cultures Méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, Alger, 1973, S.N.E.D., p. 522-527.
- PANDOLFI P., « Activités féminines et cadeaux masculins », in *Le Saharien*, n° 118, 3^e trimestre 1991.

C4. CADENAS

Pour assurer la fermeture des sacs de cuir (sacs à vêtements ou à provisions) et aussi celle des portes des magasins, certains groupes nomades et sédentaires de l'Afrique de l'Ouest utilisent un cadenas de type particulier, très ancien et que les Français ont pris l'habitude d'appeler « cadenas touareg ».

Le principe de fonctionnement en est le suivant :

Une tige métallique, munie de deux lames-ressorts en forme de harpons bloquées derrière une fenêtre rectangulaire, peut être libérée par le glissement d'une clé pinçant ces deux lames-ressorts. Le mouvement de cette tige ouvre ou ferme un étrier métallique qui enserre la bouche du sac ou les chaînes à assujettir.

Le cadenas comprend trois parties :

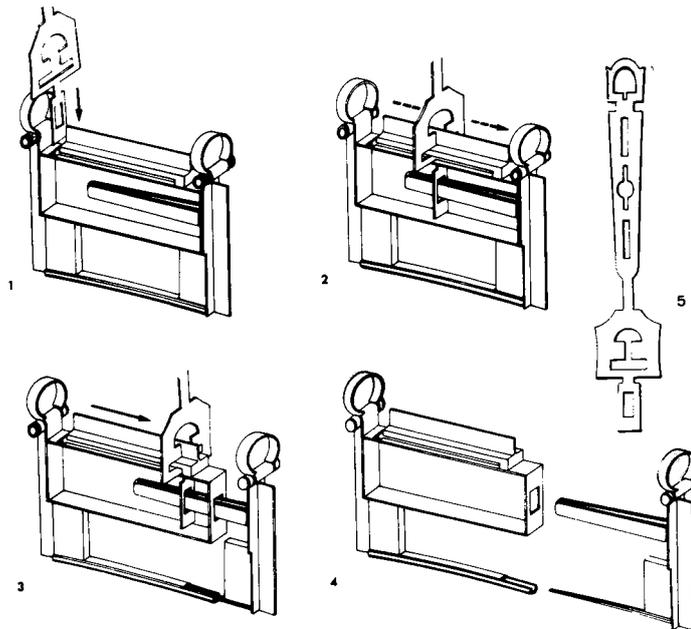
1. *Le corps du cadenas proprement dit* : parallélépipède de plaques de fer rivetées et brasées, muni à sa partie inférieure d'une entrée et d'une fente longitudinale permettant le glissement de la clé.

A sa partie supérieure, une tige métallique creuse forme un étrier avec la deuxième partie mobile. C'est sur cet étrier, s'ouvrant sur le côté grâce à la libération de la partie mobile, qu'on agrafe les bords des sacs de cuir percés de trous à cet effet.

2. *La partie mobile* comporte le système de fermeture : deux lames-ressorts montées en harpon sur une tige métallique ; au-dessus de cet ensemble, une tige rigide vient s'introduire dans la partie creuse de l'étrier en le bloquant après verrouillage des ressorts.

Le principe du verrouillage est très simple : ce harpon aux ailes d'acier souple s'introduit en force dans une petite fenêtre derrière laquelle les lames-ressorts s'ouvrent en bout de course, restant bloquées contre la paroi interne du cadenas. A ce moment, l'étrier est fermé.

3. *La clé*. La clé qui permet d'ouvrir le cadenas est une plaque métallique



Fonctionnement du cadenas touareg. 1 : Introduction de la clé. 2. Position de travail de la clé. 3 : Cadenas déverrouillé. 4 : Ejection de la partie mobile, ouverture du cadenas. 5 : Clé. Dessin Y. Assié.

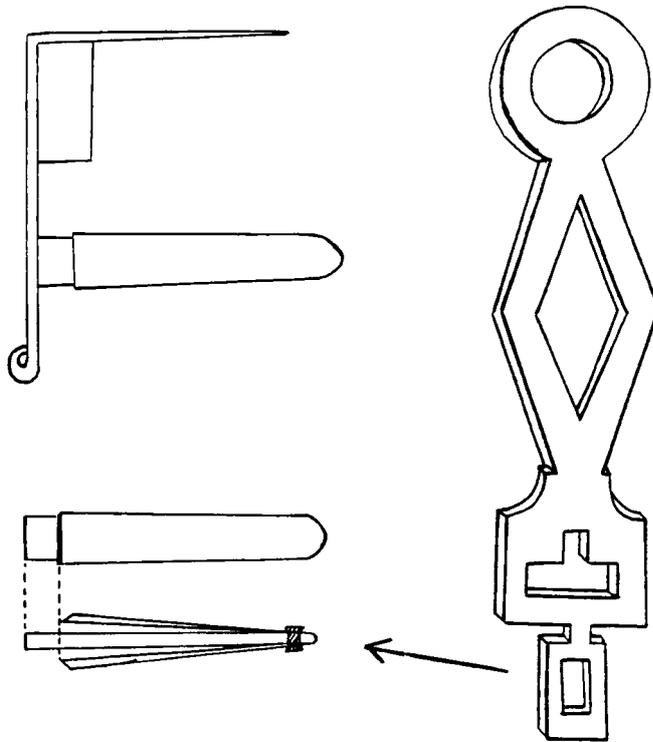
étroite et solide. Malgré les nombreux décors dont elle est souvent parée, elle ne possède qu'une partie fonctionnelle : la petite fenêtre qui va, en glissant dans le corps du cadenas, serrer les deux lames-ressorts ; une simple traction vers l'extérieur libère alors toute la pièce mobile en ouvrant l'étrier.

A partir de ce modèle premier, les artisans ont imaginé des cadenas à ouvertures multiples et successives, munis souvent d'un secret permettant au départ l'accès de la première clé. En sorte qu'il existe des cadenas formant un bloc parfaitement compact et fermé, disposant de trois clés et d'un poussoir pour libérer la pièce mobile.

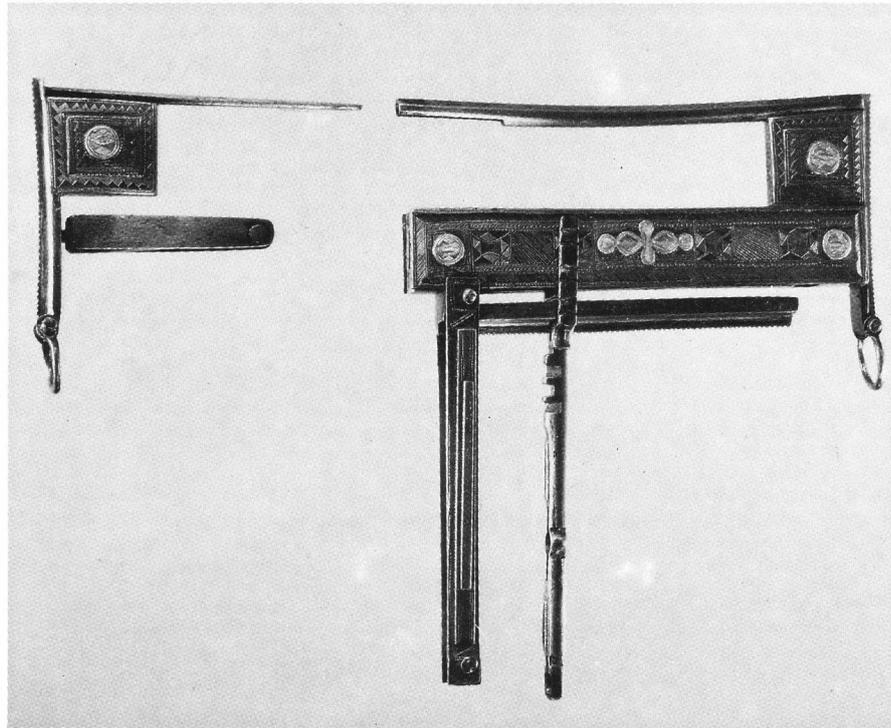
Ces cadenas sont des petits chefs-d'œuvres de mécanique élémentaire, fabriqués avec très peu d'outils et une connaissance parfaite de la lime, du marteau et de la brasure (sur la technique de fabrication, cf. Gast M., *Le cadenas des Kel Ahaggar, étude technique*, Libya, t. IX-X, 1961-1962, pp. 223-239).

Les dimensions des cadenas peuvent varier de 3 cm × 2 cm à 16 cm × 8 cm environ avec des épaisseurs de 0,5 cm à 2,5 cm ; celles des clés vont de 3 à 20 cm de longueur.

Le corps du cadenas est paré extérieurement de plaques d'étain, de cuivre jaune et rouge (parfois d'argent) ciselées. Les bordures latérales sont pourvues de crêtes échancrées. La clé, en fer, peut être mince et sobre, décorée sur une face de cuivre ciselé ou bien de dimension énorme pour servir de pendeloque-contrepois au voile indigo des femmes : le pan à l'extrémité duquel est nouée la clé est rejeté sur l'épaule gauche, la clé tombant au milieu du dos. Cet usage a donné naissance à la fabrication de clés non fonctionnelles et très décoratives appelées *asaru wan afer* « clé de voile », en tamâhaq. L'usage de cet objet utilitaire



Partie mobile (Eihed ouan Ehou) et détail de l'Ehi (harpon) dont le ressort sera pincé par la fenêtre de la clé. Dessin Y. Assié.



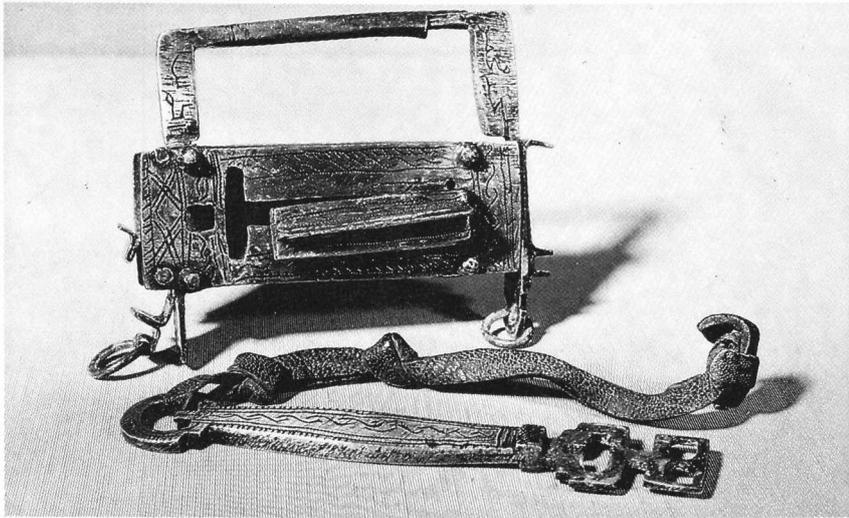
Cadenas touareg ouvert. La clé a coulé sur le rail et éjecté la partie mobile.
Photo R. Camilleri.

devenu élément de parure et contrepoids dans le vêtement féminin, ne nous est connu qu'en pays touareg ou dans les zones d'influence touarègue.

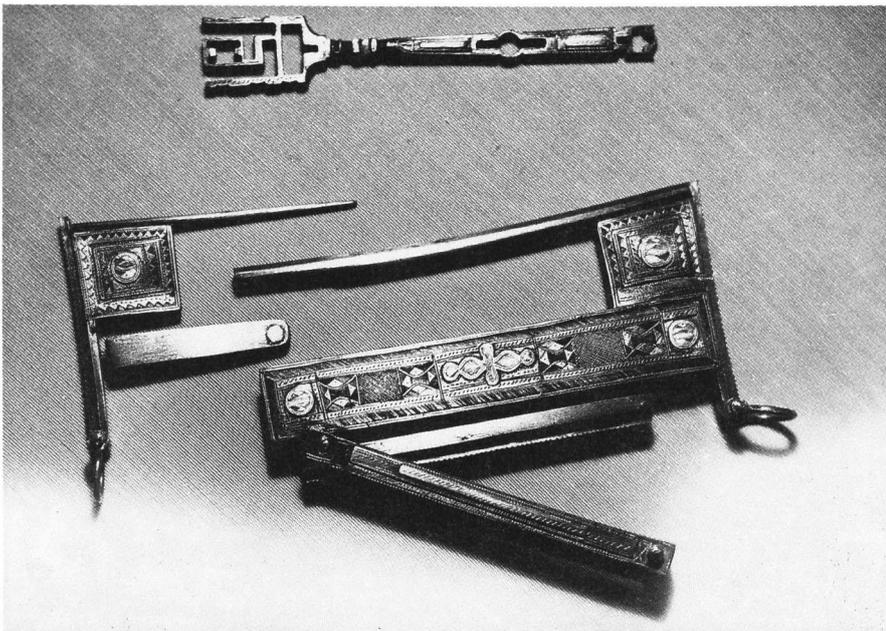
Ce type de cadenas se trouve encore chez les Berbères de l'Atlas marocain (on le fabrique encore à Marrakech), chez les Mauritanien, au Mali chez tous les nomades du groupe touareg et particulièrement dans l'Adrar des Iforas, au Niger dans la zone tropicale et en Air dans les groupements touaregs, en Libye, dans la zone saharienne nord en Algérie (Tassili, Ahaggar, Touat et Saoura) où il est véhiculé encore par des artisans du groupe touareg.

Si l'on considère son expansion géographique dans l'Afrique de l'Ouest, on constate qu'il est présent dans toute la zone d'influence touarègue. Au centre et à l'est, dans le monde mauritanien (Reguibat) et aussi dans une partie de l'Atlas et le Sud marocain.

Ailleurs, plus au nord, à Meknès, Fez, puis au sud de l'Aurès, à Tébessa et dans le sud tunisien, on trouve une deuxième espèce de cadenas archaïque : c'est un tube cylindrique dans le corps duquel se meut une tige en fer commandant le verrouillage de l'étrier en fermeture. La clé cylindrique et creuse vient se visser sur cette tige de fer munie d'un filetage et qu'un ressort à boudin pousse vers l'extérieur. La clé en tournant plusieurs tours rappelle la tige de fer à l'intérieur pour le déverrouillage.



Cadenas touareg à ouverture latérale. Photo M. Bovis.



Cadenas touareg ouvert et sa clé. Noter le cache qui s'articule sur le rail qui guide la clé.
Photo M. Gast.

Le type du cadenas touareg se retrouve ailleurs dans le monde, de formes et de styles différents, mais rigoureusement identique dans son principe. On le rencontre encore en usage en Corée, en Chine, au Népal, au Tibet, au Japon, en Iran. S'il perd progressivement une partie de ses utilisateurs traditionnels en Afrique tropicale et au Sahara en raison de l'envahissement du marché par des produits de quincaillerie industrielle, il demeure parfois un objet précieux, attachant, que l'on préfère encore parce qu'il est l'expression d'un style de vie, d'une esthétique en rapport avec les survivances traditionnelles et la persistance du mode de vie nomade.

BIBLIOGRAPHIE

VAN GENNEP A., *Études d'ethnographie algérienne*, R. d'Ethnogr. et de Sociol., t. V, 1914, p. 4-22.

PITT-RIVERS A., *On the development and distribution of primitive locks and keys*, London, 1883, 315 p.

GAST M., *Le cadenas des Kel Ahaggar, étude technique*, Libyca, t. IX-X, 1961-1962, p. 223-239.

M. GAST

C5. CAELESTIS

Textes, inscriptions et monuments figurés désignent, près de Saturne, une parèdre féminine, appelée tantôt Caelestis, tantôt Ops et parfois Nutrix.

Que Saturne, héritier de Ba'al, ait pour parèdre Caelestis, héritière de Tanit, est généralement admis. On a cependant prétendu que Minerve et Cérès ayant été assimilées à Tanit, celle-ci ne pouvait pas être identifiée à Caelestis, simple épithète de Junon. Et on est arrivé à la même conclusion, en constatant que Tanit était qualifiée de « Mère » sur des dédicaces de Carthage, tandis qu'au même endroit, mais à l'époque romaine, Caelestis était appelée « Vierge ». Ces objections ne tiennent pas devant les découvertes épigraphiques effectuées dans le sanctuaire de *Thinissut*, qui démontrent à l'évidence l'identité absolue des groupes Ba'al-Tanit et Saturne-Caelestis. Gravée sur une plaque de marbre blanc, la dédicace punique voue « au Seigneur Ba'al et à Tanit-Pene-Ba'al les deux sanctuaires qu'ont faits les citoyens de Tenesmat... ». Plus tard, en pleine époque romaine, un fidèle dédie à Caelestis une terre cuite de la déesse, représentée debout sur un lion, et identifiée sans risque d'erreur possible par une inscription tracée dans son dos : *C(aelesti) A(ugustae) S(acrum)*. Ba'al est donc bien devenu Saturne et Tanit sa parèdre, s'appelle maintenant Caelestis.

Déjà plusieurs inscriptions associaient Caelestis à Saturne ; quelques documents figurés les rapprochaient et, en maints endroits, leurs temples voisinaient à Carthage, à Cirta, à Hippone, à Thysdrus, à Thala, à Theveste, à Thuburbo Maius etc. Mais aucun ensemble religieux ne prouve, mieux que celui de *Thinissut*, à la fois la parfaite identité des divinités puniques et romaines et la fidélité de leur association.

Pourtant à l'époque romaine il y a plus. Alors que le groupe punique accordait, tantôt à Ba'al, tantôt à Tanit, une prééminence sur l'autre, le groupe romain est absolument homogène et ses deux composants exactement équivalents.

Outre *dea magna Virgo Caelestis*, la déesse est appelée *dea sancta* et même *sanctissima, aeterna, domina* ; elle porte donc les mêmes titres que Saturne.

Comme celui de Saturne, son culte couvrait toute l'Afrique du Nord ; il s'étendait même jusqu'en Tripolitaine. Leur clientèle était la même, c'est-à-dire surtout populaire et rurale. Et leurs rites très proches. Leur développement fut parallèle, comme leur déclin : en plein essor au II^e siècle et dans la première

moitié du III^e siècle, en recul à la fin du III^e siècle ; pour survivre assez tard cependant, puisque saint Augustin en parle plusieurs fois et que par Salvien nous savons que Caelestis avait encore des adeptes fervents au milieu du V^e siècle. Elle aussi est voilée. Et elle exerce une fonction oraculaire. Comme Saturne elle domine les animaux ; et des acolytes l'accompagnent pour la mettre en valeur. Comme Saturne enfin, elle règne sur le ciel et ses astres, sur la terre, ses habitants et ses produits, sur le monde des morts et de l'au-delà. Divinité suprême, elle partage donc pleinement avec Saturne l'universelle souveraineté.

Caelestis apparaît comme la *pollicitatrix pluviarum*, la déesse de la pluie qui va féconder la terre, comme Atargatis en Syrie, la déesse de l'eau vivifiante et ce n'est point par hasard que Tertullien (*ad Nationes II*, 8) place sur le même pied Atargatis des Syriens et Caelestis des Africains. De là ces fameux bains rituels, communs aux deux cultes et qui sont destinés à raviver la vertu fécondante des divinités.

D'autre part, à côté du dieu-mâle à la personnalité relativement simple et dans une certaine mesure monolithique, s'impose en elle une nature plus complexe, plus riche et multiforme, qui se traduit par une plus grande variété iconographique. C'est le résultat du vaste mouvement syncrétiste, qui depuis le V^e siècle av. J.-C. a rassemblé en elle les traits caractéristiques des principales déesses-mères orientales et occidentales, l'a promue au premier rang et l'a imposée comme l'image la plus représentative de la Grande déesse-mère méditerranéenne. De là ont découlé pour elle d'importantes conséquences. D'abord le succès hors d'Afrique, couronné par son introduction dans le panthéon officiel de Rome et son union avec El-Gabal, par les soins d'Elagabal, le Grand-prêtre du dieu d'Emèse devenu empereur, tandis que Julia Domna, épouse de Septime Sévère était identifiée à Junon-Caelestis. Elle connut une incontestable faveur dans tout le bassin méditerranéen. Héritière de Elat-Ashérat phénicienne, assimilée ensuite à l'égyptienne Sokhet, à Héra grecque et à Iuno italique, avant de l'être à Atargatis et à Cybèle, Tanit-Caelestis s'était enrichie en outre au contact des divinités qui peu à peu s'étaient associées à elle, sans pour autant s'identifier, comme Astarté-Vénus et Cérés. Chacune lui léguant un type iconographique, un attribut ou un symbole particulier.

Son dernier avatar, dû à Cybèle, fut celui de déesse coiffée du *modius* et assise sur un lion, comme la montre une stèle d'Hr-Meded, comme la décrit Apulée et comme la vit certainement saint Augustin lors des fêtes de sa jeunesse à Carthage (*De civitate Dei*, II, 4 et 26).

De la jeune « fiancée » de Ba'al à la déesse-mère universelle, parèdre de Saturne, un long chemin a été parcouru, jalonné d'héritages et de singulières mutations. On comprend que les Africains, désemparés, l'aient affublée de noms divers, tels que Ops et Nutrix.

Plusieurs inscriptions associent en effet à Saturne une divinité qu'ils appellent *Ops*, qualifiée de *Regina* et de *Sancta*. Qui est cette déesse Ops ? Bien que pratiqué en Italie, en Gaule et en Afrique, son culte est tout de même peu connu. Les textes nous renseignent mieux. Varron la présente comme une vieille divinité agraire, hypostase de la Terre-Mère ; mais on sait que la philosophie stoïcienne interprétait volontiers les divinités de la religion traditionnelle comme des personnifications des éléments et des forces de la nature. Dumézil a montré qu'elle « patronnait principalement l'abondance de la récolte ». L'association de Saturne à Ops est donc normale. Si en outre, avec M. Dumézil, on accepte de considérer Ops comme Vierge, l'identité d'Ops et de Tanit-Caelestis devient à la fois plus absolue et plus probante.

Le problème de Nutrix est plus complexe.

D'après le type des statues courotrophes et les textes des inscriptions, Nutrix, assimilée à Caelestis, intervient comme déesse nourricière de Saturne, « suite

romaine de Tanit » déesse-mère, et héritière plus lointaine de la phénicienne Anat, la Vierge guerrière « protectrice de son père », c'est-à-dire chargée de le rajeunir et de régénérer sa puissance. Comme Ops, comme Caelestis et comme Tanit elle-même, *Nutrix* apparaît donc à la fois comme Vierge et Mère. Mère, dans le double sens de déesse de la fécondité et de nourricière. Ces conclusions, fondées sur les documents et la stricte exégèse des mots, sont d'ailleurs confirmées par l'histoire générale des religions méditerranéennes, qui dans tous les pays du bassin méditerranéen font connaître des déesses-nourrices, dont les Textes des Pyramides, les Textes de Ras-Shamra et les légendes grecques, comme celle de Pero et Micon, révèlent l'importante fonction de rénovation et de revigoration des dieux par l'allaitement mystique.

BIBLIOGRAPHIE

- CHARLES-PICARD G., *Les religions de l'Afrique antique*, Plon, Paris, 1954.
 DAREGGI C., « Le sanctuaire de Caelestis à Thagga : un témoignage de l'idéologie impériale à l'époque des Sévères », *Carthage et son territoire, IV^e Colloque intern. sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord*, Strasbourg, 1988, t. 1, 1990, p. 199-214.
 DEONNA W., « Deux études de symbolisme religieux. La légende de Pero et Micon », *Coll. Latomus*, XVIII, 1955, p. 5.
 DUMEZIL G., « Le culte de la Regia, les trois fonctions et la triade Jupiter Mars-Quirinus », *Latomus*, XIII, 1954, p. 129-139.
 GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, p. 260.
 HALSBERGUE G.-H., Le culte de Dea Caelestis, *A.N.R.W.*, II, 17, 4, 1984, p. 2 213-2 223.
 LECLANT J., « Le rôle du lait et de l'allaitement mystique d'après les textes des Pyramides », *Journal of Near East studies*, X, 1951, p. 123-135.
 LE GLAY M., *Saturne africain, Histoire*, Paris, De Boccard, 1966, p. 215-220.
 TOUTAIN J., *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. III, 1, *Les cultes africains*.

M. LE GLAY

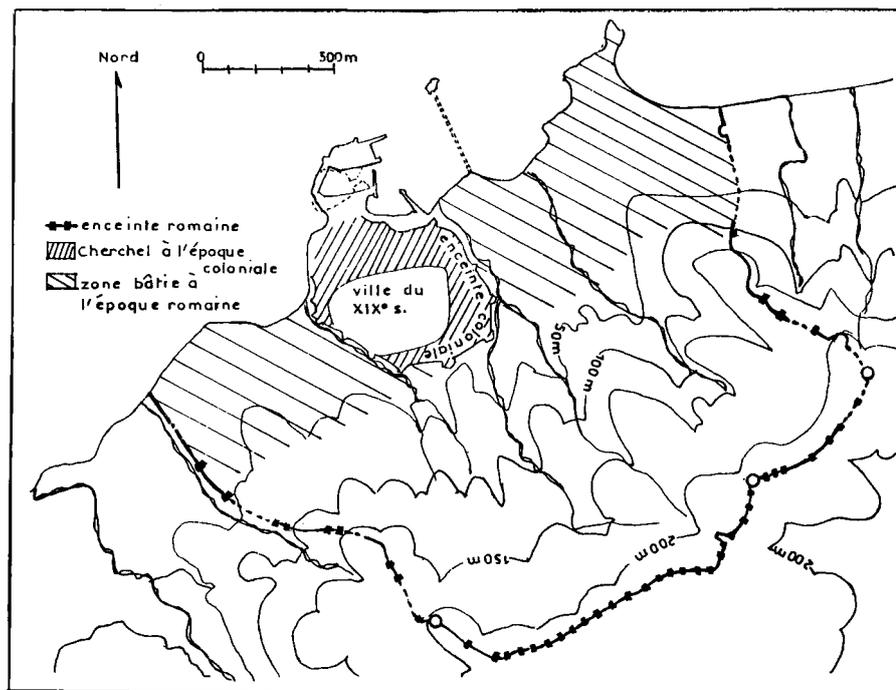
C6. CAESAREA MAURETANIAE (IOL)

Le petit port de Cherchel en Algérie occupe l'emplacement de Caesarea de Maurétanie qui fut dans l'antiquité romaine une des plus importantes villes d'Afrique du Nord. Héritière de Iol, qui fut peut-être une des capitales du roi numide massyle, Micipsa, puis du maure Bocchus, elle fut rebaptisée Caesarea par le roi Juba II, le fils de Juba I^{er}, l'allié de Pompée, qu'Auguste plaça en 25 av. J.-C. à la tête du royaume maurétanien restauré. Ptolémée succéda à son père Juba en 23 av. J.-C. ; mais en 40 il fut éliminé par Caligula et Caesarea devint naturellement la capitale de la nouvelle province de Maurétanie Césarienne créée par l'empereur Claude. Elle devait garder cette fonction de capitale provinciale jusqu'à la fin de l'Antiquité. Si au XVI^e siècle, les Turcs faillirent un moment lui rendre son rôle de capitale, ce n'était plus durant tout le Moyen-Age qu'une bourgade d'importance secondaire et les historiens arabes la donnent même comme disparue. Sa renaissance moderne date de l'installation des Andalous chassés d'Espagne.

Située à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, la ville est installée sur un étroit plateau littoral dominé par une zone montagneuse l'isolant au sud des plaines du Chélif. Cette zone montagneuse large d'une trentaine de kilomètres est composée de deux unités : l'Atlas de Cherchel, large de 7 à 8 km et culminant aux environs de 600 m, et l'Atlas du Bou-Maad dont la crête s'allonge entre 1 200 et 1 400 m. Une zone synclinale qui constitue le prolongement de la Mitidja, les sépare. Au nord-est, un massif de forme grossièrement ovale (11 km de long sur 8 km de large), le Chénoua, qui culmine à 904 m, l'isole de la plaine de la Mitidja.

Les débuts de l'occupation du site sont encore mal connus. Dans une brève note consacrée à la préhistoire de Cherchel, le Dr H. Marchand observait que, sur ce site, l'importance des vestiges romains a « fait complètement oublier une histoire beaucoup plus ancienne, la préhistoire de la région. C'est ainsi que S. Gsell, très averti cependant des choses préhistoriques, ne trouve à citer dans son Atlas archéologique de l'Algérie, aucun travail de préhistoire sur la région ». La situation n'a guère évolué depuis l'année 1932 quand il écrivait ces lignes. Par contre nous sommes maintenant mieux renseignés sur les origines de l'habitat urbain. Celui-ci commence avec la ville d'Iol qui figure sur la liste des comptoirs énumérés par le Pseudo-Scylax. Ce nom se rattache à la série des toponymes puniques débutant par le préfixe « I » qui signifie île, et c'est précisément dans l'îlot qui, dès l'époque antique, fut rattaché à la côte par une digue, que l'on a d'abord trouvé les premiers vestiges d'une occupation remontant au V^e siècle av. J.-C. L'agglomération était sans doute déjà étendue à une époque très ancienne : les fouilles entreprises par une mission algéro-britannique, au centre de la ville moderne, ont révélé, sous un dallage d'époque sévérienne, des niveaux d'occupation beaucoup plus anciens. On ne sait pas encore très bien à quel moment Iol accéda au rang de capitale. Ce fut peut-être dès l'apparition d'un royaume de Maurétanie occidentale : on est en effet tenté de mettre en rapport son développement urbain, son rôle bien attesté de capitale à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., avec le mausolée royal voisin connu sous le nom de Tombeau de la Chrétienne.

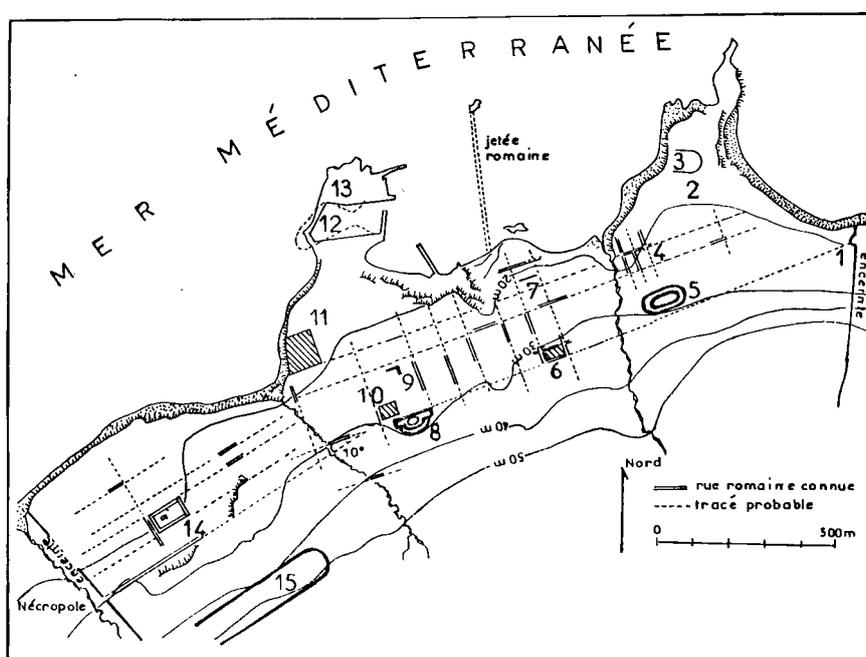
Mais quelle que soit l'importance de la ville libyco-punique d'Iol, elle est sans rapport avec celle de la Caesarea refondée par Juba II après qu'il eut reçu d'Auguste une partie des États qu'avaient possédés ses ancêtres. Strabon nous apprend que « l'ancienne ville de Iol » fut « rebâtie par Juba, le père de Ptolémée



Caesarea de Maurétanie. L'enceinte antique et la zone effectivement construite à l'époque romaine.

qui changea son nom en celui de Caesarea » (Géographie, 16, 3, 12). La nouvelle Caesarea était une ville romaine, bâtie à la romaine par un prince client accomplissant un acte politique conforme à sa situation, comme le dit explicitement Suétone dans la *Vie d'Auguste* : « Les rois amis et alliés fondèrent chacun dans son royaume des villes portant le nom de Caesarea » (Vie d'Auguste, 60). Alors que l'on doit attribuer à Iol une surface correspondant au maximum à celle de la Cherchel du XIX^e siècle, 8 ha, Caesarea est entourée d'un rempart qui enclôt une superficie énorme de 370 ha : son enceinte est une des plus vastes du monde romain.

La ville disposa du jeu complet des édifices qui caractérisent la ville romaine : ensembles monumentaux liés à la vie politique (forum et bâtiments annexes), thermes, édifices de spectacles (théâtre, amphithéâtre, cirque), aqueduc. Ces édifices s'intègrent dans un plan régulier dont certains éléments caractéristiques ont été mis en évidence. Il est maintenant possible d'ébaucher une histoire du développement urbain de Caesarea.



Plan restitué de Caesarea de Maurétanie. 1 : porte principale ; 2 : nécropole pré-romaine ; 3 : stade (?) ; 4 : quartier dégagé en 1958 ; 5 : l'amphithéâtre ; 6 : thermes de l'Est ; 7 : temple ; 8 : théâtre ; 9 : forum sévérien ; 10 : thermes du Centre ; 11 : thermes de l'Ouest ; 12 : port militaire antique ; 13 : phare ; 14 : quartier ouest dégagé en 1960-1961 ; 15 : cirque.

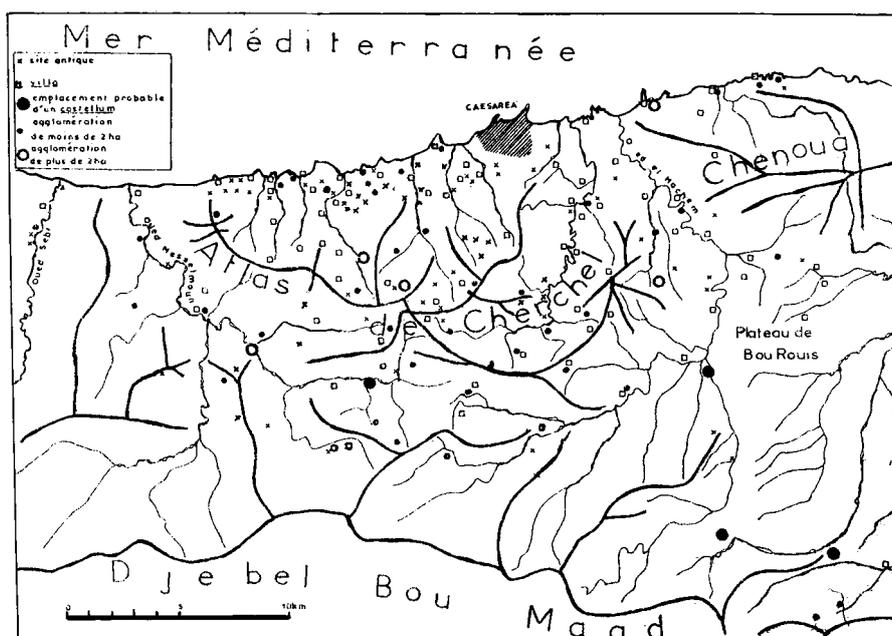
Confirmant une hypothèse remontant à S. Gsell, les archéologues ont mis en évidence l'origine augustéenne ou disons, pour rendre à Juba ce qui lui revient, jubéenne de cet urbanisme. G. Ch. Picard l'a montré pour le théâtre : il est même l'un des plus anciens d'Afrique, à l'exception de celui d'Utique et daterait du règne d'Auguste. Une étude du plan très particulier de l'amphithéâtre conduit à supposer que le tracé surprenant de son arène (un espace central rectangulaire prolongé sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires) n'est pas dû à la maladresse d'architectes provinciaux. C'est en fait un des rares jalons construits en dur qui permette de suivre l'élaboration du plan classique de l'amphithéâtre.

Il a été conçu pour un type de spectacle particulier lié à la munificence des souverains maures qui voulaient, à l'imitation de César ou d'Auguste, donner dans leur capitale des *venationes* et des combats entre troupes armées. Les techniques de construction permettent de dater de la même époque l'enceinte de la ville et l'aqueduc qui l'alimentait en eau, du moins dans son état primitif. L'enceinte de Caesarea entre ainsi dans la série des très vastes enceintes, celles qu'on connaît en particulier en Gaule, à la même époque ; comme celles-ci d'ailleurs, elle n'entourait pas un espace entièrement bâti : seuls les 150 ha de la plaine littorale furent effectivement occupés par des constructions continues. Un sondage pratiqué dans la partie occidentale de la ville a montré que le réseau géométrique des rues y remontait à l'époque royale.

L'étude archéologique de la ville reste encore largement à faire. La chronologie des édifices énumérés est imprécise. Ainsi il est bien difficile de proposer une date pour le cirque. Beaucoup d'autres édifices sont inconnus. On ignore où était le forum de la ville de Juba ; car il y en eut certainement un. P. Pensabene a souligné l'importance des séries augustéennes dans les chapiteaux et pilastres de marbre. Tous les éléments d'entablement conservés sur la place des Martyrs, au centre de la ville, ou au Musée, ne proviennent pas du théâtre ; eux aussi comportent des séries augustéennes. Les uns et les autres constituent une preuve de la splendeur de la ville construite par Juba. Si donc dans le détail la discussion est largement ouverte, s'il est possible que des édifices projetés par Juba n'aient été construits ou achevés que beaucoup plus tard, l'ampleur de l'urbanisme royal est une réalité fondamentale maintenant bien établie qui rend d'ailleurs en partie compte de la médiocrité relative des témoignages d'activité édilitaire portant sur les périodes ultérieures. Les successeurs des rois eurent sans doute longtemps pour souci principal d'achever et de maintenir en état le patrimoine monumental qui leur avait été légué. Cette phase majeure de l'histoire de la ville vit également les débuts de la romanisation juridique des notables maures reconnaissables à leur gentilice *lulius*, aux côtés desquels prennent place les descendants d'émigrés romains ou italiens.

Si la plupart des constructions importantes du I^{er} siècle paraissent devoir être mises au crédit des rois maures, l'époque claudienne joue un rôle décisif dans la mise en place du cadre juridique. La ville est promue au rang de colonie et sans doute la plupart de ses notables reçoivent-ils la citoyenneté romaine. Une telle promotion est à la fois la conséquence d'une romanisation ancienne et la récompense probable de son calme pendant la guerre contre Aedemon qui prétendait venger son maître, le roi Ptolémée. Caesarea conserve sa fonction de capitale ; à l'administration royale se substituent un gouverneur romain qui est un procurateur équestre et son *officium*. Ultérieurement, le corps civique et son élite politique, l'*ordo*, ne paraissent avoir été renforcés que par la promotion interne de quelques familles nouvelles descendant soit d'affranchis impériaux soit d'affranchis de grandes *familiae* de l'aristocratie romaine dont ils avaient pu être les agents locaux. La structure sociale de la population aux I^{er} et II^e siècles est relativement bien connue par un grand nombre d'épithames recueillies dans les nécropoles urbaines. Pendant la période allant d'Auguste à Trajan, plus de la moitié des personnes nommées sur les épithames sont probablement d'origine ou de condition servile. Dans celle qui suit, esclaves et affranchis ne représentent plus que 5 % des personnes nommées sur les épithames et les porteurs de noms uniques sont moins de 13 %. Cette structure sociale connue par l'épigraphie différencie Caesarea des autres villes d'Afrique du Nord romaine dont la population paraît avoir compté une faible proportion d'esclaves. Mais une telle situation est normale car le développement de Caesarea est contemporain de la fin de l'apogée du système esclavagiste dans l'Empire romain et la ville est importante dès le I^{er} siècle av. J.-C., alors que l'essor des autres villes de

Maurétanie et même d'une grande partie de la Proconsulaire date du siècle suivant. En ce sens Caesarea peut être rapprochée d'une autre capitale africaine, Carthage. L'étude sociale confirme donc l'étude archéologique de la ville : l'une et l'autre mettent en évidence la précocité (relative évidemment à ce secteur provincial) du développement urbain de Caesarea. En revanche, la permanence de l'habitat sur le site, la réutilisation des inscriptions urbaines dans les constructions et l'absence de fouilles systématiques du centre monumental expliquent la médiocre connaissance que nous avons d'une élite municipale qui paraît avoir été plus riche et plus puissante que ne le laisse penser l'épigraphie locale. Elle laisse en effet mal entrevoir la part prise par l'aristocratie locale à l'administration de l'Empire. Mais on sait qu'en la personne du Macrin, Caesarea donna un empereur à Rome.



Villae et agglomérations paysannes dépendant de Caesarea de Maurétanie.

L'époque augustéenne avait été le grand moment de l'urbanisme de Caesarea. L'étape décisive de sa romanisation juridique se situe à l'époque claudionéronienne. C'est sous les Flaviens qu'elle semble s'être dotée de l'assise économique nécessaire à sa survie en organisant de manière systématique l'exploitation agricole de son territoire. Il ne s'agit évidemment pas d'une création *ex nihilo*. Plusieurs établissements agricoles dont la villa du Nador fouillée entre 1972 et 1974 par une mission algéro-italienne, existaient à l'époque royale. Les campagnes étaient cultivées bien avant la mise en chantier de la ville romaine. Mais les habitats ruraux correspondant à la Iol pré-romaine sont difficilement identifiables tant que l'on ne connaîtra pas mieux les céramiques modelées indigènes. Les *villae* romaines, en revanche, établissements agricoles dont le mode de construction et le plan sont caractéristiques et que des tessons abondants permettent de dater, ont pu être étudiées et cartographiées. Elles occupent, autour de Caesarea, un espace semi-circulaire d'une quinzaine de kilomètres de rayon : au nord, du côté de la mer, un espace défini archéologiquement par la présence de *villae* régulièrement espacées sur le

plateau littoral et dans les vallées et réparties dans les vallons en berceaux dégagés par l'érosion sous les lignes de crêtes de l'Atlas de Cherchel ; sur les marges, une seconde zone définie par l'absence de *villae*. Mais partout à côté des *villae* existe un habitat qui constitue la donnée permanente du paysage rural : de petites fermes ou cabanes, isolées ou réunies en agglomérations autonomes ou regroupées autour des *villae*. En l'absence de fouilles systématiques des *villae*, les cultures sont bien mal connues. Nul doute que les cultures vivrières de base, et parmi elles la céréaliculture, n'aient occupé une place essentielle. Mais les vestiges de surface permettent d'identifier deux cultures particulières. A proximité de la ville, de nombreux restes de réservoirs destinés à l'irrigation sont à mettre en rapport avec les jardins fournissant les légumes à la ville. Sur l'ensemble de l'espace rural, une prospection de surface a permis d'identifier une grande quantité de vestiges d'huileries : de grandes huileries regroupant probablement plusieurs dizaines d'unités de pressage, qui sont en réalité des *villae* spécialisées ; des huileries de *villae* comportant trois ou quatre pressoirs regroupés dans un quartier de la ferme ; des huileries à pressoir unique dispersées dans la campagne près de restes de cabanes ou dans une agglomération.

Villae spécialisées et *villae* à fonctions diversifiées relèvent d'une même forme d'exploitation de la terre, tandis que les huileries à pressoir unique renvoient à une autre. Or on constate que les grandes huileries spécialisées, dont les plans sont d'ailleurs identiques, ont une durée d'existence bien particulière allant de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. à celle du III^e siècle ap. J.-C., alors que les tessons associés aux huileries à pressoir unique montrent que celles-ci ont fonctionné durant toute l'Antiquité. On peut en conclure qu'une même culture a fait l'objet de deux modes différents d'exploitation : l'une sous forme microfundiaire a duré toute l'Antiquité, l'autre, sous forme latifundiaire, est plus particulière aux II^e et III^e siècles.

L'ampleur des créations urbanistiques à Caesarea dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. explique que l'activité édilitaire des siècles suivants n'apparaisse pas toujours avec évidence. Pourtant le second siècle vit la construction des grands établissements thermaux, en particulier les thermes de l'ouest, le mieux connu et le plus important des établissements thermaux de la ville ; son plan le situe à une époque où les architectes romains maîtrisaient parfaitement les problèmes posés par la diversité des opérations de bain. Ces thermes, dont le plan rappelle celui des thermes de Timgad, mesuraient 115 m sur 70 m. C'est peut-être au second siècle que fut construit (ou achevé?) le cirque dans le quartier occidental de la ville. Les monuments augustéens furent régulièrement entretenus et même améliorés ou transformés. Les travaux les plus notables concernent le rempart de la ville, l'aqueduc oriental et sans doute aussi les édifices liés aux jeux, l'amphithéâtre qui fut agrandi et le théâtre dont le dispositif de représentation fut modifié. Il est sûr que les troubles qui, au second siècle, et plus particulièrement à l'époque antonine, affectèrent la Maurétanie, n'eurent guère de conséquences sur le développement urbain. A cette époque, il s'agit encore des réactions violentes de tribus limitées et spoliées et non d'une révolte massive. La première partie du III^e siècle se situe dans la parfaite continuité de la période précédente. De l'époque sévérienne datent la *porta triumphalis* du cirque et, comme viennent de le montrer les fouilles algéro-britanniques, la construction d'un forum (nouveau?) au centre de la ville. La population urbaine est profondément romanisée. Le contrôle militaire de Rome est également à son apogée et un certain nombre des unités auxiliaires stationnées à Caesarea sont parties vers la *nova praetentura* plus au sud.

A quel chiffre peut-on évaluer la population urbaine à son apogée? Des chiffres considérables ont été proposés : S. Gsell parlait d'une centaine de milliers d'habitants et y voyait la seconde ville d'Afrique après Carthage. C.

Courtois situait Caesarea au niveau de Lepcis Magna et proposait le chiffre de 37 000 habitants. Pour ma part, je trouve le chiffre encore excessif et je ne pense pas que la ville ait jamais eu plus de 20 à 22 000 habitants. En effet sur les 370 ha enclos par l'enceinte, seuls les 150 ha situés en dessous de la courbe de niveau des 50 m ont été effectivement occupés mais il faut encore tenir compte de l'importance des espaces non bâtis ou occupés par des monuments, en particulier par le cirque, l'amphithéâtre et peut-être même par un stade.

Au-delà de cette période, l'histoire de la ville pose de difficiles problèmes. D'un côté, nous constatons l'abandon au IV^e siècle d'un grand nombre des *villae* qui paraissent assurer l'assise économique des élites urbaines; Ammien Marcellin décrit en termes catastrophiques la situation de Caesarea, «ville naguère opulente et célèbre» (Histoire, XXIX, 5, 18), prise et complètement brûlée en 371 par le prince maure révolté Firmus; la documentation épigraphique devient rare. D'un autre côté une lettre de Symmaque appuyant une demande de moratoire fiscal déposée par l'évêque Clément de Césarée,



Stèle d'un marchand d'huile de Caesarea. Photo M. Bovis.

donne l'image de notables disposant d'un bon réseau de relations et encore riches même s'ils se disent incapables de prendre à leur charge le remboursement des contributions de toute la province sur lesquelles Firmus avait fait main basse (Symmaque, *Lettres*, I, 64) ; les fouilles des années 1960 ont mis au jour un nombre important de riches *domus* datant justement du IV^e siècle. Les modifications du théâtre, transformé en amphithéâtre qui pouvaient être interprétées non comme un témoignage sur l'appauvrissement de la ville, sont, peut-être plutôt le résultat d'une évolution des goûts en matière de spectacles.

Au IV^e siècle, Caesarea devient chrétienne. Quelques découvertes d'églises et d'inscriptions montrent que le christianisme pénètre les campagnes. Mais les rares documents dont on dispose ne permettent pas d'écrire l'histoire de ces modifications religieuses ni d'apprécier l'incidence du triomphe de la religion nouvelle. Ce qui est sûr, l'appui prêté par le grand seigneur païen Symmaque à l'évêque Clément le montre, le décor des belles *domus* le confirme, c'est que passée l'époque des persécutions, les deux religions coexistent au sein d'une même culture. En définitive, les seules données précises sur le christianisme local concernent l'écho laissé, comme dans beaucoup de villes africaines, par les querelles liées au schisme donatiste : en 411, l'Église de Caesarea était partagée entre deux évêques, le donatiste Emeritus et le catholique Deuterius. En 418, saint Augustin vint y prêcher sans grand succès. Au-delà, nos connaissances s'estompent. En dehors de l'histoire administrative de la province dont Caesarea était la capitale, on ignore presque tout de l'évolution de la ville du V^e siècle jusqu'à la fin du Moyen-Age : quelle fut l'incidence de la conquête Vandale après 455 ? Quelle était son importance réelle lorsque la reconquête de Bélisaire en 534 en fit la capitale de la Maurétanie Seconde et la résidence d'un gouverneur et d'un duc ? A la fin du VI^e siècle, elle semble perdue par Byzance, car elle a disparu des listes de Georges de Chypre composées au début du VII^e siècle et le duc s'était transporté à Sétif. Peut-être le trésor byzantin de sous d'or trouvé sous la place de l'Église était-il en relation avec les troubles qui durent marquer les passages de la ville sous le contrôle du royaume maure qui se reconstitue à l'intérieur. Les fouilles effectuées à l'emplacement du forum sévérien par une mission archéologique algéro-britannique ont montré que le forum, la basilique civile et une basilique chrétienne sont restés en usage jusqu'au début du VI^e siècle. Par la suite, le site n'est pas abandonné mais ce secteur ne fait l'objet d'aucun réaménagement monumental.

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera une bibliographie exhaustive du site de Caesarae dans LEVEAU Ph., *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*, collection de l'École française de Rome, n° 70, 1984, 556 p.

BENSEDDIK N. et POTTER T.-W., Fouilles du forum de Cherchel, Alger, 1986, 4^e supplément au *Bulletin d'Archéologie algérienne*.

DUVAL N., Une petite église chrétienne sur le forum de Cherchel, *Rev. des Études augustiniennes*, 34, 1988, p. 247-256.

DUVAL P.-M., *Cherchel et Tîpasa ; recherches sur deux villes fortes de l'Afrique romaine*, Paris, 1946.

GOLVIN et LEVEAU Ph., L'amphithéâtre et le théâtre-amphithéâtre de Cherchel ; monuments à spectacles et histoire humaine à Caesarea de Maurétanie, *MEFRA*, 91, 2, 1979, p. 817-843.

GSELL S., 1952, *Cherchel, antique Iol-Caesarea*, mis à jour par M. Leglay et E.-S. Colozier, Alger.

GSELL S., Cherchel. Dans CHABROL F. et LECLERCQ H., *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 3, 1^{re} partie, Paris, 1948, col. 1269-1281.

MARCHAND H., Cherchel préhistorique. *Bull. de la S.P.F.*, 10, 1932, p. 1-7.

PENSABENE P., Les chapiteaux de Cherchel. Étude de la décoration architectonique (1982), 3^e supplément, *Bull. d'Archéologie algérienne*, Alger, 1982.

PICARD G. Ch., La date du théâtre de Cherchel et les débuts de l'architecture théâtrale dans les provinces romaines d'Occident, *C.R.A.I.*, 1975, p. 386-397.

Ph. LEVEAU

C7. CAFAVES

Tribu mentionnée par Ammien Marcellin (XXIX, 5, 33) à l'occasion de la révolte de Firmus. Au début de 373 ou de 374, le comte Théodose négocia avec les Cafaves, alors qu'il s'était établi dans la ville de *Tipata*, que le contexte incite à assimiler à *Tipasa* de Maurétanie. Il s'agit certainement d'une tribu de Maurétanie Césarienne.

J. DESANGES

C8. CAF TAHT EL GAR

Grotte située à l'extrême nord-est du massif de Gorgues, près du village de Meseroha, à environ 8 km au sud-sud-est de Tétouan. Elle est ouverte au nord-est et domine le Rio Martin ; elle est formée d'une chambre centrale d'environ 13 m sur 12, prolongée par deux galeries et contient des stalagmites.

M. Tarradell l'a fouillée en 1955 et a pu y reconnaître quatre niveaux principaux. Le plus récent contient avec des matériaux modernes, une pendeloque en calcaire et une pointe de flèche à retouches plates envahissantes qui est sans doute chalcolithique.

Le second niveau, partiellement remanié contient des éléments divers : hache (cassée) en pierre polie, plate à tranchant rectiligne ; poinçon en os ; pendeloque d'ardoise (presque rectangulaire) ; tessons de vase campaniforme (décor à bandes horizontales de lignes pointillées obliques, verticales ou horizontales séparées par des bandes lisses) ; céramique modelée lisse, noire, à éclat presque métallique avec des formes variées (bols, vases galbés, à col, en forme de calice, godets) qui est également présente à Gar Cahal et dans les niveaux inférieurs de Lixus (Tarradell M., *Historia de Marruecos, Marruecos púnico*, Tetuán, 1960, pp. 147-150) ; alêne et grand hameçon en bronze ; tessons de céramique tournée de type punique, anneau torsadé en or (pendentif (?) également punique (cf Jodin A., « Bijoux et amulettes du Maroc punique », *Bull. Archéol. marocaine*, t. 6, 1966, p. 56). Ces derniers objets sont à rapprocher des stations puniques très voisines, notamment celles d'Emsa et de Sidi Abdeselam del Behar (Tarradell M., *Marruecos púnico, op. l.*, pp. 79-95). Il y a également un élément de collier en plomb.

Le niveau III contient de l'industrie épipaléolithique (éclats, éclats de ravivage de nucléus lamellaires, lames et lamelles brutes et retouchées, une pièce denticulée, un trapèze), deux petits poinçons en os, une pendeloque en schiste, des fragments de haches polies et une abondante céramique impressionnée, incisée, cannelée ; il y a également de la céramique cardiale et de la céramique lisse.

De nouvelles fouilles conduites selon des méthodes modernes ont permis, depuis 1980, à J.-P. Daugas de reconnaître un niveau cardial sur plus de 150 m² qui aurait, selon le C14, un âge de 7 000 à 6 000 ans.

Dans le niveau IV, il n'y a que quelques silex peu typiques dont des lames et lamelles et de petits poinçons en os.

Les collections des fouilles Tarradell sont conservées au musée archéologique de Tétouan.

Cette grotte a peut-être été occupée dès l'épipaléolithique, sûrement au néolithique, au chalcolithique, au bronze et jusqu'à l'époque punique.

BIBLIOGRAPHIE

TARRADELL M., « Avance de la primera campaña de excavaciones en Caf Taht el Gar », *Tamuda*, Tétouán, t. 3, 1955, pp. 307-322.

Id. « Caf Taht el Gar, cueva neolítica en la región de Tetuán (Marruecos) », *Ampurias*, Barcelona, t. 19-20, 1957-1958, pp. 137-166.

SOUVILLE G., « La civilisation du vase campaniforme au Maroc », *L'Anthropologie*, t. 81, 1977, pp. 561-577.

BOKBOT Y., *Habitats et monuments funéraires du Maroc protohistorique*, Aix-en-Provence, 1991, Thèse de doctorat, multigraphié.

G. SOUVILLE

C9. CALAMA (Kalama)

La ville antique occupait l'emplacement de l'actuelle ville de Guelma et s'étendait plus au nord-est, au pied du massif de la Mahouna dominant la vallée de la Seybouse, à 74 km d'Hippo Regius.

Avec Orose (V, 15, 6) on a essayé de l'identifier à la ville de Suthul mentionnée par Salluste (*Bellum Jugurthinum*, 37) ; c'est probablement près de Calama qu'eut lieu la victoire de Jugurtha sur les Romains commandés par A. Postumius.

La ville était peut-être d'origine phénicienne ; l'influence punique y fut durable comme le montre la présence de nombreuses stèles ; encore à l'époque romaine les magistrats annuels de la cité portaient le titre punique de *sufète* ; un *princeps* siégeait à leurs côtés sans que ses attributions soient bien connues ; il s'agit peut-être d'un chef de tribu indigène associée à la cité, mais on pense plutôt au premier personnage de l'assemblée municipale.

Rattachée à la Proconsulaire, Calama était sans doute municipale sous Trajan, les habitants ayant été inscrits dans la tribu Papiria, celle de cet Empereur. Elle n'est mentionnée ni dans Ptolémée, ni dans l'*Itinéraire antonin* ou la *Table de Peutinger*. Encore municipale sous Septime Sévère, elle est qualifiée de colonie dans de nombreuses inscriptions des III^e et IV^e siècles. Après avoir été placée en Numidie, elle fut sous l'autorité du Proconsul d'Afrique au temps de Dioclétien.

Une communauté chrétienne s'y trouvait déjà lors de la persécution de Dioclétien. Comme ailleurs Catholiques et Donatistes s'y opposèrent. Plusieurs évêques de Calama sont connus ; le plus célèbre d'entre eux est Posidius qui eut d'ailleurs à lutter contre les Donatistes. Contemporain et ami de saint Augustin, il fut aussi son biographe et son bibliographe (Mandouze A., *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, Paris, 1982, p. 890-896, 1254 et *passim*).

Calama tomba au pouvoir de Genseric en 437, fut restaurée par le comte Paulus agissant sur les ordres du patrice Solomon. Elle devint alors une des villes forteresses de la Numidie byzantine puis entra en décadence. Mentionnée encore au XII^e siècle, elle se réduisait à un petit groupe d'habitations lors de la conquête française (1836), avec des ruines de monuments encore conséquentes.

Il est difficile de reconstituer le plan et l'aspect général de la ville. Les seuls monuments importants sont le théâtre et les thermes. Le théâtre fut élevé grâce à la générosité d'une flaminique Annia Aelia Restituta au III^e siècle ap. J.-C. ; il fut restauré et pratiquement reconstruit de 1902 à 1918 ; il mesurait 58,05 m de large. La construction était faite en blocage avec revêtements de pierres de petit appareil ; les gradins avaient presque tous disparu ; ils devaient être au nombre de



Stèle de tradition libyco-punique. Musée de Guelma. Photo G. Camps.

dix dans la zone inférieure et de douze dans la seconde zone. L'orchestre était pavé de marbre ; derrière la scène, flanquée de deux salles rectangulaires, un portique à colonnes formait façade. L'existence d'un *Forum nouum* n'est connue que par une inscription. Il y avait également des restes d'arcades, un édicule consacré à Neptune, des citernes et une église chrétienne hors de la ville.

Les thermes construits en blocage avec revêtements de pierres de petit appareil et en briques peuvent remonter au II^e siècle ap. J.-C. Ils furent inclus dans la forteresse byzantine. Celle-ci fut sans doute édifiée sur une enceinte antérieure ; elle était défendue par treize tours et mesurait 278 m de long sur 219 de large.

En 1953 fut découvert un trésor de 7 499 pièces provenant presque toutes de l'atelier de Rome ; les plus récentes datent du début de 257 ; il fut sans doute



Stèle néo-punique de Calama. Photo G. Camps.

enfoui à la suite de troubles locaux (Turcan R., *Le trésor de Guelma. Étude historique et monétaire*, Paris, 1963, 158 p., 18 pl.).

La plupart des objets antiques recueillis à Calama et dans la région sont conservés au musée de Guelma (Pachtère F.-G. de, *Musée de Guelma*, Paris, 1909, 62 p., 10 pl.).

BIBLIOGRAPHIE

GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris, 1904, feuille n° 9, Bône, n° 146.

Id., *Inscriptions latines de l'Algérie*, Paris, 1922, t. 1, p. 20-48.

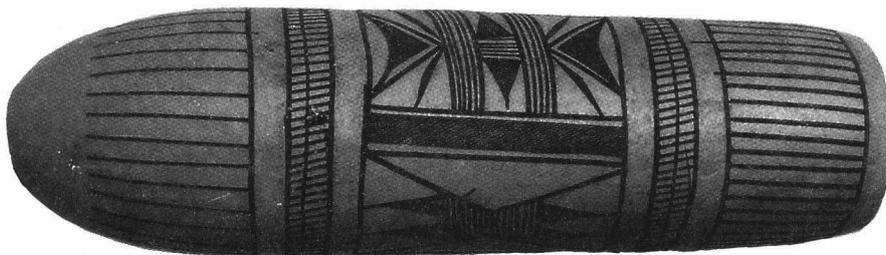
SOUVILLE G., « Calama (Guelma) », *The Princeton Encyclopedia of classical sites*, Princeton, 1976, p. 184-185.

G. SOUVILLE

C10. CALEBASSE ou gourde

Azenu, *tazenut* (t), *gaso* (employé au Sahara central par les arabophones) *tablawt*, *tafeqlust* (k), *takerwayt* (moz. et ouargli) *ger'a* (ar.), *tahšeit* (K. calebasse verte), *tahšēšt* (k. calebasse sèche).

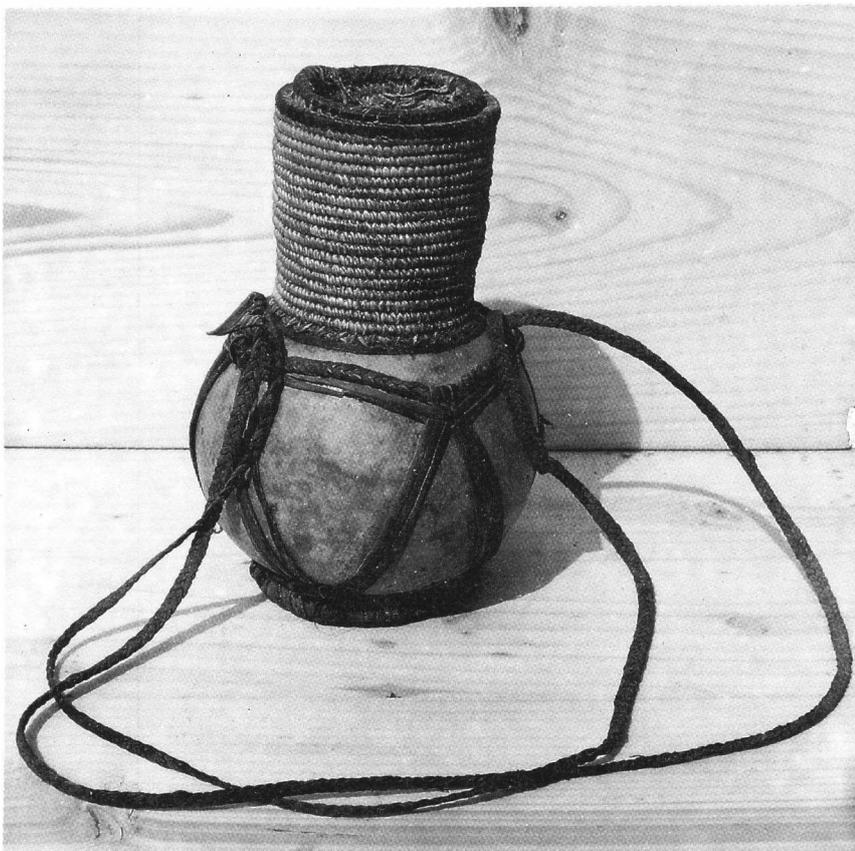
Fruit d'une plante de la famille des Cucurbitacées (*Lagenaria vulgaris* Seringe) originaire de Chine et probablement aussi d'Abyssinie où elle a été signalée à l'état spontané. Ibn Batouta voyageant au Niger signalait vers 1350 que les femmes noires utilisaient couramment de grosses Calebasses posées sur leurs têtes pour transporter leurs provisions. La plante qui fournit la calebasse affectionne les lieux bien ensoleillés, un sol humide et des supports (arbres, épineux) pour développer ses tiges qui grimpent comme des lianes auxquelles sont suspendus les fruits, ainsi à l'abri de la pourriture du sol et des petits rongeurs. Elle pousse dans presque toutes les régions en Afrique du Nord et au Sahara. Elle est le plus souvent cultivée pour ses fruits qui, arrivés à maturité et séchés, sont vidés de leurs graines et des membranes de cellulose qui supportent celles-ci, pour devenir des récipients utiles à toutes sortes d'usages. D'autant plus que les formes de ces fruits sont extrêmement diverses : oblongues, sphériques, incurvées, mais le plus souvent en forme de grosse poire. Les Touaregs distinguent au Sahara central deux plantes qui fournissent des Calebasses. *Tetakelt* produit une courge comestible quand celle-ci est cueillie encore verte et tendre ; on l'utilise comme légume dans les ragoûts, sauces et bouillons ; on peut aussi la couper en morceaux et la faire dessécher comme le potiron ou la pastèque fourragère. Si on laisse cette gourde mûrir et se dessécher naturellement sur pied, elle peut servir de bouteille à contenir de l'eau, du lait, du beurre, du miel, ou de vase à boire si on la coupe en deux hémisphères, de caisse pour les violons monocordes (*imzad**), de louche quand il s'agit d'un petit fruit coupé verticalement (la partie étroite servant de manche et la partie renflée coupée en deux, utilisée en louche). L'*ateklas* est apparemment la même plante, mais dont le fruit n'est pas comestible. Cette plante existe aussi en Ahaggar mais elle est beaucoup plus fréquente dans les pays au sud du Sahara (voir Foucauld, 1952, IV : 1890). Le fruit de l'*ateklas* est uniquement transformé en objet domestique. En pays touareg comme en Afrique au sud du Sahara, les objets en écorce de calebasse sont le plus souvent ornés de décors géométriques pyrogravés, sculptés au couteau ou peints, d'un bel effet.



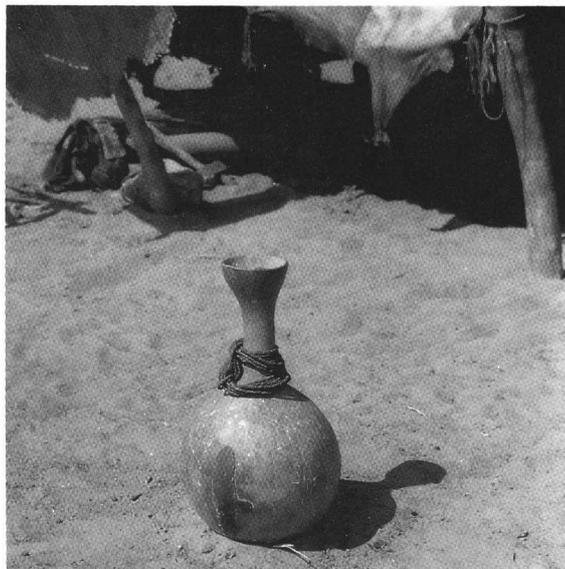
Calebasse à décor pyrogravé (Niger). Photo G. Camps.



Calebasse à décor incisé (Ahaggar). Photo M. Bovis.



Gourde avec col en vannerie (Tchad). Photo G. Camps.



Baratte-calebasse dans un campement touareg.
Noter la réparation à l'aide d'une pièce de cuir. Photo M. Gast.

Quand *Lagenaria vulgaris* pousse sous un climat et sur un sol favorable, elle peut fournir des calebasses énormes, atteignant jusqu'à 70 litres de volume, et qui peuvent servir de réserve à grains dans les maisons. Cependant, tous ces récipients doivent être manipulés avec précaution car les parois, quelle que soit leur épaisseur, résistent peu aux chocs. Les écorces de calebasses brisées sont parfois recousues avec art par les artisans, sinon encore utilisées telles quelles comme écuelles pour nourrir les animaux ou comme raclettes pour décrotter les bébés en pays touareg.

Les calebasses de petite taille sont facilement transformées en bouteilles. Dans les régions sud-sahariennes, la partie supérieure de la calebasse peut recevoir un col en vannerie cousu à la paroi et la panse peut être complétée par un pied en même matière.

En Afrique du Nord (Kabylie, Aurès, Atlas marocain) la calebasse sert très souvent de baratte (de 3 à 5 l de capacité), l'ouverture à la partie supérieure étant fermée par un gros bouchon de liège ou de bois. Les calebasses sont aussi employées dans des rites magiques « à l'exclusion de tout autre vase, en raison du caractère sacré qui s'attache à elles comme leur nom l'indique (*[lebni er-reppwi]* la "Maison de Dieu"), et c'est pourquoi une petite gourde est souvent suspendue au-dessus du berceau » (G. Laoust-Chantréaux, 1990 : 54).

Les petites calebasses en forme de gourde possèdent un étranglement qui facilite la préhension ou la suspension. Elles sont à l'origine de certaines formes de vases à boire (*tabuqalt*) qui, au-dessus de leur panse sphérique conservent un col renflé caractéristique.

BIBLIOGRAPHIE

CHEVALLIER A., *Ressources végétales du Sahara et des confins nord et sud*, Paris, Muséum d'Histoire Naturelle, 1932 (pp. 120-121).

FOUCAULD P. Ch. de, *Dictionnaire touareg français*, 4 vol., Paris, Imprimerie Nationale, 1952.

GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Mémoires du CRAPE VIII (Alger), Paris, A.M.G., 1968 (pp. 376-380-384).

HEISER C.B. jr., *The gourd book*, University Oklahoma Press, Norman, OK, 1979.

LAOUST-CHANTREAUX G., *Kabylie côté femme. La vie féminine à Aït-Hichem, 1937-1939*, Aix-en-Provence, Édisud, 1990, 304 p.

M. GAST

C11. CALENDRIER

Les cultivateurs berbères, tant au Maghreb qu'au Sahara, utilisent aujourd'hui plusieurs calendriers concurrents. Le plus usité pour les travaux agricoles reste le calendrier julien. Le calendrier lunaire hégirien est nécessaire à la vie religieuse ; le calendrier grégorien est utilisé dans les rapports avec l'administration et la vie moderne, il sert aussi de référence commune entre les différentes échelles. Il existe un quatrième calendrier, celui des mansions stellaires, très ancien et mal connu mais dont quelques périodes apparaissent souvent dans les dictons relatifs à la vie agricole. Comme la plupart des paysans sont peu lettrés, ils calculent le plus souvent les dates du calendrier julien en décalant simplement de treize jours celles du calendrier grégorien, sinon ils décomptent les nuits et les jours à partir de la première apparition de la lune. Chacun situe le moment présent grâce à l'observation quotidienne. C'est ce qui explique l'apparition, dans les collectivités, de pratiques telles que celle signalée à Idelès (Ahaggar) par G. Barrère et qu'il nomma plaisamment « l'horloge parlante » : Tous les jeudis matins, Mama Kouar ou bien El Mahdi fils de Kherrez va près de la mosquée et crie à qui veut l'entendre que le soir qui vient sera la nuit du vendredi, *lillt el-žemaa* (en tamâhaq, *Ehoḍ n Elzemet*). Ainsi tout le monde est prévenu qu'un nouveau vendredi commence.

L'année julienne est divisée en quatre saisons de trois mois chacune. Le mois de février, mois déficitaire même en année bissextile, fait l'objet dans tout le Maghreb et particulièrement au Maroc, de nombreux dictons ou légendes sur les « jours d'emprunt ». Les récits relatifs à ces jours sont connus dans presque tous les pays méditerranéens et sont souvent associés au mythe de la Vieille (*Hağūza*), génie ou démon femelle dont le souvenir se retrouve aussi bien en Calabre qu'en Provence et en Ahaggar. P. Galand-Pernet, qui a mené une importante enquête sur ce mythe de la Vieille, a conclu à sa très grande antiquité et à son caractère autochtone alors que celui des jours d'emprunt, qui lui est souvent associé, serait d'origine étrangère.

De son côté, J. Servier s'est penché longuement sur les questions relatives à la mesure du temps et les rythmes saisonniers des fellahs d'Algérie. Il distingue dans les traditions populaires deux types de calendriers, l'un très ancien dont les repères sont déterminés par l'état de la végétation et les révolutions de la lune, agrémentées de traditions astronomiques plus ou moins bien comprises et généralement déformées. L'autre, d'origine plus récente, est le calendrier julien qui fut adopté par tous les cultivateurs du Nord de l'Afrique car il offrait un cadre commode dans lequel s'inscrivaient les grandes étapes du cycle annuel de la végétation. Ce calendrier a conservé, déformés par les parlers locaux, les noms latins des mois, mais contrairement au calendrier romain, ces mois sont divisés en mansions stellaires qui portent, en revanche, des noms arabes. J. Servier pense que ce calendrier n'aurait été introduit dans sa forme actuelle qu'après la conquête arabe et lui trouve une origine copte plutôt que d'y voir une persistance du calendrier romain, dont on aurait oublié les subdivisions en calendes, ides et nones.

Dans les traditions rurales maghrébines, certaines périodes sont considérées comme néfastes ; ce sont, en particulier, les premiers et derniers jours de chaque lune, c'est-à-dire le temps pendant lequel elle demeure invisible. La nuit de janvier l'*Enmayer** est appelée en Grande Kabylie *tabburt usgwaass* : la porte de

l'année. C'est un moment difficile car les provisions s'épuisent et la nature n'est pas en état de fournir la moindre nourriture, aussi retrouve-t-on, d'un bout à l'autre du Maghreb des rites destinés à écarter la famine : ce sont des repas plantureux, de bonne augure, plaçant la nouvelle année sous d'heureux auspices. D'autres pratiques sont destinées, au même moment, à renouveler les alliances ; on sacrifie des volailles engraisées à cet effet et on consomme des gâteaux spécialement confectionnés à cette occasion. C'est aussi à ce même moment de l'*Enmayer* que le père effectue la première coupe de cheveux du fils né au cours de l'année qui s'achève. Ces pratiques, parmi bien d'autres, sont elles aussi associées au mythe vivace de la Vieille.

Il n'est pas dans notre intention d'examiner, région par région, comment sont vécues les données du calendrier julien. Nous ne prendrons que deux exemples parce qu'ils sont bien caractérisés, dans deux sociétés berbères sahariennes, celle de l'Ahaggar et celle du Mzab.

E. B.

Calendrier agraire de l'Ahaggar

En Ahaggar (que les Arabes et Français appellent Hoggar), les quatre saisons de l'année julienne sont dénommées *Tafsit* (printemps), *Eouilène* (été), *Ameouane* (automne) et *Tagrest* (hiver) mais les correspondances avec les saisons du calendrier grégorien ne sont pas stables aussi avons-nous pris l'année 1965 du calendrier grégorien comme référence et nous donnons ci-dessous ces équivalences pour lesquelles nous avons conservé les translittérations du Père de Foucauld.

1. Tafsit (*er-rbiî* en arabe) : l'époque de la floraison et des récoltes d'orge et de blé. Commence le 15 fôrar (*sobraîr*), 28 février 1965, 26 *choual* 1384. Finit le 14 maiiou (*mayo* ou *maye*), 27 mai 1965, 26 *mouhare*m 1385.

Le printemps va du 20 mars au 20 juin 1965 selon le calendrier astronomique.

2. Eouilène (*eç-ceif* en arabe) : saison chaude, durant laquelle les pisteurs savent que l'on peut mourir rapidement de soif dans le désert. Commence le 15 *maïiou*, 28 mai 1965, 27 *mouhare*m 1385, et se termine le 14 rouchchet (*âôt*), 27 août 1965, 29 *rabia el thani* 1385.

L'été va du 21 juin au 22 septembre 1965.

3. Ameouane (*el-khrif*) : époque de la récolte des dattes, du mil et du sorgho, ainsi que des semences de l'orge et du blé. Commence le 15 rouchchet, 28 août 1965, 1^{er} *djoumad el ouel* 1385, et finit le 14 ouânber (*ouamber*), 27 novembre 1965, 3 *chaâbane* 1385.

L'automne va du 23 septembre au 21 décembre 1965.

4. Tagrest (*ech-chta*) : saison froide durant laquelle la sève ne monte plus dans les végétaux. Elle a commencé le 15 ouânber, 28 novembre 1964, 4 *chaâbane* 1384. Finit le 14 fôrar, 27 février 1965.

L'hiver a commencé le 22 décembre 1964 et s'est terminé le 19 mars 1965.

Tagrest se divise en plusieurs périodes plus ou moins néfastes à la vie végétale ou animale. Ce sont : l'hiver noir (25 jours), les nuits noires (20 jours), les nuits blanches (20 jours), l'hiver blanc (25 jours). Le nombre de jours de chacune de ces périodes est théorique, car en fait il y a des différences de 2 à 3 jours sur l'ensemble de l'hiver.

D'une façon générale, tout le monde sait que l'hiver se divise en hiver noir et hiver blanc ; chacun a entendu parler des nuits noires et des nuits blanches, mais très peu de paysans connaissent les dates exactes de ces périodes et le nombre de jours qu'elles comportent. Sans rechercher l'origine de ces croyances, nous

constatons qu'elles sont communes à tous les paysans ou nomades sahariens avec de nombreuses variantes suivant les régions.

Ainsi au Fezzan, Lethielleux remarque le découpage de l'hiver en six périodes :
 le petit hiver 25 j. ; du 29 novembre au 23 décembre ;
 les Nuits blanches 20 j. ; du 24 décembre au 12 janvier ;
 les Nuits noires 20 j. ; du 13 janvier au 1^{er} février ;
 les garçons de ferme (*el-'azâra*) 10 j. ; du 2 février au 11 février ;
 le froid de la chèvre (*gert el'anz*) 1 jour. ; le 12 février ;
 « Fin de l'hiver » ou « Février d'hiver » 14 j. ; du 13 février au 26 février.

Le Père de Foucauld donne la définition suivante au mot tagrest (t. I, p. 487) :
 « Les Kel-Ahaggar subdivisent l'hiver en deux parties égales, la tagrest settefen "hiver ayant été noir" (hiver noir) et la tagrest mellen "hiver ayant été blanc" (hiver blanc)... Tagrest semble être une corruption de Tarrest... ».

Mais par ailleurs, il explique aussi le sens de êrheḍ (t. IV, p. 1 614) : « Période de 40 jours entre le 26 décembre (inclus) et le 3 février (inclus). Êrheḍ settefen « êrheḍ ayant été noir »... 1^{re} période de 20 jours de l'êrheḍ ; êrheḍ mellen « erheḍ ayant été blanc »... 2^e période de 20 jours de l'êrheḍ... »

Il ne donne pas la position de ces deux périodes de 20 jours dans l'ensemble de l'hiver, ni par rapport à l'hiver noir et l'hiver blanc.

1. L'hiver noir, êrheḍ settefen ou *ech-chta el-kahla*.

Début de l'hiver qui dure 25 jours. Cette période va du 28 novembre au 22 décembre inclus, pour l'année 1965.

Certains expliquent l'expression d'« hiver noir » par le fait que la végétation se dessèche et noircit comme si elle était brûlée par un feu. Cette première partie de l'hiver est en général humide et froide. Il y a des résurgences d'eau dans les oueds (têgert). Le froid humide de la terre, appelée élélé ou *nèze*, monte à la surface du sol.

2. Les nuits noires, *el-lyali el-kahla*.

Période de 20 jours durant laquelle la vie des animaux domestiques est menacée, en particulier celle des chevreaux, chèvres, brebis ; elle va du 23 décembre 1965 au 13 janvier 1966.

Les nuits noires ont les mêmes caractères que l'hiver noir. Beaucoup ne les différencient pas de l'hiver noir auquel ils donnent alors une durée de 45 jours. Nous n'avons pu savoir l'origine de cette expression ni sa signification réelle.

3. Les nuits blanches, *el-lyali el-bayda*.

Période de 20 jours qui commence à l'apparition de Sirius au crépuscule du soir (dans la constellation du Chien). Elle va du 14 janvier 1966 au 2 février 1966.

Un dicton targui dit :

- Eidi imouhed âlmez : Sirius (au moment où) on prie au crépuscule.
- Tagrest tamellet tege : (indique que) c'est l'hiver blanc.

Le froid est aussi vif que durant les nuits noires. La mort atteint souvent les hommes durant cette époque, qu'ils soient couchés à la belle étoile ou à l'abri dans les maisons.

Avec l'apparition de Sirius commencent le vent et la pluie.

Durant les treize premiers jours du mois de *nair*, c'est l'époque de la mansion *el boulay*. Il arrive que des semailles effectuées durant cette période rapportent une bonne récolte. Cette mansion est suivie de *Saâd essouôûd*, époque durant laquelle on peut commencer à planter les légumes ou les arbres. La sève commence à monter dans les végétaux. Après *Saâd essouôûd* se terminent les « nuits ».

4. L'hiver blanc, êrheḍ mellen ou *ech-chta el-bayda*.

Période de 25 jours, du 3 février 1966 au 27 février 1966 inclus.

Ceux qui confondent les nuits blanches et l'hiver blanc dans une même

époque de 45 jours, disent que la terre est gonflée par un froid appelé *eddam* ou *sârd*. Durant cette période les graines peuvent rester parfois 40 jours en terre sans lever. C'est aussi l'époque d'une première floraison des arbres fruitiers, des pêcheurs en particulier. Ces fleurs sont le plus souvent détruites par le froid et le vent.

Les quatre saisons ont théoriquement 90 jours chacune. Mais si nous effectuons le décompte exact des jours, suivant les dates que nous avons indiquées, nous totalisons 90 jours pour Tafsit, 92 jours pour Eouilène, 92 jours pour Ameouane et 92 jours pour Tagrest. Ce qui fait un total annuel de 366 jours. Nous retrouvons dans notre graphique ce décalage de 1 jour et demi à 2 jours au milieu de l'hiver, à cheval sur deux années.

Sabaâ

C'est une période de grands vents. A la fin de l'hiver, on aborde la fin du mois de forar ou *sobraïr* (février julien). Le changement d'époque a lieu au cours d'une période de 7 jours appelée *Sabaâ* (7 en arabe).

Les avis sont partagés quant à la situation exacte de ces 7 jours entre *sobraïr* et *mars*. Il semble que *Sabaâ* comporte les quatre derniers jours de *sobraïr* (du 25 *sobraïr* inclus au 28 *sobraïr* inclus) et les trois premiers jours de *mars* (du 10 mars inclus au 16 mars inclus).

A Idelès, les tourterelles font entendre leur cri pour la première fois le matin du 25 *sobraïr* (10 mars grégorien), premier jour de *Sabaâ* ; puis durant les jours qui suivent, les figuiers, les pêcheurs reverdissent. Le 28 *sobraïr* (13 mars grégorien), des tourterelles sont visibles et roucoulent ; certaines ont un cri particulier et disent :

– medi todo tafouk : quand tombera le soleil ?

ou bien

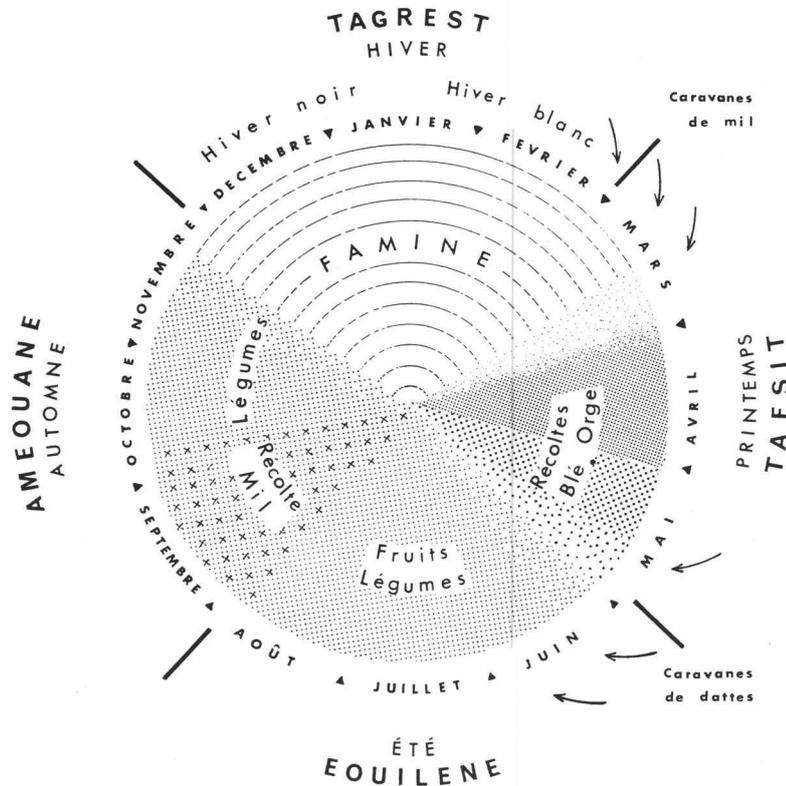
– tîgraou ahi takount : c'est pour moi une grande surprise !

Autrefois, les cultivateurs qui connaissaient bien les traditions agraires et leurs petits secrets, semaient à la fin de *Sabaâ* une ou plusieurs rangées de graines au nom des vieilles du village (une bordure par vieille) ; cela se faisait en secret (à l'insu des personnes invoquées). Les graines poussaient bien ou mal selon la chance que pouvaient donner les vieilles. Les femmes noires originaires du Touat (Hartaniâtes) durant ces sept jours, mangent pour grossir, de la viande de chat assaisonnée de graines de *bourzig* (*Datura stramonium*).

Le premier jour de *mars*, c'est-à-dire le 5^e jour de *Sabaâ* (le 14 mars) est un jour néfaste : « on ne doit rien faire, ne point toucher une houe, ni une faucille et ne faire travailler aucune bête, elle mourrait. Lorsqu'une femme qui a eu plusieurs enfants morts à la naissance, enfante ce jour-là, on donne au nouveau-né un nom d'animal ; ou bien si c'est une fille on la prénomme comme un garçon, et vice-versa si c'est un garçon. Cela, pour tromper le mauvais esprit afin qu'il laisse vivre l'enfant » (croyance observée à Tazroukk par L. Pilate).

La croyance en ces sept jours néfastes semble commune à tous les Maghrébins. On en trouve les traces au Maroc et en Algérie du Nord. L'esprit populaire a tenté de rattacher ces sept jours au Livre Saint ; c'est la raison pour laquelle cette période est appelée parfois aussi *el hoçoum* (les jours pénibles), par analogie aux sept nuits et sept jours de malheur que le Prophète prédit aux tribus païennes d'Ad et Thamoûd réfractaires à son enseignement.

L'hiver noir, l'hiver blanc, *Sabaâ*, l'apparition des oiseaux et des constellations qui définissent le temps et régissent les cultures, toutes ces observations ou croyances sont les derniers souvenirs de traditions anciennes issues des influences païennes, judéo-chrétiennes et islamiques. L'Ahaggar, pays isolé, a toujours accusé avec quelque retard les vagues venues de l'extérieur et conservé leur souvenir alors qu'ailleurs ces pratiques avaient déjà disparu. Nous n'irons



Rythme économique annuel des Kel Ahaggar d'après M. Gast.

pas plus avant dans ce domaine, il nous suffit de comprendre le comportement des paysans et des nomades devant ces croyances. La terre, le ciel, immenses réservoirs de forces occultes, tantôt bénéfiques, tantôt maléfiques, régissent le sort et le labeur de la collectivité. La religion musulmane est venue régler minutieusement l'emploi du temps quotidien de chaque individu. Chaque jour la déclinaison du soleil donne aux hommes un rythme immuable de production et de consommation.

M. GAST

(Extrait de « *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, 1968, p. 47-51.).

Calendrier agraire de Ouargla (Mzab)

Parallèlement au calendrier religieux hégirien qui régit l'accomplissement de ses devoirs de membre de l'*Oumma*, le cultivateur ouargli possède un calendrier « agraire » pour régler le rythme de ses activités agricoles si intimement mêlées à la fécondité de la terre qu'il travaille et dont il tire les produits de sa subsistance. Ces deux calendriers comportent des fêtes uniformément appelées *tfaska*, terme dérivé du latin pasqua : Pâques, solennité, tant religion et magie séculaire

s'enchevêtrant dans les rites et les réjouissances qui en font la trame : repas en commun, processions, pèlerinages...

On connaît à Ouargla la division de l'année basée sur les quatre saisons. Cependant, la terminologie utilisée pour les désigner a été empruntée pour une grande part au vocabulaire arabe maghrébin : *errbi'a*, le printemps tout d'abord, puis *eşşif*, l'été suivi de *lehrif*, l'automne. Seule la dernière des saisons, l'hiver porte un nom authentiquement berbère *tažrest*. Cet emprunt fait à la langue arabe indique déjà suffisamment que la réalité qu'il recouvre a été elle aussi empruntée, et que la vie du cultivateur ouargli était antérieurement réglée suivant un autre rythme, une autre répartition, moins savante mais mieux adaptée à ses activités.

Deux grandes saisons englobent à Ouargla, les deux vies si intimement unies du cultivateur et de sa terre : la saison *morte* pendant laquelle il y a relâche ; la végétation ralentit, on n'irrigue plus les jardins, et la saison « vivante » pendant laquelle l'homme et la nature s'associent sur des plans différents pour produire les récoltes.

La première grande saison coïncide assez bien pour sa durée avec l'hiver et peut en porter le nom, *tažrest*. Elle commence vers la mi-novembre et se termine autour de l'équinoxe de printemps. La deuxième grande saison, de beaucoup la plus longue, englobe tous les autres mois de l'année. Elle n'a pas de nom propre. Mais sa variété permet de la diviser en trois périodes :

– La première dite « de l'orge ou du blé », *elweqt n-temzin*, *n-imendi* est celle des céréales. Elle commence aux environs de l'équinoxe de printemps. Son entrée est solennisée par la fête du printemps (*ass-en amizzar n-errbi'a*), fixée par le cheikh au premier mercredi qui suit le dit équinoxe. Ce jour-là les tolbas s'en vont, en compagnie de leur maître, prendre leur repas à l'endroit qu'ils ont choisi comme but de leur sortie, Sidi Mbarek par exemple. La période « de l'orge » se termine avec l'achèvement des moissons. On célèbre alors la fête agraire par excellence *tfaska n-eTnunbiya*. Tnunbiya est une sorte de poupée fabriquée avec la base d'une palme revêtue d'étoffes. Les fillettes, et elles seules, la transportent de maison en maison recueillant les dons qui leur sont faits.

– La seconde période est dite « des rigoles », *elweqt n-targiwîn*, à cause des rigoles d'irrigation que l'on restaure à cette époque et au long desquelles on plante ou sème les légumes d'été. Elle commence un peu avant les solstices d'été. Elle est inaugurée par deux fêtes qui se suivent à quelques jours de distance. Ce sont « le premier jour de l'été », *ass-en amizzar n-essif* caractérisé par les aspersions que l'on se fait mutuellement... et copieusement ce jour-là, et la fête de l'Aïnsla *tfaska n-La'nçert*, universellement pratiquée à travers tout le Maghreb.

Cette seconde période correspond assez bien à l'été prolongé toutefois d'un mois, voire d'un mois et demi.

– La troisième période enfin, bénie entre toutes, est celle « de la datte », *elweqt n-teyni*, dont la maturité est enfin achevée. La récolte se poursuivra jusqu'à la mi-novembre, c'est-à-dire la durée d'un bon mois, mais d'un mois qui, affirme-t-on à Ouargla, « travaille pour toute l'année ».

On ne saurait parler sans exagération de calendrier agraire à Ouargla si la répartition du temps des cultures et des récoltes se limitait aux deux « grandes saisons », la morte (*tažrest*, hiver) et la vivante, elle-même partagée en trois périodes : celle de l'orge (*elweqt n-temzin*), celle des rigoles (*elweqt n-targiwîn*) et celle de la datte (*elweqt n-teyni*). Mais il n'en est rien. La saison vivante est subdivisée de manière beaucoup plus détaillée en « semaines » (*elžemua'a*) en fait des décades qui portent chacune un nom. Celui-ci a été choisi en fonction du développement de la datte, le fruit qui constitue la principale richesse de l'oasis. En voici la liste groupée selon les périodes dont elles font partie :

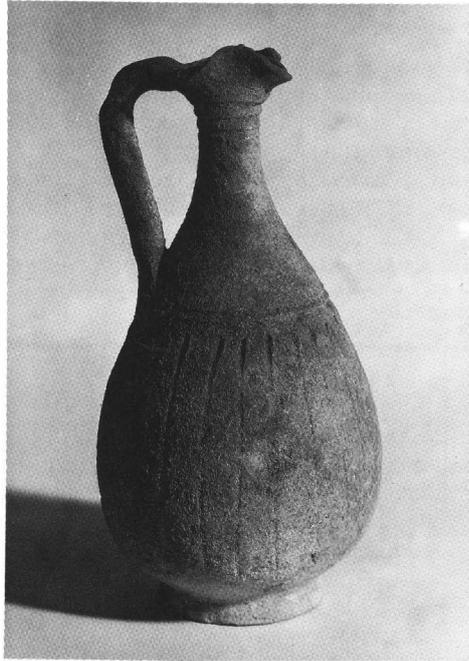
– dans la période de l'orge (*elweqt n-temzin*) six décades :

- *asuker n ukerwa*, la sortie des spathes
- *afehsi n ukerwa*, l'éclatement des spathes
- *asili*, la fécondation (litt. la montée sur les palmiers)
- *ellulu*, la datte embryonnaire (litt. la perle)
- *taġiwt tazdat*, la datte laiteuse fine
- *taġiwt i ttatfen tinzert*, la datte laiteuse qui peut entrer dans une narine.
C'est au cours de cette décade que s'achève la moisson du blé et que l'on célèbre la fête de Tnounbiya (*tfaska n-Tnunbiya*).
– dans la région des rigoles (*elweqt n-targiwin*) onze décades :
- *taġiwt taziwart i u ttatfen tinzert*, la datte laiteuse qui ne peut plus entrer dans une narine. Elle débute par le premier jour de l'été (*ass-en amizzar n-eṣṣif*).
- *imzi*, la datte qui vient au milieu des « laiteuses » et mûrit en gardant la couleur verte.
- *asgurdem*, le jaunissement de la datte. C'est l'époque où se célèbre l'Ainsla (*tfaska n-ela'nsert*).
- *tineggurin*, les coties ou dattes qui mûrissent par la pointe.
- *tuṭiget*, la datte mi-mûre.
- *elhatem*, la bague, ainsi appelée parce qu'il ne reste plus qu'un petit cercle jaune (bague) près du pédoncule avant la maturité complète.
- *ayniw*, la datte complètement mûre.
- *ibbay n urawen*, la cueillette à jointées.
- *tiguffatin*, les couffins que l'on peut remplir. Alors va commencer l'automne (*leħrif*). Aucune solennité ne marque l'entrée de cette saison.
- *iħrak n-teyni*, la siccité des dattes.
- *aqerwi*, double-décalitre (la cueillette au).
– la dernière période, dite de la datte (*elweqt n-teyni*) ne comporte qu'une « semaine » mais elle dure un mois ou un mois et demi ! On l'appelle *in kaḍ n-teyni d-uqerwi*, la coupe par doubles décalitres.
Ainsi se divise l'année agraire chez le ouargli, se perpétuant dans un éternel recommencement : « la saison vivante fait place à la saison morte, les mois succèdent aux mois, seul Dieu demeure ».

J. DELHEURE

BIBLIOGRAPHIE

- MENOULLARD H., « L'année agricole chez les indigènes de l'Extrême sud tunisien », *Rev. tunis.*, n° 17, 1910, p. 1-6.
- LEVY PROVENÇAL E., « Pratiques agricoles et fêtes saisonnières des tribus Djebala de la vallée moyenne de l'Ouargha », *Archives berbères*, vol. 3, 1918, p. 83-108.
- WESTERMARCK E., *Ritual and belief in Morocco*, Londres, 1926, 2 t., 608 et 629 p.
- BOURILLY J., *Notes d'Ethnographie marocaines*, Paris, 1932, 262 p.
- DESPARMET J., « Ethnographie traditionnelle de la Mitidja. Calendrier folklorique », *Rev. afric.*, t. LXXV, 1934, p. 64-104 et 218-256.
- LETHIELLEUX J., « Au Fezzan, ses jardins, ses palmiers », *IBLA*, 1948, p. 73-82 et 113-114.
- GALAND-PERNET P., « La Vieille et la légende des jours d'emprunt au Maroc », *Hespéris*, t. LXV, 1958, p. 29-94.
- SERVIER J., « Calendrier agricole et cycle de vie en Kabylie », *C.R. des séances de l'Institut. franç. d'Anthropol.*, 1953, p. 87-93.
- SERVIER J., *Les Portes de l'année. Rites et symboles. L'Algérie dans la tradition méditerranéenne*, Paris, Laffont, 1962.
- GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnographique*, Paris, A.M.G., 1968, 457 p.
- GAST M., « L'almanach agricole yéménite de Yahya ibn Yahya el-'Ansi », *Mélanges offerts à L. Bernot*, Paris, éd. H.E.S.S., 1987.
- DELHEURE J., *Vivre et mourir à Ouargla Tameddurt t-Tmettant Wargren. Études ethnolinguistiques Maghreb-Sahara*, LAPMO, SELAF, Paris, 1988, 436 p.



Oenochoé de Gastel. Photo M. Bovis.

C12. CAMPANIENNE (Céramique)

Le terme de « céramique campanienne » désigne communément l'ensemble des céramiques à vernis noir de la Méditerranée occidentale à l'époque hellénistique, indépendamment de leur origine réelle. La situation de ces céramiques en Afrique quant à la production et au commerce, longtemps brouillée par des ignorances, des erreurs et des préjugés, commence à apparaître avec une certaine netteté.

Une opinion répandue veut par exemple que la bataille d'Himère, au cours de laquelle les troupes grecques défirent les Carthaginois en Sicile en 480, ait entraîné pour l'Afrique une longue période de fermeture aux produits helléniques. Mais en fait, la céramique attique à vernis noir arrive dans le Maghreb au cours du V^e siècle en quantités notables. Ces importations augmentent et culminent au IV^e siècle. Beaucoup des vases attiques à vernis noir de cette époque trouvés à Carthage portent des chiffres grecs gravés, et quelques-uns combinent ces chiffres avec des lettres puniques, juxtaposition que l'on a trouvée aussi sur un vase de l'épave punique de El Sec, à Palma de Majorque. De tels documents suggèrent l'existence de circuits gréco-puniques, ou peut-être même de firmes mixtes, pour la diffusion de ces céramiques vers l'Occident ; ils confirment le rôle joué par les « Phéniciens » dans le commerce de la céramique attique, mentionné par un texte du Pseudo-Scylax (112) qui concerne plus particulièrement la côte atlantique de l'Afrique.

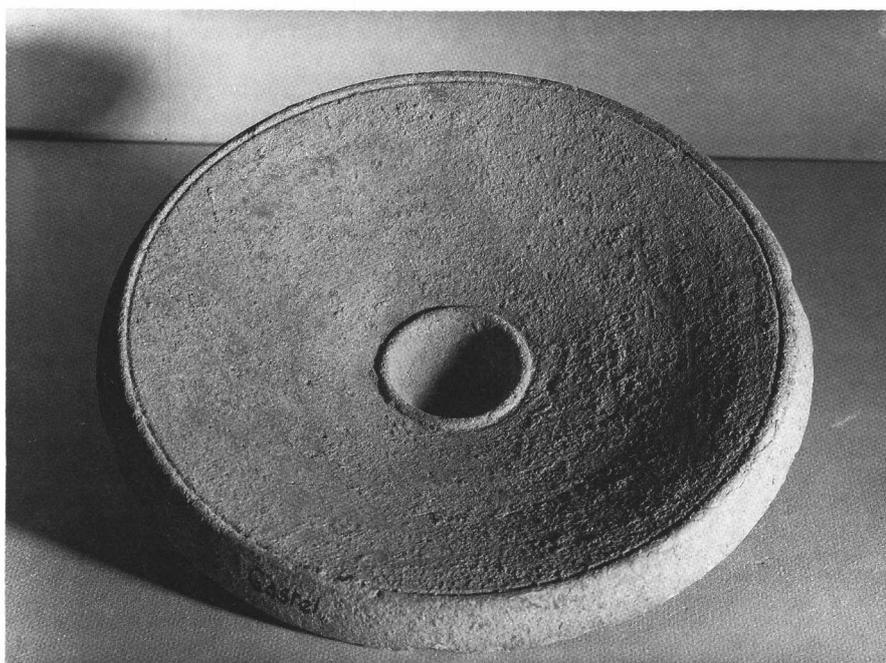
La céramique attique à vernis noir continue à être importée au III^e siècle (et même, quoique exceptionnellement, au II^e siècle, dans sa variété décorée dite « West-Slope » ou « du Versant occidental »). Aux IV^e et III^e siècles, elle suscite dans l'ensemble de l'Afrique du Nord des imitations locales. Ces dernières combinent des formes empruntées au répertoire athénien avec des caractéristiques techniques clairement puniques (fréquence des pâtes grises, des surfaces

rougeâtres ou grisâtres, des « zones d'empilement » provoquées par l'entassement des vases dans le four). Les abords de Carthage et la Tripolitaine sont les deux régions où ces imitations sont le mieux attestées, et une fabrique en a été trouvée à la Rabta à Tunis. Mais c'est aussi de la céramique attique que s'inspire dans une large mesure au III^e siècle un atelier découvert à Kouass, dans la région d'Asilah, au Maroc. Les produits de ces officines connaissent une diffusion strictement régionale, voire locale.

A l'extrême fin du IV^e siècle, entre en jeu un nouveau protagoniste du commerce méditerranéen : Rome. Sa présence sur les marchés africains est révélée par les vases de l'atelier des petites estampilles. Ces vases romains ou en tout cas latiaux sont exportés dans l'aire punicisante, aussi bien à Carthage même ou sur les sites voisins (jusqu'à Utique et Hadrumète) qu'en Tripolitaine, en Sicile occidentale, en Sardaigne, enfin en Espagne sud-orientale. Carthage recèle même quelques exemplaires des rares vases à décor surpeint de cet atelier, connus en Italie sous le nom de *pocola*. Très peu d'autres céramiques italiennes parviennent alors en Afrique. C'est encore à Carthage que l'on note autour du début du III^e siècle, en quantités infimes, de la céramique dite « de Gnathia » (tarentine en réalité), et quelques vases siciliotes. Plus tard, dans la seconde moitié du III^e siècle, arriveront dans cette ville de rares exemplaires de la céramique de Calès décorée de reliefs (*gutti*, patères à ombilic), ainsi qu'une petite patère à frise de masques en relief provenant vraisemblablement de Teano, en Campanie septentrionale.

Beaucoup plus important est le processus par lequel, toujours au cours du III^e siècle, apparaissent et se développent en certaines régions du monde punique, de nouvelles céramiques locales à vernis noir, parfois de grande qualité. Deux zones sont particulièrement concernées par ce phénomène : la Sicile occidentale, autour de Lilybée, Palerme et Solunto, et l'Afrique, notamment à Carthage.

Parmi les productions à vernis noir de cette dernière ville, qui rompent avec les



Plat à poisson de Gastel. Photo M. Bovis.

modèles attiques pour assumer une réelle originalité, il faut mentionner particulièrement le groupe « Byrsa 401 », caractérisé par une pâte jaune très pâle proche de celle des produits corinthiens archaïques, et par un vernis fragile qui s'écaille au point de disparaître presque complètement ; et le groupe « Byrsa 661 », aux parois minces, au beau vernis solide d'un noir profond, aux formes originales. L'Afrique acquiert alors une certaine autonomie et une véritable maîtrise dans le domaine de la céramique à vernis noir, mais les quantités produites sont plutôt faibles, pour les productions précitées comme pour celles qui leur correspondent dans d'autres régions d'Afrique. Parmi les formes les mieux représentées, mentionnons des coupes à anses de type hellénistique, à décor surpeint sous le bord interne ; des bols aux profils variés, dont certains reposent sur trois supports en forme de coquilles ou de masques ; de petites cruches à panse godronnée très renflée vers le bas ou vers le haut, à col très étroit, à bouche trilobée ; des plats à poisson. Parmi les décors – souvent des palmettes ou des rosettes de types divers –, apparaissent fréquemment des timbres cruciformes simulant quatre palmettes groupées.

Une place à part revient, entre la fin du IV^e et le début du II^e siècle, à une petite série de vases plastiques à vernis noir représentant des têtes de nègres, des pieds chaussés d'une sandale, ou de nombreux autres types de personnages et d'animaux. Ils sont issus d'ateliers carthaginois, mais aussi d'autres officines, et sont présents, en petit nombre, depuis la Tunisie jusqu'au Maroc (ainsi que dans le reste de l'aire punisante : Sicile occidentale, Sardaigne, Ibiza, littoral oriental de l'Espagne). Souvent attribués à tort à Athènes ou à Alexandrie, ils témoignent bien plutôt de l'originalité d'une production punique et punisante de céramique à vernis noir qui a trop longtemps été négligée, quand elle n'est pas passée totalement inaperçue.

Des régions modérément imprégnées de culture carthaginoise produisent, dans l'intérieur des terres aussi bien que sur la côte, des céramiques inspirées elles aussi du répertoire méditerranéen, mais traitées avec une technique qui ne maîtrise pas encore le vernis noir ou, tout aussi bien, avec un goût qui préfère d'autres solutions chromatiques et particulièrement le rouge : citons un plat à poisson achrome de Gastel, des coupes à décor peint sur fond rouge de Lemta, des cruches de type punique, mais achromes, de ces deux sites, des vases à engobe rouge de El Hkayma. Ces céramiques « hybrides » sont particulièrement bien représentées dans le Sahel tunisien, où parfois elles empruntent plutôt leurs modèles aux formes de la céramique modelée locale.

Le passage du III^e au II^e siècle est marqué dans le Maghreb comme ailleurs par un bouleversement des réseaux commerciaux en ce qui concerne la céramique campanienne. Alors qu'une quasi-autarcie prévalait depuis la première guerre punique, certaines régions sont inondées après la défaite d'Hannibal par une production italienne originaire de Naples, la campanienne A. Cette dernière se caractérise par une pâte rouge-marron, par des formes empruntées essentiellement au répertoire hellénistique, par des décors rudimentaires, et fait l'objet d'une production et d'une exportation de masse. On a peine à imaginer les quantités de cette céramique qui sont parvenues en Afrique. A Carthage, où la campanienne A est arrivée plus précocement que dans beaucoup d'autres régions de la Méditerranée (vers 200 peut-être, sinon même pendant ou plutôt avant la deuxième guerre punique), une très grande proportion de la vaisselle de table de la première moitié du II^e siècle provient des ateliers de Naples. La Tripolitaine, l'Algérie orientale (en particulier Hippone), et même la Cyrénaïque (Benghazi) reçoivent aussi des quantités très notables de cette campanienne A « ancienne ». Celle-ci est en revanche extrêmement rare au Maroc, région qui reste presque fermée aux importations méditerranéennes entre le IV^e et la fin du II^e siècle.

On ne saurait évoquer ces apports sans souligner aussi le choix opéré par les populations africaines dans le répertoire que leur offrent les ateliers du Nord de la Méditerranée. Les Carthaginois, par exemple, privilégient, dans leurs demeures comme dans leurs tombes, les coupes véritables, pourvues d'anses (qu'il s'agisse des « bolsals » de la céramique attique à vernis noir ou plus tard de coupes en campanienne A), au détriment des bols sans anses. Ils fabriquent aussi des contrefaçons de ces formes, au moment même où l'Italie abandonne pour l'argent ou le bronze les coupes en terre cuite. Le vase unique et sans doute prestigieux qui constitue le mobilier d'une tombe de Bled Riat el Khémis, au Maroc, est une coupe à anses en campanienne A. Dans la vaisselle quotidienne, les plats à poisson sont également très prisés.

Dès le deuxième quart du II^e siècle, une autre production italienne à vernis noir vient concurrencer la campanienne A : la campanienne B, une très belle céramique à pâte claire (calcaire), aux formes inspirées de techniques métalliques, originaire de l'Etrurie septentrionale maritime. Elle est présente à Carthage dès avant 146 av. n.è. Au cours de la seconde moitié du II^e siècle, la campanienne B sera très largement supplantée par ses imitations, voire ses contrefaçons, faites dans des ateliers campaniens comme celui de Calès. Cette campanienne « B-oïde » prédomine dans la partie occidentale du Maghreb, au Maroc ou sur un site de l'Algérie occidentale comme Tiaret, tandis qu'en Numidie la campanienne A continue à l'emporter, par exemple à Hippone : mystères des circuits commerciaux... Çà et là, on trouve aussi, en très faible quantité, la campanienne C, une céramique à vernis noir et pâte grise originaire de Sicile (Syracuse), la troisième des céramiques à diffusion « universelle ».

On fabrique un peu partout des imitations locales de ces campaniennes d'Italie. Très souvent, elles présentent une caractéristique frappante des productions africaines, c'est-à-dire une certaine indifférence à la couleur de leur surface, qui peut être couverte d'un vernis noir, gris, rouge, voire dépourvue de vernis, ou décorée de bandes peintes, tandis que leur pâte est aussi de couleurs variées. Elles empruntent volontiers à la campanienne B-oïde – particulièrement au Maroc – les timbres dits « en losange » (« a losanga »), figurant un carré à côtés concaves et à pointes terminées par des palmettes. Toujours au Maroc, les liens culturels et commerciaux qui, particulièrement au



Vase à vernis noir en forme de pieds chaussé de Chullu (Collo). Photo C.C.J.

I^{er} siècle, unissent cette région avec la Bétique sont évidents aussi dans le domaine des céramiques à vernis noir.

L'importation des campaniennes d'Italie, leur imitation dans les ateliers africains, dureront jusque vers les années 40/30 av. n.è., avant que progressivement la céramique sigillée de type arétin ne les supplante. Le goût des consommateurs méditerranéens, orienté prioritairement depuis des siècles vers le vernis noir (à l'exception notable, toutefois, du monde phénico-punique amateur de vernis rouge, ce qui se traduit, on l'a vu, dans les imitations locales), bascule alors pour très longtemps vers le rouge.

Ainsi, au long de ces quatre siècles et plus, la céramique à vernis noir du Maghreb reflète les vicissitudes du pays aussi bien que celles des modes de production et de commercialisation à travers la Méditerranée. Au v^e et surtout au iv^e siècle, la suprématie des produits athéniens est favorisée par la participation active des marchands carthageois à leur diffusion. Vers 300, Rome s'insère dans ce jeu pendant une trentaine d'années, avant que la première guerre punique, ici comme au Nord de la Méditerranée, ne vienne bouleverser les circuits commerciaux antérieurs et favoriser la prolifération d'ateliers locaux : les faciès régionaux sont alors très variés. Après la deuxième guerre punique, l'emprise désormais triomphante de Rome et l'irruption massive des campaniennes d'Italie oblitérent partiellement ces particularismes céramiques. Toutefois, la persistance de petits ateliers locaux continue de donner au Maghreb une physionomie propre, elle-même diverse selon les régions.

BIBLIOGRAPHIE

- BEN YOUNES H., « La céramique "hybride" du Sahel punique », *Bull. des Travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art. Comptes rendus*, fasc. 3, janvier-avril 1989, p. 73-86.
- BOUBE J., « Introduction à l'étude de la céramique à vernis noir de Sala », *Bull. d'Arch. Marocaine*, XVI, 1985-1986, p. 121-190.
- CADENAT P., « Établissement préromain dans la région de Tiaret (Oranie) », *Ant. Afr.*, 6, 1972, p. 25-58.
- CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961.
- CAPUTO G., « Leptis Magna e l'industria artistica campana », *Rendic. dell'Accad. di Archeol. Lett. e Belle Arti di Napoli*, n.s., 35, 1960, p. 11-27.
- CHELBI F., « Céramique à vernis noir de la Rabta », *Latomus*, 31, 1972, 2, p. 368-378 ; *Céramique à vernis noir de Carthage*, thèse de 3^e cycle dactylographiée, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1981. « Les vases à vernis noir des nécropoles carthageoises de la fin du v^e siècle à la fin de la deuxième guerre punique », *Actes du Colloque sur la céramique antique de Carthage (Carthage, 1980), Dossier CEDAC 1*, Carthage, 1982, p. 23-41.
- CINTAS P., « A propos de trois vases du Musée de Sousse », *Cahiers de Tunisie*, 8, 1960, 3, p. 7-9.
- DELATTRE A.-L., « Nécropole punique de la colline Saint-Louis », extrait des *Missions Catholiques*, Lyon, 1896.
- DE MIRO E. et FIORENTINI G., « Leptis Magna. La necropoli greco-punica sotto il teatro », *Quaderni di Archeol. della Libia*, 9, 1977, p. 5-75.
- FANTAR M.-H., « Nouvelles tombes puniques découvertes sur les flancs de la colline de Bordj Jedid à Carthage », *Oriens Antiquus*, 10, 1971, 4, p. 313-320.
- GILL D.-W.-J., « Attic Black-Glazed Pottery », dans Ph. M. KENRICK, éd., *Excavations at Sabratha 1948-1951 (Journal of Roman Studies Monograph n° 2)*, Londres, 1986, p. 275-296.
- JODIN A., *Les établissements du roi Juba II aux îles Purpuraires (Mogador)*, Tanger, 1967 ; *Volubilis regia Iubae, Publications du Centre Pierre Paris*, 14, Paris, 1987.
- KENRICK Ph. M., *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, III, 1, *The Fine Pottery (Suppl. to Libya Antiqua, V, III, 1)*, Tripoli, 1985.
- LANCEL S., « Tipasitana III : la nécropole préromaine occidentale de Tipasa. Rapport préliminaire (campagnes de 1966 et 1967) », *Bull. d'Arch. Algérienne*, 3, 1968, p. 85-166.

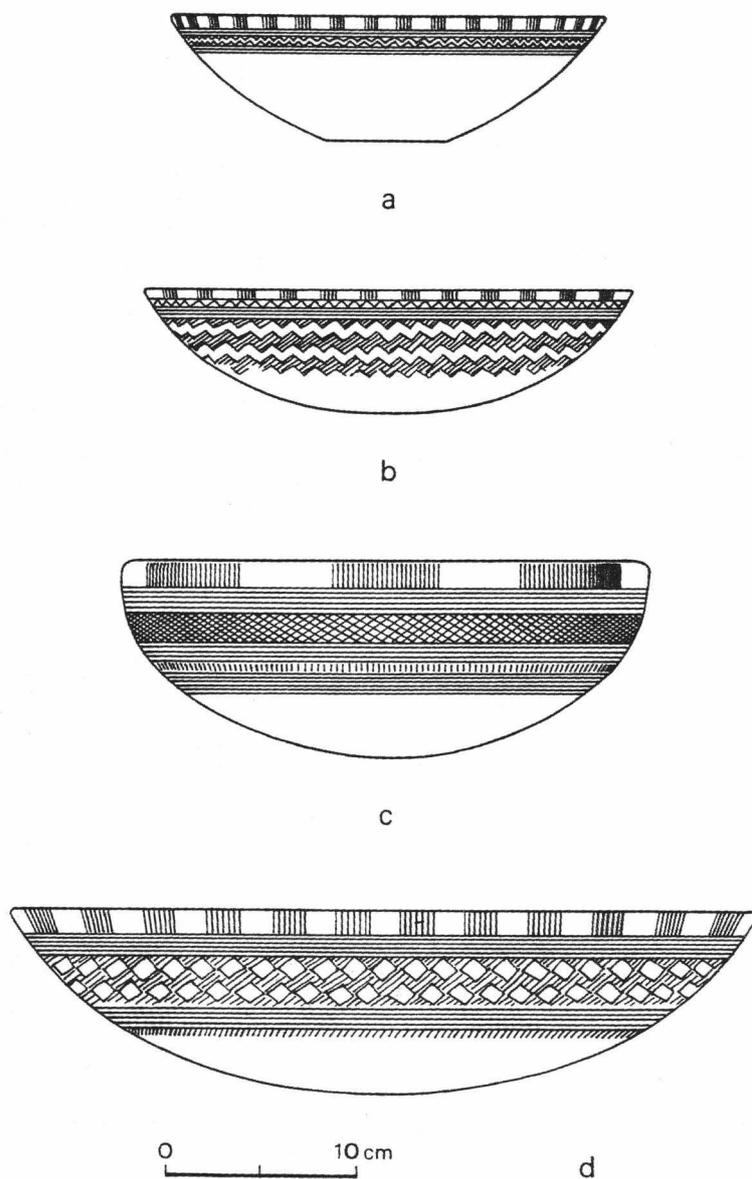
- MOREL J.-P., « Les niveaux préromains », dans J.-P. CALLU, J.-P. MOREL, R. REBUFFAT et G. HALLIER, *Thamusida, fouilles du Service des antiquités du Maroc*, Paris, 1965, p. 61-111 ; « Céramiques d'Hippone », *Bull. d'Arch. Algérienne*, 1, 1962-1965 (1967), p. 107-139 ; « Céramique à vernis noir du Maroc », *Ant. Afr.*, 2, 1968, p. 55-76 ; « Les céramiques à vernis noir et à figures rouges d'Afrique avant la deuxième guerre punique et le problème des exportations de Grande-Grèce », *Ant. Afr.*, 15, 1980, p. 29-75 ; *Céramique campanienne : les formes*, 2 vol., Rome, 1981 ; « La céramique à vernis noir de Carthage-Byrsa : nouvelles données et éléments de comparaison », *Actes du Colloque sur la céramique antique de Carthage (Carthage, 1980), Dossier CEDAC 1*, Carthage, 1982, p. 43-76 ; « Les importations de céramiques grecques et italiennes dans le monde punique (v^e-I^{er} siècles) : révision du matériel et nouveaux documents », *Atti del I Congresso intern. di Studi fenici e punici (Roma, 1979)*, vol. III, Rome, 1983, p. 731-740 ; « La céramique à vernis noir de Carthage, sa diffusion, son influence », *Cahiers des Études Anciennes*, XVIII, Carthage VIII, *Actes du Congrès (troisième partie)*, Trois-Rivières, 1986, p. 25-68 ; « Nouvelles données sur le commerce de Carthage punique entre le VII^e et le II^e siècle av. J.-C. », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, Actes du IV^e Colloque international (Strasbourg, 1988)*, t. I, Carthage et son territoire dans l'antiquité, Paris, 1990, p. 67-100 ; « Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. », dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, éd., *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux I^{er} et I^{er} siècles avant J.-C. ; confrontations chronologiques (Actes de la Table ronde de Valbonne, 1986)*, *Revue Arch. de Narbonnaise*, suppl. 21, Paris, 1990, p. 55-71 ; « L'apport des fouilles de Carthage à la chronologie des céramiques hellénistiques », *Devtera Epistimoriki Syntansi ya tin ellenistiki Keramiki. Khronologika provlimata tis ellenistikis Keramikis* (Rhodes, 1989), *Praktika*, Athènes, 1990, p. 17-30 ; « La céramique à vernis noir du Maroc : une révision », *Actes du Colloque international « Lixus : bilan et perspectives » (Larache, 1989)*, à paraître.
- PONSICH M., « Une tombe préromaine des environs de Lixus », *Bull. d'Arch. Marocaine*, V, 1964, p. 339-342 ; « Alfarerías de época fenicia y púnico-mauritana en Kuass (Arcila, Marruecos) », *Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia*, 4, Valence, 1968 ; « Note préliminaire sur l'industrie de la céramique préromaine en Tingitane (Kouass, région d'Arcila) », *Karthago*, 15, 1969, p. 75-97 ; « Les céramiques d'imitation : la campanienne de Kouass, région d'Arcila, Maroc », *Archivo Español de Arqueología*, 42, 1969, p. 56-80.
- TARRADELL M., *Marruecos púnico*, Tétouan, 1960.
- VILLARD F., « Vases attiques du v^e siècle av. J.-C. à Gouraya », *Libyca, Arch.-Epigr.*, 7, 1959, 1, p. 7-13 ; « Céramique grecque du Maroc », *Bull. d'Arch. Marocaine*, IV, 1960, p. 1-26.

J.-P. MOREL

C13. CAMPANIFORME (Céramique)

La céramique campaniforme caractérisée par des gobelets en forme de cloche, par un décor à bandes horizontales incisées ou impressionnées au peigne est très répandue en Europe occidentale et en Europe centrale. Elle est généralement associée à des poignards en cuivre, des boutons en os et des brassards d'archer en pierre. Très abondante dans la péninsule Ibérique où l'on avait cru voir l'origine de cette culture, elle est fréquemment recueillie, dans des tombes individuelles.

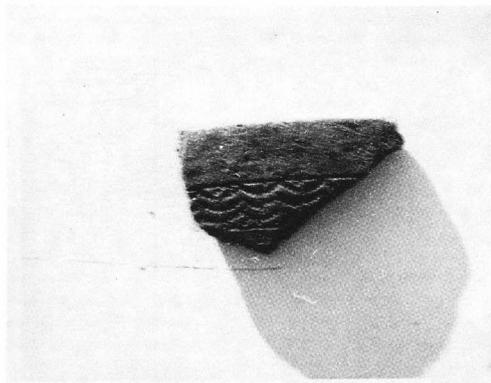
Le Campaniforme est largement représenté au Maroc. Pressenti par Armand Ruhlmann, reconnu par Alberto del Castillo, on le trouve principalement sur le littoral atlantique. Un seul tesson lui appartient à la grotte d'Achakar, aux environs de Tanger. De Mehdiya, viennent les fragments de trois vases dont une jatte (fig. 1b). A Dar es Soltane, près de Rabat, un ensemble caractéristique fut recueilli dans un kjoekkenmoedding, sous une couche historique et sur des niveaux paléolithiques : vase à épaulement (fig. 2), nombreux tessons campaniformes, céramique incisée et impressionnée. Dans une industrie lithique et osseuse banale se trouvaient des aiguilles à chas, une spatule dentée en os, utilisable comme peigne pour le décor campaniforme et un brassard d'archer. A proximité, l'abri d'El Menzéh a également fourni des tessons campaniformes. A



Jattes campaniformes. a : Sidi Slimane ; b : Mehdia ; c ; Palmela (Portugal) ; d : Temara.

la grotte des Contrebandiers à Temara, le niveau supérieur renfermait les éléments d'une grande jatte comparable à celle de Mehdia (fig. 1d) ; le campaniforme est également présent à la grotte de l'oued Merzeg.

Le rivage méditerranéen du Maroc a livré du Campaniforme dans la grotte de Gar Cahal, près de Ceuta et dans celle de Caf Taht el Gar, à 8 km de Tétouan, fouillées toutes deux par M. Tarradell. Ce Campaniforme est situé sous un



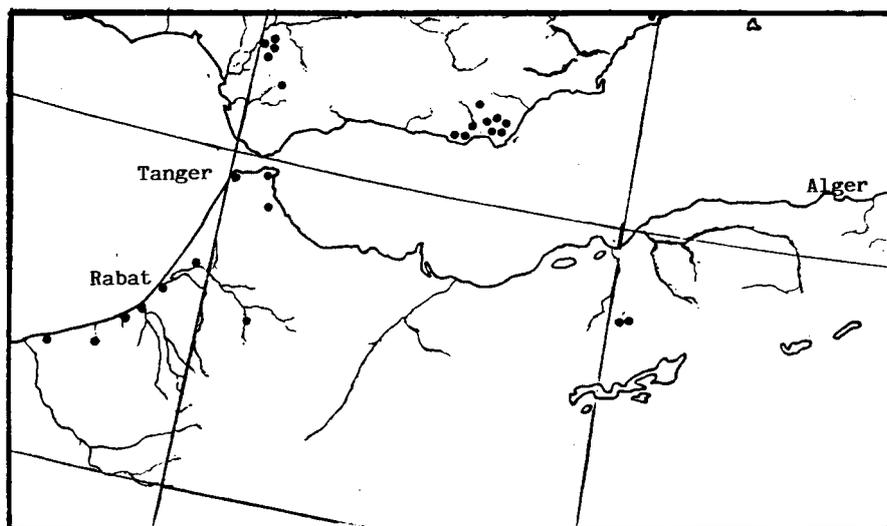
« Cazuela » de Dar es-Soltane (Maroc) et tessons campaniformes de Rhar oum el Fernan et de l'Oued Saïda (Algérie).

niveau récent et succède à la céramique cardiale; il est représenté par les éléments de nombreux vases; les décors y sont variés.

L'influence campaniforme n'était pas limitée à quelques points du littoral et à de simples contacts. Elle devait être suffisamment profonde pour introduire des traditions campaniformes dans la céramique locale comme à El Khril, près de Tanger, à la « station de la poterie » de l'oued Mellah ou à la nécropole d'El Kiffen.

Mais cette influence s'étendait aussi à l'intérieur des terres. C'est ainsi que deux vases entiers, une cazuela et une jatte (fig. 2a) furent trouvées dans la région de Sidi Slimane, à une soixantaine de kilomètres de la côte. Ils sont soigneusement mais partiellement décorés de lignes horizontales de pointillés enserrant des chevrons. Ces pointillés sont remplis d'une pâte blanche sur la jatte. Enfin la grotte d'Aïn Smene, à 12 km au sud de Fès a livré trente-six tessons campaniformes dont certains appartenaient à un vase à épaulement.

À ces vases ou tessons campaniformes sont souvent associés des outils de tradition chalcolithique en pierre ou en métal; c'est notamment le cas de plusieurs pointes de Palmela dont l'une est présente à Aïn Smene. Les formes des récipients sont des « cazuelas » et des jattes; il n'y a ni tasse ni vase à pied. Le décor est généralement peu varié; les motifs sont simples et presque exclusivement obtenus à l'aide d'un peigne denté; ils n'occupent qu'une partie très limitée de la surface extérieure.



Répartition des vases campaniformes au Maghreb et dans le sud de la Péninsule ibérique.

Formes et décors s'apparentent à ceux du Portugal (fig. 1c) et de l'Andalousie. C'est sans aucun doute de la péninsule Ibérique que sont venus les Campaniformes, empruntant la mer d'Alboran et longeant la côte atlantique. Des rivages, ils ont dû pénétrer à l'intérieur du pays par des fleuves comme l'oued Beth ou le Sebou, atteignant ainsi Sidi Slimane et Fès. C'est peut-être par la même voie qu'ils aboutirent en Oranie où furent trouvés les deux seuls tessons campaniformes d'Algérie, à Rhar oum el Fernan et à la grotte de l'oued Saïda, à 120 km de la côte.

L'infiltration des motifs campaniformes dans la céramique locale, des fabrications sur place suggérées par la présence d'un peigne denté et par la texture de la pâte, laissent supposer qu'une imitation locale a succédé aux importations de la péninsule Ibérique.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMPS G., « Les traces d'un âge du bronze en Afrique du Nord », *Rev. africaine*, t. 104, 1960, p. 32-35.
 Id., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961, p. 397-401.
 CAMPS-FABRER H., *Matière et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, 1966, p. 494-497.
 SOUVILLE G., *Atlas préhistorique du Maroc*, 1, *Le Maroc atlantique*, Paris, 1973, *passim*.
 Id., « La civilisation du vase campaniforme au Maroc », *L'Anthropologie*, t. 81, 1977, p. 561-577.
 Id., « Témoignages sur l'âge du bronze au Maghreb occidental », *C.-R. Acad. Inscriptions et B.-L.*, 1986, p. 97-114.
 BOKBOT Y., *Habitats et monuments funéraires du Maroc protohistorique*, Aix-en-Provence, 1991, Thèse de doctorat, multigraphié.

G. SOUVILLE

C14. CAMPEMENT

Chez les nomades du Maghreb le campement était le douar*, rassemblement de 40 à 60 tentes qui, par dérive administrative, devint à l'époque coloniale, une circonscription territoriale qui généra à son tour une ou plusieurs communes. Nous réservons aujourd'hui le terme de campement à l'implantation temporaire d'un groupe de tentes abritant des pasteurs nomades. Ainsi réduit à cette acception le campement ne peut être attribué qu'aux vrais nomades, qu'ils soient arabophones comme les Réguibat ou les Doui Menia du Sahara atlantique et les Chaamba du Souf et de l'Oued Rhir, ou berbérophones comme les Touaregs du Sahara central et méridional. Ailleurs dans le Maghreb, les semi-nomades se sédentarisent, deviennent agriculteurs et ne conservent leurs tentes, habitat qu'ils préfèrent aux gourbis ou aux maisons élémentaires, tant que leur troupeaux de chèvres et de chameaux leur fournissent le poil indispensable à l'entretien et au tissage des *fidj*. Il arrive de voir encore, mais de moins en moins, la tente dressée à proximité d'une maison spacieuse, témoin d'une certaine réussite dans le nouveau genre de vie. J. Despois, dans le Hodna, avait parfaitement étudié ce phénomène qu'il avait reconnu quelques années plus tôt dans la basse Sreppe de la Tunisie orientale.

Aujourd'hui, dans tout l'Atlas saharien de l'Algérie, le transport des troupeaux par camion s'est généralisé et lorsque se maintient une forme résiduelle de l'*achaba*, ce ne sont que les bergers qui accompagnent les bêtes. Le même phénomène s'accomplit avec un léger retard au Maroc dans les grandes tribus montagnardes. Quant aux campements nomades de la steppe tunisienne, ils étaient déjà bien réduits lorsque J. Despois les étudia en 1940. Les tentes, isolées ou en très petit nombre, s'étaient fixées et on ne les déplaçait plus que de quelques mètres pour des raisons d'hygiène et de confort.

Même chez les nomades du Sahara central, la notion de campement tend à s'effacer sous l'impact d'une économie moderne, fondée sur l'exploitation du sous-sol (Sahara algérien) ou celui d'une sécheresse et d'une famine catastrophiques qui dans le Sahel réduisirent les troupeaux à un point tel que le système traditionnel d'exploitation en fut définitivement compromis. C'est cependant chez les Touaregs que subsistent encore de vrais campements et, comme au temps du P. de Foucauld, on continue à distinguer l'*amezzar*, le campement comptant plus de cinq tentes, de l'*amezzak* qui est un groupement encore plus réduit. Nous empruntons à H. Lhote qui fut un bon connaisseur du monde touareg, ces quelques lignes qui s'appliquent au campement touareg traditionnel.

E. B.

Le campement touareg

Le campement est la forme d'habitat traditionnelle des Touaregs qui s'allie avec le nomadisme qu'implique toujours l'élevage. Il groupe un certain nombre de personnes réunies sous une autorité patriarcale par des liens de parenté très proches.

A la base de la constitution du campement, pour le choix de son emplacement, pour le nombre de tentes à grouper, il y a la question de l'eau. L'existence de points d'eau n'est pas seulement nécessaire pour la vie des hommes, mais aussi pour celle de leurs animaux domestiques.

A cette condition primordiale de l'existence d'un point d'eau, il faut ajouter celle du pâturage pour les animaux domestiques. On voit donc que l'installation d'un campement chez les Ihäggaren est conditionnée par deux éléments principaux dont le caractère peut varier dans le temps, suivant les saisons et

l'abondance ou la rareté des pluies. Mais en fin de compte, ce sont les nécessités du pâturage qui priment, car, d'une façon générale, il est encore plus rare que l'eau, il peut même parfois faire complètement défaut. Cette nécessité du pâturage oblige au morcellement des tribus, à la dispersion des campements pour son exploitation rationnelle et elle est telle que chacun d'eux groupe rarement plus de cinq ou six tentes. Seul le campement de l'Aménokal peut compter jusqu'à quinze ou vingt tentes, mais c'est tout à fait exceptionnel ; il y a là une question de prestige et d'ordre social. L'Aménokal entretient, en effet, une nombreuse famille, ses khalifes, ses serviteurs. Mais ce groupement autour du chef est tout à fait artificiel et les troupeaux dont les gens sont propriétaires ne sont pas avec eux, et sont répartis dans la montagne, gardés par les Imrad ou des serviteurs.

Le campement est toujours installé assez loin des points d'eau, car il est préférable d'être plus près de pâturages. Il en est souvent distant de cinq à six kilomètres. Les bêtes s'y rendent pour boire tous les deux ou trois jours, et les gens en profitent pour faire leur provision, qui sera transportée dans des outres sur le dos ou sous le ventre des ânes. Les Touaregs n'aiment d'ailleurs pas s'installer à proximité d'un point d'eau, car celui-ci est toujours un endroit de passage, et ils évitent de signaler leur présence aux étrangers, car ils tiennent à avoir le moins possible de visiteurs. Ils n'ont pas les moyens de tenir table ouverte à tous ceux qui pourraient passer. Les gens du pays savent qu'ils recevront l'hospitalité dans un campement s'ils s'y arrêtent, mais qu'ils ne doivent pas en abuser plus de vingt-quatre heures. Les Touaregs installent leurs tentes sur les terrasses des vallées, parfois dans la vallée même s'ils n'ont pas à craindre les pluies qui tombent le plus souvent à la fin de l'été.

Par la nécessité de la recherche du pâturage, les campements sont en déplacements continuels ; suivant que celui-ci a été revivifié par les pluies ou qu'il est sec, ils prolongent plus ou moins leur séjour qui peut être de 8 à 15 jours. Mais ces déplacements n'en sont jamais d'une grande ampleur, ne dépassant pas plus de 7 à 8 kilomètres. Si nous prenons pour exemple la tribu des Dâg Râli qui nomadisent dans la partie ouest de l'Atakor*, nous trouvons en été les campements installés dans les vallées de la haute montagne, jusqu'à 2 400 m d'altitude. En hiver, ils s'installent au contraire sur les pentes, ou dans les parties basses, recherchant les endroits abrités du vent. Ceci, naturellement dans une période normale, c'est-à-dire de pâturage moyen. Mais au cours de certains étés, à la suite d'une longue période de sécheresse, le haut Atakor voyant un grand nombre de ses points d'eau taris, et la végétation pour ainsi dire inexistante ; aussi, tous les nomades se réfugiaient-ils dans les parties basses du massif, dans les vallées d'Outoul, d'Eferer, d'I-n-Amegel, où l'eau était plus abondante et où il restait encore un vestige de pâturage. Au début de septembre, si le massif bénéficiait de pluies abondantes ; toutes les tentes remontaient dans la montagne afin d'utiliser le pâturage des hauteurs avant l'hiver, et de réserver pour cette saison celui des vallées inférieures.

Les points d'eau de l'Atakor sont surtout des réservoirs naturels – *aguelmam** – et des sources coulant à fleur de terre, dans le creux des vallées. Dans la partie moyenne, ce sont surtout des *abankor** ou petits puits creusés à moins d'un mètre du sol pour atteindre la couche d'eau souvent retenue par des seuils rocheux mais ces *abankor* s'épuisent avec le temps si les pluies ne sont pas venues renouveler l'eau accumulée dans le lit sablonneux des oueds. La partie basse de l'Ahaggar bénéficie de tous les suintements de la haute montagne, de toutes les coulées souterraines, et elle est plus riche en points d'eau. Ceux-ci sont des *abankor* ou des puits dont la profondeur varie de 5 à 10 mètres.

Certaines années très favorisées, lorsque la pluie a reverdi les plaines du Bas-Ahaggar, on peut voir de grands rassemblements de tentes ; c'est tellement

exceptionnel que, pour ma part, je n'ai pu les observer qu'une fois en dix ans. Par contre, dans les années de sécheresse, lorsque la végétation de la Atakor est sèche, les tentes se rendent en masse, pendant les mois d'hiver, dans les vallées du Bas-Ahaggar, par exemple, celle d'Amded, afin de profiter du pâturage de *girgir*, qui pousse à la saison froide. Si la sécheresse persiste plusieurs années et que toute végétation a disparu, les campements se décident à émigrer au Sahel ; mais aussitôt que l'eau est tombée sur l'Ahaggar, ils s'empressent de regagner leurs terrains de parcours traditionnels.

La zone de nomadisation de chaque tribu étant délimitée, les campements évoluent donc toujours dans une même région et si les déplacements s'effectuent toujours en fonction des pâturages, il n'en est pas moins vrai que, d'une année à l'autre et sauf sécheresse calamiteuse les obligeant à recourir à des solutions extrêmes, les campements reviennent assez régulièrement aux endroits occupés l'année précédente à la même époque.

H. LHOÏE

BIBLIOGRAPHIE

- LAOUST E., « L'habitat chez les transhumants du Maroc central, I, la tente et le douar », *Hespéris*, t. X, 1930, p. 151-253.
 DESPOIS J., *La Tunisie orientale. Sahel et Basse Steppe*, Paris, Les Belles Lettres, 1940.
 Id., *Le Hodna (Algérie)*, Paris, P.U.F., 1953.
 LHOÏE H., *Comment campent les Touaregs*, Paris, 1947.
 Id., *Dans les campements touaregs*, Paris, 1947.
 Id., *Les Touaregs du Hoggar*, Paris, Payot, 2^e éd., 1955.
 LESNE J., *Évolution d'un groupement berbère, Les Zemmour*, Rabat, 1954.
 LOUIS A., *Nomades du Sud tunisien*, Paris, 1979.

C15. CANAAN-CANANÉENS (voir Chenani).

C16. CANARIES (Iles)

Les Canaries, ancrées au large de la lisière septentrionale du Sahara atlantique, peuvent être considérées comme une extension insulaire, marginale et fortement individualisée, du vaste univers berbère. La présence aux îles de groupes berbérophones du moins dans la phase finale de la préhistoire locale, les temps préhispaniques, semble fermement attestée par plusieurs arguments d'ordre archéologique, ethnohistorique et paléo-linguistique. Mais à l'heure actuelle des difficultés méthodologiques et les interprétations divergentes subsistent en ce qui concerne la détermination de la genèse, la chronologie, la dispersion géographique et l'apparement linguistique précis de ces populations.

Le milieu physique : écosystèmes actuels et paléoenvironnements

L'Archipel canarien, composé de sept îles principales et de plusieurs îlots, est situé à une centaine de kilomètres à l'ouest du Cap Juby, entre 27°37' et 29°24' de latitude N. Depuis ce promontoire, l'île de Fuerteventura est visible sous des conditions météorologiques exceptionnelles. La structure de la croûte des Canaries, encore imparfaitement connue sur le plan volcanique et pétrographique, suit deux alignements tectoniques principaux qui correspondent à la dorsale atlantique et au massif de l'Atlas. Ces îles illustrent assez bien de nombreux types de morphologies volcaniques, dont les affleurements les plus anciens ne remontent pas au-delà de 40 millions d'années. Les éruptions

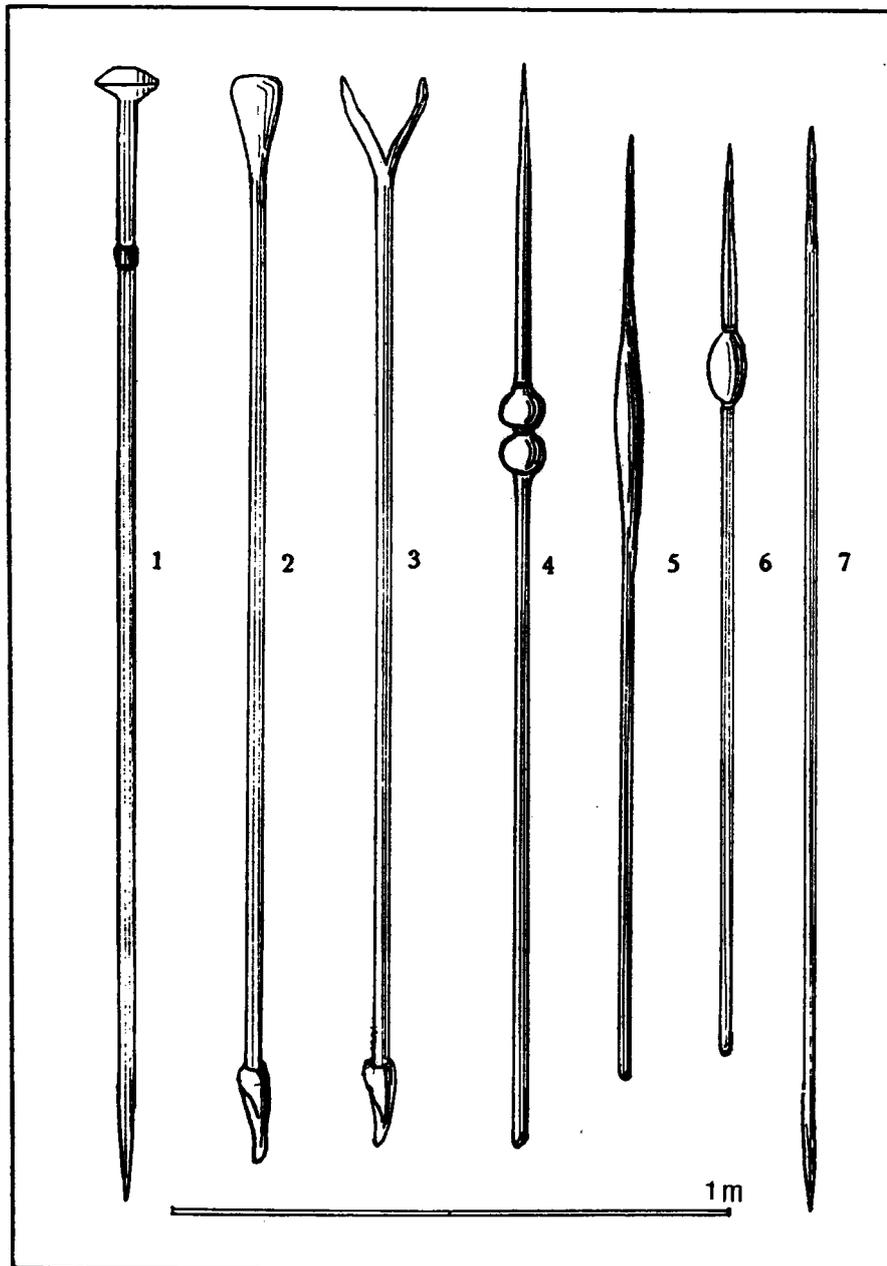
volcaniques plus récentes sont, elles, d'âge historique voire actuelle. Il est certain que le caractère volcanique de l'archipel conditionne l'entité et la distribution des ressources naturelles telles que l'eau, les sols agricoles ou la pêche.

Les Canaries attestent actuellement un caractère écologique hybride, présentant en même temps des traits typiques des régions sahariennes et des propriétés spécifiques des territoires nettement atlantiques. Si du point de vue climatique les îles orientales, Lanzarote et Fuerteventura, peuvent être identifiées à des satellites insulaires du bassin de Tarfaya-Laâyoune, désert atténué qui s'étend de l'embouchure de l'oued Drâa à la basse Séguiet el-Hamra, les îles montagneuses du groupe centro-occidental, soumises à l'influence de l'alizé, fournissent, quant à elles, une grande variété de micro-climats. Ceux-ci s'échelonnent en hauteur, en conditionnant la distribution des étages biologiques et des écosystèmes qui leur sont associés. Dans cette moitié occidentale, les côtes et les versants septentrionaux, zones de condensation de l'alizé, offrent des territoires humides favorables aux installations humaines. A présent, les conditions physiques de navigation dans les eaux canario-sahariennes sont commandées, dans une large mesure, par les caractéristiques atmosphériques et océanographiques de cette région : l'alizé, la houle du large et le courant des Canaries. D'autre part, les changements soudains de la direction des vents dominants et le caractère abrupt des côtes, certainement lié à l'existence de calmes persistants dans les canaux interinsulaires et à la rareté d'abris et de mouillages adéquats, rendent difficiles les parcours maritimes dans la Mer des Canaries.

Les premières sources écrites, faisant incontestablement référence à l'Archipel canarien, semblent décrire, au xv^e siècle, un « paysage naturel » différent de l'actuel. Mais la définition de l'ancien cadre écologique de cette aire géographique est encore largement tributaire d'extrapolations souvent risquées. Si les observations et leur contexte empirique paraissent unanimement acceptés, il n'en est pas de même, en revanche, quant à l'interprétation de leurs interactions causales et à la détermination de leurs implications. Les lacunes restent nombreuses, la pertinence du morcellement de l'écosystème est fort souvent omise, la chronologie des événements climatiques demeure hétérogène et contestée et les hypothèses explicatives sont divergentes voire contradictoires. Cependant, nul ne doute que l'intérêt des recherches écologiques et biogéographiques portant sur des aires insulaires telles que l'Archipel canarien n'est pas négligeable pour la compréhension de l'évolution du peuplement humain de ces territoires. L'espace géographique fermé, l'isolement relatif, la limitation des ressources, la réduction significative de la concurrence extérieure et, par conséquent, la préservation de certains traits archaïques, toujours en compétition avec une vulnérabilité et instabilité extrêmes, sont autant de propriétés spécifiques aux écosystèmes des îles et à la personnalité des cultures insulaires. Ces caractéristiques environnementales esquissent un tableau de corrélations où s'insèrent, par le biais des particularités adaptatives propres aux groupes humains, les stratégies de subsistance, les formules d'acquisition économique, les modes d'occupation du territoire et, en somme, la dynamique du changement culturel.

La préhistoire canarienne : mise en place des berbères insulaires

Les îles Canaries, restées à l'écart des courants civilisateurs et commerciaux jusqu'au xiv^e siècle, malgré les incursions probables des navigateurs de l'Antiquité et du Haut Moyen Age, constituent une sorte d'isolat culturel où chaque unité insulaire semble se comporter comme un authentique micro-



Bâtons et armes en bois des Guanches de Ténérife ; 1 : canne de commandement (*anpa*) ; 2 et 3 : houlettes avec extrémité en corne ; 4 à 6 : javelots (*banotes*) ; 7 : lance, d'après D. Cuzcoy.

continent. L'insularité joue ainsi dans ce territoire le rôle de facteur retardataire et explique de manière satisfaisante l'archaïsme déconcertant qui frappa les premiers navigateurs européens arrivés dans l'archipel. Les expéditions européennes les plus précoces et la conquête définitive des Canaries, qui se traduit

par une forte acculturation atteignant parfois les limites du véritable ethnocide, marquent la fin des temps préhispaniques insulaires et l'incorporation de ces îles aux systèmes socio-économiques du monde occidental à la fin du Moyen Âge. Le processus d'affrontement traumatique, dissolution et assimilation des sociétés indigènes canariennes, constitue de telle sorte un point de repère fondamental pour l'étude des motivations économiques et idéologiques de la colonisation européenne de l'Afrique atlantique, ainsi que pour la détermination du sens de l'évolution et des changements structuraux des sociétés dites « primitives » au contact du monde « civilisé ». La préhistoire de l'Archipel canarien, au sens large du terme, s'étale donc depuis le moment encore fort imprécis où s'est produit le peuplement initial des îles jusqu'au xv^e siècle.

Les anciens habitants des Îles Canaries, dénommés à tort *guanches* car ce qualificatif convient *sensu stricto* aux indigènes préhispaniques de Ténérife, se comportent dans leur ensemble comme des groupes fortement marginaux où les survivances culturelles sont de toute évidence le trait le plus pertinent. Cette caractéristique accorde des connotations spécifiques à cet univers insulaire tout en demandant une approche méthodologique particulière. Mis à part quelques précieux renseignements d'ordre ethnohistorique, socio-économique et culturel fournis par les sources européennes, qui feront l'objet d'un commentaire détaillé plus loin, l'essentiel des données nécessaires pour esquisser un tableau approximatif des Canaries préhispaniques est emprunté à deux disciplines : l'anthropobiologie et l'archéologie.

L'anthropobiologie

Les premières études anthropologiques, menées notamment par R. Verneau à partir de la fin du siècle dernier, contribuèrent à éveiller un intérêt précoce pour les populations canariennes anciennes. Dans ses travaux, le Dr Verneau reconnaissait plusieurs types humains, en dehors du « type guanche » qui présentait des caractères cromagnoïdes nets. Il est donc apparu très tôt que le peuplement préhistorique des Îles Canaries n'était pas uniforme. Paradoxalement la généralisation progressive de l'emploi du terme *guanche* à l'ensemble de tous les habitants préhispaniques de l'Archipel canarien, par delà toute considération physique, allait donner une impression contraire.

A la suite de Verneau, divers auteurs ont insisté sur cette hétérogénéité physique en multipliant de façon excessive les anciens « types » anthropologiques canariens. Après avoir ainsi longtemps méconnu en paléanthropologie une donnée élémentaire, celle de la variabilité individuelle au sein d'une population, pour privilégier une conception essentiellement construite sur un système typologique multipliant les « holotypes », les paléanthropologues sont maintenant revenus à des notions plus simples sur la nature physique de ce peuplement préhistorique canarien, en reconnaissant, notamment à la suite des travaux de I. Schwidetzky et M. Fusté, deux composantes essentielles : cromagnoïde et protoméditerranéenne.

Il faut remarquer d'emblée que cette dualité physique est justement celle observée dans le peuplement préhistorique du Maghreb et qu'on la trouve, au fur et à mesure des nouvelles découvertes, dans de nombreux autres sites préhistoriques d'Afrique septentrionale, saharienne et nord-sahélienne, sous la forme d'une dichotomie physique entre cromagnoïdes et non-cromagnoïdes. L'origine de la composante cromagnoïde, la première identifiée aux Canaries, suscite encore de nombreuses interrogations, certains auteurs ayant même émis l'hypothèse d'un phénomène de convergence évolutive, les traits cromagnoïdes des anciens canariens ayant été acquis par des processus d'évolution sur place, particuliers à ce milieu clos. Cependant cette théorie n'est pas acceptée et, pour la majorité des spécialistes, l'authenticité des cromagnoïdes canariens ne fait

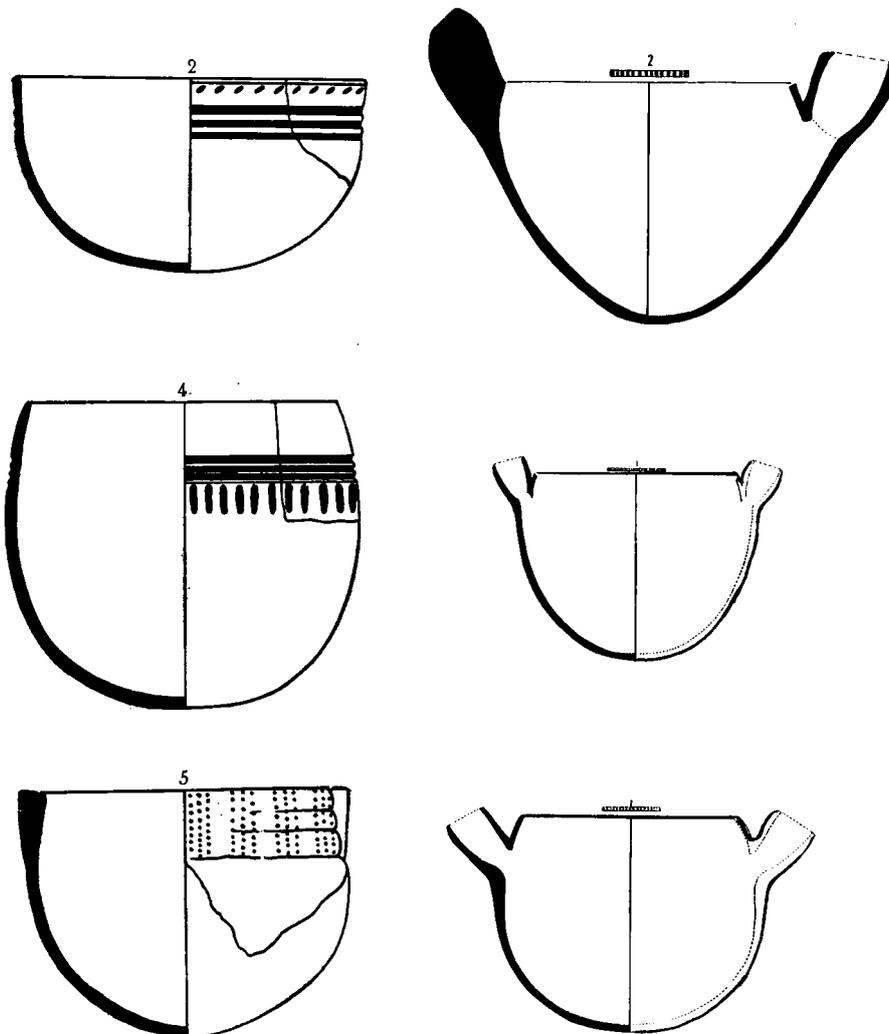
aucun doute et l'origine de leur morphologie est extérieure à l'archipel. Le « type guanche » de Verneau a donc été rapproché des individus mechtoïdes qui constituent le support humain exclusif des industries ibéromaurusiennes du Maghreb. Des découvertes récentes ont par ailleurs montré la présence, à l'Holocène moyen, de représentants de ce groupe de Mechta-Afalou sur le littoral du bassin de Tarfaya, l'hinterland continental des Canaries. Quant au type protoméditerranéen, le type II de Verneau, il est, lui, très largement représenté en Afrique du Nord, mais aussi dans tout le bassin méditerranéen. Les individus protoméditerranéens semblent intimement liés à l'apparition des industries capsiennes au Maghreb, où ils sont attestés pendant toute la durée des temps préhistoriques et historiques à partir de cette civilisation épipaléolithique. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que certains auteurs font coïncider, de façon intuitive certes, l'irruption de cette culture en Afrique du Nord avec la mise en place des premières populations berbérophones. Néanmoins on connaît encore mal la composition exacte de ce peuplement canarien non-cromagnoïde qui n'est probablement pas homogène, mais qui s'individualise dans son ensemble en s'opposant aux caractères physiques très particuliers des cromagnoïdes.

Bien que les données anthropologiques attribuent à chacun des complexes ethniques insulaires une personnalité accentuée, il paraît possible d'établir toutefois certaines relations typologiques entre les populations préhistoriques des différentes îles. D'une part, les études des années cinquante et soixante, aujourd'hui devenues classiques, avaient déjà distingué un groupe insulaire central plutôt cromagnoïde et un ensemble périphérique, composé des populations de la Grande Canarie, Fuerteventura, La Palma et El Hierro, en grande partie méditerranéen. D'autre part, des dispersions régionales inverses avaient été identifiées, au même moment, entre les effectifs cromagnoïdes et protoméditerranéens de Ténérife et de la Grande Canarie, le type protoméditerranéen étant majoritaire dans la région septentrionale en Grande Canarie et dans la zone méridionale à Ténérife. Des travaux plus récents, portant en particulier sur la dentition des populations fossiles canariennes, sont venus étayer les équivalences et les dissymétries anthropo-géographiques proposées. Si l'analogie des individus de Ténérife et La Gomera semble corroborée, il n'en est pas de même quant au contraste entre les groupes septentrionaux et méridionaux de Ténérife, la denture de l'ensemble des populations préhistoriques de cette île étant tout à fait homogène. Par ailleurs, la dentition des individus de l'intérieur de la Grande Canarie, souvent assimilés aux cromagnoïdes de Ténérife et La Gomera, est nettement distincte des séries dentaires des populations préhispaniques de ces îles.

En plus des déterminations typologiques, les études anthropologiques ont mis en évidence plusieurs données que l'on pourrait qualifier de socio-économiques : variabilité individuelle et implications sociales des différents rites funéraires (inhumations, momifications), identification de certains noyaux de populations endogames, établissement de contrastes des régimes alimentaires préhispaniques.

Il faut, en conclusion, rejeter l'idée que le peuplement préhistorique canarien se contente simplement de reproduire le modèle continental. Le milieu insulaire offre en effet pour l'évolution des espèces de nombreuses particularités auxquelles l'homme ne saurait échapper, parmi lesquelles divers phénomènes dépendant de l'isolement géographique (dérive génétique, effectifs réduits, consanguinité élevée, effet de fondateurs). Il est évident que de nombreuses imprécisions persistent sur le plan paléoanthropologique, notamment : relations morphologiques exactes entre les cromagnoïdes canariens et continentaux, importance de la variabilité morphologique de l'élément cromagnoïde, per-

tinence des phénomènes continentaux ou insulaires de métissage entre populations cromagnoïdes et groupes protoméditerranéennes et, enfin, répartition géographique précise de deux éléments anthropologiques dans l'archipel. Malheureusement les limitations méthodologiques des collections ostéologiques disponibles, liées pour l'essentiel à l'ancienneté des ramassages, ne permettent pas de fournir des réponses, aussi approximatives soient-elles, à ces questions. Les séries anthropologiques canariennes, quantitativement très importantes, ne sont pas significatives du point de vue statistique (restes d'enfants peu abondants, représentation géographique différente), leur provenance, leur contexte archéologique et leur attribution chronologique faisant très souvent défaut.

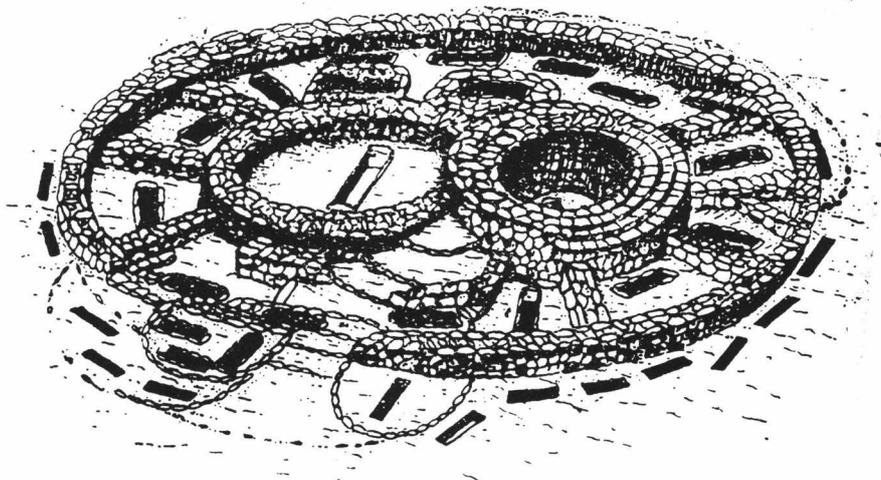


Céramique guanche de Ténérife : vases à décor incisé et poinçonné et vases à anses-verseuses, d'après D. Cuzcoy.

L'archéologie

A l'heure actuelle, la plupart des spécialistes ayant abordé le problème de l'origine du peuplement préhistorique canarien sont apparemment d'accord sur un double axiome : son caractère polygénétique africain *sensu lato* et sa chronologie tardive, ingénument qualifiée de post-néolithique. Les arguments plutôt intuitifs qui soutiennent ces énoncés sont tirés de la diversité inter-insulaire et des séries des datations absolues disponibles. Mais il est paradoxal de constater la façon dont l'hyper-diffusionnisme des modèles « invasionnistes » frôle la lecture évolutionniste et souvent univoque des séquences culturelles insulaires. Le peuplement de chacune des îles et les changements culturels majeurs sont volontiers mis en rapport étroit avec des « stimulus » divers dont le point de départ présumé est parfois éloigné de plusieurs milliers de kilomètres, les jalons intermédiaires éventuels faisant défaut. En revanche, l'existence de rapports préhistoriques inter-insulaires et, par conséquent, d'une homogénéité culturelle partielle est difficilement acceptée même pour les îles voisines. Quant aux attributions chronologiques, fréquemment les datations par recoupements sont utilisées, par le biais de l'archéologie comparée, au même titre que les dates absolues.

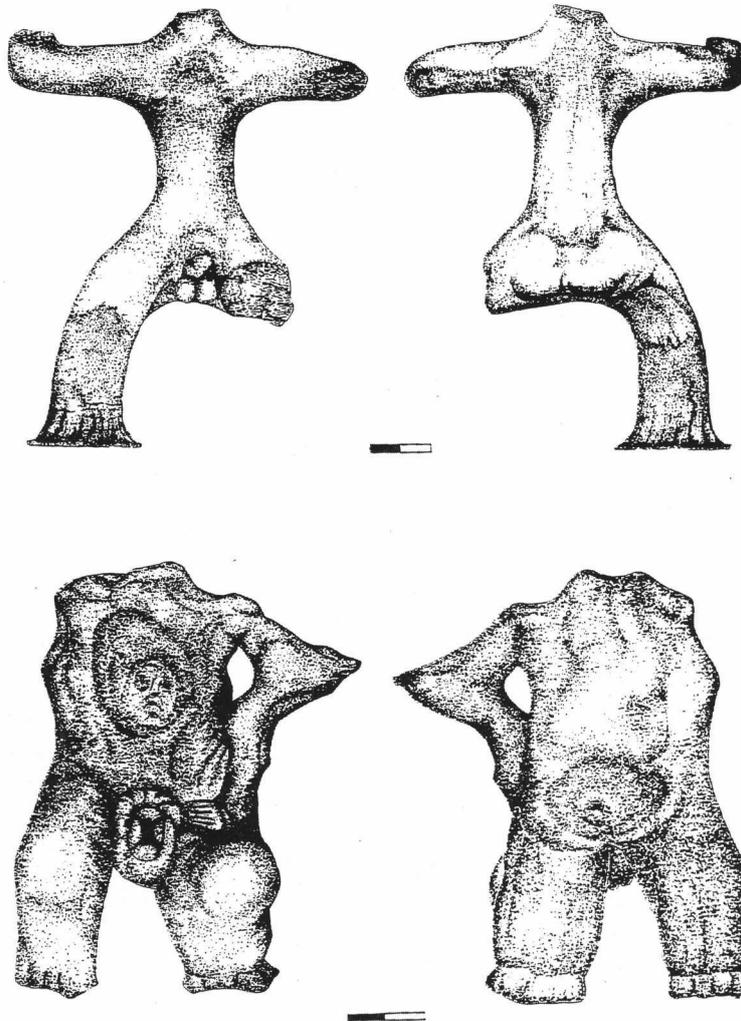
La remarquable différence inter-insulaire sur le plan archéologique fut mise en évidence déjà au siècle dernier. Les études plus récentes n'ont fait que confirmer, à partir d'une approche archéographique dépourvue de profondeur chronologique, le caractère hétérogène des cultures préhistoriques canariennes. Même la « culture de substrat », ce fond pancanarien que l'on avait cru saisir à l'origine de la présence humaine dans l'archipel, et dont l'existence paraissait indispensable pour émettre une hypothèse raisonnable quant au processus de fréquentation et colonisation des îles, semble devenir flou au fur et à mesure que les recherches se multiplient. Cette pluralité, caractéristique des milieux insulaires complexes, doit être mise en parallèle avec des environnements divers et des particularités adaptatives. Mais il est indéniable qu'à l'aube des temps préhistoriques canariens ni l'impact peut-être sélectif d'éléments allochtones ni les relations inter-insulaires ne peuvent être exclus des composantes formatives des différents faciès culturels canariens. De ce point de vue, l'argument de la contiguïté, du



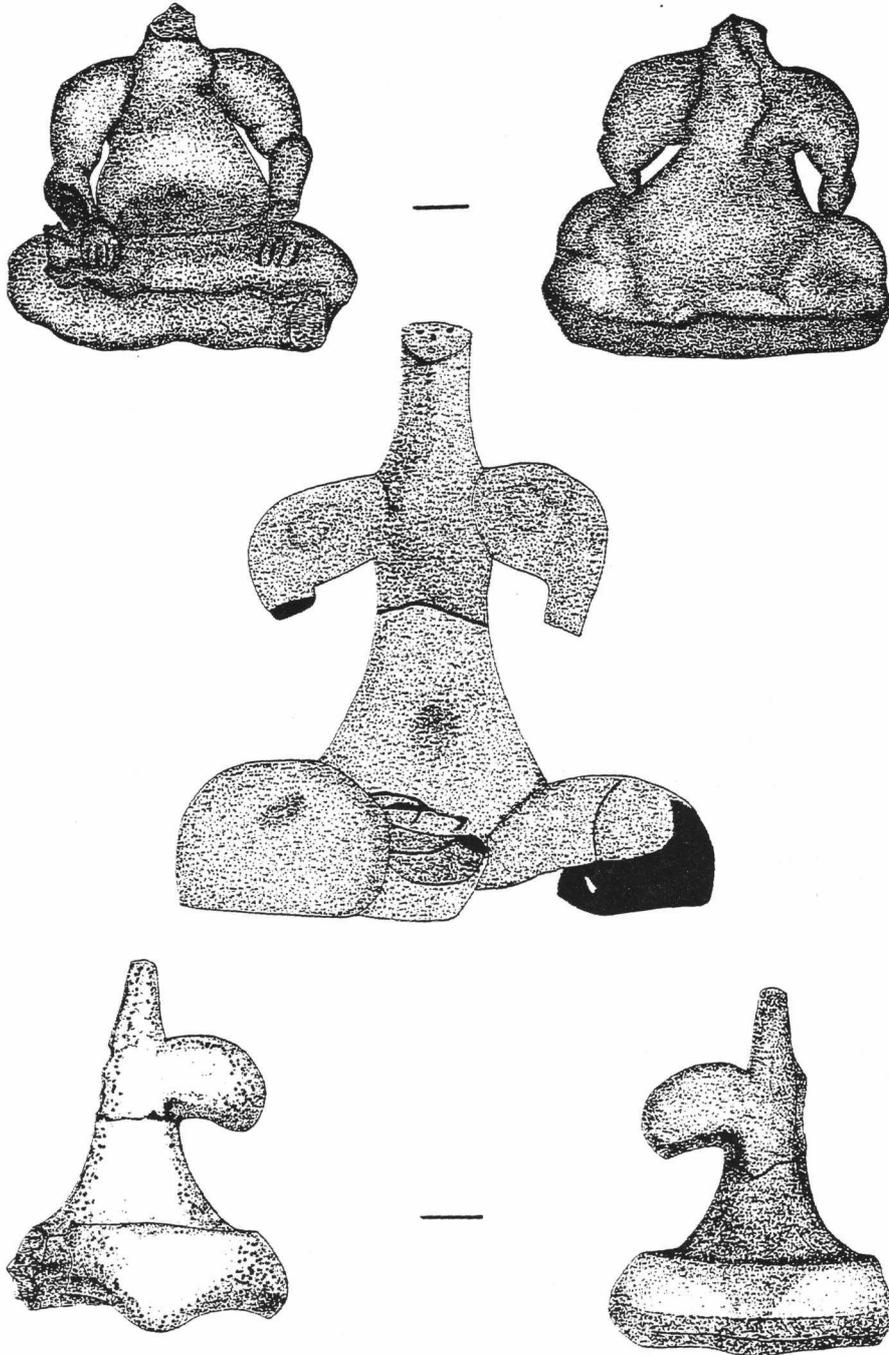
Tumulus de la Guancha, monument funéraire collectif, à Galdar (Grande Canarie).

«voisin le plus proche», doit être retenu en ce qui concerne la direction et le module des vecteurs hypothétiques du peuplement humain de l'Archipel canarien.

Les problèmes posés par la chronologie des cultures préhistoriques canariennes sont certes notables. Les séries de dates radiométriques, discrètement fiables dans de nombreux cas, font remonter le témoignage le plus ancien d'une présence humaine dans l'archipel à 2490 ± 60 BP (environ VI^e siècle av. J.-C.). Il s'agit du niveau inférieur de la grotte de La Arena, à Barranco Hondo dans l'île de Ténérife, où des aires de combustion renfermant des os de lacertidés brûlés ont été interprétés comme les traces d'une activité anthropique souvent contestée. Le caractère relativement récent de cette datation semble corroboré par l'utilisation abusive de l'archéologie comparée. Mais les parallèles traditionnellement choisis sont aussi flous qu'insoutenables sur le plan épistémolo-

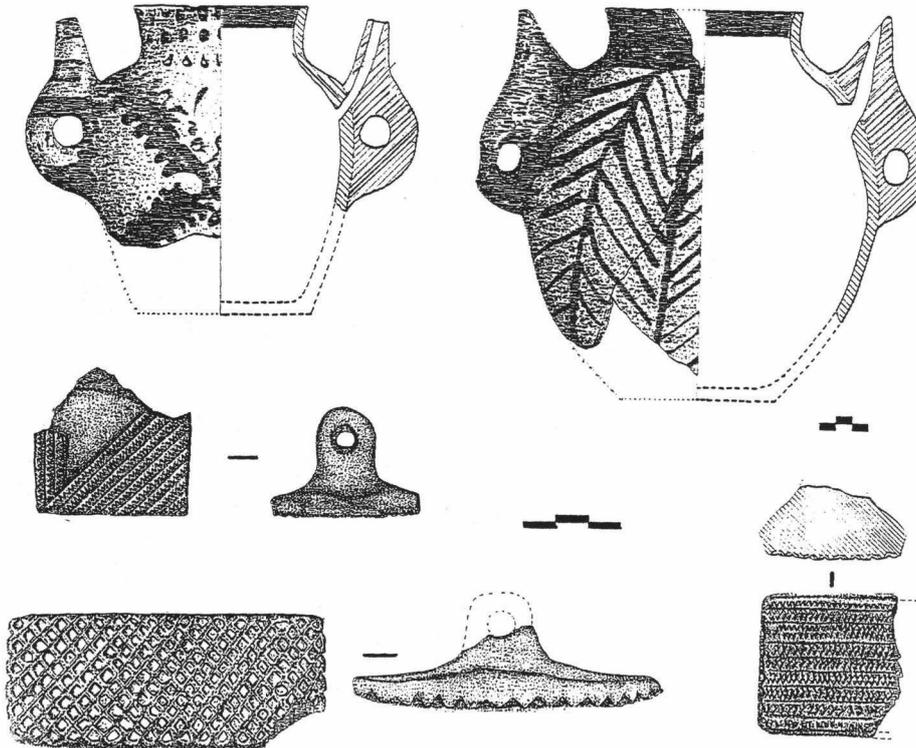


Figurines anthropomorphes en terre cuite de la Cueva Pintada à Galdar (Grande Canarie).



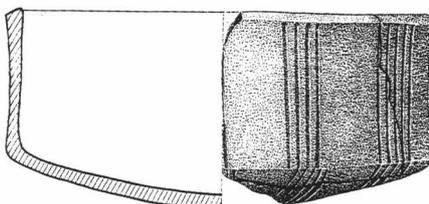
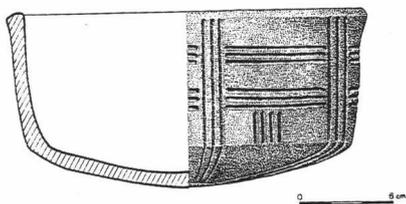
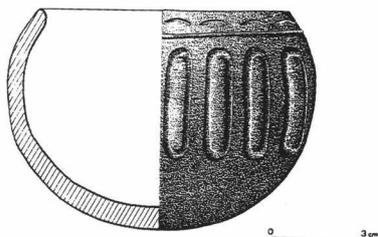
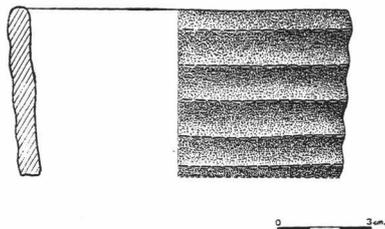
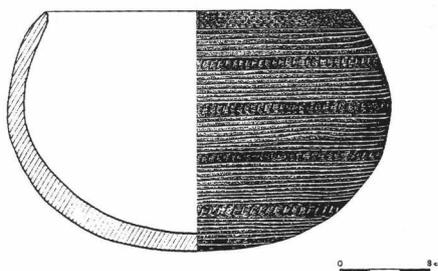
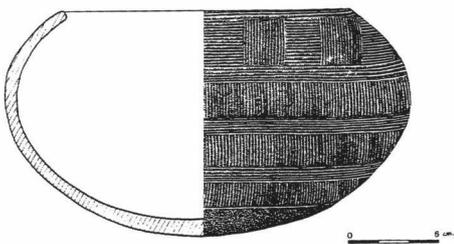
Figurines en terre cuite. En haut et en bas de la Cueva Pintada,
au centre de provenance inconnue.

gique et méthodologique. En outre, il va sans dire que dans des milieux fortement marginaux que sont les îles, les phénomènes de convergence, les survivances culturelles et les anachronismes extrêmes ont un poids considérable. Si la chronologie absolue atteste une occupation effective de certaines îles, telles que Lanzarote, la Grande Canarie, Ténérife et La Palma, dans la deuxième moitié du 1^{er} millénaire av. J.-C., elle ne s'oppose pas à un peuplement plus ancien. Les datations au 14C plus élevées concernent, sauf dans le cas de la grotte de La Arena, des horizons culturels où les systèmes économiques de production sont bien affirmés et le succès des stratégies d'adaptation semble garanti depuis un laps de temps impossible à évaluer. Dans le cadre d'un modèle archéologique insulaire, il est difficilement admissible que cette absence de tâtonnements adaptatifs puisse correspondre à une phase initiale de la colonisation de l'archipel. Cette conviction est d'autant plus pertinente que les îles orientales ont livré des dates globalement plus récentes que celles de l'archipel occidental, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre si l'on postule, comme il paraît raisonnable, un peuplement originel progressant d'est en ouest à partir de l'hinterland continental.

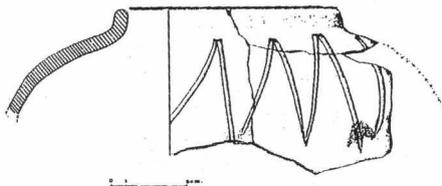
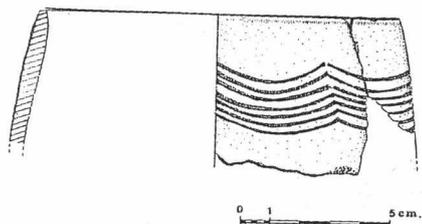
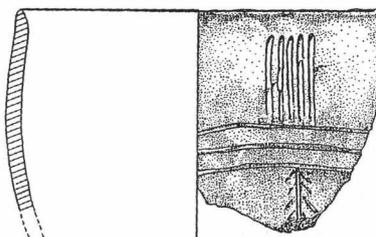
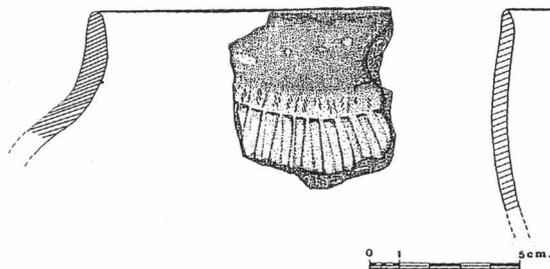


Poteries peintes et *pintaderas* de la Cueva Pintada à Galdar (Grande Canarie).

Tous les éléments chronologiques indirects aujourd'hui disponibles portent à penser que le peuplement de l'archipel oriental par le « groupe canarien ancestral », dont la volonté colonisatrice ne fait guère de doute, a pu avoir lieu vers la fin du II^e millénaire avant notre ère. Ce groupe canarien ancestral doit être plutôt interprété en termes de génétique des populations qu'identifié à des répertoires archéologiques qui constitueraient une éventuelle « culture de substrat » ou « fond pancanarien ». La compréhension des mécanismes de



Poteries incisées de l'île de La Palma.



Poteries incisées de Fuerteventura.

colonisation des Iles Canaries paraît donc largement tributaire de la détermination de la portée réelle et des implications spatiales des phénomènes tels que les effets de fondateurs, la dérive génétique, l'évolution des effectifs ou le stress démographique. Mais ces facteurs ne sont pas strictement naturels. Bien au contraire, ils sont la résultante de l'interaction d'un ensemble de variables physico-biologiques et culturelles : environnement écologique, patrimoine génétique, adaptation culturelle et sociale, comportement, perception du territoire...

Les éléments archéologiques susceptibles d'être associés à cet horizon archaïque de peuplement ne sont pas facilement saisissables, de même que son support anthropologique virtuel. Premièrement, il semble bien que les occupations humaines les plus précoces demeurent inconnues. D'autre part, l'établissement de filiations culturelles directes n'est tolérable que pour des territoires adjacents dans des conditions d'observation extrêmement favorables. Dans les régions insulaires, les limitations environnantes et la restriction des réponses adaptatives peuvent souvent provoquer des phénomènes de convergence sur le plan technologique et socio-économique difficiles à dépister. L'interprétation des équivalences culturelles simples et isolées doit être donc abordée avec une grande prudence. Finalement, la pertinence de l'aboutissement des modèles dynamiques d'évolution en milieu clos, typiques des écosystèmes des îles, et leur corollaire dans le domaine de l'individualisation culturelle et de la diversité insulaire masquent fréquemment le problème des origines des variables formatives des civilisations préhistoriques canariennes. En Grande Canarie, par exemple, le développement de ces spécificités va de pair avec une complexité socio-économique croissante qui agit de façon diffuse sur un substrat archaïque préexistant. Ce processus atteint son point culminant, dans la phase finale de la préhistoire locale, dans l'essor d'un authentique paradigme de culture insulaire caractérisé par sa vitalité et sa vocation syncrétique, l'horizon de la Cueva Pintada.

Si l'interprétation du processus de fréquentation et colonisation des différentes îles demeure controversée, le rôle prépondérant, plus ou moins immédiat, des territoires maghrébins et sahariens dans la préhistoire de l'ensemble de l'archipel fait en revanche l'unanimité des spécialistes. Les travaux et monographies publiés depuis les premières synthèses insistent sur cet argument, tout en spécifiant la filiation culturelle éventuelle de chacun des éléments, le nombre de vagues de peuplement, leur intensité par rapport à chaque île, la nature de leur impact et leur chronologie. Tour à tour, les structures d'habitat, les rites et monuments funéraires, le mobilier archéologique et les manifestations d'art rupestre ont été mis en rapport avec des éléments hypothétiquement analogues du Maghreb et du Sahara. Dans ce domaine du comparatisme culturel linéaire, les équivalences avec des modèles communément qualifiés de berbères sont souvent évoquées.

Les inscriptions en caractères libyco-berbères

La seule preuve archéologique de la présence aux Canaries de groupes berbérophones au cours des temps préhispaniques est fournie par les inscriptions alphabétiques en caractères libyques, l'existence de liens directs entre ces écritures et la langue berbère étant presque unanimement acceptée. A présent ces documents épigraphiques, pour l'essentiel de nature rupestre, ont été attestés dans toutes les îles à l'exception de celle de La Gomera. Quoique l'on ne dispose pas actuellement d'un corpus exhaustif des inscriptions canariennes, celles-ci ont été rattachées sans hésitation aux écritures libyco-berbères sahariennes. Certains caractères rapprochent les inscriptions insulaires de l'écriture touarègue

actuelle, tandis que d'autres les apparentent à l'alphabet touareg « ancien » plutôt qu'à celui du Sahara occidental.

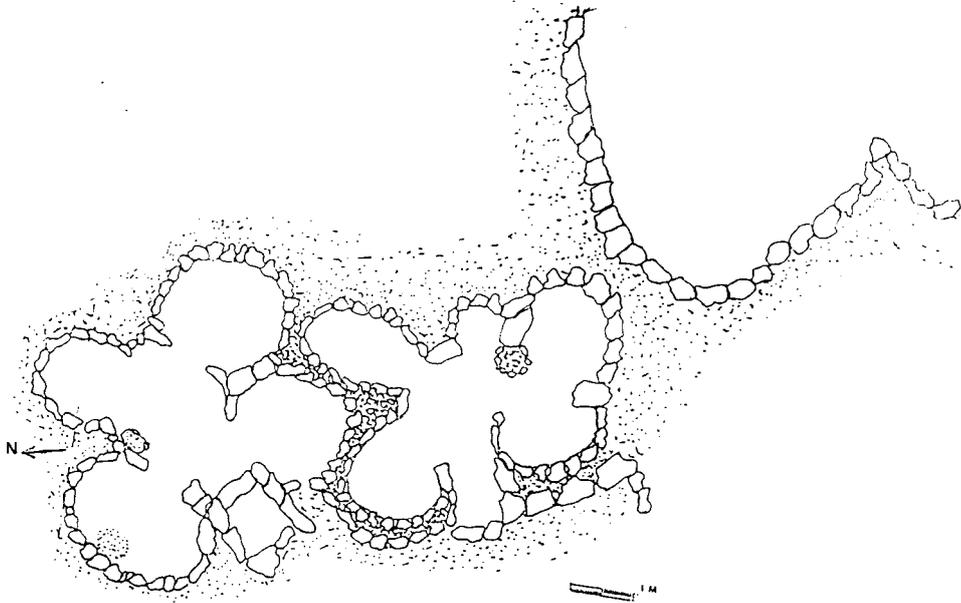
En dépit des complexes problèmes chronologiques liés aux alphabets sahariens, il est certain que les *tifinagh* actuels sont connus des habitants de l'Ahaggar avant le V^e siècle de notre ère, mais il semble que l'introduction de cet alphabet au Sahara remonte au moins au I^{er} siècle av. J.-C. Quant à la chronologie des inscriptions libyco-berbères canariennes, leur caractère apparemment tardif du point de vue typologique paraît certifié par deux dates au 14C situées entre le VIII^e et le X^e siècles de notre ère. Ces datations proviennent d'un site funéraire de l'île d'El Hierro, la grotte de Hoyo de los Muertos, dont les cadavres gisaient allongés sur des brancards constitués d'un assemblage de planches en bois. L'une de ces planches portait plusieurs signes libyco-berbères gravés. La datation absolue de cette inscription convient à la chronologie récente proposée par certains auteurs, à titre d'hypothèse, pour l'irruption des premiers groupes berbérophones en Grande Canarie et à La Palma. Elle conforte aussi la reconstitution glosso-chronologique, intéressante et hasardeuse à plus d'un titre, récemment mise en place par A. Militarev dans le cadre des rapports éventuels des parlers touaregs avec la « langue » préhispanique canarienne, improprement appelée *guanche*. Toutefois il reste à préciser, dans le domaine des témoignages épigraphiques en caractères libyco-berbères, le rôle des populations maures arrivées à l'Archipel canarien à partir du XV^e siècle, surtout en ce qui concerne les îles orientales où leur concentration fut extrêmement importante.

Mais si des « graveurs » d'inscriptions libyques sont déjà aux Canaries autour de la fin du I^{er} millénaire ap. J.-C., seules la prudence méthodologique et l'absence de traces matérielles et linguistiques indiscutables empêchent de considérer comme berbérophones les groupes humains qui peuplaient l'archipel avant ce seuil chronologique. La mise en place des paléoberbères dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, et notamment dans l'hinterland continental canarien où les vestiges de leur présence sont relativement abondants, semble remonter au-delà de la date plus ancienne actuellement attribuée à la première vague colonisatrice abordant aux îles. De là à envisager un peuplement canarien ancien originairement berbère, il n'y a qu'un pas que les données archéologiques disponibles interdisent néanmoins de franchir.

Les sources antiques et arabes : mythes et réalités

Les Iles des Bienheureux, les *Makárôn Nesôî* et les *Fortunatae Insulae* des auteurs grecs et latins, occupent une place privilégiée dans les textes classiques depuis Homère. Mais l'identification de cette contrée fabuleuse située au-delà des Colonnes d'Hercule, et caractérisée par les nourritures aisées, les animaux paisibles et un climat particulièrement doux, avec l'Archipel canarien date assurément des temps hellénistiques.

Parmi les textes antiques relatifs aux Canaries, les références aux relations génétiques, plus ou moins hypothétiques, entre les îles et le continent africain sont tout à fait exceptionnelles. L'important ensemble des périple de l'Antiquité, étudié de façon magistrale par J. Desanges, n'offre aucune précision incontestable sur ce genre de rapports, tout en rendant la reconnaissance de l'archipel extrêmement hasardeuse. Quoique de nombreux auteurs aient cru pouvoir assimiler certaines des îles aux descriptions géographiques du récit d'Hannon, poussés surtout par le besoin technique des bateaux carthaginois de s'éloigner de la côte pour entreprendre le voyage du retour, le caractère problématique de ce texte ne permet pas d'en tirer des conclusions définitives. En tout état de cause, le périple de Polybe (146 av. J.-C.), sans aucun doute le document maritime le plus précis que l'on possède sur le littoral atlantique du



Habitat semi-souterrain en pierres sèches contemporain de la conquête normande, à Zonzomas (Lanzarote).

Maroc actuel, ne parle absolument pas des Canaries. La navigation de Polybe, dont le récit fut transmis par Pline l'Ancien, semble s'arrêter au Cap Juby sans atteindre l'archipel.

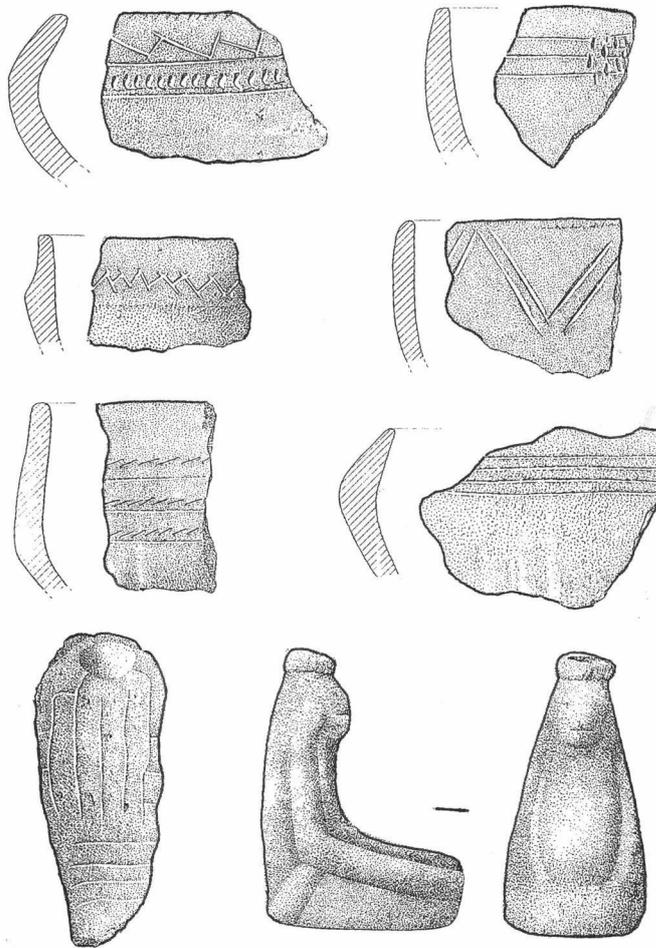
Il paraît probable qu'au cours du 1^{er} siècle av. J.-C., les marins gaditans, qui fréquentaient depuis longtemps la côte atlantique de la Maurétanie, avaient déjà pris connaissance des Canaries. La biographie de Sertorius, compilée par Plutarque, et des textes de Salluste et Strabon confirment la plausibilité de ce fait. R. Rebuffat établit, tout en évitant soigneusement une quelconque identification géographique, une certaine continuité des parcours des marins de Gades dans les eaux des îles océaniques à partir du 5^e siècle avant notre ère. Ces expéditions maritimes des gaditans qui sont peut-être à l'origine de la rivalité étrusco-carthaginoise dans l'Atlantique, à laquelle Diodore fait allusion, se prolongent jusqu'au 1^{er} siècle av. J.-C. C'est précisément cette marine gaditane qui fait part à Sertorius, pendant son séjour dans le sud de la Péninsule Ibérique, de ses connaissances nautiques qui nous sont parvenues grâce à Salluste et à Plutarque. Le texte de la 16^e Epode d'Horace est directement tributaire de cette tradition.

Mais ce n'est que dans l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien que l'on trouve la première référence indubitable à un voyage à destination des Canaries. Dans le livre VI (36, 37) de cet ouvrage, le texte antique qui comporte la description la plus précise des îles, on note, à côté de quelques renseignements dûs à Statius Sebosus, le rapport de l'expédition navale envoyée dans l'archipel par le roi Juba II. Ce personnage profondément hellénisé, roi de Maurétanie entre les années 25 av. et 23 ap. J.-C., décide de dépêcher plusieurs embarcations aux Canaries, il y était poussé certainement par des données carthagoises auxquelles il avait eu accès. Le principal résultat de cette mission de

reconnaissance fut celui de la fixation du nombre d'îles qui composaient l'archipel, ainsi que la détermination de la présence de « vestiges constructions » dans plusieurs d'entre elles. C'est à partir de ce récit que Ptolémée va consacrer l'existence d'un ensemble de six îles au large du Sahara dont le souvenir fictif se maintiendra jusqu'à la « redécouverte » européenne de l'archipel. A la fin du Bas Empire, les voyages entre les rivages du détroit de Gibraltar et les Iles Canaries s'interrompent en raison de la grave crise économique et institutionnelle qui s'empare de l'Hispanie et de la Maurétanie Tingitane romaines. L'Archipel canarien ne sera donc connu au Haut Moyen Age que par les lecteurs éventuels des auteurs classiques.

Si la connaissance des Canaries chez les historiens et géographes arabes est largement tributaire des données géographiques de Ptolémée et des légendes chrétiennes empruntées aux auteurs hispaniques, il n'est pas impossible d'admettre, certes avec beaucoup de prudence, l'existence de voyages aux îles de la part des marines musulmanes, maghrébines ou andalouses.

Les Iles Canaries, les *Djazā'ir al-Khālidāt* des auteurs arabes, sont citées assez souvent par les géographes musulmans à partir du milieu du IX^e siècle, mais très peu de textes permettent de parler d'une connaissance directe de l'archipel. Au



Poteries incisées et figurines en terre cuite de Zonzomas (Lanzarote).

xii^e siècle, le *Kitāb Nuzhat al-muštāq fi'khtirāq al-āfāq* d'El Idrisi et le *Kitāb al-istibṣāt*, largement inspiré d'El Bekri, laissent supposer la réalisation de certaines expéditions aux Canaries menées par des navigateurs almoravides. Le traité de géographie d'El Idrisi rapporte, mises à part d'autres références plus banales, un très curieux voyage : le périple canarien des « aventuriers » de Lisbonne. Le récit de cette navigation des *muḡarrirum*, vraisemblablement authentique quoiqu'enrichie de traditions fabuleuses d'après T. Lewicki, semble dépendre d'un texte antérieur. La chronologie approximative de sa réalisation doit être située autour du x^e siècle. De la fin du xii^e ou des débuts du xiii^e siècles date un texte relatant une hypothétique prédication musulmane aux Canaries. Il s'agit de la biographie d'un saint musulman du sud marocain surnommé Abū Yahyā as-Sā'ih (le « voyageur »).

C'est uniquement au début du xiv^e siècle que l'on assiste à un renouveau des sources arabes concernant les Canaries. Le cosmographe Šams ad-dīn ad-Dimašqi fait état d'une nouvelle expédition dans l'archipel, tandis qu'Ibn Khaldoun, dans ses *Prolegomènes*, décrit les mœurs de quelques indigènes canariens vendus comme esclaves sur les côtes marocaines. Il n'est pas étonnant de constater que ces serviteurs du sultan du Maroc aient été capturés, selon Ibn Khaldoun, par des chrétiens – des « francs » dans le texte –, les premières incursions européennes dans l'Archipel canarien étant contemporaines des faits rapportés par ce grand écrivain. Curieusement Ibn Khaldoun, généalogiste encyclopédique des Berbères et précurseur incontestable de la recherche historique moderne, passe sous silence l'ascendance berbère de ces esclaves canariens.

Les preuves archéologiques de la fréquentation du littoral canarien dont témoignent les sources classiques et arabes sont fragmentaires et difficiles à interpréter. L'origine romaine, longtemps acceptée sans réserve, de plusieurs amphores découvertes le long des côtes de Lanzarote et de l'îlot de La Graciosa est aujourd'hui contestée avec fermeté. Il s'agirait plutôt de poteries médiévales, voire d'époque moderne, dont l'origine est assurément ibérique. Mais l'existence de céramiques tournées associées à des contextes préhispaniques bien datés de Lanzarote et de la Grande Canarie et la découverte à Ténérife de vases indigènes imitant des prototypes antiques, constituent des arguments supplémentaires dignes d'être retenus dans le catalogue des données matérielles probables de ces navigations pré-européennes. Une dernière preuve significative dans ce domaine est fournie par la publication récente d'un ensemble d'inscriptions latines attestées à Fuerteventura et à Lanzarote. Ces textes épigraphiques proches de l'alphabet cursif pompéien, seraient à dater, d'après leurs inventeurs, entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et le ii^e siècle de l'ère chrétienne.

Les Canaries dans l'orbite européenne : « redécouverte » et ethnohistoire

Au cours du xiv^e siècle, les navigations des Vivaldi, l'arrivée aux Canaries du génois Lanceloto Malocello dont la carte nautico-géographique d'A. Dulcert (1339) fait état, l'expédition de la flotte portugaise commandée par le florentin Nicolosso Da Recco et, enfin, les voyages le long des côtes canario-sahariennes des majorquins, catalans et castillans entraînent la « redécouverte » de l'Archipel canarien par le monde occidental. Ces activités nautiques, qui ouvrent définitivement les routes atlantiques aux marines européennes, doivent être interprétées dans le cadre de l'effort croissant des puissances méditerranéennes pour court-circuiter le contrôle des musulmans sur les pistes caravanières du commerce de l'or.

L'ambitieux débarquement sur Lanzarote de Jean de Béthencourt en 1402 et les razzias continues des seigneurs des Canaries, héritiers des droits féodaux du

gentilhomme normand, sont à l'origine de la conquête de plusieurs îles et de l'anéantissement d'une partie de leurs habitants, déjà décimés par les marchands d'esclaves européens. Mais ce n'est qu'en 1478 que les Rois Catholiques décident de prendre en charge la conclusion des opérations militaires en s'accordant avec des capitaines et des ecclésiastiques pour obtenir la soumission des territoires jusqu'alors non occupés : la Grande Canarie (1483), La Palma (1493) et Ténérife (1496). Dans ces îles les populations indigènes opposèrent la résistance la plus farouche à la pénétration castillane. Manifestement cette « politique africaine » des monarques espagnols, reléguée au second plan à cause de la guerre de succession et de la prise de Grenade, trouve son contexte précis au sein de la rivalité castillano-portugaise pour la domination de l'Atlantique. La conquête définitive des Canaries vise ainsi, dans l'esprit des Rois Catholiques, à l'obstruction des projets expansionnistes portugais, en leur bouchant une éventuelle escale africaine, et à l'établissement d'une tête de pont pour l'appropriation du Sahara atlantique et le soutien des expéditions castillanes vers la Guinée. Il semble donc évident que l'annexion de l'Archipel canarien, et par conséquent, la décomposition et assimilation du monde indigène, et les activités sur le littoral africain avoisinant, la « Mar Pequeña » de Berbérie des auteurs espagnols, sont deux phénomènes parallèles sinon complémentaires. Au



Jean de Bethencourt.

Sahara, comme aux Canaries, les initiatives militaires et économiques privées sont supplantées par les entreprises officielles. En même temps on ne peut pas attribuer au hasard le fait que chacun des deux cycles de la conquête de l'archipel, seigneurial et royal, soit sanctionné par la construction d'une forteresse-factorerie, telle que la «tour» de Santa Cruz de la Mar Pequeña, sur la côte saharienne. Par ailleurs, le processus d'acculturation et assimilation des populations indigènes canariennes est parfaitement attesté dans leur participation aux incursions et entreprises continentales des colons hispano-canariens.

Les sources ethnohistoriques

Le contact puis l'affrontement des voyageurs et colons européens avec les indigènes canariens provoquèrent l'irruption de ces populations «exotiques» dans une littérature historique occidentale, dotée d'une curiosité ethnographique érudite tantôt naïve tantôt utilitaire, qui s'appliqua à dépeindre leurs mœurs parfois avec minutie. Mais la valeur des sources ethnohistoriques canariennes ne doit pas être néanmoins exagérée. Les renseignements tirés de ces répertoires, constitués pour l'essentiel de récits de voyages, chroniques de conquête, narrations savantes, rapports didactiques et documents administratifs postérieurs à la conclusion des opérations militaires, portent exclusivement sur la phase finale du peuplement préhispanique, bien que certaines des données que l'on y trouve plongent leurs racines dans des traditions assurément plus anciennes. De plus l'ethnocentrisme des auteurs, les problèmes d'identification et d'authentification des sources, la multiplicité des versions et, enfin, les avatars de la conservation de manuscrits, souvent connus par des copies tardives, réduisent la fiabilité de ces textes. Or, si le concours de l'Ethnohistoire s'avère fondamental afin de compléter de façon efficace la reconstitution des scénarios historiques des sociétés canariennes immédiatement préhispaniques, il n'est pourtant pas en mesure de supplanter, comme on l'a fait trop souvent, les données archéologiques et anthropologiques.

Les données fournies par l'ensemble des sources ethnohistoriques, relativement nombreuses et précises en ce qui concerne les îles de la Grande Canarie et de Ténérife, font référence aussi bien au milieu naturel qu'à l'aspect physique ou la démographie des populations préhispaniques. Elles apportent aussi des aperçus, d'intérêt inégal certes, d'ordre socio-économique où nombre d'auteurs puisent les termes insulaires d'un comparatisme linéaire, presque maladif, avec les berbérophones continentaux. D'après ces renseignements, il semblerait que le tissu social, la structure institutionnelle et l'organisation politique des diverses îles étaient singulièrement différents, atteignant leur degré de complexité le plus manifeste en Grande Canarie. Dans cette île, la concentration croissante du pouvoir politique et religieux en un seul lignage, au détriment des institutions oligarchiques tribales, témoigne d'une appropriation des moyens de production et, de ce fait, de la décomposition des groupes segmentaires traditionnels. L'émergence des chefferies canariennes telles que les cantons de Telde et Agaldar, dont l'origine et l'évolution sont difficiles à suivre en dehors des généalogies fantaisistes rapportées par les chroniqueurs, va sans doute de pair avec une modification de la territorialité politique insulaire et, par conséquent, des anciens systèmes d'alliances inter-tribales et des rapports sociaux de production. Quant à l'économie, les textes esquissent un tableau où le mode de production domestique et l'autarcie clanique tiennent une large place. L'élevage (mouton, chèvre, cochon, présence du chien) et parfois l'agriculture (blé, orge), qui attendent dans de nombreux cas la confirmation archéologique, coexistent avec la pêche et la cueillette (mollusques marins, baies, végétaux). D'autre part, les textes ethnohistoriques sont riches en précisions concernant la production artisanale, l'univers symbolique, la vie religieuse et les rites

funéraires, les procédés de momification étant méticuleusement décrits dans plusieurs passages. La question toujours discutée de la technologie nautique des populations indigènes canariennes, et partant de l'existence de relations inter-insulaires préhispaniques, peut être partiellement éclairée à l'aide d'un récit tardif dont la vraisemblance demeure confuse. Il s'agit du rapport adressé à la cour espagnole par L. Torriani, ingénieur de fortifications italien au service de Philippe II. Selon cet érudit les anciens habitants de la Grande Canarie possédaient les embarcations, creusées dans des troncs de dragonniers et grées d'une voile de palme, qui leur permettaient de fréquenter les côtes de Ténérife et de Fuerteventura.

Les origines légendaires et les berbères continentaux

La recherche de la genèse, légendaire ou réelle, des indigènes des Canaries tient une place privilégiée au sein de la littérature ethnohistorique. Depuis le début de l'historiographie canarienne, aussi bien chroniqueurs et historiens que compilateurs s'appliquent à la détermination de la provenance des populations préhispaniques. Tour à tour, personnages bibliques, cananéens, perses, phéniciens ou romains ont été placés à l'origine du peuplement de l'archipel, tout en perpétuant une tradition solidement établie chez les généalogistes chrétiens, musulmans ou juifs de l'Afrique et de l'Europe médiévales. Mais les allusions textuelles à l'ascendance africaine, voire franchement berbère (termes alors sommairement équivalents dans l'imaginaire de l'Europe méditerranéenne), des anciens habitants des îles ne sont pas rares.

Parmi les récits contemporains de la conquête, ou immédiatement postérieurs à la conclusion des opérations militaires, seule la chronique dite d'Argüello, aujourd'hui disparue, fait référence à l'origine africaine probable des indigènes canariens. Argüello attribue le peuplement de l'ensemble des îles à des maurétaniens dont la révolte contre l'autorité romaine aurait entraîné la déportation aux Canaries ainsi que l'amputation de la langue. Comme J. Alvarez-Delgado l'a montré à juste titre, cette légende, connue sous plusieurs versions ultérieures, est de toute évidence une invention érudite hispano-canarienne qui tente d'expliquer les différences entre les diverses « langues » insulaires et leurs coïncidences lexicales avec les parlers berbères de la côte voisine. Il est très révélateur de signaler qu'aucune des versions de « *Le Canarien* », relatant les exploits des conquérants normands, ni les chroniques de Sedeño et Bernáldez, peut-être écrites peu de temps après la soumission définitive des îles, ne mentionnent de façon explicite la filiation africaine des groupes préhispaniques canariens.

En revanche, les ouvrages des écrivains de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle attestent une multitude de références, plus ou moins artificielles, à l'arrivée aux Canaries d'effectifs berbères provenant du proche continent. Tel est le cas des Azanegh, la tribu placée par Torriani à l'origine du peuplement de Ténérife, dont le patronyme évoque celui des berbères Zenaga aujourd'hui cantonnés dans la partie occidentale du Trarza mauritanien. Les arguments fournis par ces auteurs sont tirés notamment de la proximité géographique et de certaines coïncidences d'ordre linguistique et culturel entre les habitants de l'aire canario-saharienne. Dans cet ensemble de textes ethnohistoriques, il est indubitable que les priorités chronologiques et l'enchaînement des « sources d'inspiration » de ces récits expliquent les similitudes et identités que l'on peut constater quant à l'apparemment « africain » des autochtones canariens. Mais ces « thèses africanistes » témoignent d'un choix idéologique délibéré à vocation essentiellement géopolitique. Il est vrai que les preuves géographiques et ethnographiques liées à l'expansion canario-andalouse sur le littoral saharien, dressaient au XVI^e siècle un canevas empirique où pouvait s'insérer des préoccupations « scienti-

fiques» chères à une tradition humaniste qui recherchait les «origines» en ressuscitant les auteurs gréco-latins. Mais il n'en est pas moins certain que ces arguments servent d'emblée à légitimer un *statu quo* diplomatique. En effet, la filiation nord-africaine réelle ou présumée des anciens canariens, qui coexiste paradoxalement avec le mythe des indigènes grands, blonds et aux yeux clairs, vise à fonder les droits juridiques de la Couronne de Castille sur l'Archipel canarien et le littoral avoisinant. De façon éloquente, la contiguïté géographique et l'existence de liens historiques diffus entre la Péninsule ibérique, la Berbérie et les Iles Canaries furent mises en avant déjà au début du XIV^e siècle par le roi Alphonse XI dans le cadre de ses revendications territoriales africaines aussi précoces que démesurées.

La «langue» canarienne et la linguistique berbère

Sans aucun doute l'un des apports fondamentaux des sources ethnohistoriques concerne la linguistique diachronique. Les données lexicales et onomastiques fournies par les textes ainsi que les traces d'une toponymie indigène encore en usage ont permis de proposer des reconstitutions approximatives d'une langue émiétée, peut-être éteinte depuis le début du XVII^e siècle.

Bien que l'on connaisse quelques textes isolés faisant référence à l'homogénéité des parlers insulaires, la majorité des documents insistent sur la diversité linguistique et les problèmes d'inter-compréhension des populations des différentes îles. Même à l'intérieur des îles les plus étendues cette disparité linguistique a été aussi notée. Mais les renseignements textuels dont on dispose sont assez restreints et sujets à discussion. Sur le plan méthodologique la question la plus pertinente, assurément commune à toutes les approches



Indigènes des Canaries d'après L. Torriani (1592).

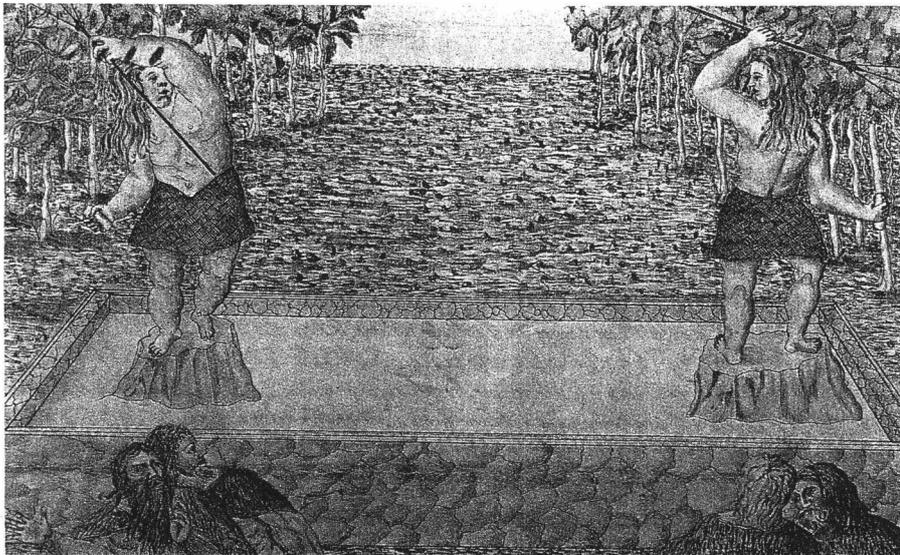
diachroniques et glosso-chronologiques, est celle de la fiabilité des corpus lexicographiques. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que les chroniqueurs et leurs copistes ultérieurs ont transcrit des mots et des phonèmes qui n'existaient pas dans une langue romane (italien, français et surtout castillan) elle-même différente de sa forme actuelle aussi bien du point de vue phonétique qu'orthographique. La multiplicité des notations des mots considérés équivalents, dont l'assimilation des « variantes » est parfois difficilement admissible, témoigne de façon expressive de la portée réelle de ces difficultés méthodologiques.

Les dialectes ou les langues parlés par les populations canariennes à l'arrivée des conquérants et colons européens, dont la connaissance est largement tributaire des travaux de G. Marcy, D.-J. Wölfel, J. Alvarez-Delgado et L. Galand, ont été généralement considérés comme un rameau du berbère. Mais, quoi qu'il en soit, il ne semble pas que le comparatisme réductionniste et souvent insensé, qui a fait fortune dans nombre d'études, puisse donner une réponse structurale satisfaisante à la totalité des problèmes linguistiques posés par l'étude des groupes préhispaniques canariens. C'est pour cela que des berbérissants réputés tels que L. Galand soutiennent, tout en reconnaissant l'existence d'affinités formelles, des avis plutôt critiques et sceptiques quant à l'apparemment berbère de l'ancienne « langue » canarienne. De toute évidence, l'importance relative des emprunts arabes relevés dans les répertoires lexicaux préhispaniques ne fait que confirmer, en dehors des hypothèses intuitives visant à identifier un substrat linguistique pré-berbère, la nécessité de faire appel à des modèles complexes et d'éviter l'établissement de parallélismes univoques.

BIBLIOGRAPHIE

– Ouvrages généraux

BERTHELOT S. et BARKER-WEBB P., *Histoire Naturelle des Iles Canaries*, Plon-Béthume, Paris, 1839-1842.



Canariens se lançant un défi avant un duel, d'après L. Torriani (1592).

- BORY DE SAINT VINCENT J.B.G.M., *Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide, ou précis de l'histoire générale de l'archipel des Canaries*, Baudouin, Paris, 1803.
- CASTRO ALFÍN D., *Historia de las Islas Canarias, De la prehistoria al descubrimiento*, Editora Nacional, Madrid, 1983.
- CHIL Y NARANJO G., *Estudios históricos, climatológicos y patológicos de las Islas Canarias*, D. Isidro Miranda, Las Palmas, 1876.
- GLASS G., *The History of the Discovery and Conquest of the Canary Islands*, R. & J. Dodsley-T. Durham, London, 1764.
- MARCY G., Une province lointaine du monde berbère, Les Iles Canaries, L'Archipel canarien et son histoire, *Bull. de l'Enseignement public du Maroc* (Rabat), 127 (1933), p. 170-191.
- MERCER J., *The Canary Islanders: their prehistory, conquest and survival*, Rex Collings, London, 1980.
- MILLARES TORRES A., *Historia General de las Islas Canarias*, Edirca, Las Palmas, 1977.
- VERNEAU R., *Cinq années de séjour aux Iles Canaries*, Bibliothèque de l'explorateur, A. Hennuyer, Paris, 1891.
- VIERA Y CLAVIJO J., *Noticias de la Historia General de las Islas Canarias*, Goya ed., Sta. Cruz de Tenerife, 1982.
- Milieu physique et paléoenvironnement
- AFONSO L. et al. (éds.), *Geografía de Canarias*, Ed. Interinsular Canaria, Sta. Cruz de Tenerife, 1988.
- ARAÑA V. et CARRACEDO J.-C., *Los volcanes de Canarias, I. Tenerife, II. Lanzarote y Fuerteventura, III. Gran Canaria*, Ed. Rueda, Madrid, 1978-1979.
- HANSEN MACHIN A., *Los volcanes recientes de Gran Canaria*, Excmo. Cabildo Insular de Gran Canaria-Ed. Rueda, Las Palmas-Madrid, 1987.
- HUETZ DE LEMPS A., *Le climat des Canaries*, Publ. de la Fac. des Lettres et des Sc. Humaines de Paris-Sorbonne, 54, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, Paris, 1969.
- KUNKEL G. (éd.), *Biogeography and Ecology in the Canary Islands*, W. Junk, The Hague, 1976.
- MECO J. et PETIT-MAIRE N. (éds.), *El Cuaternario reciente de Canarias: Paleoclimatología*, Universidad de La Laguna-C.N.R.S., Las Palmas-Marseille, 1986.
- PETIT-MAIRE N. et al., Paléoclimatologie des Canaries orientales (Fuerteventura), *C.R. de l'Académie des Sciences de Paris* (Paris), 303, s. II, 13, p. 1 241-1 246.
- POMEL R.-S., *Morphologie volcanique et paléoclimatologie des Iles Canaries, Comparaison avec d'autres milieux volcaniques insulaires (îles de la Mer Tyrrhénienne et de la Mer Egée, Ile de la Réunion)*, Thèse de Doctorat d'État de Géographie, Institut de Géographie, Université d'Aix-en-Provence, 1986.
- ROGNON P. et COUDE-GAUSSEN G., Reconstitution paléoclimatique à partir des sédiments du Pléistocène supérieur et de l'Holocène du nord de Fuerteventura (Canaries), *Zeitschrift für Geomorphologie*, n.f., 31, 1, p. 1-19.
- Préhistoire
- ARCO AGUILAR M.C. del et NAVARRO MEDEROS J.-F., *Los aborígenes, Historia popular de Canarias*, I, Centro de la Cultura Popular Canaria, Sta. Cruz de Tenerife, 1987.
- ATOCHÉ PEÑA P. et al., *El yacimiento arqueológico de «El Bebedero» (Teguise, Lanzarote), Resultados de la primera campaña de excavaciones*, Universidad de La Laguna-Ayuntamiento de Teguise, La Laguna-Teguise, 1989.
- BALBIN BEHRMANN R. de et al., Lanzarote prehistórico, Notas para su estudio, *Actas del XVIII Congreso Nacional de Arqueología* (Canarias, 1985), Zaragoza, 1987, p. 19-49.
- BALOUT L., Réflexions sur le problème du peuplement préhistorique de l'Archipel canarien, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 15 (1969), p. 133-145.
- BELTRAN MARTINEZ A., *Los grabados del Barranco de Balos (Gran Canaria)*, El Museo Canario-Patronato J.M. Quadrado, Las Palmas, 1971.
- BELTRAN A. et ALZOLA J.-M., *La Cueva Pintada de Gáldar*, Monografías Arqueológicas, 17, Zaragoza, 1974.
- BERTHELOT S., *Antiquités canariennes ou annotations sur l'origine des peuples qui occupèrent les îles Fortunées, depuis les premiers temps jusqu'à l'époque de leur conquête*, Plon, Paris, 1879.
- CABRERA PÉREZ J.-C., *Los majos, Población prehistórica de Lanzarote*, Col. Rubicón, Excmo. Cabildo Insular ed lanzarote, Arrecife, 1989.

- CAMPS G., L'Homme de Mechta El-Arbi et sa civilisation, Contribution à l'étude des origines guanches, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 15 (1969), p. 257-262.
- DIEGO CUSCOY L., *Los Guanches, Vida y cultura del primitivo habitante de Tenerife*, Publ. del Museo Arqueológico, 7, Sta. Cruz de Tenerife, 1968.
- DIEGO CUSCOY L., *Gánigo, Estudio de la cerámica de Tenerife*, Publ. del Museo Arqueológico, 8, Sta. Cruz de Tenerife, 1971.
- GARCIA Y BELLIDO A., Sobre las ánforas antiguas de Canarias, *Homenaje a Elías Serra Ráfols*, La Laguna, 1970, t. II, p. 193-199.
- GONZALEZ ANTON R., *Las cerámicas aborígenes canarias*, Col. Guagua, Mancomunidad de Cabildos, Plan Cultural y Museo Canario, Las Palmas, 1980.
- GONZALEZ ANTON R. et TEJERA GASPAS A., *Los aborígenes canarios, Gran Canaria y Tenerife*, Col. Minor, 1, Universidad de La Laguna, La Laguna, 1981.
- HERNANDEZ PEREZ M.-S., *La Palma prehispánica*, El Museo Canario, Las Palmas, 1977.
- HOOTON E.-A., *The ancient inhabitants of the Canary Islands*, Harvard African Studies, VII, Cambridge, Mass., 1925.
- Investigaciones Arqueológicas en Canarias* (Las Palmas), I (1988), II (1990).
- JIMENEZ GOMEZ M.-C., *Aproximación a la Prehistoria de El Hierro*, Fundación J. March, Serie Universitaria, 177, Madrid, 1982.
- JIMENEZ GONZALEZ J.-J., *Los Canarios, Etnohistoria y Arqueología*, ACT-Museo Arqueológico, 14, Sta. Cruz de Tenerife, 1990.
- MARTIN DE GUZMAN C., *Las culturas prehistóricas de Gran Canaria*, Excmo. Cabildo Insular de Gran Canaria, Madrid-Las Palmas, 1984.
- MARTIN DE GUZMAN C., Los problemas de la navegación pre y protohistórica en el Mar de Canarias y la fachada atlántico-sahariana, *Actas del V Coloquio de Historia Canario-Americana* (Las Palmas, 1982), Excmo. Mancomunidad Provincial Interinsular de Cabildos de Las Palmas-Excmo. Cabildo Insular de Gran Canaria, Las Palmas, 1986, t. IV, p. 27-144.
- NAVARRO MEDEROS J.-F., *Prehistoria de la isla de La Gomera*, Col. Guagua, Mancomunidad de Cabildos, Plan Cultural y Museo Canario, Las Palmas, 1981.
- ONRUBIA-PINTADO J., Les relations entre les Iles Canaries et l'Afrique du Nord pendant les temps préhispaniques, *Archéologie et Ethnohistoire d'une aire marginale, Travaux du L.A.P.M.O.* (Aix-en-Provence), 1985, ét. 11.
- ONRUBIA-PINTADO J., Les cultures préhistoriques des Iles Canaries, État de la question, *L'Anthropologie* (Paris), 91 (1987), p. 653-678.
- PELLICER M., Elementos culturales de la prehistoria canaria (Ensayo sobre orígenes y cronología de las culturas), *Miscelánea Arqueológica*, Barcelona, 1974, II, p. 145-161.
- PERICOT L., Algunos nuevos aspectos de los problemas de la Prehistoria canaria, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 1 (1955), p. 579-619.
- SERRA RAFOLS E., Les relations possibles des cultures canariennes avec celles de l'ouest africain, *Actas del V Congr. Panafr. de Prehistoria y de estudio del Cuaternario*, Publ. del Museo Arqueológico, 6, Sta. Cruz de Tenerife, 1966, p. 245-247.
- SOUVILLE G., Remarques sur le problème des relations entre l'Afrique du Nord et les Canaries au Néolithique, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 15 (1969), p. 367-383.
- TARRADELL M., Los diversos horizontes de la Prehistoria canaria, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 15 (1969), p. 385-391.
- TEJERA GASPAS A. et GONZALEZ ANTON R., *Las culturas aborígenes canarias*, Interinsular-Ed. Canarias, Sta. Cruz de Tenerife, 1987.
- ZEUNER F.-E., Summary of the cultural problems of the Canary Islands, *Actas del V Congr. Panafr. de Prehistoria y de estudio del Cuaternario*, Publ. del Museo Arqueológico, 6, Sta. Cruz de Tenerife, 1966, p. 277-288.
- Paléanthropologie
- BERMUDEZ DE CASTRO J.-M., *La dentición de los pobladores prehistóricos de las Islas Canarias, Estudio antropológico*, Thèse de Doctorat, Universidad Complutense, Madrid, 1985.
- BILLY G., Le peuplement préhistorique de l'Archipel canarien, *El Museo Canario* (Las Palmas), XLI (1980-1981), p. 59-74.
- FUSTE M., Contribution à l'Anthropologie de la Grande Canarie, *L'Anthropologie* (Paris), 63 (1959), p. 295-318.

- FUSTE M., Aperçu sur l'Anthropologie des populations préhistoriques des Iles Canaries, *Actas del V Congr. Panafr. de Prehistoria y de estudio del Cuaternario*, Publ. del Museo Arqueológico, 6, Sta. Cruz de Tenerife, 1966, p. 69-79.
- ONRUBIA-PINTADO J. et DUTOUR O., Les Cro-Magnons aux Iles Canaries, *Les Dossiers d'Archéologie* (Dijon), 161 (1991), p. 74-81.
- SCHWIDETZKY I., *La población prehispánica de las Islas Canarias*, *Investigaciones antropológicas*, Publ. del Museo Arqueológico, 4, Sta. Cruz de Tenerife, 1963.
- SCHWIDETZKY I., Population biology of the Canary Islands, *El Museo Canario* (Las Palmas), XLI (1980-1981), p. 47-56.
- VALLOIS H.-V., Les hommes de Cro-Magnon et les guanches : les faits acquis et les hypothèses, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 15 (1969), p. 97-119.
- VERNEAU P., Rapport d'une mission scientifique dans l'Archipel Canarien, *Archives des Missions Sc. et Littéraires* (Paris), 3^e sér., XVIII (1887), p. 567-817.
- Sources classiques et arabes
- BLAZQUEZ J.-M., Las Islas Canarias en la Antigüedad, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 23 (1977), p. 35-50.
- CABRERA PERERA A., *Las Islas Canarias en el Mundo Clásico*, Viceconsejería de Cultura y Deportes, Gobierno de Canarias, Las Palmas, 1988.
- CORNEVIN R., Voyages musulmans aux Canaries du XIII^e siècle, *Notes Africaines* (Dakar), 96 (1962), p. 128.
- DESANGES J., *Recherches sur l'activité des méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Coll. de l'École Française de Rome, 38, EFR, Rome, 1978.
- LEWICKI T., Encore sur les voyages arabes aux Canaries au Moyen-Age, *Études maghrébines et soudanaises*, II, Éd. Scientifiques de Pologne, Varsovie, 1983, p. 9-31.
- MAUNY R., *Les navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise*, Centro de Estudios Históricos Ultramarinos, Lisboa, 1960.
- MAUNY R., Navigations arabes anonymes aux Canaries du XII^e siècle, *Notes Africaines* (Dakar), 106 (1965), p. 61.
- REBUFFAT R., Arva beata petamus arva divites et insulas, *Mélanges offerts à J. Heurgon, L'Italie préromaine et la Rome républicaine*, Coll. de l'École Française de Rome, 27, Rome, 1976, p. 877-902.
- SCHMITT P., Connaissance des îles Canaries dans l'Antiquité, *Latomus* (Bruxelles), XXVII (1968), p. 362-391.
- Redécouverte européenne et textes ethnohistoriques
- ABREU GALINDO Fr. J. de, *Historia de la conquista de las siete islas de Canaria*, Goya éd., Sta. Cruz de Tenerife, 1977.
- ALVAREZ DELGADO J., Leyenda erudita sobre la población de Canarias con africanos de lenguas cordadas, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 23 (1977), p. 51-81.
- AZNAZ VALLEJO E., *La integración de las Islas Canarias en la Corona de Castilla (1478-1526)*, Col. Viera y Clavijo, VI, Universidad de Sevilla-Universidad de La Laguna, Sevilla-La Laguna, 1983.
- BETHENCOURT J. de, *Le Canarien, Livre de la conquête et conversion des Canaries (1402-1422)*, Publ. Gabriel Gravier, Rouen, 1874.
- CA'DA MOSTO A. da, *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique (1455-1457)*, E. Leroux, Paris, 1895.
- CENIVAL P. de et MONOD Th., *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentin Fernandes (1506-1507)*, Publ. du Comité d'Et. Hist. et Sc. de l'A.O.F., sér. A, VI, Paris, 1938.
- DUPUIS J., Les Iles Canaries avant la conquête espagnole (d'après le Manuscrit de Torriani), *Cah. du Monde Hispanique et Luso-Brésilien* (Toulouse), 33 (1979), p. 91-102.
- EANNES DE ZURARA G., *Chronique de Guinée*, I.F.A.N., Dakar, 1960.
- ESPINOSA Fr. A. de, *Historia de Nuestra Señora de Candelaria*, Goya Ed., 1967.
- FALL Y.-K., *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne, Les cartes majorquines : XIV^e-XV^e siècles*, Karthala-C.R.A., Paris, 1982.
- Le Canarien, Cronicas francesas de la conquista de Canarias*, ACT-Excmo. Cabildo Insular de Tenerife, Sta. Cruz de Tenerife, 1986.
- MAUNY R., *Les navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise (1434)*, Centro de Estudios Históricos Ultramarinos, Lisboa, 1960.

- MORALES PADRON F., *Canarias : Crónicas de su conquista*, Excmo. Ayuntamiento de Las Palmas-El Museo Canario, Las Palmas, 1978.
- RUMEU DE ARMAS A., *España en el Africa Atlántica*, I.D.E.A., C.S.I.C., Madrid, 1956.
- RUMEU DE ARMAS A., *El obispado de Telde, Misioneros mallorquines y catalanes en el Atlántico*, Ayuntamiento de Telde, Madrid-Telde, 1986.
- TORRIANI L., *Descripción e Historia del reino de las Islas Canarias antes Afortunadas con el parecer de sus fortificaciones*, Goya éd., Sta. Cruz de Tenerife, 1978.
- Paléo-linguistique et inscriptions libyques
- ALVAREZ DELGADO J., *Inscripciones líbicas de Canarias, Ensayo de interpretación líbica*, Universidad de La Laguna, Tenerife, 1964.
- ALVAREZ DELGADO J., *Antropónimos Guanches*, Col. Guagua, Mancomunidad de Cabildos, Plan Cultural y Museo Canario, Las Palmas, 1979.
- CAMPS G., Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara, *Bull. Archéologique du C.T.H.S.* (Paris), n.s. 10-11/1974-1975 (1978), p. 143-166.
- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Éd. du C.N.R.S., Paris, 1984.
- DIEGO CUSCOY L. et GALAND L., Nouveaux documents des Iles Canaries, *L'Anthropologie* (Paris), 79 (1975), p. 5-37.
- GALAND L., Die afrikanischen und kanarischen Inschriften des libyschberberischen typus, *Almogaren* (Hallein), IV (1973), p. 65-79.
- GALAND L., *Langue et littérature berbères, Vingt-cinq ans d'études*, C.R.E.S.M., C.N.R.S., Paris, 1979.
- GALAND L., El beréber una clave para el canario?, *Eres* (Sta. Cruz de Tenerife) v.1, 1 (1990), p. 87-93.
- HERNANDEZ R. et SPRINGER R., Hallazgo de nuevas inscripciones aborígenes en la Isla de El Hierro, *Almogaren* (Hallein), XI-XII (1980-1981), p. 15-25.
- MARCY G., Notas sobre algunos topónimos y nombres antiguos de tribus bereberes en las Islas Canarias, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), 8 (1962), p. 239-289.
- MILITARIEV A., Tamâhaq Tuaregs in the Canary Islands (Linguistic Evidence), *Aula Orientalis*, 6 (1988), p. 195-196.
- NAVARRO ARTILES F., *Teberite, Diccionario de la lengua aborígen canaria*, Edircsa, Las Palmas, 1981.
- VYCICHL W., Les Berbères des Iles Canaries, Éléments historiques et linguistiques, *Études et Documents Berbères* (Paris), 2 (1987), p. 42-62.
- WOLFEL D.-J., Le problème des rapports du guanche et du berbère, *Hespéris* (Paris), XL (1953), p. 523-527.
- WOLFEL D.-J., *Monumenta Linguae Canariae, Die Kanarischen Sprachdenkmäler*, Akademische Druck. u. Verlagsanstalt, Graz, 1965.

J. ONRUBIA-PINTADO

C16. CANARIII

D'après Pline l'Ancien (V, 15), dans le cadre de son évocation de la Maurétanie Tingitane au sens large du terme, les Canarii sont les habitants des brousses (*saltus*) les plus proches du fleuve *Ger* (oued Guir?), situé au-delà de l'Atlas pour qui l'aborde du nord-ouest. Ils sont les voisins des Éthiopiens Perorsi*. Le Naturaliste rattache leur nom à celui des chiens (*canes*) dont ils partagent le mode de vie.

J. DESANGES

C17. CANTAURIANI

Mentionnés en même temps que les Cafaves* par Ammien Marcellin (XXIX, 5, 33), ils sont inconnus par ailleurs comme ces derniers.

J. DESANGES

C18. CAPRARIENSES

Ammien Marcellin (XXIX, 5, 34 et 37) situe, en 373 ou 374, les Caprarienses (en latin: «habitants d'une région pleine de chèvres») dans une contrée montagneuse (*montes Caprarienses*) très écartée, que des rochers abrupts rendent inaccessible. Les Abannae* ou Abanni* étaient leurs voisins. Selon St. Gsell («Observations géographiques sur la révolte de Firmus», *R.S.A.C.*, XXXVI, 1903, p. 39-40), les Caprarienses devaient vivre aux abords de l'Atlas saharien, au-delà du Hodna. Firmus, renonçant à les affronter, semble avoir gagné ensuite *Auzia* (Sour-el-Ghozlane, ex-Aumale). Une localisation plus occidentale nous paraît vraisemblable (Monts des Ouled Naïl, voire Djebel Amour).

J. DESANGES

avec les films fournis, par



Achevé d'imprimer
en septembre 1992
IMPRIMERIE LIENHART
à Aubenas d'Ardeche

Dépôt légal septembre 1992
N° d'imprimeur : 5854



9 782857 445814